Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12468 - 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 1er MARS 1985

APRÈS LES MENACES DE M. REAGAN

Les autorités du Nicaragua multiplient les gestes d'apaisement à l'égard des Etats-Unis

Les dirigeants sandinistes multiplient les concessions pour tenter de réduire la tension croissante avec les Etats-Unis. Le président Daniel Ortega a annoncé le mercredi 27 février, à Managua, qu'une centaine de conseillers militaires cubains allaient quitter le pays. Il a ajouté – ce qui est encore plus significatif – que tout nouvel achat d'armement, était « gelé » pour une durée indéfinie.

Ce sont les décisions les plus spectaculaires annoncées par Managua depuis les élections générales du 4 novembre 1984. Celles-ci ont été qualifiées de *« farce »* par Washington. En revanche, les sandinistes avaient estimé que ce scrutin *« consolidait et légalisait »* leur pouvoir révolutionnaire. Les cinquante premiers conseillers militaires cubains devraient retourner à La Havane en mai.

Face aux pressions renouvelées et de plus en plus précises de l'administration Reagan, les neuf commandants de la direction collégiale sandiniste ne cessent donc de céder du terrain. C'est qu'ils savent que le temps leur est compté, et qu'ils sont pratiquement seuls pour affronter une crise multiforme et mortelle pour leur régime. Les Etats-Unis ont décidé unilatéralement de suspendre *sine die* le dialogue direct engagé depuis dix mois avec Managua à Manzanillo, au Mexique. Un coup dur pour les sandinistes qui se plaignent sans doute des *« conditions très dures posées par Washington à Manzanillo pour une éventuelle normalisation des relations avec Managua »*, mais qui réclament avec insistance une reprise de ces pourparlers secrets, préférable, selon eux, à une rupture de fait, lourde de menaces.

Les Etats-Unis ont également renouvelé leur volonté de ne pas reconnaître les éventuelles décisions de la Cour internationale de La Haye dans le contentieux qui les oppose au Nicaragua. Le gouvernement de Managua a déposé une plainte contre les Etats-Unis à la suite du minage de ses ports de la côte Pacifique par des équipes spécialisées à la solde de la CIA, en avril 1984. En novembre 1984, Washington avait dénoncé le débarquement de matériel militaire soviétique dans le port nicaraguayen de Corinto, au nord de Managua.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 4, et, page 5, notre entretien avec Mme KIRKPATRICK.)

Washington marque des points

L'administration Reagan, qui ne cesse depuis une semaine de multiplier les énergiques mises en garde à l'adresse du Nicaragua sandiniste, vient de marquer un point important. L'annonce faite le mercredi 27 février à Managua par le président Daniel Ortega qu'un premier contingent d'une centaine de conseillers militaires cubains allaient regagner leur pays en mai et que [illegible] nouvel achat d'armements [illegible] Nicaragua était suspendu [illegible] peut en effet donner [illegible] satisfaction aux Etats-Unis.

Ces décisions de Managua, prises unilatéralement et sans aucune contrepartie, correspondent aux propositions faites par les [illegible] groupe de Contadora, qui [illegible] non sans mal de dégager une solution politique et pacifique aux multiples et complexes [illegible] d'Amérique centrale. Elles répondent aussi aux requêtes – mais pas à toutes – présentées par Washington pour une éventuelle normalisation des relations entre les Etats-Unis et le Nicaragua sandiniste. Pour justifier les concessions les plus importantes qu'il ait faites depuis les élections générales, le gouvernement de Managua les présente comme de nature à « faciliter une solution pacifique de la crise ».

Mais c'est bien en fait un pas en [illegible] important que la direction [illegible] sandiniste s'est résolue – non sans déchirement et controverses internes – à effectuer. L'annonce du départ progressif de tous les conseillers militaires cubains présents au Nicaragua aurait dû logiquement s'accompagner de l'annonce parallèle de l'évacuation des conseillers militaires étrangers présents dans les autres pays d'Amérique centrale. Au Salvador, des conseillers américains assistent l'armée dans sa lutte contre la guérilla. Et, au Honduras, les Etats-Unis ont mis en place une infrastructure militaire importante qui fait de ce petit pays une véritable plate-forme pour d'éventuelles opérations d'envergure dans la région. Washington n'entend pas démanteler ce dispositif. Et son insistance discrète pour obtenir des « modifications » au premier projet de paix et de coopération présenté en septembre par les pays du groupe de Contadora s'explique d'abord par ce souci.

Le Costa-Rica, le Salvador et le Honduras, les pays « alliés » des Etats-Unis dans la région, ont – à l'issue d'une réunion qui a eu lieu à Tegucigalpa le 20 octobre – rédigé un nouveau projet de paix « amendé » qui répond parfaitement aux « souhaits » de la Maison Blanche.

Un « nouvel équilibre militaire » en Amérique centrale, l'arrêt du « surarmement nicaraguayen » et le départ des conseillers militaires cubains (Managua admet quelques centaines de conseillers, alors que Washington les chiffre à au moins trois mille) ne sont pas les seules « conditions » posées par l'administration Reagan pour envisager un éventuel assouplissement des pressions exercées contre le régime sandiniste. Ces conditions ont été à plusieurs reprises clairement présentées à l'occasion des entretiens secrets de Manzanillo, au Mexique, entre les délégués de Washington et ceux de Managua.

Les Etats-Unis exigent une rupture réelle des sandinistes avec Cuba et les pays du bloc socialiste, un arrêt total et contrôlé de toute assistance à la guérilla salvadorienne, la mise en place d'un processus pouvant déboucher dans un délai raisonnable sur de nouvelles élections générales – libres et démocratiques – au Nicaragua, un dialogue avec toutes les forces d'opposition, internes et externes, [illegible] générale.

[illegible] sandinistes jugent sans [illegible] concessions annoncées le [illegible] importantes de leur [illegible] concessions peu[illegible] encourager l'administration [illegible] poursuivre et à [illegible] stratégie de la tension [illegible] de risques, le [illegible] à la défensive.

NOUVELLE ÉPREUVE DE FORCE A NOUMÉA

Les indépendantistes appellent au boycottage de la rentrée scolaire

Le bureau politique du FLNKS a appelé, jeudi 28 février, au boycottage de la rentrée scolaire prévue pour vendredi dans le primaire et l'enseignement professionnel, pour lundi dans le secondaire. Le mouvement indépendantiste a décidé d'ouvrir des « écoles canaques ».

L'hypothèse d'un tel boycottage avait été émise lors du congrès réuni par le FLNKS dans la tribu de Nakety le 9 février dernier. Elle accompagnait la décision de préparer des *« actions de déstabilisation économique des intérêts coloniaux et néo-coloniaux »*. Les indépendantistes pourtant n'avaient prévu qu'un boycottage limité, laissant à leurs « comités locaux de lutte et d'auto-défense » le soin d'apprécier la situation cas par cas. Or, selon le FLNKS, une très large majorité de ces comités ont décidé de s'associer au mouvement.

La généralisation du mot d'ordre manifeste que les indépendantistes ont la volonté et pensent voir la possibilité d'élargir encore le fossé qui les sépare de la communauté caldoche. La décision de créer des « écoles canaques » montre que la partition de fait du territoire s'accentue.

Ainsi, après avoir mis en place un gouvernement provisoire, les indépendantistes ont l'intention d'organiser une administration provisoire. Ils avaient également affirmé lors de leur congrès leur volonté de développer une économie parallèle, stratégie qui entre dans la logique de la « déstabilisation » des intérêts « coloniaux ».

Alors que les contacts sont rompus avec une communauté, les anti-indépendantistes, qui réclame de plus en plus fort son départ, l'isolement de M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement, s'accentue brutalement. Le délégué du gouvernement avait déployé, dans les dernières semaines, beaucoup d'efforts pour que la rentrée scolaire s'effectue dans les meilleures conditions.

(Lire nos informations p. 9 et 34.)

HAUSSE DES PRIX

Le gouvernement pense gagner son pari

Une fois n'est pas coutume. Le ministre de l'économie et des finances, qui avait prévu une hausse des prix de l'ordre de 0,7 % en janvier, a été pris en flagrant délit de pessimisme : la hausse annoncée jeudi 28 février est de 0,5 %.

C'est le meilleur résultat enregistré depuis 1978 dans une série de mois de janvier traditionnellement médiocres. Pour le dernier en date, on note même une poussée plus forte chez certains de nos partenaires : + 0,6 % en RFA et en Belgique. En rythme annuel, sur les trois derniers mois (novembre, décembre et janvier), la progression des prix est de 4,4 %.

En janvier 1985, ce sont les tarifs publics (+ 1,2 %) et les loyers (+ 1,4 %) qui ont provoqué les plus fortes hausses. Encore faut-il souligner que, hors énergie, les tarifs publics n'augmentent que de 0,3 %. La poussée la plus importante est ensuite enregistrée sur les produits manufacturés (+ 0,7 %), et la plus faible sur les services de santé (+ 0,1 %), l'alimentation et l'habillement-textile restant à hauteur de 0,3 %.

Du côté de la Rue de Rivoli, on ne doute pas que l'objectif d'une hausse de 4,5 % sur l'année, de décembre 1984 à décembre 1985, sera atteint. L'INSEE vient au demeurant de réviser en baisse ses prévisions d'augmentation des prix pour le premier semestre 1985, passant de 3,1 % à 2,9 % (après 3,7 % au premier semestre 1984). Pour l'Institut, il existe trois facteurs essentiels de désinflation : la politique de fixation des salaires, qui pourrait être à l'origine de la moitié du ralentissement des prix de détail en 1984 ; la politique de surveillance des prix, qui aurait réduit de 1,4 % l'évolution de l'inflation dans le commerce de détail non alimentaire et dans les services ; enfin, l'évolution des prix agricoles qui reste très modérée et a même baissé, en 1984, de 6,7 % à la production en raison de la surabondance des céréales et de la viande.

Au ministère des finances, enfin, on rappelle que les contrats de modération signés avec les organisations professionnelles prévoient des hausses de prix qui ne dépassent jamais 3 %. On en tire la conclusion que le mouvement de désinflation est désormais profond.

F. S.

L'« effet calédonien » en Guadeloupe

De tous les départements d'outre-mer, la Guadeloupe est celui où la crise calédonienne trouve actuellement l'écho politique le plus important. A l'initiative de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), principale composante du courant nationaliste antillais, les organisations indépendantistes de différents départements et territoires d'outre-mer ont décidé d'organiser, les 5, 6 et 7 avril, une « conférence internationale sur le droit à l'indépendance des peuples colonisés par la France » à Pointe-à-Pitre. Selon les organisateurs, cette réunion devrait permettre de *« coordonner et renforcer la solidarité des peuples des dernières colonies françaises et sensibiliser l'opinion internationale sur le problème de leur décolonisation »*.

I. – *Les moissons de la violence*

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

Pointe-à-Pitre. – Le pendule se serait fixé sur l'incertitude. Le vieux baromètre chromé des soubresauts créoles, celui qu'on charge depuis si longtemps de mesurer l'humeur de la Guadeloupe entre *« appartenance »* et *« indépendance »*, indiquerait un peu plus, désormais, la direction du pire. C'est dit dès l'arrivée. Perceptible à la manière même des Guadeloupéens d'avertir le visiteur métropolitain, de dérouler pour lui le générique de qu'il s'apprête à voir. A l'heure du premier *ti-punch*, quand la nuit tropicale s'abat subitement sur la moiteur de la journée, il est de tradition de fournir à l'arrivant une sorte de clé d'entrée de la *« complexité antillaise »*. *« Depuis votre dernier séjour... »*

En guise de bienvenue, le point est fait sur la rivalité persistante entre les deux seules façons qui vaillent de regarder la Guadeloupe : comme un morceau de France noire, difficile à satisfaire mais fidèle, ou comme une île en rupture virtuelle d'histoire tricolore. La Guadeloupe, *« société bloquée »*, selon l'expression à la mode des économistes et des sociologues, correspondait alternativement, depuis la fin des années 60, à l'une ou l'autre de ces définitions. Or, de l'avis général, la balance paraît pencher, en ce début 1985, *« plus nettement »* en faveur de la seconde. Après tant d'avis contradictoires et de convictions flottantes, une religion serait en train de se faire.

Résumons-la par deux formules voisines, émises aux extrêmes de l'échiquier local. Celle du préfet de la Guadeloupe, M. Maurice Sabourin : *« Nous assistons à une imprégnation progressive de l'idée d'indépendance. »* Et celle d'un avocat, Me Hermantin, membre de l'UPLG (Union pour la libération de la Guadeloupe), le parti du *camp patriotique : « La notion d'indépendance se banalise un peu plus chaque jour. »*

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Caté

Le cardinal Ratzinger trouve que la fille aînée de l'Eglise en fait un peu trop à sa tête en matière de catéchèse. Dans une lettre aux évêques français, le préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi vient de demander qu'on en revienne à un catéchisme national fondé sur « un texte de base incontesté ».

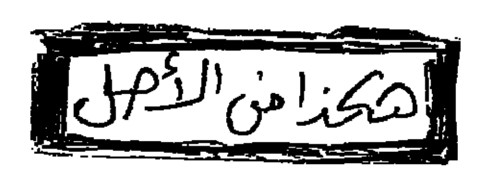
Cette exigence d'une réhabilitation du bon vieux « caté » d'antan apparaîtra à beaucoup de catholiques comme un retour en arrière, un désaveu des expériences diversifiées faites depuis quelques années dans l'enseignement et la pédagogie de la foi. Programme commun et unique, méthodes traditionnelles pour les enfants de France : est-ce qu'il n'y aurait pas du Chevènement là-dessous ?

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde des livres

Pages 15 à 24

LIRE



débats

L'adaptation des conditions d'emploi

Pour ne pas porter malchance à une nouvelle négociation avec le CNPF, la CFDT et la CGC n'emploient plus le mot de « flexibilité » dans les lettres qu'elles viennent d'adresser à M. Yvon Gattaz. Mais les sujets qui seront abordés ressembleront aux anciens. Daniel Croquette demande au patronat d'être plus... flexible dans ces difficiles négociations et François Sellier tire les leçons de l'échec antérieur pour qu'on ait de meilleures chances cette fois-ci.

Exercices d'assouplissement

par DANIEL CROQUETTE (*)

LES souplesses nécessaires aux entreprises faisaient partie de la négociation interprofessionnelle sur l'adaptation des conditions d'emploi, mais elles n'ont été évoquées que de façon très partielle.

Le CNPF et la CGPME tentent de nous faire croire que ces souplesses viendront principalement des conditions d'embauche et de licenciement. D'où leur volonté au départ de remettre en cause l'autorisation administrative de licenciement ou celle d'alléger les contraintes actuelles des contrats à durée déterminée ou de l'intérim.

En fait, les entreprises seront d'autant plus flexibles qu'elles sauront s'adapter à leur environnement, et les cadres CFDT peuvent montrer que bien des possibilités, dans ce domaine, font aujourd'hui l'objet de réticences très fortes de la part des dirigeants de firmes, surtout dans la capacité d'anticiper les changements.

L'échec de l'accord chez Renault, qui visait à renforcer les garanties individuelles et collectives face à la mobilité professionnelle et géographique, est aussi dommageable dans la période que l'échec de la négociation sur la « flexibilité ». La formation à l'avance des salariés de l'entreprise aux qualifications demain indispensables dans l'automobile se révèle une méthode nettement préférable aux neuf cent trente suppressions d'emplois de CII-Honeywell-Bull, suivies de l'embauche de deux cents salariés à la formation plus poussée.

La souplesse d'une entreprise réside notamment dans la façon dont les multiples adaptations de tous les jours sont négociées au plus près du lieu où les problèmes apparaissent. Les cadres et la maîtrise ont là un rôle essentiel. Le droit d'expression des salariés risque de tomber en désuétude là où les groupes ne sont pas animés en vue d'une production concrète, là où les réponses aux questions posées viennent trop tard ou jamais.

Inutile d'aller à la recherche de modèles sociaux étrangers pour rendre nos entreprises dynamiques, si nous ne sommes pas capables de ce B-ABA. L'obligation de négocier fait partie des outils nouveaux fort utiles à condition que les problèmes soient traités au bon niveau, celui de l'entreprise, certes, mais aussi celui de l'établissement, voire du service.

L'accord BSN-Gervais-Danone sur la cinquième équipe, à la réalisation duquel j'ai participé, montre la force de transformation liée à une bonne articulation des lieux et des contenus de négociation. L'introduction négociée des nouvelles technologies ne s'apparente pas à une contrainte supplémentaire, que dénonçait le CNPF, mais est au contraire un gage d'efficacité et de souplesse pour les entreprises.

Enfin, le mariage réussi entre les choix individuels et les garanties collectives est une clef de la souplesse et une bonne réponse à l'évolution des mentalités. Il en est ainsi de l'aménagement du temps de travail, mais aussi des rémunérations.

Les chefs d'entreprise, les salariés eux-mêmes, comprennent que la rémunération peut apparaître comme motivante ou démotivante moins du fait de son niveau que par la marque de considération face à un travail donné. La négociation de la part de la masse salariale affectée à des augmentations individuelles ou d'équipes, la négociation des règles d'attribution, la transparence du système, font partie d'une pratique utile pour la bonne marche des entreprises et des administrations.

Nous sommes loin de l'« accord flexibilité », direz-vous, mais peut-être plus proches de la capacité d'adaptation des entreprises face à un avenir incertain. Pour y voir plus clair, les capacités de création, d'invention de tous, doivent être mobilisées.

(*) Secrétaire général de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres CFDT.

Remise en jeu

par FRANÇOIS SELLIER (*)

A qui ou à quoi doit-on imputer l'échec des premières négociations sur la flexibilité ? Il est difficile de répondre à cette question, dans la mesure où les aspects techniques se mêlent aux aspects de politique syndicale comme aux aspects de pure politique. Assurément, le refus de la CGT s'est fondé sur la considération de ces trois aspects.

D'abord ne pas renoncer à des avantages acquis (par exemple avec l'allongement des durées de missions d'intérim ou des contrats à durée déterminée) ni céder au patronat des avantages nouveaux (ainsi en liant la réduction de la durée du travail à la reconnaissance de l'horaire annuel).

Ensuite, ne pas affaiblir la position des syndicats dans les entreprises (celles par exemple où l'existence d'un comité ne s'imposerait plus selon les nouvelles règles de calcul des seuils d'effectifs) et en même temps utiliser ce refus comme moyen de concurrence intersyndicale dans une période où la lutte pour les adhérents reste vive. Enfin, pour la CGT, quelle meilleure démonstration de l'échec social de l'expérience réformiste !

Cependant, il est arrivé que les syndicats acceptent de renoncer à des avantages acquis (par exemple, en 1984, à l'allocation spéciale d'attente de 90 % du salaire brut pendant un an pour les licenciés économiques au chômage). En outre, l'idée s'était progressivement imposée que certaines PME embaucheraient si les contraintes étaient réduites, et les syndicats étaient bien convaincus que leur crise — en tout cas la crise des effectifs — était fortement liée à la diminution continue de l'emploi dans l'industrie.

Il n'était donc pas exclu que la négociation aboutisse. Elle était néanmoins rendue difficile, voire improbable, pour deux ou trois raisons. D'une part, l'accord projeté devait porter presque exclusivement sur des éléments négatifs pour les syndicats. Or un contrat à d'autant plus de chances de se conclure qu'il comporte des avantages pour les deux parties. Mais les lois Auroux avaient déjà, d'un seul coup, tout donné.

Par exemple, on se serait sans doute mis d'accord si, en échange des mesures de flexibilité, on avait pu négocier une réduction de la durée du travail ou si l'on avait pu, à cette occasion, donner droit de cité à la notion de comité de groupe ou à celle d'obligation annuelle de négocier, à un renforcement des pouvoirs des comités d'hygiène et de sécurité, aux droits d'expertise en matière de nouvelles technologies. Or, en exploitant à fond, par la loi, dès 1982 la victoire électorale de la gauche, les partis au gouvernement n'ont-ils pas été imprudents ?

Quelques avantages de réserve n'auraient pas été inutiles lorsqu'il fallut entreprendre la politique de rigueur économique. Ils auraient été nécessaires pour faire accepter aujourd'hui la rigueur sociale. N'est-il pas curieux pour le gouvernement de prôner maintenant la concertation au patronat et aux syndicats, alors qu'il s'en est bien passé dans l'euphorie de la victoire ? Il l'a fait, il est vrai, en toute légitimité, mais on comprend alors que le patronat soit tenté de dire au législateur : *« Prenez vos responsabilités aujourd'hui comme hier. »* En un mot, il est difficile de jouer à la fois de la loi et du contrat pour régler le même type de questions, même s'il est vrai que la loi est complémentaire du contrat lorsqu'elle se borne à fixer les règles du jeu.

Mais l'échec de la négociation sur la flexibilité s'explique aussi par un autre trait du système français. Lorsque, dans une situation défavorable, une négociation doit entraîner des résultats négatifs pour ceux qui signent, on comprend qu'ils tendent à en rejeter le fardeau sur le gouvernement. Pour éviter ce danger, tout recours à la loi devrait être exclu d'avance. Or, en France, on déclare fréquemment que le gouvernement interviendra si l'accord ne se réalise pas. Pour la négociation sur la flexibilité, il avait été annoncé que, faute d'accord, des textes étaient prêts. Les syndicats les connaissaient. Dans ces conditions, seule une préférence absolue pour la négociation aurait pu les convaincre de signer. Même FO, dont le principe sur ce point est nettement affirmé, s'y est opposé.

Il faut trouver une issue, et les syndicats peuvent espérer tirer quelques avantages d'une remise en jeu. Le patronat lui-même a intérêt à reconsidérer la question. Il ne peut le faire cependant sans une grande prudence vis-à-vis de ses membres : la négociation interprofessionnelle, cette particularité française, engage trop les organisations. Elle les transforme en législateurs à l'égard d'adhérents prompts à mettre en doute leur légitimité.

Pour résoudre le problème, il faut donc trouver, en accord avec les organisations de branche, quelques avantages à offrir aux syndicats en compensation des sacrifices demandés : des engagements sur la réduction de la durée du travail plus précis que ceux du texte initial pourront y contribuer.

(*) Professeur à l'université de Paris-X Nanterre, auteur de *la Confrontation sociale en France 1936-1981* (Presses universitaires de France, 1984).

LU

« LE POIDS DE LA PITIÉ », de William Shawcross

Générosité et calculs

AVEC *Une tragédie sans importance*, publié voilà un peu plus de cinq ans (1), William Shawcross avait offert une contribution essentielle à la compréhension du drame cambodgien. Le dossier était, apparemment, assez solide pour convaincre M. Kissinger de remanier plusieurs pages de ses *Mémoires* (2). *Sideshow* – titre anglais du livre – demeure encore, aujourd'hui, le témoignage le mieux documenté sur la façon dont le Cambodge a été happé par la guerre du Vietnam.

Le Poids de la pitié (« The Quality of Mercy ») offre un éclairage, tout aussi fouillé, sur la période qui a suivi la chute des Khmers rouges, après l'occupation militaire du Cambodge par les forces vietnamiennes fin 1978 et début 1979. La « pitié » dont il est question est avant tout la réaction des Occidentaux quand le monde réalise — enfin ? — la terreur et les massacres perpétrés, pendant plus de quatre ans, par les Khmers rouges.

Sentiment de culpabilité, générosité et, aussi, calculs expliquent l'effort colossal entrepris en 1979 et dans les trois années qui ont suivi, pour aider le peuple khmer, pour le sauver de la maladie, de la souffrance, de tous les maux qui l'accablent. En trois ans, près de 1 milliard de dollars sont engloutis pour aider une population de six à sept millions de Cambodgiens, alors que – à titre de comparaison – *« dans la crise du Bangladesh de 1971 à 1973, environ 1,3 milliard de dollars avaient été dépensés pour une population de 75 millions de personnes »*. C'est une lutte de tous les jours que les organisations humanitaires tentent de gagner, ne sachant pas toujours entreprendre comme il le faudrait et, parfois, abordent sans cohésion.

Mille détails, mille anecdotes sur les aléas de cet effort émaillent un ouvrage qui montre à quel point l'aide alimentaire et sanitaire fait partie de la guerre. C'est un outil dont les résistants khmers, les Thaïlandais et les Chinois, dans un camp, font aussi bon usage que leurs adversaires de Phnom-Penh et de Hanoï.

Le témoignage de Shawcross est également, au-delà de la vanité de certaines générosités, celui d'un effort, désordonné certes, mais global pour imaginer une humanité plus policée dans un univers plus cohérent. Il est difficile, cependant, de ne pas se ranger à l'avis de Sir Robert Jackson, représentant personnel du secrétaire général de l'ONU, qui, durant l'été 1983, jugeait ainsi une aide qui avait, quand même, sauvé des millions de Cambodgiens : *« L'objectif fondamental qui était celui de sauver la vie des gens a été atteint, mais on aurait pu accomplir bien davantage si les opérations humanitaires n'avaient pas été perpétuellement soumises à des pressions politiques contradictoires... A l'intérieur du pays, l'aide n'a pas, de loin, été à la hauteur de ce que l'ampleur de la destruction — les affreux bombardements, la guerre civile meurtrière — aurait justifié. En ce qui concerne les réfugiés, on ne peut que retirer une satisfaction partielle des réinstallations à l'étranger ; le rapatriement dans un Cambodge revenu à la paix aurait été préférable. Quant à la frontière, c'est une pure tragédie, sanglante et interminable. »*

Sir Robert Jackson ne s'était pas trompé : en février 1985, à la suite des derniers combats sur cette frontière khméro-thaïlandaise, la population de réfugiés s'élève à près de 250 000 personnes.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Balland, Voir *le Monde* du 19 novembre 1979.

(2) Voir *le Monde* du 26 octobre 1979.

★ Traduction de Christine Besse. Balland, 412 pages, 129 F.

COURRIER DES LECTEURS

Et l'Église des riches ?

Un emprunt aussi minime que celui des théologiens de la libération à Marx, M. Jacques Ellul le regarde (*le Monde* du 23 février) comme preuve irrécusable de marxisme. S'il en est ainsi, l'apport d'Aristote aux investigations théologiques de Thomas d'Aquin ferait du chercheur des voies humano-divines qui sillonnent l'univers un pur aristotélicien.

Reconnaître avec Marx que la bourgeoisie a dépouillé les rapports humains d'un goût du service mutuel et tout ramené au froid paiement comptant, c'est préciser la malédiction des riches par Jésus-Christ.

Je m'inquiète moins de la méfiance à l'égard d'une possible Église des pauvres que des yeux fermés sur l'Église des riches. Les communautés de base lisent l'Exode, la parabole du Samaritain, et voilà qu'émerge le péril d'une lecture marxiste. Les pauvres prennent au sérieux l'Évangile ; du coup, ils le politisent. Les riches ne le prennent qu'à la légère : pas de danger doctrinal.

M. Jacques Ellul s'émeut du glissement de Jésus pauvre à l'affirmation du pauvre qui est Jésus. L'inouï, c'est qu'il n'existe pas suspect, coupable plus patent d'une telle hérésie que Jésus-Christ lui-même : *« J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi. »* A qui la faute si l'on dit que le pauvre est Jésus ? — Au Christ lui-même. Serait-il ambigu ?

Père JEAN CARDONNEL
(Montpellier.)

« Là-bas »

J'ai été choqué par les propos tenus par M. Fabius sur la Nouvelle-Calédonie lors de son interview diffusé par TF 1 le 15 février. Réagissant au reportage montrant l'arrivée à Nouméa de M. Pasqua, le premier ministre a estimé qu'il ne fallait pas « jeter de l'huile sur le feu » ni transposer « là-bas » nos querelles partisanes de la métropole.

Mais ce « là-bas » fait bel et bien — encore — partie du territoire national. Au nom de quoi les responsables politiques de l'opposition — comme ceux de la majorité d'ailleurs — ne pouraient-ils s'exprimer, et s'exprimer « là-bas », sur un problème vital pour la France ? Sans doute ne s'agit-il en l'occurrence, que d'une maladresse verbale du premier ministre, car si on devait prendre une telle déclaration à la lettre, elle traduirait une dérive inquiétante et, à coup sûr, une conception nouvelle du rôle de l'opposition en démocratie.

JEAN-JACQUES GRETEAU
(Saint-Palais.)

Référendum et réforme électorale

Il me semble qu'il est dangereux de laisser une structure telle que l'Assemblée nationale décider seule de la règle du jeu électoral la concernant ; en effet, au-delà des clivages politiques, les députés ont un intérêt collectif à conforter leur institution et à assurer leur réélection (qui peut être facilitée par exemple par une augmentation de leur nombre). Ce phénomène est d'ailleurs commun à toutes les organisations, qui ont tendance à reléguer au second plan leur raison d'être initiale, au détriment de leur pérennité et de leur développement.

Une solution à mon sens logique, constitutionnelle, et opportune politiquement consisterait en l'organisation d'un référendum sur la réforme de la loi électorale qui pourrait être un des domaines d'application privilégié de l'hypothétique référendum d'initiative populaire.

GUILLAUME LEVY-LAMBERT
(Paris.)

L'appel de Thomas Mann

On se demande en Allemagne fédérale s'il convient d'y commémorer le 8 mai 1945 (...). Je me bornerai à rappeler à vos lecteurs d'outre-Rhin qu'il existe un discours de circonstance en allemand qui vaut sans doute tous les discours à venir, qu'il eut peu d'auditeurs lorsqu'il fut prononcé et qu'on pourrait se borner à le relire. C'est l'appel aux Allemands du 10 mai 1945 de Thomas Mann (1).

Dans cet appel, le dernier qu'il ait adressé à sa « patrie étrangère », il ne cache pas la tristesse de celui qui voit *« l'allégresse du monde causée par la défaite et par l'humiliation la plus profonde de son propre pays »* mais aussi *« l'abîme qui s'est ouvert entre l'Allemagne et le monde civilisé »*. Comment retrouver l'Allemagne des Buddenbrook dans l'effarant chaos laissé par le nazisme et son écrasement ? Avant même les ruines de pierre, il faut relever les ruines humaines. La détresse matérielle des Allemands s'est accrue de leur délabrement moral, qui leur fait croire que tout est perdu.

Or cette extrême naïveté est un inquiétant vestige. Car la défaite de l'Allemagne oppressive libère une Allemagne opprimée : c'est en ce sens qu'il y a une *victoire allemande* du 8 mai, et pour Thomas Mann, c'est en la confessant que des Allemands quitteront l'abrutissement hitlérien pour reprendre leur cheminement spirituel : *« Grande est malgré tout l'heure du retour de l'Allemagne à ce qui est humain. »*

PIERRE ALBERTINI,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure.

(1) *Appel aux Allemands, 1940-1945*. Editions Balland/Martin Flinker, 1985.

Les bavures du temps partiel

Travailler à temps partiel, disent-ils... Ce qu'il *faut* savoir, c'est que l'Etat, lui, ne recrute ses fonctionnaires qu'à temps plein (avec, il est vrai, possibilité de travail à temps partiel par la suite) et qu'en vertu de ce principe, au CNRS où les agents doivent actuellement choisir entre leur ancien statut (contractuel) et le nouveau (celui de fonctionnaire, paru au *Journal officiel* du 28 décembre 1984), sont exclues de ce choix toutes les personnes (environ huit cents, des femmes à 80 %) qui ont *été* recrutées à temps partiel : elles devront rester contractuelles avec tous les inconvénients que suppose l'appartenance à une catégorie en voie d'extinction.

MARIE-FRANCE PIGUET
(Nancy.)

DIPLOMATIE

Le quarante-cinquième sommet franco-allemand s'est ouvert à Paris par un tête-à-tête entre M. Mitterrand et M. Kohl

Le chancelier Kohl devait participer, ce jeudi 28 février, à Paris, aux travaux du quarante-cinquième sommet régulier franco-allemand, au cours duquel était prévu, dans la matinée, un entretien avec M. Mitterrand à l'Elysée. Son avion, toutefois, a été retardé à deux reprises en raison du brouillard. Il devait, en fin d'après-midi, tenir une conférence de presse conjointe avec le président français, avant de regagner Bonn.

Le chef du gouvernement ouest-allemand est entouré de sept de ses ministres : MM. Genscher (affaires étrangères), Wörner (défense nationale), Zimmermann (intérieur), Bangemann (économie), Kiechle (agriculture), Riesenhuber (recherche) et Dollinger (transports). Les deux premiers ont déjà rencontré leurs collègues français, MM. Dumas et Hernu, à l'occasion d'un dîner de travail organisé mercredi soir au Quai d'Orsay. Une autre rencontre était prévue dans la matinée de jeudi entre M. Fabius et les ministres français et allemands à compétence économique, à Matignon. Après le déjeuner offert par M. Mitterrand à l'Élysée en l'honneur de son hôte, une séance plénière devait réunir les deux délégations.

La date de ce quarante-cinquième sommet franco-allemand a été avancée de plusieurs mois en raison du nombre et de l'importance des rencontres diplomatiques de la fin du semestre, en particulier celle des sept pays les plus industrialisés, à Bonn début mai, et des Dix à Milan en juin. Ces traditionnels entretiens franco-allemands, a souligné mercredi au cours d'une conférence de presse M. Hubert Védrine, conseiller diplomatique de l'Élysée, *« ne sont que la partie émergée et visible d'un travail absolument constant »*, et devraient permettre de surmonter les divergences qui se manifestent actuellement entre Paris et Bonn dans plusieurs domaines « techniques », en dépit de la bonne entente politique qui continue globalement de régner entre les deux capitales (*le Monde* du 28 février).

Parmi les projets qui devaient être examinés ce jeudi à l'occasion du sommet franco-allemand figurait celui de la création d'un corps de volontaires des deux pays destiné à aider les pays du tiers-monde, en particulier ceux d'Afrique noire.

Pour un service volontaire européen dans le tiers-monde

De quoi s'agit-il et pourquoi encore un projet tourné vers le tiers-monde ? Parce que, après vingt ans de travail volontaire sur le terrain, nous constatons, au loin, la médiocrité des résultats et, chez nous, la lame de fond du racisme.

Ne dirait-on pas que plus on aide et plus ça va mal ?

Malgré les multiples efforts des Etats occidentaux et les initiatives essentielles des volontaires des organisations non gouvernementales (ONG), le fossé se creuse entre l'Occident et les pays démunis. L'argent des quêtes occidentales est devenu une part du budget des Etats pauvres. Et rien ne change. Et personne ne se parle. Au contraire, le tiers-monde est pris en sandwich entre la charité et l'exclusion. Nous bougonnons dans les difficultés d'une Europe dont les citoyens ont grossi de 8 kilos en quinze ans, alors que deux milliards d'individus survivent ou meurent, chaque jour, à la limite de leurs forces.

Pendant que l'Amérique latine frôle le chaos économique et que la disette augmente en Afrique, les racismes prospèrent en Europe : réaction populaire de défiance contre les émigrés et face aux pays démunis perçus comme une sourde menace. Sur un fond de xénophobie traditionnelle, il s'agit – et singulièrement en France – d'une attitude de repli sur soi devant la rapide et profonde transformation du monde que l'on ne pourra guère plus longtemps revêtir du masque de la crise.

Nous croyons que le tiers-monde est l'avenir de l'Europe. Pour des raisons morales (nous nous empâtons, ils meurent), politiques (nécessité d'étendre la démocratie au-delà des vingt-six pays qui la maintiennent), économiques (fournir l'argent destiné à l'achat de nos propres produits n'est pas sain), idéalistes enfin...

Les temps sont gris dans ce continent en manque d'aventure et de rêve, dans cette Europe qui, vécue comme une contrainte, n'existe ni dans les cœurs ni dans la vie quotidienne. Singulièrement, pour une jeunesse avide de conduire un des bolides bariolés et indifférents du rallye Paris-Dakar. Car c'est bien la seule et dérisoire exaltation que la génération précédente ait été capable de fournir.

Les jeunes Européens ne se rencontrent jamais. Les Bretons ignorent leurs homologues du Jütland ou de la Lombardie. Il faut d'abord qu'ils se côtoient, qu'ils se connaissent, qu'ils se confrontent.

En proposant, pour ces appelés, une organisation des « Volontaires européens du développement », nous favoriserons les rencontres autour de l'aventure utile : la construction du tiers-monde avec et aux côtés des plus démunis. Nous pensons qu'un jeune paysan breton ou bavarois comprendra les problèmes de reforestation dans les zones sahéliennes. Il ne s'agit pas de renforcer la coopération, dont les acquis sont connus et qui recrutent des techniciens précis et motivés, il s'agit de fournir à tous la possibilité de découvrir le réel et l'état du monde à l'âge où tous sont disponibles : celui du service militaire.

La reconquête d'une fraternité

Notre but : la création dans le tiers-monde (d'abord, mais non exclusivement, en Afrique) de chantiers adaptés, de micro-réalisations auxquels participeront des jeunes Européens, encadrés par des techniciens qualifiés issus, en particulier, des corps du génie des armées européennes. Ces techniciens seront bien sûr « démilitarisés ». Les projets seront définis et encadrés par des responsables et des spécialistes issus des ONG présentes sur le terrain depuis longtemps et dont l'efficacité est démontrée.

Chaque volontaire européen agira, travaillera, sera enseigné à parité avec les Africains. Ils seront également payés et formés. Ce binôme est indispensable : à côté d'un jeune Français, un jeune Nigérien, à côté d'un jeune Allemand, un jeune Sénégalais. Les autorités des pays concernés par cette nouvelle forme de codéveloppement seront associées au choix et au contrôle du projet depuis son origine, en Europe, jusqu'à son terme, sur le terrain. Nos ambitions devront nécessairement s'intégrer aux planifications nationales.

Le choix des pays, des lieux et des projets est essentiel. Qu'il s'agisse d'une mission de reforestation dans le Sahel, d'une route destinée à désenclaver une région, d'un pont, de maisons villageoises, d'une filature de coton ou d'un garage dans la brousse, le suivi et la maintenance seront assurés pendant des années par nos soins. Les entreprises privées seront associées à notre démarche. Autour de ces pôles d'attraction, elles participeront au financement et bénéficieront des retombées commerciales.

Toute suspicion d'entreprise néo-colonialiste doit être écartée. L'aspect plurinational du projet nous y aidera. S'il y a reconquête, ce sera celle des sentiments et d'une fraternité. S'il y a choc, ce sera celui des cultures. On ne combat pas seulement le racisme en s'indignant à Paris devant sa refloraison, mais aussi en proposant à la jeunesse de découvrir le monde.

Nous organiserons un enseignement préalable des volontaires : langue, habitat, coutumes, techniques propres. Là encore, les volontaires des ONG et les techniciens des pays en voie de développement seront co-responsables de la formation.

C'est la première fois que des civils, des volontaires d'une organisation humanitaire prennent en charge l'organisation d'un tel projet, permettant peut-être à des bureaucraties un peu lourdes et des ministères concurrents de hâter le pas, permettant aussi d'innover et de contribuer à la formation d'un droit privé européen inexistant. La France seule ne pouvait rien. Autour de Rupert Neudek, un comité allemand existe déjà, qui travaille en liaison avec les ministères de la défense et de la coopération de Bonn. La première expérience européenne sera franco-allemande, pour démarrer, mais très vite nos faiseurs de droit, nos faiseurs d'amitié seront issus des dix pays membres. En attendant l'Espagne et le Portugal, auxquels l'Amérique du Sud sera particulièrement propice.

Le président de la République nous a confié l'organisation de ce programme. L'accord des gouvernements européens nous est acquis puisqu'il s'agit déjà d'une résolution du sommet des Dix de Fontainebleau. Le premier ministre veille à la mise en pratique.

Nous ne cherchons à concurrencer personne et sommes prêts à collaborer avec tous ceux que cet élan intéresse. Et particulièrement avec les ONG, dont nous avons beaucoup appris et qui ont beaucoup accompli.

A ceux qui redoutent que des jeunes appelés remplacent leur service militaire par un vaste camp scout inutile, la réponse est simple : nous préférons cette utopie-là aux grincements arthrosiques de l'Europe. Nous préférons travailler et vivre un temps aux côtés des plus pauvres et, avec eux, loin de l'assistanat, découvrir un lieu où il n'existe pas encore de Sécurité sociale qui prenne en charge le poids du risque et le goût du rêve.

BERNARD KOUCHNER,
président de Médecins du monde

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
500.000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1983

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 058 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

La visite de M. Gromyko au Vatican a pris l'allure d'un véritable « sommet » avec Jean-Paul II

De notre correspondant

Rome. – Les problèmes de la paix et du désarmement, ainsi que le sort des catholiques d'URSS, ont été au centre de la rencontre du mercredi 27 février entre le pape Jean-Paul II et le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Gromyko (*le Monde* du 28 février). Le pape était accompagné de Mgr Casaroli, secrétaire d'Etat, et de Mgr Silvestrini, « ministre des affaires étrangères » du Saint-Siège.

La première rencontre, le 25 janvier 1979, avait permis à M. Gromyko de sonder les intentions du nouveau souverain pontife élu trois mois plus tôt.

Les entretiens du 27 février, qui ont duré près de deux heures, paraissent avoir été un véritable « sommet » de travail, destiné à apurer un contentieux, mais aussi à mettre en relief des convergences, notamment sur les questions du désarmement et de la détente (*le Monde* du 27 février). Le pape a d'ailleurs tenu à souligner l'importance des négociations américano-soviétiques, qui vont s'ouvrir à Genève, et son espoir qu'elles soient un succès. La présence de Mgr Casaroli et de Mgr Silvestrini qui, sous le pontificat de Paul VI, jouèrent un rôle essentiel dans l'« Ostpolitik » vaticane, était significative de cette volonté.

Aucun communiqué officiel n'a été publié à l'issue de la réunion, contrairement à ce qui s'était passé en janvier 1979. M. Gromyko a d'ailleurs précisé que la question d'un voyage du pape en URSS n'avait pas été abordée. Le souverain pontife n'a jamais caché sa volonté de se rendre en Union soviétique, non seulement dans la République balte de Lituanie, où vivent plus de deux millions de catholiques, mais aussi à Moscou, afin d'exprimer symboliquement la reprise du dialogue œcuménique dans l'Eglise orthodoxe. Le millénaire de l'évangélisation de la Russie, en 1988, pourrait offrir une occasion similaire à celle qu'avait représentée, il y a deux ans, le cinq centième anniversaire de la naissance de Luther vis-à-vis de la religion réformée.

(Intérim.)

La résistance tenace des catholiques clandestins d'Ukraine

Le sort des catholiques d'URSS devait être évoqué par Jean-Paul II au cours de son entretien avec M. Gromyko. Les autorités soviétiques ne reconnaissent l'existence d'une Eglise catholique qu'en Lituanie et en Lettonie – tout en luttant énergiquement contre son influence. Il existe pourtant toujours un mouvement catholique clandestin en Ukraine, dont les revendications, comme d'ailleurs celles des orthodoxes ukrainiens, mêlent étroitement la question nationale et les exigences d'ordre religieux. Cette « dissidence »-là, tant orthodoxe que catholique, semble trouver un plus large écho dans la population que la dissidence ukrainienne la mieux connue, qui est essentiellement le fait de certains milieux intellectuels, et se préoccupe avant tout du respect des droits de l'homme et de l'identité nationale.

M. Ivan Myhul, professeur de sciences politiques à l'université canadienne de Bishop, relate l'histoire de ces catholiques ukrainiens et évoque les conditions difficiles de leur lutte aujourd'hui clandestine.

L'Eglise orthodoxe autocéphale ukrainienne, créée au lendemain de la révolution ukrainienne en 1920, fut détruite par la régime soviétique en 1930. Pour sa part, l'Eglise catholique ukrainienne (uniate), instaurée par l'Union de Brest-Litovsk en 1596, s'était implantée surtout en Ukraine occidentale et en Subcarpathie. Elle fut anéantie en 1946. En incorporant de force les orthodoxes et les catholiques ukrainiens à l'Eglise orthodoxe russe, le régime s'offrit l'occasion de mener de front sa politique antireligieuse et anti-ukrainienne. L'orthodoxie russe – renforcement d'une politique de russification du régime, assimilant religiosité et nationalisme russe – est vécue en Ukraine comme un phénomène culturellement et linguistiquement étranger, générateur de heurts, de tensions et d'oppositions. La moitié des églises orthodoxes d'URSS sont localisées en Ukraine, dont 25 % en Ukraine occidentale, région traditionnellement uniate : c'est dire l'importance du culte en Ukraine. Malgré cela, il n'existe pas d'Eglise orthodoxe ukrainienne autonome (à l'instar de la Géorgie).

Au-delà de cette intégration forcée, une Eglise catholique subsiste dans la clandestinité, en dépit des arrestations qui ont frappé sa hiérarchie, des centaines de prêtres et des milliers de fidèles. Après la répression initiale, cette Eglise connaîtra un renouveau d'activité clandestine après la déstalinisation. Au début des années 60, Mgr Joseph Slipyj, le métropolite de Lvov, est libéré du goulag et quitte l'URSS pour Rome (1).

Sensibiliser l'opinion occidentale

Dans les années 70, une offensive du régime contre la culture ukrainienne s'assortit d'une campagne anti-catholique dans le cadre d'une politique assimilatrice des nationalités. L'inquiétude des autorités vis-à-vis de l'activisme catholique ira en croissant après l'élection du pape Jean-Paul II et les événements de Pologne. Dès lors, les pétitions venant des milieux uniates adressées aux autorités soviétiques se multiplient, exigeant la fin de la politique antireligieuse et anti-ukrainienne. Ces pétitions vont jusqu'à revendiquer la légalisation de l'Eglise ukrainienne. Répressions et campagnes de discrédit de la part du régime s'ensuivent. L'escalade des hostilités conduit les uniates à établir en 1982 deux organisations clandestines : le Comité central des catholiques ukrainiens et le Groupe d'initiative pour la sauvegarde des droits des croyants et de l'Eglise, à la tête desquelles on trouve Iosyp Terelya, jusqu'à son arrestation en mars 1984, puis Vasyl Kobryn.

Les deux organisations s'efforcent de sensibiliser l'opinion publique mondiale sur la situation nationale en Ukraine et plus spécifiquement sur celle des catholiques. Depuis janvier 1984, le Groupe d'initiative s'exprime clandestinement dans la *Chronique de l'Eglise catholique en Ukraine* (2), qui apporte notamment des informations sur les activités des uniates de la région subcarpathique, où se trouve une école monastique. La *Chronique* évoque l'ordination de quatre-vingts prêtres, ainsi que l'existence du Mouvement pénitent *(Pokoutniki)* uniate. L'action des catholiques ukrainiens trouve des prolongements dans la vie civique : mille trois cents passeports intérieurs furent brûlés en 1984 en signe de refus de la légitimité de l'Ukraine soviétique, un geste dont les auteurs savaient devoir assumer les conséquences.

La *Chronique* fait aussi état d'une lettre (restée sans réponse) à M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, dans l'espoir d'une intervention de son organisation en faveur des 5 millions d'Ukrainiens vivant en URSS hors du territoire de l'Ukraine et démunis de tout moyen d'expression dans leur propre langue.

La *Chronique* (dont le dernier numéro connu remonte, semble-t-il, à l'été 1984) signale enfin l'existence d'un Front national ukrainien, et aussi d'un autre groupe clandestin, le Groupe roumain de renouveau, qui souhaite que la Moldavie, annexée par l'URSS après la dernière guerre, soit réintégrée à la Roumanie.

On peut aussi trouver des symptômes de l'existence de revendications à la fois nationales et religieuses en Ukraine transcarpathique (Zakarpatie) dans certaines sources soviétiques officielles. Ainsi, dans un article du quotidien moscovite *Sovietskaia Kultura*, daté du 3 août 1984, Henrikh Bandrovsky, premier secrétaire de la région de Transcarpathie, fait état de problèmes croissants dans son district, dus à la persistance de la conscience nationale et religieuse. Il admet l'existence de groupes religieux illégaux. Bandrovsky confirme, en outre, la mort de Borys Terelya, le frère de Iosyp Terelya, abattu au cours d'une fusillade. Des sources « samizdat » avaient déjà relaté l'incident au cours duquel, selon toute apparence, plusieurs membres de la milice et du KGB trouvèrent également la mort. *Sovietskaia Kultura* s'efforce de retirer toute connotation politique à l'incident de la fusillade. Néanmoins, la leçon principale de l'article est la nécessité de s'opposer, notamment au moyen d'actions de type individuel, à la montée des sentiments nationaux et religieux.

IVAN MYHUL.

(1) En 1963, Mgr J. Slipyj est nommé archevêque majeur avec des pouvoirs patriarcaux, mais le Vatican refuse jusqu'à sa mort en 1984 de le faire reconnaître comme patriarche ukrainien, pour ne pas gêner l'« Ostpolitik » du Vatican.

(2) Huit numéros (en russe et en ukrainien) ont paru. Le recueil complet sera publié par les Editions Sucasnist (New-York - Munich).

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La mort de Henry Cabot Lodge

Un diplomate distingué marqué par le drame vietnamien

Henry Cabot Lodge, ancien ambassadeur américain aux Nations unies et au Vietnam du Sud, est mort, mercredi 27 février, à son domicile du Massachusetts. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

« Cabot Lodge a toujours eu sa place au sommet du monde. Rien d'étonnant à cela, puisque, après tout, il y est né. » *Cette remarque d'un observateur américain, fondée sur l'allusion à un vieux quatrain selon lequel* « les Lowell parlent seulement aux Cabot et les Cabot parlent seulement à Dieu », *situe le personnage de Henry Cabot Lodge.*

D'une grande distinction, plein d'aisance, causeur brillant admirablement doué pour les langues, l'ancien diplomate américain fut l'un de ces représentants typiques de l'establishment intellectuel de la Nouvelle-Angleterre que le drame de la guerre du Vietnam devait plonger dans les déchirements.

Né en 1902, à Nahant, près de Boston, fils d'une des grandes familles du Massachusetts – on ne compte pas moins de six sénateurs parmi ses ancêtres, – Henry Cabot Lodge, après des études à Harvard, comme il se doit, et quelques années dans le journalisme – il interviewa notamment Mussolini, – entre en politique par la grande porte. Dès 1936, il est élu sénateur de son Etat natal.

Curieusement, toutefois, il n'arrive pas à s'imposer à ses collègues du Congrès, où ses manières trop policées de Bostonien contrastent avec celles, plus rudes, du Middle-West. Il est malgré tout réélu en 1941. Mais peu après ce succès, il démissionne et s'engage dans l'armée, devenant ainsi le premier sénateur depuis la guerre de Sécession à quitter le Capitole pour l'uniforme. Un geste qui, dans sa vie, représente un tournant.

Fidèle à la tradition isolationniste de son milieu, Cabot Lodge avait jusque-là manifesté son opposition à l'entrée en guerre des Etats-Unis. Pearl-Harbor est l'événement qui l'a fait changer d'avis comme tant d'Américains. A partir de là, par une ironie du destin, sa carrière sera de plus en plus liée aux affaires militaires.

Un jouteur redoutable

Démobilisé avec le grade de lieutenant-colonel, il est réélu sénateur en 1946. Six ans plus tard, engagé dans la campagne pour la Maison Blanche aux côtés de Dwight Eisenhower, il est battu par le futur président John Kennedy.

La consolation arrive très vite : Eisenhower en fait son représentant aux Nations unies et le nomme – promotion exceptionnelle – « membre personnel » de son cabinet. A l'ONU, Cabot Lodge se fait une réputation de jouteur redoutable pour les Soviétiques dont il tient à contrer les attaques le jour même où elles sont lancées afin que ses réponses figurent sur les mêmes services des agences de presse.

Il restera plus de huit ans à New-York, une preuve que ses services sont appréciés. A ce titre, il pousse Eisenhower vers la coopération avec le tiers-monde et à une abstention des Etats-Unis, deux années consécutives, dans le débat algérien. Une position très remarquée et qui, à l'époque, lui fut amèrement reprochée par Paris.

Candidat malheureux à la vice-présidence des Etats-Unis avec Richard Nixon contre Kennedy, Cabot Lodge va se mettre, toutefois, au service de ce dernier quelques années plus tard. A la recherche d'un ambassadeur pour le difficile poste de Saigon, le choix du président se porte sur ce diplomate expérimenté et qui ne rechigne pas, selon ses propres termes, devant la « dure besogne ».

Premier séjour (1963-1964) marqué par putsch contre le président Ngo Dinh Diem et son frère, événement dans lequel l'ambassadeur américain a joué un rôle de premier plan, même si le double assassinat qu'il a entraîné n'était pas prévu au programme.

Le destin de Cabot Lodge est désormais lié, de façon indissoluble, aux vicissitudes vietnamiennes. Envoyé de nouveau à Saigon en juillet 1965 par Lyndon Johnson, il y reste jusqu'en 1967. Pendant cette période, l'enlisement des Etats-Unis va croissant.

Dix mille soldats américains étaient engagés au Vietnam lorsqu'il avait quitté la première fois l'ambassade de Saigon. Ils étaient plus de quatre cent trente mille à la fin de sa mission en 1967, qui ne marque pas pour autant son éloignement définitif de la scène vietnamienne.

Après un court séjour comme ambassadeur à Bonn, Cabot Lodge est nommé en 1969 à la tête de la délégation américaine aux négociations de Paris pour la recherche d'un règlement de paix. Il devait démissionner dix mois plus tard et se retirer chez lui dans le Massachusetts. Une retraite, dont il sortit cependant très vite pour accepter d'être l'envoyé spécial du président Nixon auprès du Vatican, où il devait rester sept ans.

M. L.

Nicaragua

Les autorités multiplient les gestes d'apaisement à l'égard des Etats-Unis

(Suite de la première page.)

Plusieurs unités d'élite américaines, en particulier des éléments de la 82e division aéroportée, qui avait participé au débarquement dans l'île de la Grenade en octobre 1983, avaient été mises en « état d'alerte ». Ce « signal » avait été interprété à Managua comme le prélude à une intervention directe des Etats-Unis, et, pour la première fois, les chars lourds de fabrication soviétique de l'armée populaire sandiniste s'étaient déployés dans les rues de la capitale.

Fausse alerte, sans doute, mais longuement méditée par les dirigeants de Managua, qui affrontent depuis une semaine une nouvelle offensive verbale de l'administration Reagan. Le secrétaire d'Etat américain M. Shultz et le secrétaire à la défense M. Weinberger dénoncent presque quotidiennement le *« danger »* que représente, selon eux, le Nicaragua sandiniste pour toute l'Amérique centrale, et en particulier pour ses voisins immédiats, le Costa-Rica et le Honduras. Le 21 février, M. Reagan est allé lui-même encore un peu plus loin en affirmant que son objectif était d'« écarter » le gouvernement sandiniste *« dans sa structure actuelle qui fait du Nicaragua un Etat communiste totalitaire ».*

La menace à peine voilée a donc été prise très au sérieux à Managua qui a estimé que de nouveaux gestes de nature à *« faciliter une solution politique en Amérique centrale »* étaient nécessaires. Ce n'est pas la première concession sandiniste. Le gouvernement de Managua a déjà proposé une amnistie générale qui a été immédiatement rejetée par les leaders de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), l'organisation armée antisandiniste la plus puissante, basée au Honduras. L'offre d'amnistie de Managua était pourtant significative puisqu'elle impliquait pour la première fois un dialogue avec tous les membres des organisations antisandinistes de l'extérieur, civils et militaires, y compris donc avec d'anciens membres de la garde nationale de Somoza : une hypothèse jusqu'alors fermement rejetée par les plus « durs » des commandants sandinistes, et en particulier par M. Tomas Borge, ministre de l'intérieur.

Le conflit avec le Costa-Rica

Dans la foulée, le gouvernement de Managua a invité le Congrès des Etats-Unis à envoyer une délégation au Nicaragua pour constater que *« le développement militaire du pays est strictement défensif ».* Cette proposition a été faite à l'issue d'un entretien entre M. Daniel Ortega et un groupe d'évêques nord-américains. Managua a également l'intention d'entreprendre des *« démarches concrètes »* dans les prochains jours pour tenter de résoudre le conflit diplomatique qui l'oppose au Costa-Rica à propos du droit d'asile (un déserteur de l'armée sandiniste, réfugié dans les locaux de l'ambassade du Costa-Rica à Managua aurait, selon San-José, été appréhendé par les autorités sandinistes, le 24 décembre).

Cet incident, en apparence mineur, a en fait complètement bloqué le processus de paix engagé par les pays du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) : le Costa-Rica, soutenu dans cette affaire par le Salvador et le Honduras, refuse de reprendre les négociations avec le groupe de Contadora aussi longtemps que le jeune déserteur n'aura pas été libéré par les Nicaraguayens. La suspension des pourparlers sous l'égide du groupe de Contadora est un autre « voyant rouge » pour Managua qui fait face à une situation militaire et économique de plus en plus difficile.

Militairement, la pression des groupes de la *Contra* infiltrés en territoire nicaraguayen ne se relâche pas. Les accrochages, les attaques de coopératives et de postes sandinistes sont quotidiens. Cette guerre sournoise, sanglante et cruelle use lentement le régime sandiniste qui vient de décider de mobiliser plusieurs milliers de jeunes gens dans le cadre du service militaire patriotique. Une décision qui relance la polémique avec l'Eglise et avec les familles inquiètes de voir leurs enfants être expédiés vers les zones de combat sans formation suffisante.

Economiquement, le pays est au bord de l'asphyxie. Les mesures adoptées en janvier pour lutter contre le marché noir et juguler la spéculation n'ont jusqu'à présent guère produit d'effets. La population est soumise à des restrictions de plus en plus sévères, et le transport est devenu, dans la capitale, un véritable casse-tête. La semaine dernière, les stations d'essence ont été fermées pendant trois jours pour les particuliers. La décision annoncée le 28 février par le Mexique de suspendre temporairement ses livraisons de pétrole au Nicaragua tant que les dettes antérieures n'auront pas été apurées n'est pas faite pour alléger une situation économique au moins aussi préoccupante que la situation militaire.

MARCEL NIEDERGANG.

● *Les militaires du Honduras et du Salvador envisagent des actions communes contre la guérilla.* – Le chef d'état-major des forces armées salvadoriennes, le général Adolfo Blandon, s'est prononcé mercredi 27 février pour un effort militaire conjoint du Honduras et du Salvador pour lutter contre la guérilla dans la zone située à la frontière des deux pays. Le général Blandon a indiqué qu'une réunion entre le commandant de la zone militaire d'El Paraiso, dans le département de Chalatenango (nord du Salvador), le colonel Ochoa, et des militaires du Honduras, s'était tenue mardi à la frontière entre les deux pays. Le général Blandon a affirmé qu'il était nécessaire, pour *« combattre avec une plus grande efficacité »* la guérilla, qu'aussi bien l'armée du Salvador que celle du Honduras aient accès aux régions frontalières transformées, selon lui, en *« sanctuaire »* par la guérilla salvadorienne. – *(AFP.)*

EUROPE

RFA

LE DÉBAT SUR L'ÉTAT DE LA NATION ALLEMANDE

M. Kohl s'efforce de calmer les appréhensions nées de la controverse sur les « frontières à l'est »

De notre correspondant

Bonn. – M. Helmut Kohl, qui prononçait devant le Bundestag à Bonn son discours annuel sur l'état de la *« nation allemande divisée »*, a réaffirmé, le mercredi 27 février, l'attachement de son gouvernement aux traités signés avec les pays de l'Est et au développement du dialogue avec la RDA. Il s'est efforcé de calmer les appréhensions qu'aurait pu susciter à l'Est, mais aussi à l'Ouest, la controverse qui a éclaté ces dernières semaines au sein de son propre Parti démocrate-chrétien sur l'avenir des anciens territoires allemands aujourd'hui situés à l'est de la frontière Oder-Neisse. Là, a dit le chancelier, *« vivent aujourd'hui des familles polonaises pour lesquelles ces paysages représentent depuis deux générations leur pays. Nous en tiendrons compte et ne remettrons jamais cela en question ».*

A la veille même de ce discours, la controverse avait, une nouvelle fois, rebondi au cours d'une réunion du groupe parlementaire CDU. Certains députés conservateurs avaient violemment protesté contre les déclarations récentes de plusieurs dirigeants du parti, qui avaient laissé entendre qu'on ne pouvait pas revenir sur l'histoire : comme tous les traités avec l'Est, le traité de Varsovie ne préjuge pas du droit du peuple allemand à l'autodétermination dans le cadre d'un futur traité de paix européen.

Un contre-feu

Si l'Allemagne fédérale, en tant que signataire de traités avec l'Est, n'a elle-même aucune revendication territoriale – comme le chancelier l'a rappelé mercredi, – cet engagement, en effet, ne vaut pas juridiquement pour la nation allemande tout entière. En maintenant cette option ouverte, les autorités social-démocrates, au début des années 70, avaient surtout voulu se ménager une carte en réserve pour une future négociation sur l'avenir des deux Allemagnes. Force est d'observer àprésent qu'elle prête à ambiguïté, chacun étant libre de penser ce qu'il entend sur le sort des territoires aujourd'hui intégrés à la Pologne et qui faisaient partie de l'ancien Reich dans ses frontières de 1937.

En décembre dernier, les dirigeants de l'Association des réfugiés de Silésie avaient mis les pieds dans le plat. En plaçant leur prochain congrès de Hanovre – devant lequel le chancelier lui-même doit prendre la parole au mois de juin – sous le slogan « La Silésie reste nôtre », ils n'ignoraient pas qu'ils faisaient le jeu de la campagne des pays de l'Est contre le « revanchisme » allemand et prenaient ainsi le risque de saborder la politique à l'Est du gouvernement. Devant le refus du chancelier Kohl de renoncer à sa participation au dit congrès, les responsables de la politique étrangère de Bonn se sont trouvés dans l'obligation d'allumer un contre-feu.

Le 6 février dernier, à l'occasion d'une question d'actualité posée par l'opposition, M. Volker Rühe, vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, avait déclaré, après une longue entrevue avec M. Kohl et un séjour en Pologne : *« Ceux qui examinent la situation dans le calme et la sérénité savent que le traité de Varsovie avec la Pologne a une valeur politique que ne pourrait ignorer une Allemagne réunifiée. »* Au cours du même débat, le secrétaire d'Etat à la chancellerie, M. Friedrich Vogel, était allé encore plus loin en estimant que le gouvernement considérait les territoires situés à l'est de la frontière Oder-Neisse comme *« étrangers ».*

Si les accusations lancées le 26 février au cours de la réunion du groupe parlementaire de la CDU, en présence du chancelier lui-même, montrent que l'unanimité des chrétiens-démocrates sur ce sujet n'est pas évidente, du moins peut-on considérer qu'il y a désormais accord au niveau des dirigeants du parti sur la nécessité d'observer un minimum de modération pour ne pas gêner l'activité du gouvernement. Ainsi, le président du groupe parlementaire CDU, M. Alfred Dregger, qui avait au départ défendu les dirigeants de l'Association des Silésiens, a invité à la prudence au cours du débat sur l'*« état de la nation ».* Quant au chancelier, il a demandé à ceux qui parlent au nom des réfugiés d'*« exclure dans leurs formulations tout ce qui pourrait permettre de douter d'une volonté d'arrangement ».*

HENRI DE BRESSON.

Norvège

REJETANT L'ACCUSATION D'ESPIONNAGE

L'ancien diplomate Arne Treholt se présente comme un artisan du dialogue est-ouest

De notre envoyé spécial

Oslo. – L'ancien diplomate Arne Treholt estime que le tribunal qui le juge pour espionnage depuis le 25 février ne doit pas tenir compte des *« aveux »* qu'il a faits au cours des interrogatoires qui ont suivi immédiatement son arrestation à l'aéroport d'Oslo le 20 janvier 1984. Ceux-ci ont duré quinze heures sans interruption. *« On ne m'a pas demandé,* affirme-t-il; *si je voulais un avocat. J'étais psychologiquement très affaibli et dans un état de stupéfaction tel que la police a réussi à me faire reconnaître les faits qu'elle souhaitait me voir reconnaître, à savoir que j'étais un espion d'envergure au service du KGB depuis 1974. »* Aux questions des enquêteurs, l'ancien diplomate avait, au début de l'affaire, révélé en détail comment il avait été recruté par les Soviétiques, comment il communiquait avec eux, la façon dont étaient organisées les rencontres et la remise de dossiers, notamment dans la bibliothèque des Nations-unies à New-York.

Les mardi 26 et mercredi 27 février, Arne Treholt est revenu presque entièrement sur ses déclarations antérieures et a nié toute activité d'espionnage. Selon lui, les 832 documents de 6 000 pages au total trouvés à son domicile étaient loin d'être tous confidentiels, comme l'affirme l'avocat général. Certains étaient même, dit-il, des articles et copies d'articles du magazine *Economist* sur lesquels le tampon *« confidentiel »* avait été apposé. *« Ces archives personnelles,* a-t-il ajouté, *étaient d'ailleurs accessibles à tout le monde ; mais j'admets qu'elles contenaient des dossiers qui n'auraient pas dû, en principe, se trouver chez moi. »*

Au début de la semaine, le procureur avait déclaré qu'Arne Treholt avait eu cent vingt rencontres entre 1967 et 1983 avec des représentants du KGB à Oslo, Vienne, Helsinki et New-York. Sur ce point, l'accusé n'est pas d'accord non plus. Ses notes personnelles font état de cinquante-neuf *« déjeuners ou dîners de travail »* avec non pas des agents de renseignement mais des *« diplomates »* soviétiques. Il a promis au tribunal de présenter prochainement une liste des nombreuses rencontres qu'il a eues au cours de la même période avec des représentants officiels d'autres pays. Ces contacts font partie, à ses yeux, des métiers de journaliste, politicien et fonctionnaire des affaires étrangères qu'il a successivement exercés. Il a toutefois reconnu qu'il n'avait jamais prévenu ses supérieurs du ministère de ses courts voyages à Helsinki et Vienne, où il rencontrait le général Titov, ou MM. Wladimir Sjifjin ou Alexander Lopatin, tous trois membres des services spéciaux soviétiques.

Arne Treholt affirme être un partisan acharné du maintien du dialogue Est-Ouest, *« qui permet de dissiper les malentendus ».* En 1968, après le « printemps de Prague » et l'intervention militaire de l'armée soviétique, il assure avoir défendu la cause du peuple tchécoslovaque dans ses *« déjeuners de travail »* avec des Soviétiques. Il veut donner l'impression d'un homme qui a toujours cherché le rapprochement entre les peuples en employant des moyens peu orthodoxes au regard de la diplomatie traditionnelle.

ALAIN DEBOVE.

ASIE

Cambodge

HANOI EXCLUT TOUT CONTACT AVEC LE PRINCE SIHANOUK

Le Vietnam a exclu, mercredi 27 février, l'éventualité d'une prochaine rencontre de hauts responsables vietnamiens avec le prince Norodom Sihanouk, chef de la coalition des mouvements de guérilla cambodgiens (*le Monde* du 27 février). L'Agence vietnamienne d'information (AVI) a souligné que pour Hanoï le régime de Phnom-Penh était le *« seul représentant légal du peuple du Kampuchéa* [Cambodge] *».* Le Vietnam *« condamne résolument »* les Khmers rouges et *« ceux qui collaborent avec eux »*, a ajouté l'agence. Le prince Sihanouk a, de son côté, déclaré, mercredi à Canberra, qu'il ne pensait pas avoir des discussions avec le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, aux cérémonies qui doivent se tenir en avril en Indonésie pour le trentième anniversaire de la conférence de Bandoung. – *(AFP.)*

M. Shultz ne veut pas être comparé à l'ancien sénateur McCarthy

Washington *(UPI).* – M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, n'a pas du tout apprécié d'être comparé par un représentant démocrate, M. Ted Weiss (New-York), à l'ancien sénateur Joseph McCarthy, dont le rôle fut éminent, dans les années 50, dans la « chasse aux sorcières » menée contre les citoyens des Etats-Unis soupçonnés d'activités anti-américaines.

Devant un sous-comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants, où il avait plaidé en faveur de la reprise de l'aide américaine aux « contras » opposés au gouvernement du Nicaragua, M. Shultz a déclaré que la comparaison faite par M. Weiss avec McCarthy à son sujet était d'une *« profonde perversion ».* Le secrétaire d'Etat s'est ensuite refusé à répondre à toute question tant que le représentant démocrate ne lui aurait pas présenté des excuses.

L'attaque lancée par M. Weiss avait été provoquée par les accusations portées par M. Shultz contre le Nicaragua et Cuba de *« se livrer au trafic de la drogue, comme moyen de financement »* de leurs activités. *« Quel que soit le rôle joué par ces pays dans un tel trafic,* avait dit M. Weiss s'adressant au secrétaire d'Etat, *vous savez bien qu'il est minuscule comparé à celui joué dans l'acheminement de drogues vers les Etats-Unis par des pays qui lui sont alliés. »* Le représentant de New-York avait ajouté que la politique des Etats-Unis lui semblait être *« un exercice de dénaturation, de distorsion, d'altération des faits »* et que cela lui rappelait la période de McCarthy.

Uruguay

Le président Sanguinetti paraît soucieux d'établir des relations prudentes avec l'armée

Montevideo *(AFP, Reuter).* – Le président Julio Sanguinetti doit prendre ses fonctions le vendredi 1er mars. Il a été élu le 25 novembre dernier, lors des premières élections générales, organisées après onze années de régime militaire. Huit chefs d'Etat ou de gouvernement, ainsi que le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, doivent participer aux cérémonies d'intronisation en compagnie des délégations de quarante autres pays. Mais le Chili, le Paraguay, l'Afrique du Sud et les Philippines ne seront pas représentés.

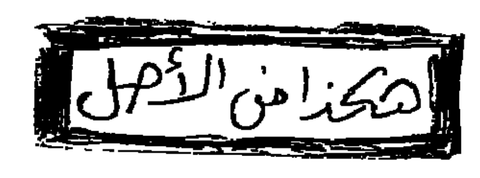
Les onze années de régime militaire, intervenant dans un contexte de crise mondiale, ont plongé le pays dans le plus grave marasme économique de son histoire. La politique néolibérale appliquée à partir de 1976 a accumulé une dette extérieure de 5 milliards et demi de dollars, un chiffre énorme pour un pays de trois millions d'habitants démuni de richesses naturelles.

Le déficit budgétaire dépasse les 200 millions de dollars, et le taux de chômage est estimé à 15 % de la population active. Les fermetures d'entreprises et les faillites ne se comptent plus. Les syndicats, qui avaient été réduits au silence sous le régime des généraux, réclament un réajustement des salaires, qui ont diminué de moitié en valeur réelle depuis dix ans.

M. Sanguinetti compte beaucoup sur une reprise des exportations pour résoudre la crise. Il s'agit de trouver de nouveaux débouchés et de créer des stimulants à l'exportation. Il a annoncé qu'il abandonnerait le néolibéralisme sans pour autant tomber dans le *« populisme irresponsable ».* Une ligne de conduite qu'il résume ainsi : *« Autant de liberté que possible et autant de planification que nécessaire. »*

Dans ses rapports avec l'armée, le nouveau président semble vouloir faire preuve de beaucoup de diplomatie. Les militaires sont en effet vivement critiqués pour leurs atteintes aux droits de l'homme et aux libertés. Une grande discrétion a été à ce jour observée sur d'éventuelles poursuites. M. Sanguinetti, sans exclure de procès cas par cas, paraît surtout soucieux d'établir des relations prudentes avec l'armée.

Le retour à la démocratie devrait enfin permettre à l'Uruguay de se sortir de son isolement international. Pour son premier voyage à l'étranger, le président doit se rendre au Venezuela. Il envisage aussi de restaurer des relations normales avec Cuba.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

« Je peux imaginer au Nicaragua un régime de communisme national »

nous déclare Mme Kirkpatrick

New-York. – Beaucoup lui prêtent des ambitions présidentielles pour 1988, qu'elle ne nie, dans l'entretien qu'elle a accordé au « Monde », qu'avec une vigueur mesurée. Il est sûr, en tout cas, que Mme Jeane Kirkpatrick, qui aura quitté dans quelques semaines son poste d'ambassadeur américain aux Nations unies, porte aujourd'hui les espoirs de l'aile conservatrice du Parti républicain, qui avait mené campagne pour sa promotion à de hautes responsabilités.

De notre correspondant

M. Reagan ne les lui a pas proposées en acceptant sa démission le 30 janvier dernier, et son départ, parce qu'il consacre le rôle prééminent désormais exercé par M. Shultz dans la conduite de la politique étrangère américaine, a paru symboliser un tournant vers plus de classicisme, de pragmatisme et de souplesse dans les relations avec l'Union soviétique.

Une « dure », Mme Kirkpatrick ? En tout cas, l'une des meilleures têtes du reaganisme, et qui ne se laisse plus assimiler à une telle image. *« Ce serait une erreur profonde de croire,* dit-elle, *que les gens qui voyaient un intérêt à ma présence au gouvernement et qui accordent en cela une importance à mon avenir dans la vie politique américaine sont uniquement les conservateurs ».* Même si elle ajoute aussitôt avoir *« en commun avec l'aile conservatrice du Parti républicain un enthousiasme – qui ne s'embarrasse d'aucune fausse honte pour la société et le système américains – pour l'ensemble des sociétés occidentales démocratiques ».*

« Partagez-vous l'idée, généralement admise, selon laquelle le second mandat de M. Reagan devrait être marqué par plus de souplesse vis-à-vis de l'URSS ?

– Je n'en suis pas certaine et je soulignerai avant tout que la rupture des conversations sur le contrôle des armements n'a pas été le fait de l'administration Reagan, mais des Soviétiques. Leur reprise prochaine ne marque donc pas un changement de la politique américaine, mais de la politique soviétique. Le président, en second lieu, a une vision propre de la politique étrangère – ce qui est souvent perdu de vue. Je crois que c'est sa vision qui façonnera, au bout du compte, ce second mandat.

La « guerre des étoiles »

– S'il ne faut pas s'attendre à plus de souplesse vis-à-vis de l'URSS, le regrettez-vous ou vous en réjouissez-vous ?

– Ni l'un ni l'autre. Une politique doit tirer ses racines à la fois de la réalité et des valeurs et des intérêts de la nation qui la mène. Il est parfaitement justifié de tenter de nouvelles approches si l'environnement politique change, mais il ne faut pas se demander dans l'abstrait si nous devrions négocier un règlement sur le contrôle des armements en Amérique centrale ou au Nicaragua.

» Il faut savoir que, s'il y a de nouvelles possibilités, il doit y avoir de nouvelles réponses. Certaines choses peuvent changer dans le monde sous le second mandat. Nous pouvons, dans les prochains mois, avoir une autre personnalité à la tête de la direction soviétique. Nous devons nous tenir prêts à des possibilités d'ententes nouvelles, ou plus larges. Nous devons aussi être prudents et nous attacher à la réalité et non pas tant à des espoirs.

– Comment pourrait-on éviter un impasse dans les négociations sur le contrôle des armements alors que l'objectif premier des Soviétiques est d'y obtenir l'abandon du programme de la « guerre des étoiles », sur lequel M. Reagan, lui, n'entend faire aucune concession ?

– Pourquoi parler d'une impasse ? Les Soviétiques sont des négociateurs extrêmement habiles et difficiles. Ils aspirent naturellement comme objectif maximal à neutraliser le plus grand avantage potentiel dont bénéficient l'Ouest et les Etats-Unis : la technologie avancée sur laquelle reposerait l'initiative de défense stratégique. Il est parfaitement clair que nous poursuivrons ce programme, mais n'oubliez pas, d'une part, qu'il a été convenu, dans les discussions préliminaires, que les pourparlers auraient plusieurs dimensions et que chacune d'entre elles serait examinée et ouverte à la négociation et, d'autre part, que le président Reagan n'a aucun désir de parvenir à une invulnérabilité unilatérale pour les Etats-Unis. Il l'a dit sans ambiguïté tant aux Soviétiques que publiquement, et c'est là chez lui une position très réfléchie.

– Vous faites allusion aux discussions qui précéderaient un éventuel déploiement de ces armes défensives et à l'idée avancée par M. Reagan de proposer aux Soviétiques l'accès à la technologie de ces systèmes...

– ... C'est une proposition qu'il a faite plus d'une fois.

– Et vous pensez qu'au terme de négociations, les Soviétiques pourraient finir par la trouver séduisante ?

– Je ne sais pas et il n'est jamais utile ni prudent d'essayer d'anticiper le déroulement de négociations. Je veux seulement souligner que l'objectif du président est de rendre obsolètes les armes nucléaires en développant une défense qui les rende inefficaces et non pas, encore une fois, d'assurer aux Etats-Unis une invulnérabilité unilatérale. Je compte parmi le bon nombre de membres du gouvernement qui voient là un tournant très important et créateur.

Les discussions sur le Proche-Orient

– Et voyez-vous la possibilité que certains membres du gouvernement essaient, lorsque la négociation avec les Soviétiques en arrivera à ses moments difficiles, d'assouplir la position de M. Reagan sur la défense stratégique ?

– Je ne doute pas qu'il y aura, pendant la négociation, des tiraillements dans un sens et l'autre, certaines différences parmi les responsables politiques – je ne veux pas dire seulement au sein du gouvernement, mais dans l'ensemble que constituent le gouvernement et le Congrès. Il y en a sur tout, je ne vois donc pas pourquoi il n'y en aurait pas aussi sur le contrôle des armements. Mais je ne crois pas qu'elles devraient être spécialement importantes. Je suis persuadée que le président fera montre d'un prudent discernement dans les négociations.

– Les Etats-Unis ont jugé insuffisants mais encourageants les pas récemment faits par M. Arafat et le roi Hussein vers une négociation avec Israël. Imaginez-vous que le gouvernement de M. Reagan puisse, à moyen terme, se trouver plus proche d'un front arabe modéré que de Jérusalem ?

– Le gouvernement américain est en faveur d'un règlement fondé sur des négociations directes entre les parties et visant à la restitution des territoires occupés et à la sécurité des frontières pour tous – un règlement s'appuyant donc sur les résolutions 242 et 338 de l'ONU. Je ne crois pas qu'il changera de position et je crois que le gouvernement d'Israël trouverait cette position tout à fait acceptable.

Washington et les sandinistes

– Trouverait... ?

– ... trouverait, dans le cas où il y aurait un interlocuteur arabe prêt à négocier directement avec Israël sur la base de ces résolutions 242 et 338. Ce n'est pas le cas actuellement ; mais si cela l'était – c'est la raison de ce conditionnel – le gouvernement israélien répondrait, je le crois, positivement. Je ne vois donc pas que la position américaine, telle qu'exprimée par le plan Reagan, puisse nous conduire à être plus proches d'un front arabe que d'Israël.

– M. Reagan en tête, le gouvernement américain multiplie les appels au Congrès pour qu'il débloque les fonds d'aide à la guérilla antisandiniste. Quelle autre politique pourrait-il adopter si le Congrès maintenait son refus et croyez-vous que l'aide aux « contras » soit une politique ?

– Je ne pense pas que le gouvernement abandonnera le soutien aux « contras ». D'une manière ou d'une autre dans le respect de la loi américaine, ce soutien sera assuré.

» Quant à notre politique globale en Amérique centrale, elle est à la fois complexe et prudente. Elle consiste, premièrement, à soutenir – alors que le Nicaragua demeure fréquemment agressif vis-à-vis de ses voisins – les gouvernements du Costa-Rica, du Salvador et du Honduras, afin qu'ils puissent maintenir leur indépendance et préserver leurs institutions démocratiques récemment et difficilement établies pour ce qui est de ces deux derniers pays.

» Nous essayons, deuxièmement, de persuader le gouvernement du Nicaragua de cesser sa répression intérieure et sa militarisation qui se développe très rapidement, grâce à des importations d'armes beaucoup trop lourdes pour être seulement destinées à la lutte anti-insurrectionnelle. Nous tâchons enfin de décourager le gouvernement de Managua de poursuivre l'intégration du Nicaragua au bloc soviétique, ce qui en ferait une base pour la projection de la puissance militaire soviétique dans cet hémisphère.

– Attendez-vous autre chose du gouvernement sandiniste que son départ du pouvoir ?

– Durant les deux premières années de ce gouvernement, les Etats-Unis lui ont fourni plus d'aide que tout autre pays au monde. Nous lui avons clairement dit, dans de nombreuses conversations bilatérales, que nos objectifs dans la région étaient le développement de la démocratie, de l'indépendance nationale et de la paix et que nous étions prêts à lui fournir une large assistance s'il s'engageait sur la voie de la démocratie et de l'indépendance, plutôt que sur celle de la dictature, de l'intégration au bloc soviétique et de l'expansionnisme.

» J'ai personnellement dit plus d'une fois à des membres de la junte que nous voulions par-dessus tout que le Nicaragua ne devienne pas partie intégrante de la sphère militaire soviétique. Si nous avons donc des objectifs multiples vis-à-vis du Nicaragua, certains d'entre eux pourraient être compatibles avec le maintien au pouvoir de la junte – mais pas de la junte liée comme elle l'est au bloc soviétique, soutenant la guérilla salvadorienne et violant les frontières du Nicaragua.

» Je peux imaginer moi-même que même un régime marxiste-léniniste mène une politique différente. Je peux personnellement imaginer un régime de communisme national, comme ceux de la Chine ou de la Yougoslavie, qui vivrait en paix avec ses voisins et dans une coexistence relativement constructive avec les Etats-Unis.

– Pourquoi ne pas exercer autant de pressions sur les gouvernements du Chili ou d'Haïti que sur celui du Nicaragua ?

– Je n'ai évidemment aucune sympathie pour les gouvernements que vous citez, car ils sont répressifs et dénient à leurs populations les libertés démocratiques. Il n'en reste pas moins qu'ils ne s'emploient pas à déstabiliser leurs voisins, ne font pas appel à plus de dix mille conseillers du bloc soviétique et n'importent pas d'armements lourds des pays communistes. Laissez-moi vous dire maintenant que le président Pinochet ne peut pas douter que le gouvernement américain soit favorable à la démocratisation du Chili. Il le sait parfaitement car il y a une politique approuvée par nous tous et comprise par ces gouvernements. C'est tout ce que j'en dirai.

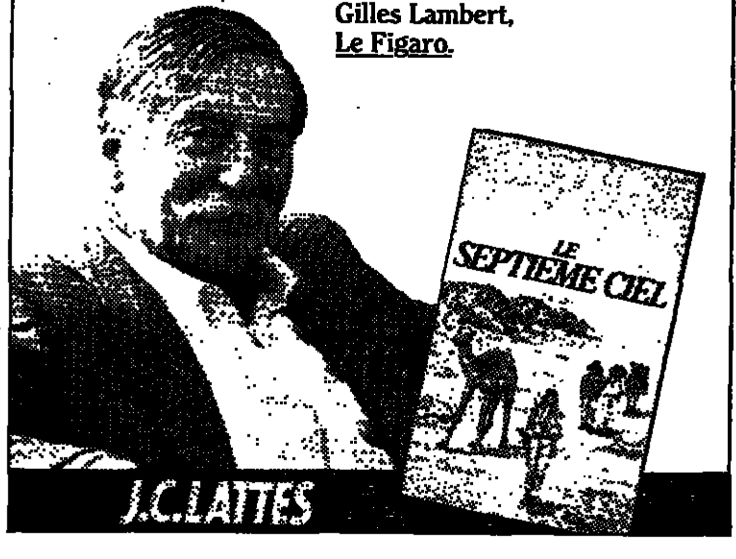
– Vous regardez-vous toujours comme une démocrate ?

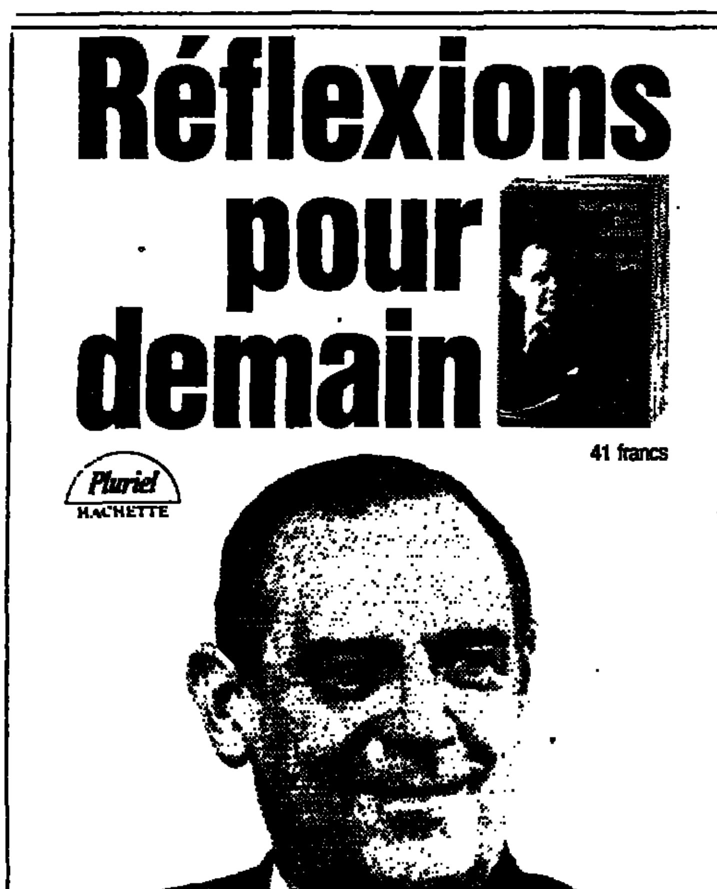
– Je ne peux pas vous répondre oui, car je ne vois pas beaucoup de raisons de me reconnaître en ce parti. Je ne suis aujourd'hui pas sûre de devoir rester démocrate et suis certainement plus proche du courant représenté par la coalition Reagan.

– Est-il exclu que votre nom figure sur le « ticket » présidentiel en 1988 ?

– Je n'ai, en aucune manière, de plan pour être candidate à quelque fonction que ce soit en 1988 ou à une autre date. »

Propos recueillis par
BERNARD GUETTA.





PROCHE-ORIENT

L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT MOUBARAK

Les divergences restent entières après les premiers entretiens israélo-égyptiens

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien malin qui pourrait prédire sur quoi débouchera la relance spectaculaire du dialogue israélo-égyptien maintenant que la fièvre provoquée par la visite éclair à Jérusalem de deux émissaires du président Moubarak est un peu apaisée.

L'initiative du Caire donnera-t-elle le coup d'envoi à une reprise du processus de paix au Proche-Orient dans le prolongement des accords de Camp David ? Permettra-t-elle un déclic psychologique ouvrant la voie à des progrès décisifs ? Ou s'agit-il, pour l'essentiel, d'une opération publicitaire rondement menée, à l'intention de Washington, par un chef d'Etat égyptien désireux de soigner son image d'homme de paix, de dirigeant modéré, deux semaines avant un voyage aux Etats-Unis au cours duquel il doit solliciter une forte rallonge de l'aide américaine ?

La vérité, vue d'ici, se situe plutôt à mi-chemin. Les dirigeants israéliens apprécient à l'évidence le soudain réchauffement de leurs relations avec Le Caire. Ils aimeraient y voir l'amorce d'une authentique *« normalisation »* bilatérale et un assouplissement de la position égyptienne permettant de *« marginaliser »* l'OLP dans la perspective d'une négociation sur le problème palestinien. Mais ils évitent, par prudence, de prendre leurs désirs pour des réalités.

Le déroulement des conversations israélo-égyptiennes a donné lieu, mercredi 27 février, à un joli imbroglio. Alors qu'on attendait une seconde rencontre entre MM. Pérès, premier ministre isrélien, et Oussama El Baz, conseiller diplomatique du président Moubarak, on apprenait que celui-ci avait passé le *relais* à un *haut fonctionnaire* du ministère égyptien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Badaoui. Le premier avait fui les journalistes, le second s'affichait devant les caméras et donnait même, avant son retour au Caire, une bève conférence de presse.

M. Badaoui a rencontré pendant deux heures M. Pérès et lui a fait part d'un message verbal du président Moubarak dont la teneur n'a pas été divulguée. MM. Weizman, ministre sans portefeuille, Arens, ministre des affaires étrangères par intérim, et Bassiouni, chargé d'affaires égyptien à Tel-Aviv, participaient à ce second entretien. Les déclarations faites ensuite par les deux parties furent chaleureuses mais « diplomatiques » à souhait.

Selon M. Savir, le porte-parole du président du conseil israélien, *« le gouvernement a reçu toutes les explications nécessaires sur l'initiative du président Moubarak »*, et M. Pérès a rappelé qu'il *« était favorable a des négociations directes et sans préalables avec la Jordanie et des personnalités palestiniennes »*, pourvu que l'OLP en fût exclue. Le premier ministre israélien est allé un peu plus loin mercredi soir, lors d'une réunion publique, en acceptant formellement de se rendre au Caire pour participer à des entretiens avec des représentants des Etats-Unis, de l'Egypte, de la Jordanie et *« des Palestiniens »*.

Au terme de ces deux rencontres, on retiendra avant tout que le dialogue entre les deux voisins est renoué dans une bonne atmosphère. Le ministre israélien de l'énergie, M. Moshe Shahal a été reçu au Caire par M. Moubarak et revient en Israël, dit-on, avec un document écrit détaillant les intentions égyptiennes. Le directeur général du cabinet du premier ministre, M. Avraham Tamir, devait partir à son tour ce jeudi en Egypte. Il rencontrera également M. Moubarak.

Mais les divergences restent entières. Selon M. Bassiouni, le retour à Tel-Aviv de son patron, l'ambassadeur égyptien en Israël, dépend toujours de trois conditions : le retrait israélien total du Liban, la soumission à un arbitrage international de la querelle frontalière sur l'enclave de Taba et *« un changement significatif »* dans la politique de Jérusalem envers les territoires arabes occupés. Une réaction favorable d'Israël à l'initiative de paix égytienne, a précisé le diplomate, *« aura des répercussions favorables »* sur les relations bilatérales mais *« ne suffirait pas à provoquer une normalisation diplomatique »*. Ces propos remettent les choses en perspective.

Beaucoup de bruit pour rien ?

Ils risquent aussi de renforcer les doutes de ceux qui — notamment dans les rangs du Likoud — cherchent à dédramatiser l'initiative de M. Moubarak. C'est le cas de M. Arens, qui, présent lors des deux entretiens, a laissé dire par ses amis que les discussions n'avaient pas apporté quelque chose de vraiment neuf. Les dirigeants du Likoud précisent que M. El Baz a d'ailleurs surtout évoqué le problème de Taba et que tout cela ne mérite pas tant de bruit.

Quoi qu'il en soit, la principale ambiguïté de l'initiative du président Moubarak reste entière : quels Palestiniens pense-t-il associer à une éventuelle négociation ? Quel serait leur degré d'allégeance envers l'OLP ? Dans l'esprit du chef de l'Etat égyptien, indique-t-on à Jérusalem, Israël et l'OLP jouiraient d'un droit de veto leur permettant de réfuter tout membre de la délégation adverse avant de s'asseoir autour d'un tapis vert.

Tout se passe comme si M. Pérès, évidemment conscient de cette incertitude fondamentale entretenue par M. Moubarak, avait choisi, malgré tout, de jouer le jeu engagé par le président égyptien et de voir venir, quitte à retirer sa mise si la proposition du Caire s'avérait surtout offrir un tremplin à l'OLP. Après tout, dit-on ici, M. Pérès n'a rien à perdre, au contraire, à ce stade, d'une relance du dialogue avec son voisin. De toute manière, un réchauffement bilatéral ne peut qu'améliorer l'atmosphère propice à d'éventuels pourparlers de paix. Israël n'a donc vraiment aucune raison de faire la fine bouche.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL DU FATH

Abou Iyad critique les propositions égyptiennes

De notre correspondant

Tunis. — M. Salah Khalaf (Abou Iyad), membre du comité central du Fath, a rejeté la proposition de négociation directe israélo-jordano-palestinienne formulée par le président Moubarak. Celle-ci n'a toutefois fait l'objet d'aucun commentaire de la part du comité exécutif de l'OLP.

Dans une déclaration publiée à Tunis, M. Salah Khalaf estime que le chef d'Etat égyptien *« fait des concessions de principe en faveur des Etats-Unis »*, avant même sa visite à Washington, prévue pour le 8 mars, et que sa démarche *« atteste d'une coordination entre la Jordanie, l'Egypte, les Etats-Unis et Israël aux dépens des droits nationaux du peuple palestinien »*. Abou Iyad remarque également que le président Moubarak ne fait aucune allusion aux droits nationaux des Palestiniens, au retour dans leur patrie, à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant *« sans aucune intervention étrangère »*, mais qu'en revanche *« il donne toutes les cartes à l'administration américaine et à Israël tout en écartant l'Union soviétique, amie fidèle des Arabes »*.

Après avoir rappelé que l'*« unique cadre »* pour un règlement du conflit du Proche-Orient est dans la tenue d'une conférence internationale, Abou Iyad ajoute : *« Il est du devoir du président Moubarak d'adopter la position politique nationale de l'OLP telle qu'elle est définie dans les résolutions du Conseil national palestinien et non de suivre la ligne du président Sadate qui, à Camp David, a vendu la cause palestinienne. »*

Abou Iyad a mis à profit cette déclaration pour rappeler que l'OLP demeure attachée à sa propre représentation dans d'éventuelles négociations et opposée à toute concession sur le droit à un Etat indépendant, deux des principes qui apparaissent le plus nettement en contradiction avec le dispositions de la *« formule d'action commune »* mise au point par le roi Hussein et M. Arafat.

M. Salah Khalaf et M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, qui a déjà pris position (*le Monde* du 27 février), ne seraient d'ailleurs pas les deux seuls dirigeants du Fath à manifester leurs réticences à l'égard de la *« formule »* d'Amman. Le fait que *le mouvement ne se soit pas encore* officiellement prononcé, alors qu'il a tenu, ces deux dernières semaines, plusieurs réunions informelles, est significatif. De même, le report à deux reprises durant le mois de février des assises du Conseil central à Alger — maintenant envisagées pour le *« début mars »* — vient aussi confirmer combien est serré le débat qui se déroule actuellement au sein de la direction palestinienne.

Toutefois, dans l'entourage de M. Arafat, on s'en tient à une apparente sérénité. Les réserves et les critiques formulées le sont à titre personnel, et ce qui compte est l'approbation donnée par le comité exécutif au projet d'accord avec la Jordanie, explique-t-on.

MICHEL DEURE.

Liban

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS L'INVASION DE JUIN 1982

Un accrochage a opposé l'armée libanaise à des troupes israéliennes

De notre correspondant

Beyrouth. — L'armée libanaise s'est opposée, pour la première fois depuis l'invasion de juin 1982, à une incursion de l'armée israélienne. L'incident s'est produit, mercredi 27 février, dans le territoire évacué par celle-ci il y a douze jours.

L'accrochage n'a pas fait de victime, et il a été minimisé à Jérusalem, où il a été qualifié de *« malentendu (...) aplani à la suite d'un entretien téléphonique entre les responsables des parties concernées »*. Les Israéliens soulignent qu'une patrouille à pied de vingt hommes poursuivaient deux *« terroristes »* dans la zone évacuée, lorsqu'elle a été interceptée par l'armée libanaise en poste dans le secteur, à Kawsaruyet Al-Sayad (15 kilomètres au sud de Saïda). Des blindés sont arrivés en renfort et ont tiré au canon sur les positions libanaises. L'accrochage a duré deux heures en tout, faisant un blessé civil, puis les Israéliens se sont retirés. Il est néanmoins symbolique. Non qu'il annonce une guerre entre les deux armées, ou même la participation de l'armée libanaise à la guérilla anti-israélienne — une autre incursion israélienne, une demi-heure plus tard, à quelques kilomètres de là, n'a pas entraîné de riposte, — mais parce qu'il peut être considéré comme un indice de la nouvelle position du gouvernement libanais, traitant Israël en ennemi et non plus en partenaire ou même en adversaire.

A l'occasion d'une précédente incursion israélienne, qui s'était déroulée sans opposition de l'armée libanaise, le ministre d'Etat pour le Liban du Sud, M. Nabih Berri — qui s'est proclamé ministre de la résistance nationale, — avait fait savoir qu'il n'admettrait plus pareille défaillance. M. Berri ne rate pas une occasion de se comporter en dépositaire des droits et obligations du Sud et des sudistes, non seulement à l'égard du président de la République, M. Amine Gémayel, dont il continue de mettre en doute les intentions, mais également à l'égard de la population (chiite) des lieux, à qui il ordonne de rester sur place et de résister malgré une répression israélienne brutale et incessante depuis le retrait de Saïda le 16 février.

La tension persiste aussi à Beyrouth où, signe inquiétant, le fonctionnement de l'aéroport, poumon vital pour le pays, est de nouveau remis en question. Après que le chef du bureau politique d'Amal ait accusé le camp chrétien de vouloir en provoquer la fermeture, à l'occasion de la rocambolesque piraterie aérienne de samedi dernier, par ailleurs cautionnée par le ministre des travaux publics, M. Walid Joumblatt, c'est au tour des *Forces* libanaises (milices chrétiennes) de proclamer qu'elles ne toléreront plus la persistance de la situation actuelle : *« Notre objectif est que le chrétien ne devienne pas une marchandise ou une monnaie d'échange »*, a déclaré, au sujet des enlèvements sur la route de l'aéroport, le chef des Forces libanaises, M. Fouad Abounader.

LUCIEN GEORGE.

APRÈS LES ACCUSATIONS DE M. RABIN

Le secrétaire général de l'ONU a rendu hommage au rôle de la FINUL

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a pris vigoureusement la défense, mercredi 27 février, de la FINUL, dont le contingent français avait fait la veille l'objet de propos insultants de la part du ministre de la défense israélien, M. Rabin. Ayant rendu hommage *« au commandant, aux officiers et aux hommes de la FINUL, pour leur fermeté et leur comportement dans une situation extrêmement difficile »*, il a souligné que *« pour des raisons évidentes, la FINUL n'a pas le droit d'empêcher les actes de résistance libanaise contre les forces d'occupation, pas plus qu'elle n'a le mandat ou les moyens d'empêcher des contre-mesures »* (israéliennes).

A Paris, M. Ovadia Sofer, ambassadeur d'Israël, dans une brève déclaration à la presse à sa sortie du Quai d'Orsay, où il avait été convoqué, a qualifié d'*« incidents regrettables »* les frictions intervenues entre les « casques bleus » français et les soldats israéliens et a assuré qu'il n'existait *« aucun litige »* entre l'armée israélienne et le contingent français de la FINUL. *« Notre armée, a-t-il dit, doit se défendre contre les attaques terroristes, qui sont le fait d'éléments chiites, qui sont les ennemis communs de la France, d'Israël et du monde libre. »*

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Menuvalim »* : en hébreu, ce mot veut dire *« salopards »*. Cette injure dont le ministre israélien de la défense, M. Yitzhak Rabin, gratifia, mardi 26 février, le contingent français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) ira enrichir le répertoire des « petites phrases » qui — depuis le mot gaullien sur *« le peuple d'élite, sûr de lui et dominateur »* jusqu'à la crainte mitterrandienne de voir commettre au Liban un *« nouvel Oradour »* — ponctuent et empoisonnent, parfois de manière durable, les relations entre Paris et Jérusalem.

Si l'ambassadeur en France juge l'incident clos, l'embarras n'en était pas moins manifeste mercredi en Israël. Le porte-parole de M. Rabin a admis, devant l'évidence, que celui-ci avait *« usé d'une formule peu diplomatique pour exprimer son mécontentement devant l'attitude du contingent français qui gêne l'action de l'armée israélienne dans sa lutte contre les terroristes »* dans le Sud du Liban. Le ministre lui-même a reconnu qu'il aurait pu employer *« une formule de style plus parlementaire »*. Le porte-parole de M. Pérès a estimé, pour sa part, qu'il *« serait regrettable que cet incident dégénère »*.

Un député travailliste, M. Nahmias, voit dans cette affaire *« une tempête dans un verre d'eau »*. *« M. Rabin, a-t-il dit, s'est exprimé en militaire. Si les diplomates du Quai d'Orsay avaient fait vraiment leur service militaire, ils comprendraient ce langage. »*

Reste le fond du problème lié au conflit d'autorité sur le terrain entre les militaires israéliens et les « casques bleus » français (mille trois cent cinquante hommes, soit un quart des effectifs de la FINUL). La froideur des rapports entre les deux contingents est un secret de polichinelle. Plusieurs incidents, généralement assez vite réglés, les mirent aux prises depuis 1978. Comment pourrait-il en être autrement compte tenu de l'antagonisme, en quelque sorte « fonctionnel », qui oppose les deux forces ?

Dans le Sud du Liban, Israël est la puissance occupante, uniquement guidée par des considérations de sécurité. En face, la FINUL a reçu pour mandat — du Conseil de sécurité de l'ONU — d'*« aider le gouvernement libanais à restaurer son autorité sur la région »*. La politique de la « main de fer » — couvre-feu, ratissages systématiques, arrestations — poursuivie depuis une semaine par l'armée israélienne au sud du Litani ne pouvait qu'entraîner un regain des incidents avec les « casques bleus ».

Le quartier général du contingent français se trouve à Jouayia, à l'est de Tyr, au cœur d'une région chiite farouchement hostile à l'occupant. Sauf à se calfeutrer dans leurs casernes, les soldats français sont conduits, dans le cadre de leur mission, à assister, de près ou de loin, aux brutales opérations « antiterroristes ». Mardi, un « casque bleu » aurait tenté d'empêcher un bulldozer de raser, dans le village de Sérifa, une maison où des armes avaient été découvertes. Nul doute que certains « casques bleus » éprouvent de la sympathie pour la population locale et peuvent difficilement s'abstenir de réagir.

Les officiers de liaison de l'armée israélienne ont coutume, nous a-t-on indiqué mercredi de source militaire à Jérusalem, d'informer le contingent français avant chaque bouclage d'un village. Les Israéliens disent constater avec étonnement qu'à plusieurs reprises les Français *« se sont ingérés »* dans le déroulement des opérations. Ils auraient notamment tenté, ajoute-t-on de même source, de retarder l'intervention de l'armée israélienne en établissant des barrages routiers. Le contretemps créé aurait facilité la fuite des « terroristes ». C'est ce reproche qui a été émis, en termes injurieux, mardi, par M. Rabin.

Il se confirme en tout cas que l'armée israélienne ne lance plus au sud du Litani que des raids ponctuels, contre tel ou tel village, justifiés, selon elle, par la possession de renseignements précis sur la présence de « terroristes ». Les résidents reçoivent l'ordre de se regrouper sur la place du village. Toute maison qui n'est pas totalement vidée de ses habitants passe aussitôt pour suspecte. Si des individus qui y avaient trouvé refuge tentent de s'en échapper, l'armée tire à vue.

J.-P. L.

AFRIQUE

Algérie

Le président Chadli affirme qu'Alger est disponible pour la tenue d'un sommet Maghrébin

De notre correspondant

Alger. — Le quotidien *El Moudjahid* publie, ce jeudi 28 février, un discours prononcé devant des cadres algériens par le président Chadli à l'occasion d'une conférence nationale sur le développement, et dans lequel le chef de l'État évoque aussi les problèmes de la région. Le président Chadli confirme que *« des rencontres non rendues publiques ont effectivement eu lieu entre responsables algériens et marocains pour un échange de vues sur le développement de la question du Sahara occidental »*.

Il ne dit pas clairement quels ont été les résultats de ces entretiens et évoque deux éventualités. La première a trait à un conflit direct avec le Maroc, qui n'est cependant pas cité nommément : *« Si jamais l'Algérie venait à être menacée »*, a dit le président Chadli, *« c'est le peuple qui assumerait sa défense. Tous les moyens et les conditions nécessaires sont réunis pour que le peuple puisse défendre sa révolution, son existence et ses options »*.

La deuxième éventualité est celle sur laquelle le chef de l'Etat algérien s'attarde le plus. *« L'Algérie, qui croient en l'avenir commun, ne ménagera aucun effort dans la voie du dialogue pour trouver une solution aux problèmes qui se posent. Je suis convaincu que le Maghreb arabe s'édifiera dès lors que la volonté sincère prendra le dessus sur l'égoïsme.*

» L'Algérie accueille favorablement toute rencontre et ne croit pas à la politique de la chaise vide. Elle a défini clairement sa position afin qu'elle ne soit pas accusée par les peuples de la région et amis d'être la cause de l'échec de la tenue d'un sommet maghrébin. Nous avons affirmé notre disponibilité à toute rencontre, à condition que nous examinions l'ensemble des questions qui se posent dans la région et, en premier lieu, la question du peuple sahraoui. Si tous ces problèmes venaient à être résolus, l'Algérie serait disposée à aller très loin dans la voie de l'unité, quelle que soit sa nature et conformément à la volonté du peuple qui aura le dernier mot, qui doit exprimer son avis sur tout ce qui touche son avenir. »

Dans la même édition *El Moudjahid* consacre un éditorial à la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique par un soixante et unième État, la Colombie. Le quotidien dément, à cette occasion, les informations en provenance de Rabat selon lesquelles l'Algérie aurait proposé au Maroc un statut d'autonomie interne pour le Sahara occidental. Estimant que l'Etat sahraoui est une *« réalité intangible »* *El Moudjahid* accuse Rabat d'induire en erreur l'opinion mondiale en distillant de fausses informations.

On ne trouve pas un démenti aussi explicite dans le discours du président Chadli. Oui ou non les Algériens ont-ils parlé avec les Marocains d'un statut pour les Sahraouis, qui ne serait pas l'indépendance ? Il semble bien que la réponse soit oui, mais dans le cadre de conversations exploratoires qui auraient pu précéder un contact direct entre les Marocains et le Polisario après concertation entre celui-ci et l'Algérie. Toute la question serait de savoir vers quoi pourrait évoluer un statut d'autonomie interne : une intégration dans un cadre maghrébin ou l'indépendance qui reste, au niveau du discours officiel, le seul objectif du Polisario ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

En présence du secrétaire d'Etat aux rapatriés

M. DUMAS A INFORMÉ UNE DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU CONTENU DES ARCHIVES « TECHNIQUES » REMISES A L'ALGÉRIE

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a reçu, mercredi après-midi 27 février, au Quai d'Orsay, une délégation des commissions des affaires étrangères et des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, afin de l'informer plus précisément du contenu des cinquante-huit cartons d'archives techniques récemment remis à l'Algérie (*le Monde* daté 17-18 février). M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, assistait à l'entretien.

Cette remise d'archives avait suscité une certaine émotion chez les rapatriés, et M. Dumas, indique-t-on au ministère des relations extérieures, a estimé que ce problème, *« qui touche à la sensibilité nationale »*, devait faire l'objet d'*« une étroite concertation entre le gouvernement et les élus »*. Le ministre a donc *« souhaité que des parlementaires de toutes tendances puissent prendre connaissance des faits et s'informer sur le contenu de ces cartons »*, ce qui *« contribuera sans doute à éviter toute utilisation partisane d'un problème sensible pour beaucoup de Français depuis 1975, date des premiers transferts »*.

Les dirigeants du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, également reçus mercredi au Quai d'Orsay, se sont déclarés *« satisfaits de l'esprit qui a présidé à cette concertation »* et estiment *« que les rapatriés peuvent être totalement rassurés »*.

UN AVION OUEST-ALLEMAND ABATTU PAR LE POLISARIO

Les forces marocaines et espagnoles sont à la recherche des débris d'un avion ouest-allemand abattu dimanche 24 février au Sahara occidental, alors qu'il revenait d'une mission scientifique au pôle Sud, avec à son bord trois ressortissants allemands, a-t-on appris mercredi 27 février de source diplomatique à Rabat. Le représentant du Front Polisario à Paris, M. Ismaël Fadel, a déclaré le même jour que l'avion avait été abattu par les forces sahraouies au-dessus d'Argoub (sud du Sahara occidental) et qu'il n'y avait aucun survivant.

M. Fadel a précisé que l'avion abattu était un appareil ouest-allemand de type D-128 identique aux avions de reconnaissance utilisés par les forces marocaines. Il a également rejeté toutes les responsabilités de cet incident sur le gouvernement marocain avant de lancer un avertissement aux appareils qui pourraient survoler le Sahara : *« Le Sahara, dans l'air, sur terre et sur mer, est zone de guerre »*, a-t-il dit.

L'Allemagne fédérale a fermement condamné l'acte du Front Polisario. *« Le gouvernement considère la destruction d'un avion civil comme un acte de violence inexcusable et il condamne cette attaque d'autant plus qu'il a toujours adopté une position neutre, et continuera de le faire, sur la question du Sahara occidental »*, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

D'autre part, un communiqué sahraoui publié mercredi 27 février à Alger fait état d'une violente attaque du Front Polisario contre le mur de défense marocain dans la région d'Amserdad, près de Bou-Craa, au sud d'El Aioun. Au cours de ces combats, les Sahraouis ont affirmé avoir mis *« hors d'état de nuire »* cent neuf soldats marocains, dont quarante-deux auraient été tués. — (*AFP, Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● NOUVEAU MINISTRE DE LA DÉFENSE. – M. Mulroney, premier ministre, a confié, mercredi 27 février, le poste de ministre de la défense à M. Eric Nielsen, vice-premier ministre. Ce poste était vacant depuis la démission, le 12 février, de M. Robert Coates, à la suite d'un scandale le mettant en cause pour sa fréquentation d'une boîte de nuit, lors d'un récent séjour en Allemagne fédérale. M. Ray Hnatyshyn exercera à la place de M. Nielsen les fonctions de président du conseil privé de la reine, que ce dernier exerçait précédemment. – *(AFP.)*

Corée du Nord

● LIVRAISON D'HÉLICOPTÈRES DE FABRICATION AMÉRICAINE. – Selon le *Washington Post*, la société ouest-allemande Delta Avia Fluggerate a effectué « *le détournement le plus important de matériel aérien américain vers un pays du bloc communiste* », en livrant à la Corée du Nord plusieurs douzaines d'hélicoptères Hughes « *stratégiquement importants* » au cours des deux dernières années. Le quotidien cite, mercredi 27 février, des documents internes du département américain du commerce. Les douanes américaines auraient été averties depuis seize mois du trafic mais n'en ont pas prévenu le département du commerce, qui surveille les exportations à destination des pays communistes. Quatre-vingt-sept hélicoptères Hughes, des modèles 500-D, 500-E et 300-C 7, ont été, selon le *Washington Post*, livrés par la société ouest-allemande avant que le département du commerce ne mette un terme à ces pratiques. – *(AFP.)*

● UN SOUS-MARIN AURAIT COULÉ. – Selon la chaîne américaine de télévision CBS, un sous-marin nord-coréen aurait coulé avec son équipage la semaine dernière. Une flottille de navires soviétiques et nord-coréens tenterait de remonter le submersible à la surface. CBS affirme que l'accident se serait produit le 20 février, par 100 mètres de profondeur, au large de la Corée du Nord. – *(Reuter.)*

Etats-Unis

● UN MILLION DE DOLLARS POUR RETROUVER MENGELE. – M. Martin Mendelsohn, avocat du Centre d'études Simon Wiesenthal de Los Angeles, a indiqué, lundi 25 février, qu'un groupe de personnes désirant garder l'anonymat avait offert une récompense d'un million de dollars pour des informations qui permettraient d'arrêter l'ancien nazi Josef Mengele, auteur d'« *expériences* » médicales sur des détenus du camp de concentration d'Auschwitz. Le département américain de la justice a récemment ouvert une « *enquête spéciale* » sur le sort de Josef Mengele, qui, s'il est toujours en vie, aurait aujourd'hui soixante-treize ans. – *(AFP.)*

Ghana

● SIX PERSONNES ACCUSÉES DE COMPLOT. – Ces six personnes, parmi lesquelles figurent cinq militaires, sont jugées par un tribunal d'Accra pour « *complot contre le gouvernement ghanéen* ». Selon Radio-Accra, le procès a commencé mardi 26 février, et le tribunal, accédant à une requête du procureur, a décidé que les débats se dérouleront à huis clos. Parmi les accusés se trouve le général Ocran, ancien ministre des gouvernements du président Liman, qui fut l'un des auteurs du coup d'Etat de février 1966 contre N'Krumah. Les inculpés auraient été arrêtés en décembre dernier. – *(Reuter.)*

Inde

● M. GANDHI « PROCHAINEMENT » A MOSCOU. – Le premier ministre se rendra « *prochainement* » en visite officielle en Union soviétique, a-t-on confirmé, mercredi 27 février, au ministère indien des affaires étrangères. La date de cette visite, annoncée il y a quelques semaines par la presse indienne, n'est pas connue, mais elle devrait avoir lieu en mai, a-t-on précisé. L'incertitude demeure en raison des problèmes de santé de M. Tchernenko. – *(AFP.)*

Japon

● M. TANAKA HOSPITALISÉ. – L'ancien premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, a été hospitalisé dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 février, à la suite d'un refroidissement, ont déclaré ses médecins. M. Tanaka reste l'homme le plus influent de la vie politique japonaise en dépit de sa condamnation dans l'affaire des pots-de-vin Lockheed. Le secrétaire privé de M. Tanaka a expliqué que ce dernier a été victime d'une « *légère* » congestion cérébrale et devra rester à l'hôpital trois ou quatre semaines. – *(AFP.)*

● M. NAKASONE DÉNONCE LA GESTION ACTUELLE DE L'UNESCO. – Le premier ministre japonais, M. Nakasone, a vivement critiqué mardi 26 février la gestion actuelle de l'UNESCO, et a de nouveau évoqué la possibilité que son pays se retire de l'organisation. « *L'UNESCO a abandonné les principes qui avaient présidé à sa fondation*, a-t-il déclaré. *L'organisation, et le directeur général lui-même, gaspillent de l'argent. Nous devons surveiller de près les efforts de réformes de l'UNESCO.* » – *(AFP.)*

Namibie

● ATTENTAT A LA BOMBE. – Deux personnes ont été tuées, mercredi matin 27 février, par l'explosion d'une bombe dans un magasin d'Oshakati (nord de la Namibie), et huit autres ont été blessées. Cette explosion est la sixième enregistrée en Namibie depuis le début de l'année. Au total, ces actions terroristes ont fait huit mort et au moins vingt-sept blessés graves. La police de Windhoek a accusé la SWAPO (organisation du peuple du Sud-Ouest africain) d'être à l'origine de ces attentats. – *(AFP.)*

Philippines

● LE PROCÈS DES MEURTRIERS D'AQUINO. – L'accusation a obtenu, mercredi 27 février, un nouveau report de cinq jours du procès des assassins présumés d'Aquino en raison de l'absence de plusieurs témoins. D'autre part, le président Marcos a annoncé que le général Fabian Ver serait réintégré dans ses fonctions de chef d'état-major général des armées s'il était acquitté de l'accusation de complicité dans le meurtre de l'ancien sénateur. Enfin, près de six mille personnes ont manifesté, mardi, devant le palais présidentiel à Manille, pour protester contre la détention de trois opposants. – *(AFP, Reuter.)*

République sud-africaine

● STATISTIQUES CARCÉRALES. – Cent vingt-six personnes sont mortes en 1984 en Afrique du Sud alors qu'elles se trouvaient en état d'arrestation, a annoncé, mardi 26 février, le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange. Vingt et une de ces personnes sont mortes des suites de blessures reçues avant leur arrestation, trente-huit se sont suicidées, soixante et une sont mortes de « *causes naturelles* » et six à la suite d'agressions par d'autres prisonniers. M. Le Grange a, d'autre part, précisé qu'en 1984 quinze personnes détenues sans jugement avaient été hospitalisées et que vingt policiers avaient été tués. – *(AFP.)*

Tunisie

● GRÈVE DE LA FAIM D'ÉTUDIANTS. – Vingt-cinq étudiants de première année de sciences économiques de la faculté de droit de Tunis ont commencé, mardi 26 février, une grève de la faim en vue d'obtenir le rétablissement de la session de juin de leurs examens. Le conseil scientifique de la faculté avait décidé de supprimer cette session à la suite d'une série de grèves des cours et du boycottage par les étudiants des examens partiels de janvier (*le Monde* des 22 et 24 janvier). – *(Corresp.)*

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

Le déclin des socialistes du Midi

Midi rouge ou rosé, forteresses socialistes... Pendant des décennies, la domination de la gauche en général et du Parti socialiste en particulier dans les départements de la région méditerranéenne a constitué une donnée permanente de la vie politique française. Aujourd'hui, attaqué jusque dans ses fiefs les plus traditionnels, le PS se maintient parfois, recule souvent.

A Marseille, en 1983, l'opposition a failli mettre un terme au règne de M. Gaston Defferre sur la ville. Aux élections européennes de 1984, la Provence-Côte d'Azur est passée au quatorzième rang des régions les plus à gauche de France. Elle était au quatrième rang en 1973 (Gérard Le Gall, *in Revue politique et parlementaire*, mai-juin 1984, p. 22).

A l'occasion des élections cantonales, qui donneront de nouvelles indications sur ce déclin, nous publions une série de reportages sur certains des départements d'implantation traditionnelle où les socialistes sont en difficulté : les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence, pour la région Provence-Côte d'Azur, et l'Hérault, pour le Languedoc-Roussillon.

Déclin historique ou crise conjoncturelle ? L'enjeu est d'autant plus important pour l'avenir de la gauche que la France industrielle « bascule » en partie, des vieilles régions industrielles du Nord et de l'Est vers les zones méridionales.

La poussée du Front national

De notre correspondant régional

Marseille. – Depuis les élections cantonales de 1982 le département des Bouches-du-Rhône n'est plus l'ingrate « terre de mission » qu'il fut pour l'actuelle opposition pendant un demi-siècle. Un changement de majorité reste pourtant mathématiquement hors de portée. Dans le conseil général sortant, la gauche détient en effet 38 sièges (22 PS, 16 PC) sur 47 et il faudrait donc qu'elle perde 19 des 20 cantons qui lui appartiennent sur les 23 soumis à renouvellement.

S'il ne devait lui rester qu'un seul département sur les quatre qu'elle dirige dans la région – le Var, les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse sont diversement soumis à la pression de ses adversaires – les Bouches-du-Rhône serait celui-là... Son combat s'annonce cependant des plus difficiles après les dernières élections européennes qui ont vu l'effondrement du PC (17,90 % des suffrages exprimés contre 25,57 % à l'élection présidentielle et 28,50 % aux législatives de 1981) et le net recul du PS (18,52 %). Mais s'il a montré que la gauche n'était plus majoritaire dans le département, le scrutin des européennes a surtout été marqué par l'ampleur de « l'effet Le Pen » (19,49 % des suffrages exprimés).

Cette poussée de l'extrême droite a incité les responsables de l'UDF et du RPR à s'entendre pour présenter le plus grand nombre de candidats uniques (18) face à ceux du Front national, parmi lesquels figurent *d'ailleurs plusieurs transfuges* des partis de l'opposition, comme M. Jean Roussel (Marseille-II) et M. Gilbert Victor (Marseille-IX), respectivement conseiller municipal PR et conseiller d'arrondissement apparenté UDF de Marseille, ou M. Francis Agostini, à Arles (*le Monde* du 28 février).

L'UDF et le RPR ont cependant accordé sans sourciller leur investiture à M. Laurens Deleuil, qui est aussi dans le canton de Marignane – ville dont il est maire – le candidat du Front national. Aucun autre accord n'a été négocié avant le premier tour. M. Jean-Claude Gaudin, député PR et président de l'UDF des Bouches-du-Rhône, a toutefois annoncé que si l'un des candidats de son mouvement était devancé par un candidat du Front national *« il se retirerait ». « Nous attendons de cette formation politique »* a-t-il précisé *« la réciprocité »*. Le cas pourrait notamment se produire dans le canton de La Ciotat détenu par le PC, où le secrétaire de la fédération du FN, M. Ronald Permodo, un avocat de quarante-trois ans, paraît en mesure de distancer à la fois le candidat du RPR, M. Gilbert Rastoin, maire de Cassis, et celui de l'UDF, M. René Canezzi, conseiller municipal (PR) de La Ciotat. Il n'est pas tout à fait exclu, d'autre part, que les candidats du Front national, MM. Roussel et Juramy, menacent deux des trois conseillers généraux de l'opposition, MM. Hyacinthe Santoni, député RPR, et Roland Blum (PR), dans les deuxième et sixième cantons de Marseille.

L'opposition pourrait remporter de six à neuf sièges. La gauche paraît plus particulièrement en péril dans les septième et dixième cantons de Marseille dont les conseillers généraux sortants socialistes, Mme Irma Rapuzzi, sénateur des Bouches-du-Rhône, et M. Edouard Heyraud, ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat. Elle semble également en danger dans les cantons d'Aix sud-ouest – où s'affrontent dix candidats ! – de Lambesc, de Marignane et de Tarascon (PS), ainsi que dans ceux de La Ciotat et de Saint-Rémy-de-Provence (PC).

Comme le RPR (M. René Chouraqui, candidat dans le neuvième canton de Marseille), le PS a son « dissident » : M. Gilbert Pauriol, conseiller général sortant de Lambesc, lequel, bien qu'exclu, se présente face au candidat socialiste investi à sa place, M. Jacques Parraud, maire de Rognes.

Le report de voix entre socialistes et communistes n'a jamais été excellent. Associé au PS dans la gestion du département depuis 1982 le PC s'est démarqué de son partenaire en lançant une grande campagne sur les problèmes de l'emploi.

GUY PORTE.

Tout le monde prépare l'après-Defferre

De notre envoyé spécial

Marseille, 1971-1981 : tandis que l'influence du nouveau Parti socialiste – version congrès d'Epinay – s'affermit dans le pays, le PS décline régulièrement dans le bastion historique des Bouches-du-Rhône. 1985 : *avec une tendance nationale* à la baisse, les socialistes marseillais sont maintenant à l'unisson du reste du pays, ce qui n'est évidemment pas une consolation.

Pour eux, le « phénomène Defferre » a longtemps occulté le fait que la ville n'est pas, en profondeur, acquise au PS. Or, au bout de trente et une années de gestion municipale, le « phénomène » subit, à l'évidence, l'usure du pouvoir. M. Jean-Claude Gaudin, député UDF des Bouches-du-Rhône et « challenger » de M. Defferre pour l'élection municipale de 1983, n'est pas seul à juger que le PS est l'objet d'un « rejet », encore plus net depuis que les socialistes détiennent aussi le pouvoir à l'échelon national.

La stratégie de l'union de la gauche a eu des effets négatifs sur l'électorat PS, dans une ville où le *socialisme, articulé avec le syndicat* FO, allié dans la gestion de la ville aux modérés, servait depuis des lustres de *« rempart contre le communisme »*, puissamment installé à Marseille. La Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a mis du temps à prendre le virage. Il a fallu attendre les élections municipales de 1983. Les socialistes ont perdu en route leurs électeurs modérés, puis le soutien d'une partie des rapatriés qui ont apporté leurs voix à M. Jean-Marie Le Pen.

A l'inverse, ils avaient probablement aussi perdu, sur leur gauche, avant 1983, précisément parce que des électeurs partisans de l'union constataient que le PS local traînait les pieds.

Mort du clientélisme

Au surplus, *« la crise a frappé très, très fort »*, dans une ville qui *« a vécu à 300 à l'heure sur le port et les colonies »*, comme le remarque M. Jean Kehayan, entré au service d'information de la région, après son départ du PCF. La fin de la période d'expansion de la ville a mis à mal les soubassements du système marseillais, en limitant considérablement le clientélisme, cette donnée de base de la vie politique méditerranéenne.

Quand M. Michel Pezet, en 1979, a succédé à M. Charles-Emile Loo à la tête de la fédération socialiste, il voulait *« casser le clientélisme inhérent à cette région »* (*le Monde* du 27 septembre 1980). Aujourd'hui, le premier secrétaire fédéral et l'équipe qui l'entoure voient dans ce système une réalité incontournable. L'opposition ne songe d'ailleurs pas à leur en faire grief. *« Nous travaillons de la même façon que les socialistes »*, admet volontiers M. Gaudin.

Dès lors que l'opposition a quelque chose à donner, *elle peut* prendre aux socialistes une partie de leurs « clients ». Tout le problème est qu'il y a de moins en moins à donner et que les socialistes n'ont rien offert d'autre : *« Aujourd'hui*, remarque un responsable socialiste de la mairie, *quand vous donnez un emploi ou quand vous donnez un logement, il y a cent personnes qui vous haïssent. »*

La mutation sociologique et urbaine des Bouches-du-Rhône fournit probablement, par ailleurs, la clé d'une évolution qui n'a pas forcément les mêmes effets à Marseille et dans le reste du département. Les responsables socialistes ne sont pas inquiets de la situation du PS en dehors de Marseille. *« Nous reprenons du terrain sur le département »*, affirme M. Yves Vidal, membre de la direction fédérale chargé des élections. Cette implantation se manifesterait dans les couches nouvelles amenées par l'industrialisation de la zone de Fos-Etang de Berre.

Chargé, avant 1979, de responsabilités départementales, M. Pezet s'est appuyé sur le département pour contrebalancer un rapport de forces qui ne lui était pas favorable à Marseille. Le visage du socialisme dans le département est donc à l'image de M. Pezet – ou, du moins, conforme à celle qu'il se donne – plus ouvert, plus *« démocratique »*, affirment des socialistes.

A Marseille, en revanche, le bouleversement de la sociologie, lié notamment à l'évolution de l'habitat, a fait perdre au PS une part de sa clientèle populaire traditionnelle. Cette déperdition électorale et militante se traduit dans les chiffres. Avec quelque quinze mille cartes pour 1984, la fédération aura perdu au total trois mille adhérents en deux ans. Encore ces chiffres sont-ils sujets à caution.

Renouveau

Depuis l'arrivée de M. Pezet à sa tête, la fédération a profondément renouvelé ses hommes – au point de *« sauter une génération »* – et, en partie au moins, ses méthodes. En 1979, *« nous avons pris la décision d'implanter plus le parti sur des réalités sociales politiques et sociales que sur les notables »*, relève M. François-Noël Bernardi, membre du secrétariat fédéral et proche de M. Pezet. Si, auparavant, *« la fédération servait seulement à distribuer les cartes »*, souligne un dirigeant, elle vit maintenant *« en phase »* avec le national. Les campagnes lancées par Paris, en dehors des élections, étaient parfois ignorées à Marseille. Maintenant, elles sont normalement relayées. A Paris, où l'on affirme qu'il n'y a *« aucun problème entre le national et la fédération des Bouches-du-Rhône »*, on souligne avec satisfaction que, autour de M. Pezet, *« ça s'active, ça travaille »*.

Néanmoins, si renouveau il y a, il semble se manifester surtout en dehors de Marseille – où *« le rapport adhérents/militants est meilleur »* que dans la ville, note M. Vidal. M. Pezet a certes fait éclater les grosses sections marseillaises (parfois plusieurs milliers de membres) dont les luttes et l'émulation réciproque étaient *« saines »*, dit M. Loo, mais dont la taille était peu compatible avec les principes de fonctionnement du PS. Malgré tout, les sections marseillaises restent largement le fief des élus traditionnels, dont l'influence se mesure aussi en termes de puissance financière. Le poids de la fédération par rapport aux élus s'est accru. Mais ce rééquilibrage a ses limites. Tout simplement, explique M. Pezet, *« parce que la clientèle, ce sont les élus qui l'ont »*.

Persistance encore du particularisme marseillais, le *sous-*développement évident des courants nationaux. Le courant A (mitterrandiste) ne se réunit même pas. Le courant B (Mauroy), de l'aveu même d'un de ses animateurs, M. Frédéric Scormini, n'a pas d'existence organisée. Mme Germaine Pivasset, qui représente les rocardiens au secrétariat fédéral, reconnaît que M. Pezet *« puise »* dans leurs militants. Quant au CERES, ses résultats de congrès – minorés selon ses dirigeants et selon toute probabilité – sont franchement ridicules.

M. Defferre, qui veille au grain, ne souhaite pas que la fédération s'organise en courants : *« Dans les grandes fédérations, où il y a des gens qui travaillent*, dit-il, *on se groupe autour d'eux. »* Et quand Gaston dit quelque chose, la fédération retient son souffle...

Le paradoxe – et sans doute l'une des difficultés – de la situation des socialistes marseillais, vis-à-vis de M. Defferre, est qu'ils ont *« besoin de lui plus que jamais »*, dit Mme Marie-Arlette Carlotti (CERES). *« L'unité, c'est Defferre qui l'a faite. »* A l'évidence, ce constat, qui a de quoi inquiéter, est largement partagé. Le flou qui entoure la question de la succession à la mairie contribue probablement à la déstabilisation des socialistes marseillais (*lire ci-dessous*).

Ceux-ci savent qu'aucun homme, à l'avenir, ne cumulera tous les pouvoirs de M. Defferre dans les trois sphères de la vie politique de la cité : la mairie, la fédération socialiste, *le Provençal*. Mieux vaudrait, pensent-ils, en tirer les conclusions. Mais ils savent aussi que Marseille a besoin d'un *« pouvoir politique fort »*. Dès lors, le risque existe que l'après-Defferre ne profite à l'opposition, si celle-ci réussit à susciter un phénomène de personnalisation comparable à celui qu'avait su créer le vieux lion cévenol.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Duel à gauche pour Marseille qui vire à droite

Si M. Defferre a eu un jour la tentation d'appliquer à ses principaux lieutenants le principe *« diviser pour mieux régner »*, il a réussi au-delà des ses espérances.

Après le retrait de M. Loo, qui passait, jusqu'en 1979, pour le successeur probable du maire, les deux nouveaux dauphins présumés, MM. Pezet et Philippe Sanmarco, se sont d'abord préoccupés de se déchirer à belles dents, sans que M. Defferre tranche formellement. M. Gaudin (UDF) aurait tort de ne pas exploiter une telle situation. *« Aucun des deux*, dit-il, *n'a de légitimité républicaine. Tant qu'un des deux ne sera pas élu au suffrage universel sur son nom, il n'y aura de dauphin que dans l'opposition (1) ! »*

Privés, pour le moment, de l'onction *du suffrage universel en dehors* d'élections municipales, les deux dauphins sont aussi différents l'un de l'autre qu'ils le sont de M. Loo, ancien typographe, qui incarnait la tradition populaire marseillaise.

Elevé dans le sérail, M. Pezet – dont on dit parfois que son « pezetisme » ressemble à du rocardisme – est un homme d'appareil. A quarante-trois ans, il a derrière lui vingt-six années de militantisme (*le Monde* daté 29-30 avril 1984). Il s'est entouré d'une équipe qu'unissent plus des liens personnels avec lui qu'un itinéraire politique commun. Son action comme président de région est souvent bien jugée. Mais M. Pezet fait trop de choses, a du mal à s'organiser et n'est pas assez disponible, dit-on. Brillant, plaisant, il n'a peut-être pas la fermeté nécessaire pour diriger une mairie où *« il faut presque tout le temps dire non »*, selon la formule de M. Defferre.

Plus raide que M. Pezet, M. Sanmarco est considéré comme moins bon manœuvrier. Cet homme de dossiers, proche de M. Pierre Joxe, n'a pas vraiment accompli ses classes militantes. Mais de 1978 à 1983, il a « fait le ménage » à la mairie de Marseille (pendant que M. Pezet le faisait aussi à la fédération) avec efficacité – ce qui lui a valu quelques haines solides, – même s'il n'a pas pu empêcher l'affaire des fausses factures.

En 1983, en désaccord avec, à la fois, la dérive « sécuritaire » de la campagne socialiste et la composition de la liste, il a refusé le poste de premier adjoint, avant de revenir à la mairie comme conseiller à l'été 1984. Il n'a guère pris pied dans la fédération, où il reproche à M. Pezet de ne pas avoir rompu avec certaines pratiques anciennes.

Si M. Pezet a une équipe, M. Sanmarco n'a que des amis, qui commencent à s'organiser. Après les municipales de 1983, est né le Centre marseillais d'études et de recherches pour de nouvelles solidarités (CEMERS). La vocation du CEMERS (qui ne regroupe pas que des socialistes) est de diffuser des idées pour servir à l'émergence d'une nouvelle dynamique de gauche à Marseille. La crainte de M. Sanmarco est celle d'un véritable éclatement de la communauté marseillaise : *« Ici, si on n'y prend pas garde, ça va être Liverpool*, dit-il. *Vous êtes déjà allé à Liverpool ? Moi, j'ai l'impression que ça ne doit pas être très intéressant d'être élu municipal là-bas... »*

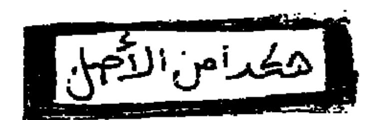
La paix armée

Pezet-Sanmarco, Sanmarco-Pezet ? Les socialistes de Marseille, M. Defferre en tête, n'ont plus très envie, semble-t-il, que le duel au couteau continue. Les plus ardents va-t-en-guerre, qu'on trouvait, dit-on, autour de M. Pezet, ont été calmés. Les deux dauphins, sous l'empire de la nécessité, ont conclu une sorte d'armistice. Un des instruments de cette paix armée est un *« comité de ville »* créé à Marseille le 18 février, destiné à coordonner l'action du PS. Présidé pour le moment par M. Defferre, il réunit MM. Pezet, Sanmarco et une quinzaine de leurs amis.

Nécessité fait loi. Deux ans après les municipales de 1983, les socialistes ont les yeux fixés sur celles de 1989. *« Le pivot*, répètent-ils tous inlassablement, *c'est la mairie. Il faut à tout prix garder la mairie. »* La mairie, *« seule réalité politique à Marseille »*, souligne M. François-Noël Bernardi, l'un des dirigeants fédéraux, tandis qu'un proche de M. Pezet explique : *« Pendant qu'on sème et qu'on n'engrange pas, on continue à perdre. Il faut que Gaston Defferre reste à la mairie, qu'il nous donne le temps de semer et de récolter. »* Seulement, personne ne connaît les intentions de M. Defferre. Aujourd'hui, il n'a pas l'intention de se représenter – sauf si M. Mitterrand le lui demande – à l'élection législative de 1986. Sera-t-il candidat à l'élection municipale de 1989 ? *« Il faut récupérer ou remplacer les électeurs perdus. Nous avons déjà connu ce genre de situation*, reconnaît-il lui-même. *La droite, la bourgeoisie, ont repris confiance en elles-mêmes. Nous avons traversé une période difficile. On peut redresser la situation, mais il faudra du temps. »*

J.-L. A.

(1) M. Pezet a été suppléant de M. Bastien Leccia dans la première circonscription des Bouches-du-Rhône, en 1967. En 1973 et 1978, il a été candidat malheureux dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône (Martigues-Salon), qui est traditionnellement acquise au Parti communiste. M. Sanmarco était suppléant de M. Defferre dans la troisième circonscription. Il est devenu député quand M. Defferre est entré au gouvernement.



LA SITUATION DANS LES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Deux cents ouvriers contraignent le préfet à quitter l'île

Le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Gérard Lefèvre, a été contraint par la force à quitter l'archipel français à bord d'un bateau, par quelque deux cents ouvriers de l'usine Interpêche, spécialisée dans la transformation du poisson. Mercredi 27 février en fin de matinée, les ouvriers d'Interpêche avaient investi les locaux de la préfecture, afin de faire respecter leur droit de décharger le chalutier-congélateur *la Bretagne*, droit revendiqué par les dockers locaux qui bloquent depuis plusieurs jours le port de l'île.

M. Lefèvre avait, en vain, il y a quelques jours, proposé une solution au conflit qui oppose ouvriers et dockers. Cette solution prévoyait que le chalutier serait déchargé par les dockers et que l'usine Interpêche bénéficierait d'une subvention compensatoire de 180000 francs. Après avoir expulsé le préfet, les ouvriers d'Interpêche se sont dirigés vers les locaux du conseil général de l'archipel pour obtenir du président, M. Marc Plantagenest (apparenté socialiste), une intervention en leur faveur.

M. Lefebvre a fait savoir sur les ondes de la radio locale qu'il avait gagné l'île de Miquelon et qu'il ne *« quitterait son poste qu'à la demande de son gouvernement »*.

Le secrétariat d'Etat à la mer et le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM ont décidé d'envoyer prochainement à Saint-Pierre-et-Miquelon une *« mission conjointe »*, afin de trouver une solution à ce conflit. Dans un télégramme adressé à la préfecture et aux élus, les autorités de la métropole ont invité les dockers et les ouvriers d'Interpêche à reprendre le travail *« pour ne pas hypothéquer davantage l'avenir économique de l'île au moment où la France est engagée dans une négociation difficile avec le Canada pour préserver les intérêts maritimes de Saint-Pierre-et-Miquelon »*.

Depuis plusieurs années, la délimitation des eaux territoriales et les droits de pêche autour de l'archipel français font l'objet d'un désaccord entre Paris et Ottawa. Le chalutier-congélateur *la Bretagne* est notamment au centre d'un différend entre le Canada et la France, les autorités d'Ottawa considérant qu'elles ne peuvent autoriser ce navire-usine à opérer dans le golfe du Saint-Laurent.

EN NOUVELLE CALÉDONIE

Un nouveau « patron » des gendarmes à Nouméa

Le commandement de la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie va changer de titulaire et, dans le même temps, il sera procédé à une accélération de la relève de certains escadrons de mobiles qui y stationnaient depuis, bientôt, quatre mois. (*le Monde* du 28 février).

Promu général de brigade le 1er mars prochain, le colonel Lucien Bazard, qui commande actuellement la légion de gendarmerie Lorraine, a été désigné par le ministère de la défense, dont dépend la gendarmerie, pour succéder au général de brigade Jean Deiber, qui commande la gendarmerie en Nouvelle-Calédonie depuis la mi-décembre 1984. Placé auprès du délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, le général Deiber avait autorité sur les deux mille quatre cents gendarmes mobiles et les cinq cents gendarmes départementaux qui sont affectés au maintien de l'ordre à Nouméa. Quelques jours avant les événements de Thio, qui ont motivé le rappel en métropole du capitaine de gendarmerie Saffray, le ministère de la défense avait annoncé son intention de proposer de hautes responsabilités au général Deiber.

Ainsi, en même temps qu'il désignait le colonel Bazard, le gouvernement a décidé de nommer le général Deiber à la tête de la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), qui est l'ancienne sécurité militaire.

Ce poste était tenu jusqu'à présent par le général de division Armand Wautrin, qui prend les fonctions de major général de la gendarmerie (à la direction générale de ce corps) et qui vient d'être, précisément, envoyé en Nouvelle-Calédonie pour mener une enquête de commandement après les divers incidents intervenus lors des dernières opérations de maintien de l'ordre. Le fait que le général Deiber devienne le « patron » de la Direction de la protection et de la sécurité de la défense – une institution placée directement sous l'autorité du ministre de la défense – indique que cet officier n'a pas été tenu pour responsable des « bavures » récentes dans le maintien de l'ordre public sur le territoire et que, loin d'être désavoué, il reçoit un important commandement.

« L'effet calédonien » en Guadeloupe

(Suite de la première page.)

Inutile, pour mesurer le poids de ces deux opinions, d'analyser la vie politique insulaire, d'ausculter les courbes du niveau de vie. Bref, de compter sur le seul spectacle des apparences antillaises – hyperconsommation et nonchalance créoles, – dont la simple description avait si souvent servi d'arguments à ceux qui ne pouvaient envisager, pour la Guadeloupe, un quelconque destin hors du giron national. Si rassurantes soient-elles, ces apparences pourraient se révéler au fond plus trompeuses qu'il n'y paraît, même si la vision des embouteillages, le dimanche soir, sur la route balnéaire de Gosier et l'écho des récentes manifestations syndicales contre toute révision éventuelle de la « règle des 40 % » (la prime de vie chère des fonctionnaires dans les DOM-TOM), peuvent faire douter, comme hier, d'une avancée de l'indépendantisme.

Les statistiques, le culte du « tout-Etat », la volonté frénétique de calquer les comportements sur ceux de la métropole, ont peu de prise sur l'évolution présente. *« Cela se passe dans les têtes*, dit un cadre supérieur de Pointe-à-Pitre. *C'est peut-être démenti par les aspirations matérialistes de mes concitoyens, peut-être contredit par ce que la Guadeloupe demande de la France. Mais cela s'enracine dans les esprits. »* Un déverrouillage mental s'est opéré, au mépris des intérêts objectifs. L'idée d'indépendance cesse peu à peu d'être un tabou agité par quelques étudiants nationalistes, lecteurs nostalgiques de l'écrivain antillais Franz Fanon. Elle se répand, c'est notable, prend ses habitudes dans les discours politiques et à l'Assemblée régionale, s'immisce dans les conflits sociaux et, plus insidieusement, dans les conversations.

Rêve ou cauchemar, elle remplace, dans l'inconscient collectif guadeloupéen, la notion d'autonomie, qui, voici trois ou quatre ans, agressait les partis partisans de l'actuel *statu quo*.

L'usure des nerfs

Pourquoi, alors, ce penchant, cette inclination, plus forte qu'il y a deux ans, pour les sirènes de la rupture ? On nous rassure tout de suite : les événements de Nouvelle-Calédonie ont peu de chose à voir avec le malaise guadeloupéen. Bien sûr, les Antillais, comme la plupart des habitants des DOM-TOM, suivent avec intérêt les informations à la télévision, mais il a été rapidement reconnu, à la fin de l'année dernière, que Pointe-à-Pitre n'était pas Nouméa et qu'à la différence des Canaques, les créoles étaient largement majoritaires chez eux.

Aucun risque de contagion, répète-t-on, n'est donc à craindre. Rien qui ressemblerait, en tout cas, à un embrasement en série des dominos, à un basculement possible de la *« France nègre »*. Simplement, les Guadeloupéens ne se montrent pas surpris de se voir placés en tête de liste dans les commentaires gouvernementaux sur l'*« effet calédonien »*. *« Il est évident que, dans le souci du président de la République, nous arrivons juste après »*, note M. Félix Proto, candidat socialiste aux élections cantonales.

Un tel classement dans l'échelle des risques tient d'abord, évidemment, au climat de violence qui secoue à nouveau la Guadeloupe depuis un an. *« Notre population est très impressionnable*, dit Me Hermantin. *Nous sommes crédules, et il est indéniable que l'action armée marque, pour ces raisons, des points depuis trois ou quatre ans. »* La poussée de l'indépendantisme par l'usure des nerfs. Par le choc des bombes sur le fatalisme créole, voilà le diagnostic généralement proposé.

Plus dangereux

En fait, l'ARC (Alliance révolutionnaire caraïbe), le dernier-né des groupes terroristes, qui vaut à la Guadeloupe ce vague à l'âme hivernal, n'aura connu qu'une courte épopée, aussi brève que celle du GLA (Groupe de libération armée), trois ans plus tôt. Quelques mois d'attentats et une histoire déjà connue de clandestinité qui finit mal, par des arrestations et des procès. L'odyssée périlleuse, contre les édifices publics et les symboles du *« colonialisme français »*, d'une même bande d'activistes impatients, entraînées par un même homme : Luc Reinette, cadre guadeloupéen, militant indépendantiste déterminé, qui avait opté pour l'action violente, à la fin du septennat précédent, devant l'*« immobilisme du camp patriotique »* légal. Arrêté, condamné, il avait bénéficié de l'amnistie présidentielle puis, de retour aux Antilles, avait fondé un « parti », le MPGI (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante) et une radio (Radio-Unité).

La justice, deux ans plus tard, impute à Luc Reinette et à ses amis les principaux attentats qui ont secoué la quiétude de l'île en 1983 et 1984. Appréhendé après un « marronnage » (1) de plusieurs mois, le chef présumé de l'ARC vient d'être condamné à un total de dix-neuf années d'emprisonnement, lors de trois procès distincts, peines qui seront sans doute confondues à l'issue d'une dernière comparution (*le Monde* daté 10-11 février).

Pourquoi, alors, une telle différence d'effets sur les esprits entre deux destinées si ressemblantes, celle du GLA et celle de l'ARC ? Pourquoi cette pesanteur sensible de la violence version 1984-1985 sur la vie locale, alors que les Guadeloupéens se disent aussi unanimes – les indépendantistes mis à part – à réprouver les attentats, aujourd'hui comme hier ?

La récidive aura d'abord rendu les clandestins plus dangereux, comme si, après l'amateurisme folklorique du GLA, les terroristes présumés avaient décidé d'être pris plus au sérieux en frappant plus fort. La Guadeloupe, souvent amusée par le GLA, s'est brusquement raidie, le 14 novembre 1983, en apprenant qu'une explosion, à la préfecture de Basse-Terre, avait blessé une vingtaine de personnes.

La lecture de cet activisme meurtrier inquiète désormais les autorités et les partis politiques. Le profil de l'ARC est virtuellement celui d'une bande prête à tout. Quand Luc Reinette et Henri Amédien ont été arrêtés, au petit jour, par des gendarmes le 27 novembre dernier, ils étaient en possession de plusieurs armes de gros calibre et s'apprêtaient, selon les policiers, à commettre un hold-up dans une armurerie de Pointe-à-Pitre.

D'autres informations, largement rendues publiques, laissent craindre que les membres de l'ARC encore en liberté, notamment Henri Bernard et Henri-Louis Sydney, n'aient récemment recruté des voyous, d'origine haïtienne, dans le quartier-ghetto de Boissart à Pointe-à-Pitre. Un « contrat » aurait même été payé 100000 francs pour assassiner un policier métropolitain et M. Jean-Louis Bec, premier substitut du procureur, qui poursuit les militants de l'ARC au nom du ministère public. Les autorités ont pris la menace au sérieux puisque durant la série de procès du mois de janvier, M. Bec et sa famille – dont la voiture avait été détruite par une explosion – ont été placés sous la protection de la police.

Il y a sans doute plus grave que ce durcissement. Le champ du terrorisme indépendantiste s'est sensiblement élargi en 1984, au point de déstabiliser sérieusement le cadre classique, politique et syndical, du *« camp patriotique »*. En apprenant que l'une des figures très officielle, du nationalisme antillais, Jacques Berthelot, un architecte de quarante-six ans, s'était vraisemblablement tué, le 4 juillet, en manipulant la bombe artisanale qu'il allait placer, les Guadeloupéens ont réalisé que la violence de l'ARC avait fait des adeptes.

Les plastiqueurs, jusqu'ici, s'étaient surtout recrutés parmi les marginaux des organisations indépendantistes, fraternellement défendus dans la *« presse patriotique »* mais critiqués pour le discrédit jeté sur l'ensemble du mouvement. Or les enquêteurs observent, depuis l'an dernier, *« un glissement vers l'action armée »* des militants ayant pignon sur rue à l'UPLG ou dans d'autres milieux nationalistes. Le responsable local de Combat ouvrier (trotskiste), M. Max Céleste – hostile, dans ses précédentes déclarations au *Monde*, à l'usage des bombes – est recherché pour avoir stocké, en compagnie de deux adhérents des Jeunes communistes (PCG), une partie des explosifs volés par l'ARC, en février 1983, à Petit-Bourg.

Cette dérive vers l'illégalité n'aurait pas encore touché le gros du mouvement *« patriotique »*. Membres de l'ARC compris, les apprentis sorciers ne seraient, selon le préfet, *« qu'une quarantaine »*. Mais à la lumière des arrestations et des poursuites de l'année passée, d'autres observateurs fixent à près d'une centaine le nombre de ceux capables de passer à la guérilla nocturne. *« On recrute désormais en vertu de l'amitié, des liens familiaux, quels que soient les appartenances politiques ou les convictions affichées »*, note un magistrat.

Quarante ? Peut-être cent ? Quel qu'il soit, le chiffre, déjà hors de comparaison avec la poignée d'isolés du GLA, montre suffisamment qu'en 1984, selon la formule d'un haut fonctionnaire *« métro »*, *« la violence a payé »*. Et les adversaires – par humanisme ou lucidité tactique – de l'action terroriste au sein de l'UPLG ont eu fort à faire, ces derniers mois, pour persuader les plus jeunes de leurs compagnons de ne pas basculer dans l'aveuglement des bombes.

La vague d'arrestations – une vingtaine en 1984 – et la sévérité des peines infligées aux membres de l'ARC n'ont pas atténué l'ampleur du débat qui traverse actuellement l'ensemble du *« patriotique »*. Pour ou contre la politique des cagoulards ? La problématique en Guadeloupe n'est pas nouvelle. Mais elle n'a jamais été aussi aiguë. Aux militants qui s'étonnaient, l'été dernier, du passage à l'acte de Jacques Berthelot, les responsables de l'UPLG ont répondu par une version très échevelée : l'architecte, connu de tous et apprécié, subventionné pour ses travaux par le gouvernement, aurait été manipulé par les services secrets français...

« Entraîné » à la préparation d'attentats puis *« liquidé »* en pleine opération, en même temps que trois de ses camarades. L'explication aurait convaincu peu de militants. *« Jacques Berthelot, comme d'autres, avait fait ses comptes*, dit un avocat. *Et comme d'autres, il a pu estimer que l'heure était venue de se donner le baptême du feu. »*

PHILIPPE BOGGIO.

(1) L'équivalent créole de la « cavale ». Les « nègres marrons » étaient les esclaves qui s'enfuyaient des plantations pour se cacher sur les pentes de la Soufrière.

Prochain article :

L'ANNÉE CHARNIÈRE ?

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 27 février sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● PRIX DU LIVRE

Le ministre de la culture a présenté au conseil des ministres un projet de loi tendant à modifier la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre pour la mettre en conformité avec l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes du 10 janvier 1985.

Les réimportations en provenance d'un Etat membre de la Communauté économique européenne de livres édités en France ne seront plus concernées par cette loi, sauf s'il s'agit d'une opération d'exportation et de réimportation destinée à tourner la loi. C'est notamment le cas lorsqu'il n'y a pas eu commercialisation effective dans l'Etat réexportateur.

Toujours à la suite de l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes, un décret, publié aujourd'hui même, adapte la réglementation applicable aux livres édités dans les autres pays de la CEE et importés en France.

● PÊCHE MARITIME

Le secrétaire d'Etat chargé de la mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant le décret du 9 janvier 1852 sur l'exercice de la pêche maritime.

Ce projet de loi répond à un triple but :

– Clarifier la répartition des compétences pour la réglementation de l'exercice de la pêche, qu'il s'agisse d'appliquer les règlements de la Communauté économique européenne ou d'édicter, en dehors de leur champ d'application, une réglementation nationale autonome ;

– Adapter le régime pénal, notamment en actualisant le montant des amendes encourues, pour tenir compte de l'importance économique des infractions et du niveau des pénalités dans les autres Etats membres de la Communauté ;

– Simplifier et moderniser un certain nombre de dispositions actuellement en vigueur.

● SITUATION INTERNATIONALE

Le conseil des ministres a pris connaissance avec satisfaction des deux accords intervenus au conseil des ministres de la Communauté du mardi 25 février en matière agricole, pour le lait et le vin.

(Lire page 30 et voir le Monde du 28 février.)

● CATASTROPHE DE LA MINE DE FORBACH

Dans un message adressé lundi aux mineurs de Lorraine et à leurs familles, le président de la République a associé le pays aux marques de condoléances et aux témoignages de sympathie et d'estime adressées à celles et à ceux qui ont été frappés dans la tragédie de Forbach.

Le premier ministre s'est rendu sur les lieux mardi matin, afin de rencontrer les personnels et de se tenir informé de la situation, associant le gouvernement à ce témoignage.

Le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie a rappelé que deux enquêtes, judiciaire et administrative, ont été ouvertes. Les représentants du personnel seront associés le plus étroitement possible à leur déroulement et aux conclusions qui en découleront.

Il a évoqué le lourd tribut payé chaque année à la mine, même hors des grandes catastrophes, et souhaité que les efforts faits pour améliorer la sécurité soient développés en étroite collaboration entre les différents partenaires des charbonnages.

● BALANCE DES PAIEMENTS

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres une communication sur les résultats de la balance des paiements en 1984.

Pour la première fois depuis 1979, nos ventes de biens et services à l'étranger ont pratiquement équilibré nos achats.

(Lire page 29.)

● DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS URBAINS

(le Monde *du 18 février.)*

● LE BILAN DE LA POLITIQUE DE LA MER

(le Monde *du 28 février.)*

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget.

– MM. Robert Lion et Edmond Malinvaud sont renouvelés dans leur mandat de membres du Conseil général de la Banque de France ;

– MM. François Morin et Gérard Joulin sont nommés membres du conseil général de la Banque de France.

Par ailleurs, et sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Roquelaure-Saint-Aubin (Gers).

POLITIQUE

M. Lecanuet : pas d'alliance avec l'extrême droite, mais...

Pour M. Jean Lecanuet, qui participait, mercredi 27 février à l'émission de France Inter « Face au public », il n'y a pas « *d'alliance possible* », pas « *d'accord possible* » et pas « *de désistement envisageable* » entre l'UDF et le Front national... « *mais*, a-t-il ajouté, *je demande aux socialistes de nous dire s'ils font alliance avec les communistes (...) et aux communistes s'ils font alliance avec les socialistes* ». Il a ajouté que si au deuxième tour, reste un socialiste — avec un accord PS-PCF, — il s'agit alors d'un « *socialo-communiste* ». « *L'association socialiste et communiste provoque un rassemblement du refus du socialo-communiste* », a-t-il déclaré avant de préciser : « *il faut battre les socialistes et les communistes à n'importe quel prix* ».

Selon l'ancien ministre, M. Mitterrand « *cherche les moyens de sa survie politique au-delà des élections* » de 1986. Pour ce faire, M. Lecanuet estime que le président de la République dispose de trois moyens : « *créer, exploiter, gonfler au maximum l'extrême-droite* », utiliser la proportionnelle et faire « *un nouvel essai de référendum, par exemple sur le renforcement de l'union de l'Europe* ». Pour M. Lecanuet, il s'agirait sur ce point d'un référendum formulé de telle manière « *que même les esprits appartenant aux courants de l'opposition ne puissent répondre non* ».

● *Les élections régionales au suffrage universel.* — Les présidents de région de la majorité, réunis mercredi 27 février à l'Assemblée nationale, se sont « *félicités* » de la décision prise par le gouvernement d'organiser les élections des conseillers régionaux au suffrage universel direct, ce qui constitue, selon eux, « *l'aboutissement de la décentralisation* ». M. Maurice Pourchon (PS), président du conseil régional d'Auvergne, a indiqué que ses collègues souhaitent « *une proportionnelle qui permette une bonne représentation du paysage politique régional mais qui ne nuise pas à l'efficacité du fonctionnement des institutions régionales* ».

Roland Gaucher débouté de son action contre MM. Tesson et Kahn

M. Joseph Goguillot, militant du Front national, connu sous le nom de Roland Gaucher, a été débouté, mercredi 27 février, de l'action qu'il avait engagée devant la première chambre civile de Paris contre le journaliste Jean-François Kahn et M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris* ce journal avait en effet publié la transcription d'un débat, organisé la veille par ce journal, entre Jean-François Kahn et Jean-Marie Le Pen. Lors de ce débat, Jean-François Kahn avait évoqué M. Gaucher, qu'il considérait comme le porte-parole de M. Le Pen, en indiquant qu'il avait, sous l'Occupation, « *appelé à s'engager dans la LVF* », la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, qui a combattu sur le front russe aux côtés de l'armée allemande.

Dans son jugement, le tribunal rappelle : « *Il est constant que l'appel à s'engager dans la LVF a été lancé en 1941 par Marcel Déat, chef du Rassemblement national populaire (RNP), qui a été une des figures marquantes de la collaboration avec l'Allemagne sous l'Occupation.* » Puis les juges déclarent : « *L'adhésion de Roland Gaucher aux Jeunesses nationales populaires (JNP), émanation du RNP, et son action militante en tant que délégué du quinzième arrondissement de Paris au sein de ce mouvement, ont pu raisonnablement persuader* [M. Kahn] *de ce qu'il avait adopté la doctrine et les objectifs de Marcel Déat et mis ceux-ci en œuvre.* » Quant à la qualification de « *porte-parole de Jean-Marie Le Pen* », le tribunal considère que son caractère diffamatoire n'est pas démontré, « *alors que, surtout, Roland Gaucher, qui ne conteste pas être le rédacteur en chef de l'organe du Front national, s'est présenté aux élections européennes sur la liste de ce parti politique* ».

M. P.

Propos et débats

M. Chalandon (RPR) : la cohabitation détestable

M. Albin Chalandon (RPR), ancien ministre, a estimé, mardi soir 26 février, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), que « la cohabitation est une éventualité détestable, car la perspective de l'élection présidentielle de 1988 empêchera le gouvernement — quel qu'il soit — de prendre les mesures nécessaires pour le redressement du pays ». *Selon lui,* « le désaccord entre MM. Barre et Chirac ou M. Giscard d'Estaing s'explique par des raisons tactiques ». *Pour l'un, a-t-il dit — faisant allusion à M. Barre —,* « le problème de la cohabitation ne se posera pas, car il ne vise que 1988 ». « Les autres, *a-t-il ajouté,* responsables de partis politiques, sont obligés de penser aux élections de 1986, et à ce qui se passera après. Comment pourraient-ils dire aux Français : Donnez-nous la victoire et nous ferons la grève du pouvoir. » *Pour M. Chalandon,* « le risque de cohabitation est certain et il a un nom : Le Pen. Il ne sert à rien de l'invectiver, il a le droit d'exister comme tout autre », *a estimé l'ancien ministre.* « En revanche, plus son parti se développe, plus les chances de François Mitterrand et des socialistes de rester au pouvoir augmentent », *a-t-il poursuivi.*

M. Stasi : l'adversaire Le Pen

M. Bernard Stasi, député UDF-CDS de la Marne, affirme, dans un entretien publié par l'hebdomadaire l'Evénement du jeudi, *que* « Le Pen est un adversaire que toute l'opposition doit combattre », *en se démarquant* « clairement, nettement, vigoureusement, de lui et de ses idées ». *M. Stasi ajoute :* « Pour nous, les centristes, qu'on dit parfois mous, c'est l'occasion de nous montrer durs sur les principes et sur les convictions. »

M. Chaban-Delmas : ne pas « quémander » en 1986

Invité de l'émission d'Europe 1 « Parlons vrai », jeudi matin 28 février, M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré que, en 1986, « tout premier ministre devra s'abstenir de quémander » *un soutien du côté de l'extrême droite.* « Ma vie entière a été guidée par une certaine idée de la France et de la dignité humaine qui n'a pas de couleur de peau », *a déclaré le maire de Bordeaux, avant d'ajouter que les discours tenus par l'extrême droite* « ne sont pas acceptables ». « Ce n'est pas de ce côté-là que je chercherai des alliances », *a-t-il affirmé.*

M. Poperen : l'opinion bouge

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a estimé, mercredi 27 février, à Versailles, que l'opposition ne pourrait gagner 1986 « sans l'appui de l'extrême droite, quel que soit le mode de scrutin ». *Pour M. Poperen,* « l'opinion est en train de bouger ». « Les chances que peut nourrir l'opposition de gagner l'an prochain sont moindres qu'elle ne le dit. »

M. Pasqua : fumistes

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a estimé, mercredi 27 février, à Lille, que « la preuve est apportée que les socialistes sont des fumistes ». « Ils rasent les murs, *a-t-il dit,* ils planquent leur étiquette, ils cachent leur rose. »

Mme Veil : pas de compromission

Mme Simone Veil, MM. Alain Poher, président du Sénat, Jacques Chirac, président du RPR, François Léotard, secrétaire général du PR, et Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, ont participé, mercredi 27 février, à une réunion publique à Créteil.

Mme Veil s'est inquiétée de « certaines alliances ou compromissions » *qui sont* « un péril pour la démocratie ». *Elle a notamment évoqué l'alliance entre les socialistes et les communistes. Elle a ajouté :* « Nous refusons de nous compromettre avec les mouvements et les hommes, quels qu'ils soient, qui ne respectent pas les principes fondamentaux. »

M. Chirac a déclaré : « Les gens qui sont à l'origine du mécontentement, qui s'apprêtent à une réforme électorale qui permettrait d'institutionnaliser l'extrême droite sont disqualifiés pour donner la moindre leçon à l'opposition. » *M. Léotard a affirmé que* « Mitterrand entrera dans l'histoire comme celui qui a fait entrer les communistes au gouvernement et l'extrême droite au Parlement ».

EN BREF

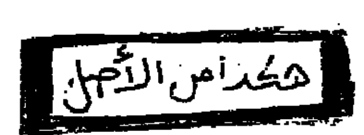
● *Le Front national et le budget de Dreux.* — A Dreux, les quatre conseillers municipaux du Front national ont refusé, pour la première fois depuis 1983 (date de leur élection) de voter le budget de la ville pour ne pas « *cautionner le vote de subventions, si minimes soient-elles, à des associations telles que le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), l'UFF (Union des femmes françaises) ou le Secours populaire dépendant d'un parti de l'étranger, le Parti communiste, et à des associations étrangères (plus de 75 % d'augmentation pour la Jeunesse algérienne, moins de 10 % pour l'Amicale des Bretons)* ». Les élus du Front national précisent qu'ils approuvent « *le budget présenté dans ses grandes lignes* » et qu'ils n'entendent pas remettre en cause « *les qualités de gestionnaire* » du maire, M. Jean Hieaux, RPR.

● *Mme Gaspard et la délinquance.* — Mme Françoise Gaspard, député PS d'Eure-et-Loir, a examiné mercredi 27 février avec M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, les raisons de la croissance de la délinquance à Dreux. L'ancien maire de Dreux estime que cette croissance « *apparaît exceptionnelle et inquiétante par rapport à la tendance nationale. Les effectifs de police ayant sensiblement augmenté dans cette commune depuis 1981 (+ 30 %), il faut sans doute chercher ailleurs les motifs de cette flambée* », a-t-elle déclaré avant d'indiquer : « *A mes yeux, la politique de la municipalité, dans laquelle l'extrême droite détient d'importantes responsabilités, n'est pas étrangère à cette situation.* »

● *M. Jean-Claude Gaudin appelle à des « retraits » en faveur des candidats du Front national.* — « *Si un candidat UDF est distancé par un candidat du Front national et s'il y a danger de succès de la gauche, notre candidat devra se retirer, pour autant que la réciprocité jouera* », a déclaré M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, mercredi 27 février, à Duisans (Pas-de-Calais). M. Gaudin qui était tenu apporter son soutien aux candidats de l'opposition a ajouté : « *Plus on sera, mieux cela vaudra pour éliminer les socialistes des affaires de notre pays* ».

● *NORD : manifestation à Lille contre la venue de M. Jean-Marie Le Pen.* — Près d'un millier de personnes ont manifesté, mercredi 27 février, à Lille, pour protester contre la réunion publique, que le président du Front national devait tenir dans la soirée. Cette manifestation était organisée par la CFDT, le PSU, la LCR, l'Union des étudiants marocains et la « Coordination immigrée ».

● *VAL-DE-MARNE : Le métro de Villejuif inauguré par M. Marchais.* — M. Georges Marchais a inauguré jeudi 28 février, le prolongement de la ligne de métro n° 7 jusqu'à Villejuif (Val-de-Marne). Accompagné par MM. Charles Fiterman, ancien ministre des transports et Claude Quin, président de la RATP, M. Marchais, député de la circonscription a conduit la première rame au départ de Villejuif. Seuls les élus locaux du PCF ont assisté à cette cérémonie d'inauguration. Ceux de l'opposition, et notamment M. Michel Giraud (RPR) président du conseil général du Val-de-Marne, qui dénoncent la « *récupération par le PC* » de l'ouverture de cette ligne de métro, en pleine campagne des élections cantonales, avaient décidé de ne pas y participé (voir *le Monde* du 26 février).



(Publicité)

VOS IDÉES NOUS INTÉRESSENT

- **Vous souhaitez discuter des grands problèmes contemporains :** les mutations technologiques, leurs conséquences sociales et culturelles, la crise et les réponses qu'on peut lui apporter, la sécurité, l'Europe, les immigrés, les rapports Est-Ouest, le tiers-monde.
- **Vous vous inquiétez pour votre avenir,** pour votre métier, pour votre formation.
- **Vous vous posez des questions sur la place de la France** dans le monde et vous souhaitez que l'Europe se construise.
- **Vous n'êtes pas raciste et vous vous interrogez sur la France multiraciale.** Vous n'êtes pas à droite, mais la gauche ne vous satisfait pas toujours. Vous êtes pour la paix, et l'accumulation des armes ne vous rassure pas.

L'heure est à la discussion, au débat.
Informez-vous.

DÉBATTEZ DE TOUS CES PROBLÈMES SANS PRÉJUGÉ NI ESPRIT DE CHAPELLE.

PRENEZ LA PAROLE AVEC NOUS

Les associations dont les noms suivent ont formé un collectif :

« ICI ET MAINTENANT »

Les associations qui signent cette page répondront chacune aux lettres que vous leur adresserez.

ADELIJ
Association pour la défense et la liberté de la jeunesse
Club d'étudiants qui réfléchissent sur la défense des libertés
Représenté dans douze villes universitaires
Siège de la présidence : Université de Paris-I
12, place du Panthéon
75005 PARIS

CONVERGENCES ET MUTATIONS
Réflexions sur les mutations professionnelles dues à l'introduction des nouvelles technologies dans l'entreprise et dans la vie quotidienne
Trois antennes régionales.
2, bd Village-d'Ennemont
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DEMAIN... LE MONDE
Club de réflexion, de prospective et d'action pour préparer la France de l'an 2000
Hôtel des Congrès
pl. du Commandant-Rivière
69100 VILLEURBANNE

DROIT ET DÉMOCRATIE
Défense de la République et de la démocratie, des droits de l'homme, des libertés publiques et individuelles
51, avenue Montaigne
75008 PARIS

ESPACES 89
Etudes et synthèses pour l'action culturelle, économique et sociale, qui se traduisent par l'organisation de colloques, écriture d'articles, diffusion d'une lettre mensuelle
Trois antennes régionales
6, rue des Archives
75004 PARIS

FIP - FORUM POUR L'INDÉPENDANCE ET LA PAIX
Lieu de réflexion sur les grandes questions de politique internationale
Le FIP organise débats et colloques et édite une revue
5, rue J.-François-Gerbillon
75006 PARIS

MARS
En toute indépendance, des actions sur le terrain, des réflexions pour des projets, un réseau pour des citoyens acteurs
Dix antennes régionales
18, rue de Varenne
75007 PARIS

LA MÉMOIRE COURTE
« Lutter contre le catastrophisme et pour la défense de l'information, rafraîchir les mémoires sur tout ce que la gauche accomplit »
Bulletin mensuel d'information
180 correspondants départementaux
BP 433
75233 PARIS CEDEX 05

MÉMOIRE ET MODERNITÉ
Renouvellement d'une pensée de gauche contemporaine
350, rue Saint-Honoré
75001 PARIS

PRES
Prospection des réalités économiques et sociales
Pour assurer une courroie de transmission entre le pouvoir économique et politique
9, rue Casimir-Périer
75007 PARIS

SYNTHÈSE RÉPUBLICAINE
Réfléchit sur la définition d'une nouvelle citoyenneté, la préparation de l'entrée dans le vingt et unième siècle
A pour objectif une nouvelle démocratie économique et sociale.
Quatre antennes régionales
12, rue de Milan
75009 PARIS

société

JUSTICE

LES ACCUSÉS DE L'ATTENTAT D'ORLY AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

La fâcheuse cassette de Semerci

Voici venu le temps des synthèses au procès des trois Arméniens accusés de l'attentat d'Orly. En fin de journée mercredi 27 février, après que la cour eut rejeté les conclusions de Me Vergès, qui demandait la comparution à la barre de MM. Gaston Defferre et Joseph Franceschi, ce sont les avocats des parties civiles qui ont commencé de présenter les leurs par Me Gilles Depoix, auquel succédera Me Jean Loyrette, qui défend les mêmes intérêts, ce qui vaut à l'un et à l'autre d'être qualifiés par la défense de *« porte-parole d'Ankara et des thèses turques »* sur le génocide des Arméniens.

Après eux, il y aura encore plusieurs plaidoiries pour d'autres victimes ; elles seront suivies du réquisitoire de M. Yves Lesec, la défense devant s'exprimer ensuite, ce qui permet d'envisager la fin du procès pour la nuit de vendredi à samedi.

La huitième journée du procès aura été marquée par deux temps aussi forts l'un que l'autre, mais de tonalité très différente. D'abord, ce furent de nouvelles dépositions des témoins turcs, professeurs, universitaires venus d'Istanbul ou d'Ankara, et qui entendaient compléter et confirmer ce que d'autres avaient souligné la veille. D'une part, il s'agit de dire que les Arméniens vivant en Turquie — l'un d'eux est d'ailleurs venu déposer pour en attester — sont, dans ce pays, des citoyens à part entière qui peuvent accéder à toutes les fonctions publiques et ne font l'objet d'aucune contrainte ni discrimination.

Il s'agissait aussi de combattre la thèse du génocide des Arméniens par les Turcs en 1915. Il a donc été soutenu que cette thèse est une légende fondée sur des documents qui seraient des faux, à commencer par le télégramme adressé, cette même année, par le ministre de l'intérieur de l'époque, Talat Pacha, à la préfecture d'Alep pour donner l'ordre d'extermination.

Selon ces témoins, personne n'a jamais pu produire l'original de ce télégramme, et l'examen critique et sérieux de ce qui en a été présenté comme des reproductions permet de relever suffisamment d'invraisemblances pour qu'on puisse le récuser sans appel.

Ensuite, durant une heure et demie, sur la demande de l'avocat général, qui ne jouait pas là un très bon tour à Semerci, on devait assister *sur écran à la projection* d'une cassette saisie chez cet accusé. C'était la cassette dont on avait déjà beaucoup parlé le 21 février et sur laquelle furent enregistrés au *magnétoscope une quinzaine* d'extraits des journaux télévisés des 15 et 16 juillet 1983, tous consacrés à l'attentat d'Orly. Aucun ne fut oublié ; il y a là des reportages des interviews de ministres et même du président de la République, des déclarations de Ara Toranian, le leader du Mouvement national des Arméniens, des évocations des attentats précédents, des analyses sur les origines de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), sur ses revendications et, bien sûr, des rappels du génocide de 1915, tout cela réalisé aussi bien par TF1 que par A2 ou FR3.

Ohannès Semerci avait fourni, le *21 février, des explications sur cette* cassette. Il avait dit que c'était sur la demande de Garbidian, son co-accusé d'aujourd'hui, qu'il avait fait ces enregistrements, ayant été alerté par ce dernier de *« la possibilité d'un événement prochain de nature à intéresser les Arméniens »*.

Garbidian et la bombe

« Mais, avait-il ajouté, *Garbidian ne m'avait pas demandé de mettre sur cassette uniquement ce qui serait consacré aux attentats mais tout ce qui pouvait concerner la question arménienne. J'avais d'ailleurs enregistré aussi des reportages sur des activités culturelles ou folkloriques de notre peuple, comme sur des manifestations parisiennes très pacifiques du Mouvement national arménien. »*

L'ennui, c'est que ces autres enregistrements d'émissions folkloriques ou culturelles n'ont jamais été retrouvés et que la cassette saisie n'en contient aucune. Il n'y a là que des images et des informations relatives à l'attentat de l'aérogare d'Orly. C'est évidemment pour Semerci un handicap, que ses défenseurs, Mes Michel Zavrian et Serge Balian, devront, le moment venu, l'aider à combler. Cette projection a eu un autre effet : elle faisait apparaître, et durant une heure quarante, toute la réalité des effets et de l'ampleur de l'attentat, avec cette force des images qu'aucun témoin, dans une déposition à la barre, ne pourra jamais restituer avec autant de réalisme.

Sur un autre plan, c'est la démonstration, aussi, de l'intérêt que portait l'ASALA à l'audience que ne manquerait pas d'avoir un attentat *comme* celui qui venait d'être commis, conduisant les médias à y consacrer beaucoup d'attention durant plusieurs jours. La cassette de Semerci montre que, durant ces *journées du 15 et 16 juil*let, celui-ci fut, devant son poste de télévision, un factionnaire aussi vigilant que sélectif, car en cette période de l'année, le reste des journaux télévisés ne paraissait absolument pas l'intéresser, à l'exception, ce fut remarqué, de la relation d'un attentat en Corse par explosif.

Un dernier détail : le président, M. Jean Saurel, a annoncé que la question subsidiaire de complicité serait posée, pendant la délibération, à propos de Garbidian, que l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation tenait pour l'auteur principal de l'attentat. *Cette décision n'est pas* gratuite. Elle signifie que la cour a bien gardé en mémoire les dépositions de l'inspecteur divisionnaire Grisoli et du commissaire Genthial pour qui, en dépit de ses aveux d'un moment, Garbidian ne fut vraisemblablement pas celui qui porta et plaça l'engin à Orly mais seulement l'organisateur de l'opération. Car, juridiquement, seul peut être tenu pour auteur principal celui dont il serait établi qu'il a bel et bien, personnellement, déposé la bombe sur le chariot où elle explosa.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

● RECTIFICATIF. — Dans notre compte rendu du procès des accusés de l'attentat d'Orly devant les assises du Val-de-Marne (*le Monde* du 28 février), une erreur de transmission a déformé une partie de la déposition de M. Mümtaz Soysal, *professeur de droit constitutionnel à* l'université d'Ankara : *« La Turquie,* a-t-il dit, *est une République unitaire »* (et non *« militaire »*, comme nous l'avons imprimé par erreur).

LE DÉCÈS D'UNE MALADE A L'HOPITAL DE POITIERS

Un nouveau rapport d'experts confirme la mort par asphyxie de Mme Berneron

Poitiers. — Le dossier de l'affaire de l'hôpital de Poitiers vient de s'enrichir d'un nouveau rapport : celui des experts anatomo-pathologistes. Ce document ne conclut pas à *« une cause directe et indiscutable »* de la mort de Nicole Berneron. En revanche, les experts estiment — dans leurs conclusions — que les lésions observées dans le tissu pulmonaire *« sont compatibles avec un processus d'hypoxie ou d'anoxie aiguë »* (1). D'autre part, à la suite de nouveaux « incidents » survenus sur un respirateur du CHU, le procureur de la République de Poitiers a demandé aux services de police de procéder à de nouvelles vérifications.

Le rapport des experts anatomo-pathologistes apporte un argument supplémentaire en faveur d'une mort consécutive à une insufflation massive de protoxyde d'azote. Une première réunion du collège des experts, commis dans cette affaire, a eu lieu à Paris le vendredi 22 février sur la demande de M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers. Ce dernier a, d'autre part, demandé une expertise psychiatrique pour les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, tous deux inculpés d'assassinat depuis près de quatre mois.

De notre envoyé spécial

On attendait avec intérêt le rapport *des experts anatomo-*pathologistes. En premier lieu, parce qu'un prérapport avait été remis au juge par les professeurs Philippe Babin et Jean Payen (CHU de Poitiers), *quelques jours avant la mise* en liberté provisoire des deux médecins-anesthésistes réanimateurs inculpés d'assassinat ; ensuite, parce que ces deux médecins *avaient contesté devant nous* les conclusions que leur avaient attribuées les magistrats, avant finalement de revenir sur leurs déclarations (*le Monde* du 15 décembre et *du 21 décembre*).

A la suite de cette polémique, un troisième expert avait été commis : le professeur Louis Orcel (faculté de médecine de Saint-Antoine, à Paris), membre de l'Académie nationale de médecine. Par précaution, ces trois experts se sont ensuite entourés des avis de trois autres spécialistes (2).

Le rapport qui vient d'être remis à M. Hovaere apporte un certain nombre de précisions sur le déroulement des événements qui ont suivi la mort de Nicole Berneron. On apprend, tout d'abord, qu'après le décès, le 30 octobre 1984 à 12 h 15, l'autopsie médicale à but scientifique avait été demandée aux professeurs Babin et Payen par les professeurs Jean-Pierre Fontanel, chirurgien de Nicole Berneron, et Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du CHU de Poitiers. Cette demande d'autopsie a été formulée vers 14 heures et contresignée par le directeur adjoint de garde, M. Bousiges.

« Le corps, examiné sur la table d'autopsie, vers 15 h 15, par l'un d'entre nous (professeur Babin), peut-on lire dans le rapport, *est encore chaud. Une légère cyanose du visage a été constatée (...) ; cette cyanose était plus marquée au niveau des lèvres et du lobe de l'oreille droite — le lobe gauche étant caché par les pansements de l'intervention sur la parotide gauche — cyanose présente au niveau des ongles des deux mains, mais absente au niveau des ongles des pieds. L'ensemble du corps apparaissait cependant très pâle, livide. Le corps présentait quatre ou cinq traces de piqûres en regard du cœur (réanimation intra-cardiaque) et deux traces de ponction sous-clavière gauche. »*

Un effondrement de la tension artérielle

Avant d'entreprendre leur travail, vers 15 h 30, les médecins anatomo-pathologistes prennent contact avec le professeur Mériel. Ce dernier leur indiquait alors *« l'existence, après le début du réveil normal* [de la malade] *et l'insufflation de deux ou trois bouffées de ballon, d'une mydriase* [pupilles dilatées] *très précoce, d'un effondrement de la tension artérielle à six... trois... zéro, d'absence d'anomalie à l'électrocardiogramme (...), la non-réponse du cœur aux injections intra-cardiaques — le cœur paraissant « mou » à la pénétration — faisant suspecter un infarctus septal massif. »*

Le travail de vérification scientifique commence alors. Mais à 16 h 15, le professeur Mériel demande que ces opérations soient interrompues, après être descendu *« en salle de nécropsie, deux tuyaux à la main, blanc et bleu, bagués »*. L'autopsie médico-légale devait être pratiquée le lendemain, en fin de matinée.

Les experts ont examiné des prélèvements effectués sur le poumon gauche, les reins et le cerveau de la victime. *Ces organes n'avaient pas tous été conservés dans les meilleures conditions.* L'analyse microscopique des tissus a été réalisée de manière méthodique et minutieuse *par les trois experts, qui décrivent* leurs observations sur plus de treize feuillets dactylographiés. Ils soulignent néanmoins en conclusion : *« Le délai de vingt-quatre heures écoulé entre le décès et le début de l'autopsie et, à un moindre degré, la fixation précaire dans les bocaux scellés durant les deux jours qui ont suivi sont la cause d'inévitables phénomènes de « cadavérisation » caractérisés par des altérations tissulaires dont l'interprétation histologique doit évidemment tenir compte. Sur les prélèvements qui ont été transmis,* écrivent-ils, *aucune lésion capable de représenter une cause directe et indiscutable de l'exitus n'est décelable. »*

Les experts repoussent une série d'hypothèses qui avaient été avancées au début de l'affaire (choc, syndrome de Mendelson, etc.), avant de conclure : *« La congestion extrême et l'œdème du parenchyme pulmonaire, ainsi que la congestion rénale, paraissent plutôt relever d'une cause générale et sont compatibles avec un processus d'hypoxie ou d'anoxie aiguë. »*

Au total, ce document renvoie au dernier rapport en attente : celui des docteurs Lebreton et Garat (Paris). Ce dernier doit conclure pour ce qui concerne la concentration du sang de Nicole Berneron en protoxyde d'azote au moment de la mort. De ces conclusions on tirera, ou non, la certitude que le décès de cette jeune femme, mère de deux enfants, a bien été la conséquence d'un geste criminel et — ou — d'une faute médicale. On reste donc, aujourd'hui, dans l'attente de ces conclusions et surtout du rapport de synthèse que doivent, prochainement, remettre au juge d'instruction l'ensemble des experts commis dans cette affaire.

Pour leur part, les avocats du docteur Diallo ont demandé une annulation de l'ensemble de la procédure. Ils n'ont pas été suivis par le juge d'instruction. De son côté, le professeur Mériel, toujours inculpé d'homicide involontaire, a été entendu à plusieurs reprises et, *indique-t-on de bonne source, « continue à se contredire dans ses déclarations »*.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Diminution de la quantité d'oxygène* contenue dans le sang ou dans les tissus.

(2) Les trois experts commis ont pris l'avis, à titre de sapiteurs — experts chargés d'examiner les prélèvements — des professeurs Pallas (faculté de médecine de Bicêtre), Jean-Jacques Hauw (hôpital de la Pitié-Salpêtrière) et Jagueux (hôpital Saint-Antoine).

M. AKKA GHAZI EN CORRECTIONNELLE

Le « diable » se fait moine

Onze ouvriers des usines Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), sur les dix-huit qui avaient été cités à la barre, comparaissent depuis le mercredi 27 février devant la *15e chambre correctionnelle de Bobigny,* présidée par M. Pierre Duine. Ils répondent de *« coups et blessures volontaires, de port d'armes prohibées et d'entrave à la liberté du travail »*, après les graves incidents survenus le 2 février 1983 chez Citroën, qui s'étaient soldés par trente-six blessés, dont trois avaient obtenu des arrêts de travail d'une *durée de un à* quatre mois.

Viendra, viendra pas ? Peu avant l'ouverture de l'audience, *où l'affluence est si grande qu'il* a fallu utiliser la salle des assises pour contenir, tant bien que mal, tout le monde — quarante témoins, seize avocats et la foule des sympathisants des deux bords, — chacun se demande si la « vedette » du procès condescendra à répon*dre présent.* Et voilà M. Akka Ghazi qui fait son entrée, large sourire aux lèvres, très sûr de lui, serrant des mains...

Mais le leader cégétiste d'Aulnay, devenu en septembre 1984 « M. le député » au Parlement marocain, a choisi le mode le plus courtois et le plus réservé pour répondre aux questions du tribunal. Le fougueux tribun, cent fois porté en triomphe par ses camarades, est soudain tout miel, le meneur d'hier *se présente aujourd'hui* en victime ; bref, le « diable » se fait moine : *« Je suis le premier visé par la direction de Citroën, monsieur le président ! C'est normal, puisque je suis — comme tous ceux qui m'entourent ici — de ceux qui ont mené la lutte pour la dignité et la liberté, en 1982, une lutte que nous avons gagnée... »* Les incidents d'Aulnay, il n'y est pour rien : *« Il y avait longtemps que la direction voulait mon licenciement... Mais, comme elle n'avait pu l'obtenir, elle a soigneusement préparé les provocations du 2 février ! »*

« On n'était pas là »

La preuve irréfutable de tout cela ? *« La direction n'a même pas appelé la police pour constater les faits ! Croyez-moi, monsieur le président, c'était une manœuvre dirigée contre les immigrés que nous sommes, rien d'autre... »*

Les dix prévenus qui vont se succéder à la barre plaident tous non-coupables. Celui-ci était déjà sagement installé dans l'un des cars affrétés par la CGT pour mener les syndicalistes à la *manifestation* organisée par la centrale devant l'immeuble qui abrite, à Neuilly, *l'état-major* de la firme. Cet autre, son café bu, était déjà sur le chemin de son domicile. Le troisième a bien vu... des ambulances stationnant devant le bâtiment qui abrite le « plateau des retouches ». Mais, probablement parce qu'il n'est pas curieux de nature, il s'est contenté de *« s'étonner »* et a passé son chemin...

Quant aux manches à balais, durites, baguettes de carrosseries, rallonges de ceintures de sécurité, maillets de carrossier et autres manivelles dont les prévenus auraient fait usage pour contraindre, par la manière forte, les récalcitrants à vider leurs lieux de travail, voire à se *joindre aux manifestants en* route pour Neuilly, ce n'est rien d'autre qu' *« une invention des chefs, des cadres, de la direction »*. Mais alors, tous ces blessés ? Quand on n'a *« rien vu »*, quand *« on n'a appris ces histoires que plus tard »*, quand *« on n'était pas là »*, on ne sauraient évidemment répondre à de telles questions !

Les dépositions des quelque quarante témoins cités par les parties civiles vont, cela va sans dire, à l'inverse de celles des prévenus, même si elles manquent le plus souvent de précision. La défense s'étonne fort que tous les accusés aient été « reconnus » après coup par les plaignants uniquement sur un album de photographies *« fabriqué de toutes pièces par la direction »*.

Le tribunal devait entendre, jeudi 28 février, les plaidoiries des parties civiles — dont la société Citroën et la Sécurité sociale — et celles de la défense.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Interdiction d'exercer pour une avocate niçoise.* — Le conseil de l'ordre de Nice a provisoirement interdit à Me Martine Wolf l'exercice de la profession d'avocat. Me Wolf, qui fut l'avocate d'Albert Spaggiari, a été récemment écrouée puis remise *en liberté sous* contrôle judiciaire pour avoir hébergé et fait soigner un malfaiteur blessé au cours d'une fusillade à Montpellier (*le Monde* du 19 janvier).

ÉDUCATION

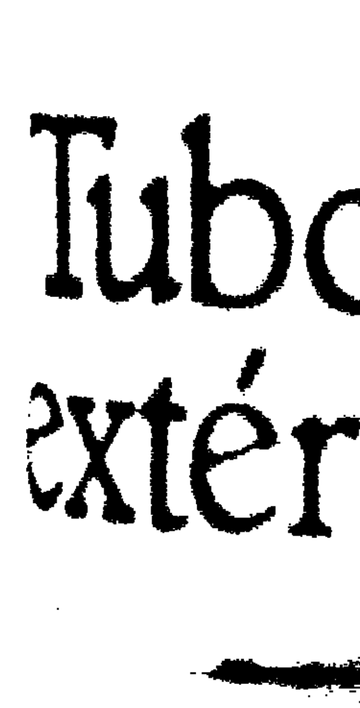
Les enseignants associés des universités craignent de perdre leur emploi

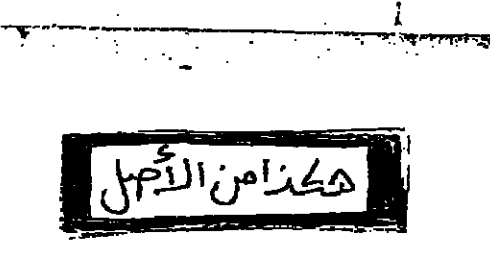
Les enseignants associés des universités françaises sont inquiets. Ces personnels, issus pour la plupart des milieux socio-professionnels et souvent étrangers, assurent des enseignements dans des disciplines nouvelles ou peu pourvues en postes de titulaires (cinéma, urbanisme, langues...). Ils sont huit cent trois, dont trois quart d'étrangers, à avoir été recrutés avant le mois de septembre 1982.

Pour les plus anciens, ceux *qui* exerçaient avant la rentrée de 1978, un projet actuellement en préparation au ministère de l'éducation nationale prévoit une possibilité d'intégration sous réserve de concours particuliers. Mais pour les autres — environ cinq cents assistants, maîtres-assistants et professeurs associés — il n'existerait pas de possibilité d'intégration, hormis les concours ouverts à tous les enseignants. Il s'agit là, selon les syndicats de la FEN et de la CFDT, *« d'un plan de licenciement massif qui touchera dès la fin de la présente année universitaire des centaines de collègues »*.

Beaucoup d'associés ont *été* choqués que des réfugiés politiques soient soumis à des mesures de limitation dans la durée de leur fonction.

Au ministère de l'éducation nationale, des responsables expliquent qu'il y a eu au cours des dernières années *« une déviation du rôle de l'association »*. Des étudiants étrangers faisant leurs études en France auraient été recrutés comme assistants associés du seul fait de leur nationalité. Dans l'entourage du secrétaire d'État chargé des universités, on ajoute qu'il n'est pas question de fermer les universités françaises aux étrangers mais au contraire de faciliter la mobilité et les échanges entre enseignants.







MÉDECINE

Une découverte française remet en question certains tests sanguins

Publiée aux Etats-Unis dans le dernier numéro du *Journal of Immunology*, une étude menée conjointement par les équipes des professeurs Mathé et Reinberg (1) montre que les taux de lymphocytes circulant dans le sang varient considérablement au cours de la journée et en fonction des différentes saisons. Il s'agit d'une nouvelle illustration de l'importance croissante qu'est en train de prendre la chronobiologie, cette branche de la biologie qui étudie les variations des phénomènes vitaux en fonction du temps.

Actuellement, tout bilan immunologique comporte un dosage du taux de lymphocytes dans le sang. Il existe plusieurs types de lymphocytes : les lymphocytes B, issus de la moelle, qui assurent la synthèse des anticorps ; les lymphocytes T, dont certains sont capables de détruire des cellules étrangères greffées ou des cellules infectées par un virus.

Des taux variables

Depuis quelques mois, les dosages de ces différents types de lymphocytes se font grâce à l'utilisation d'anticorps monoclonaux. A titre d'exemple, le diagnostic du SIDA repose en partie sur ce type de dosage. Or on apprend aujourd'hui que les taux de lymphocytes circulant dans le sang varient, chez les personnes en parfaite santé, selon un rythme circadien. En claire, cela signifie que pendant la nuit il existe une augmentation très nette de l'activité immunologique et qu'à certaines heures de la journée cette activité est déprimée.

Prenons le cas d'un enfant à qui l'on fait un test tuberculinique : selon l'heure de la journée à laquelle on pratique ce test, la réaction cutanée pourra varier du simple au triple. Mais ce rythme circadien n'est pas tout. Il existe également un rythme «circannuel», une variation en fonction des saisons. C'est, semble-t-il, au mois d'août que cette capacité de défense est la plus importante.

Ces découvertes, fondamentales à première vue, devraient avoir des conséquences pratiques très importantes, à commencer par l'absence de signification des taux «normaux» de lymphocytes circulant dans le sang. « *Un bilan immunologique qui ne tiendrait compte ni de l'heure de la journée ni du moment de l'année auquel il a été fait n'aurait aucun sens,* explique le docteur Francis Lévi, un des auteurs de cette étude. *De même qu'il est primordial, lorsqu'on administre un médicament qui va interagir avec le système immunitaire, de tenir compte des deux rythmes, circadien et circannuel.* »

Ces résultats sont en concordance avec ceux des autres études internationales, qui, toutes, témoignent de l'existence d'une « horloge immunologique » humaine. Quelques premiers indices laissent penser qu'une altération des rythmes pourrait être un signe précédant l'apparition de certaines maladies. Un dérèglage de cette horloge pourrait, en particulier, précéder l'apparition d'un cancer. « *Il est toutefois prématuré d'envisager une nouvelle méthode de dépistage chronobiologique du cancer* », souligne le docteur Lévi.

F. N.

(1) Cette étude est signée par les équipes de chronobiologie humaine du CNRS 105, de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique (CNRS LA 149) et du service des maladies sanguines et tumorales de l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif).

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Des parents d'enfants hospitalisés dénoncent la « duperie » des pouvoirs publics

Une polémique oppose le ministère des affaires sociales aux parents d'enfants atteints de mucoviscidose et soignés au centre Albert-Calmette de Camiers (Pas-de-Calais). Ces parents reprochent aux pouvoirs publics de vouloir réduire le nombre des internes attachés au service de pédiatrie de ce centre, l'un des quatre qui soient spécialisés, en France (1), dans le traitement de la mucoviscidose. Cette maladie génétique, affectant les appareils respiratoire et digestif, touche près d'un enfant sur deux mille.

A l'origine, il avait été question de fermer le centre de Camiers et de le remplacer par une maison d'accueil spécialisée pour débiles profonds. Devant les protestations, cette décision fut annulée. Mercredi 27 février, la polémique a rebondi, les parents dénonçant « *l'intolérable duperie des services administratifs de la santé* ». Selon eux, les pouvoirs publics souhaitent la fermeture définitive du service sans vouloir en assumer la responsabilité.

Le ministère des affaires sociales a, semble-t-il, décidé de réduire, dans un premier temps, le nombre des internes à deux. Quant au Comité national de défense de la santé, créé entre autres par le professeur Minkowski, il réaffirme « *sa pleine et entière solidarité et l'assurance de son soutien aux parents* ».

(1) Les trois autres centres sont situés à Giens (Var), Roscoff (Finistère) et Saint-Trojan (Gironde).

ELLE EXERCE A SOIXANTE-DOUZE ANS SON « DROIT A LA MORT DOUCE »

Mme Marguerite Liégeois, l'une des fondatrices et membre du bureau de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), a mis fin à ses jours « *conformément à ses idées et celles de l'Association* », vient d'annoncer M. Paul Chauvet, président de l'ADMD.

Avant de se donner la mort, Marguerite Liégeois, soixante-douze ans, a laissé un texte dans lequel elle déclare notamment : « *J'ai trop aimé la vie, j'ai consacré trop de mes forces et de mon temps à tenter de l'améliorer en faisant avancer quelques idées qui me tenaient à cœur, pour accepter une vie certes pas encore complètement dégradée, mais en voie de dégradation.* »

L'ADMD a son siège à Paris et dit regrouper environ 12 000 personnes. Cette association lutte contre l'acharnement thérapeutique, pour une prise en compte de la douleur et pour une législation reconnaissant à chaque individu qui n'a plus envie de vivre le droit à une « mort douce ».

● « *L'accompagnement des mourants* ». — M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a mis en place, jeudi 28 février, un groupe de travail sur « *l'accompagnement des mourants* », présidé par Mme Germaine Laroque, chef de service à la direction générale de la santé. Ce groupe de travail est composé d'une vingtaine de membres venus d'horizons professionnels divers (médecins réanimateurs, cancérologues, spécialistes de gériatrie, infirmières etc.). On indique au secrétariat d'Etat que ce groupe aura pour objectif de « *sortir de la fausse alternative entre euthanasie et acharnement thérapeutique* ».

SCIENCES

Le Pentagone pourrait utiliser huit navettes spatiales par an

Le département américain à la défense (DOD), se rendant aux recommandations du président Ronald Reagan, vient de signer avec la NASA un accord pour une utilisation plus fréquente de la navette spatiale. Depuis longtemps déjà, les militaires américains protestaient contre les coûts élevés de mise en œuvre de la navette à bord de laquelle ils n'ont volé que deux fois depuis la mise en service de ce véhicule. Il ne leur sera plus possible désormais de le faire dans la mesure où, comme l'a précisé l'administrateur de la NASA, M. James Beggs, son agence est prête à « *réviser* » en baisse « *les tarifs de la navette* ».

Ainsi, le DOD pourrait payer chaque année à la NASA huit vols de navette dès que l'agence spatiale américaine sera en mesure d'effectuer vingt-quatre tirs par an, ce qui ne saurait être fait avant 1987 ou 1988. Pour le moment, onze vols seulement sont programmés pour 1985 et seize pour 1986. Il n'en reste pas moins vrai que l'armée de l'air américaine, qui, dès le mois d'octobre de cette année, aura à sa disposition à Vandenberg (Californie) un pas de tir à partir duquel la navette pourra décoller, a reçu l'autorisation de poursuivre ses contacts pour l'achat de dix lanceurs classiques destinés à la mise en orbite de certaines des charges utiles qu'elle met en œuvre.

FAITS DIVERS

Arrestation du meurtrier présumé d'une vieille dame

Moins de vingt-quatre heures après la découverte de la victime, le meurtrier présumé d'une vieille dame a été arrêté, jeudi 28 février, par les policiers de la brigade criminelle.

Michel Christian, trente-trois ans, interpellé au domicile de ses parents à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) a passé aux aveux complets.

La victime, Marguerite Boivent, soixante-et-onze ans, avait été retrouvée, mercredi 27 février, morte noyée, toute habillée, dans sa baignoire, à son domicile rue Ordener (18e). Tous les meubles de l'appartement, au huitième étage d'un immeuble assez cossu, avaient été fouillés et la porte d'entrée était ouverte à l'arrivée de la police. La victime portait des bijoux aux mains et aux poignets.

Selon les policiers, ce meurtre semble sans rapport apparent avec la série de neuf assassinats de vieilles dames autour de la Butte Montmartre entre le 4 octobre et le 12 novembre 1984 dont le ou les auteurs n'ont pas été retrouvés.

● *Demande de mise en liberté pour un extrémiste italien.* — La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Jean Pascal, se prononcera le 13 mars sur la demande de mise en liberté de M. Massimo Sandrini, un extrémiste de gauche dont l'Italie réclame l'extradition. Cette mise en liberté a été réclamée à huis clos, mercredi 27 février, par son avocat, Me Jean-Pierre Mignard. Le représentant du parquet, M. Emile Robert, a indiqué qu'il ne s'associait pas à cette requête, tout en laissant la chambre d'accusation juge d'en décider autrement, si elle le souhaitait. La demande d'extradition italienne devrait être officiellement notifiée à M. Sandrini le 6 mars.



INFORMATIONS « SERVICES »

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 24 OCTOBRE 1964 ET LE 22 FÉVRIER 1965

Le ministère de la défense communique :

— La fraction de contingent 1985/04 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service :

1° Les jeunes gens :

a) dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er avril 1985 ;

b) dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et *fixé* à l'échéance du 1er avril 1985 ;

c) volontaires pour être appelés le 1er avril 1985 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1985, déposé une demande d'appel avancé ;

d) volontaires pour être appelés le 1er avril 1985 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1985, fait parvenir leur résiliation de report d'incorporation.

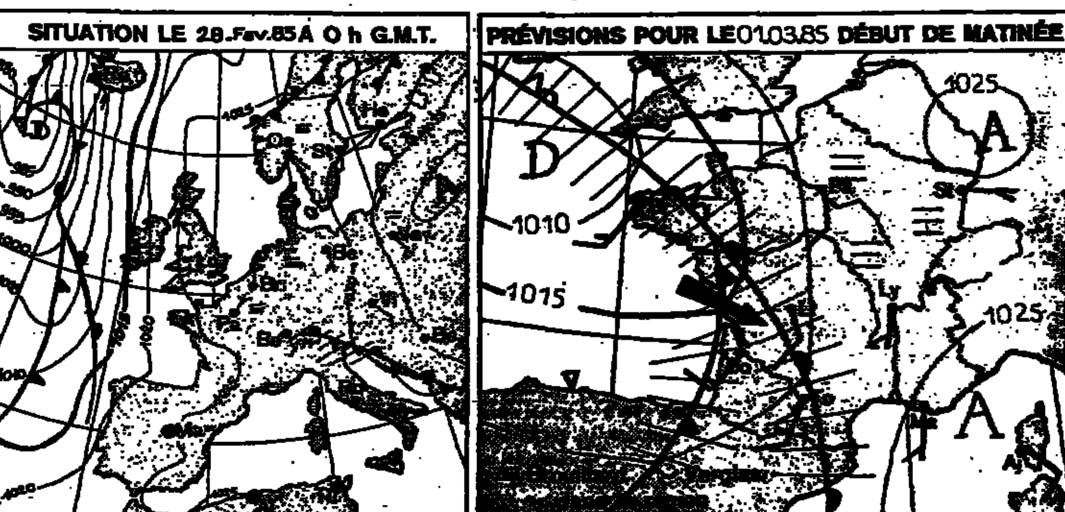
2° *a)* Les jeunes gens non titulaires d'un report d'incorporation, administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 24 octobre 1964 et le 31 décembre 1964, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1984 ;

b) Les jeunes gens omis ou naturalisés, non titulaires d'un report d'incorporation, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1985 ;

c) Les jeunes gens non titulaires d'un report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 1er janvier 1965 et le 22 février 1965, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1985.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er avril 1985.

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 28 février à 0 heure et le vendredi 1er mars à 24 heures.

Le courant perturbé d'Ouest se rétablit sur la France. Une première perturbation abordant jeudi soir la côte atlantique traversera presque toute la France dans les vingt-quatre heures suivantes.

Vendredi, les nuages et les pluies couvriront les régions allant de la Bretagne aux Pyrénées, il fera 4 degrés dans l'intérieur, 7 à 9 degrés sur les côtes.

Sur le reste du pays, ciel brumeux avec bancs et *brouillards épais sur le* quart nord-est. Localement, des brouillards givrants dans les vallées de la Seine et de ses affluents. Températures – 1 à – 3 degrés dans l'Est, et 1 à 6 degrés du Centre-Est à la Méditerranée.

Au cours de la journée, la bande de mauvais temps progressera à travers le pays pour atteindre le soir la Picardie, le Bassin parisien, la région lyonnaise et la basse vallée du Rhône. Plus à l'Est, ciel variable avec courtes éclaircies. Sur l'Ouest, peu d'amélioration après le passage de la pluie. Des averses des Charentes aux Pyrénées.

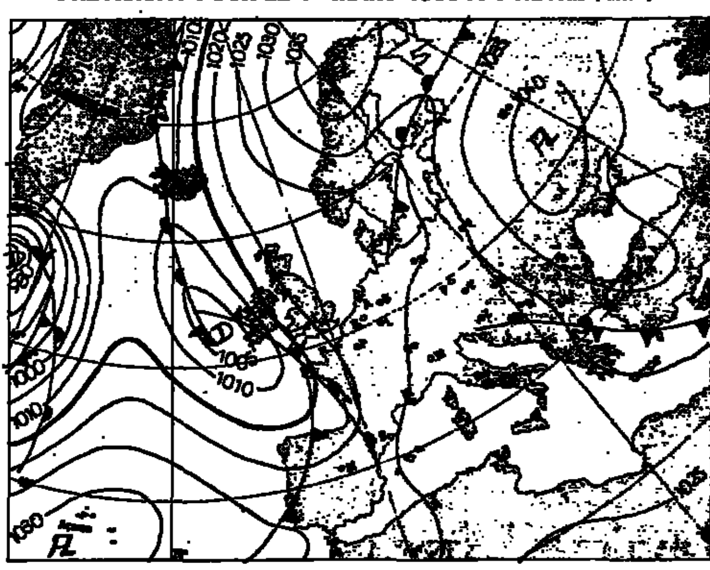
Les températures évolueront en milieu d'après-midi de 10 degrés dans le Nord à 14 degrés dans le Midi.

En montagne ce week-end

Persistance d'un temps médiocre souvent très nuageux. Sur les Alpes et le Jura, il neigera les deux jours au-dessus de 1 200 mètres.

Sur le Massif Central et les Vosges, le ciel restera très chargé tout au long du week-end et de nouvelles pluies arriveront dimanche par l'Ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 1er MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



Sur les Pyrénées, temps variable avec des averses de pluies surtout samedi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le jeudi 28 février à 7 heures, de 1025,3 millibars, *soit 769 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 février ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 février) : Ajaccio, 14 et 8 degrés; Biarritz, 19 et 10; Bordeaux, 16 et 4; Bourges, 14 et 0; Brest, 16 et 6; Caen, 12 et – 1 ; Cherbourg, 11 et 0 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1; Dijon, 12 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 12 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 4; Lille, 9 et 0; Lyon, 11 et 4; Marseille-Marignane, 13 et 8; Nancy, 11 et 0; Nantes, 13 et 4; Nice-Côte d'Azur, 14 et 10; Paris-Montsouris, 3 (mini.) ; Paris-Orly, 10 et 1; Pau, 19 et 6; Perpignan, 15 et 8; Rennes, 11 et 0; Strasbourg, 10 et 1; Tours, 10 et 0; Toulouse, 17 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9; Amsterdam, 4 et 2; Athènes, 9 et 7; Berlin, 8 et – 1; Bonn, 7 et 1; Bruxelles, 4 et 0; Le Caire, 16 et 8; îles Canaries, 22 et 16; Copenhague, 1 et – 1; Dakar, 24 et 17; Djerba, 17 et 9; Genève, 7 et – 3; Istanbul, 2 et – 3; Jérusalem, 6 et 1; Lisbonne, 17 et 13; Londres, 12 et 5; Luxembourg, 9 et 2; Madrid, 15 et 3; Montréal, 3 et – 15; Moscou, – 3 et – 18; Nairobi, 27 et 14; New-York, 13 et – 2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 1; Rio-de-Janeiro, 30 et 23; Rome, 16 et 6; Stockholm, 1 et – 4; *Tozeur, 20 et 12; Tunis, 19 et 9.*

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er MARS

« Décor et mobilier intimes du dix-huitième siècle », 15 heures, musée Cognacq-Jay (Approche de l'art).

« L'Opéra », 13 h 30, devant l'entrée (M. Raguenean).

« Vieux village d'Auteuil », 14 h 30, métro Église d'Auteuil (Les Flâneries).

« La comtesse de Castiglione et Napoléon III », 15 heures, métro Opéra, devant le magasin Lancel (Messer).

EN BREF

PUBLICATION

LE PASSAGE DU STYX. — Les actes du cinquième congrès international de la Fédération mondiale des associations pour le droit de *mourir dans la dignité* viennent d'être publiés. Ce document sur les comportements de nos sociétés face à la mort aborde les aspects juridiques, éthiques et médicaux de ce qui apparaît comme un nouveau droit. 188 pages, 70 F (port 14 F). Disponible auprès de l'Association pour le droit de mourir dans la *dignité,* 103, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : (1) 285-12-22.

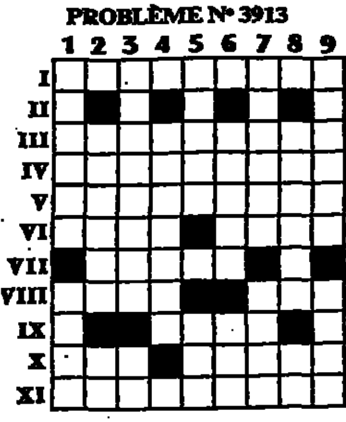
VIE QUOTIDIENNE

ACCIDENTS DOMESTIQUES ET PRÉVENTION. — Le nombre élevé d'accidents domestiques et de loisirs a incité la direction de la Sécurité civile à concevoir et éditer un cours audiovisuel, à la portée de tous, sur ce thème. 154 diapositives sont accompagnées d'un livret de commentaires, dans lequel chaque accident (chutes, toxiques, noyades, brûlures...), chaque activité (jeux, bricolage, chasse, pêche...), chaque risque inhérant à l'utilisation des appareils et ustensiles usuels, font l'objet d'un examen détaillé des mesures préventives à mettre en œuvre.

★ Le cours est en vente à France-Sélection, 11-13, rue du Département, 75925 Paris cedex 19 (prix : 350 francs franco).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3913



HORIZONTALEMENT

I. Celui qui le fait l'est beaucoup moins que celui qui l'est. – II. *(Néant).* – III. Ne vit pas sur un grand pied et se met souvent la ceinture. – IV. Visionnaires. – V. Vedettes du Colisée. – VI. Porteur de bois dans les forêts canadiennes. Lie des bottes. – VII. Bouclier antique devenu sujet de « patronage ». – VIII. Site lombard. Commencement de la fin d'un sacrifice. – IX. Précis. – X. Femme à croquer prise sur le vif. Charmes ou désagréments. – XI. Genre précieux connu de celui qui lit Lyly.

VERTICALEMENT

1. La raison de celui qui a tort. Fait *son chemin quand* elle relève du génie. – 2. Imitateurs. Plus inconnu. – 3. Prestation d'une pie. En pleine décrépitude. – 4. Même partagée, elle peut rester pleine et entière. – 5. Imita saint Pierre. Se verse, se déverse et se renverse. – 6. On y entre en état de déséquilibre. Fait souvent l'objet d'un abandon de poste. – 7. Danseuse d'opéra. Héra au pays du Râ. – 8. Réorganisateur de la Reichswehr après Versailles. Voisins de chambre. – 9. Décoration réservée au chef. Point d'arrimage.

Solution du problème n° 3912

Horizontalement

I. Prostate. – II. Ré. Prière. – III. Igloo. Nef. – IV. Sa. Nini. – V. Otite. Ame. – VI. Neva. Ut. – VII. Entêtés. – VIII. Interne. – IX. Eut. Atlas. – X. Rie. Irène. – XI. ST. Une. En.

Verticalement

1. Prisonniers. – 2. Régate. Nuit. – 3. Ivette. – 4. Spontané. – 5. Troie. Train. – 6. Ai. Centre. – 7. Ténia. Télé. – 8. Ere. Muc. Ane. – 9. Effets. Sen.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 28 février 1985 :

DES DÉCRETS

● Du 26 février 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse.

● Du 22 février 1985 portant approbation des statuts du fonds de garantie.

● Du 22 février 1985 portant application de la loi du 23 décembre 1983 relative aux mesures pouvant être prises en cas d'atteinte aux intérêts maritimes et commerciaux de la France.

● Du 27 février 1985 portant création de la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors (Isère et Drôme).

DES ARRÊTÉS

● Du 20 février 1985 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielle et des mines d'Alès.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	11	tous signes	200 F.
	4 061	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	2 611	verseau	12 200
		autres signes	1 400
	09 561	poissons	50 000
		autres signes	5 000
2	5 072	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	09 202	bélier	50 000
		autres signes	5 000
3	0 233	lion	10 000
		autres signes	1 000
	16 633	lion	50 000
		autres signes	5 000
4	64	tous signes	200
	274	tous signes	400
	884	tous signes	400
	7 824	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	5 614	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	8 714	balance	12 000
		autres signes	1 200
	20 354	gémeaux	50 200
		autres signes	5 200
5	05	tous signes	200
	125	tous signes	400
	9 355	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	8 955	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	9 795	vierge	12 000
		autres signes	1 200
6	986	tous signes	400
	9 636	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	1 258	lion	12 000
		autres signes	1 200
	4 558	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	8 606	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	07 046	verseau	50 000
		autres signes	5 000
7	1 387	poissons	10 000
		autres signes	1 000
7	06 427	taureau	50 000 F.
		autres signes	5 000
8	398	tous signes	400
	0 728	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	8 768	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	10 058	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	17 448	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	21 918	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	25 888	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	09 028	scorpion	4 000 000
		autres signes	125 000
9	06 400	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
0	270	tous signes	400
	0 330	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	0 420	balance	10 000
		autres signes	1 000
	1 360	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	8 800	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	1 830	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	7 980	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	8 980	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	17 000	balance	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SAGITTAIRE, BÉLIER, VIERGE

GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 09 — TIRAGE DU MERCREDI 27 FEVRIER 1985

2 – 8 – 28 – 29 – 37 – 49 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 11

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 6 MARS ET SAMEDI 9 MARS 1985
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

85 — TRANCHE DE FEVRIER DES SIGNES DU ZODIAQUE — 18e
TIRAGE DU MERCREDI 27 FEVRIER 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/84)

Le numéro **466505** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 066505, 166505, 266505, 366505, 566505, 666505 gagnent **50 000,00 F**

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
406505	460505	466005	466515	466500	10 000,00 F
416505	461505	466105	466525	466501	
426505	462505	466205	466535	466502	
436505	463505	466305	466545	466503	
446505	464505	466405	466555	466504	
456505	465505	466605	466565	466506	
476505	467505	466705	466575	466507	
486505	468505	466805	466585	466508	
496505	469505	466905	466595	466509	

Tous les billets se terminant par		gagnent
6505		5 000,00 F
505		1 000,00 F
05		200,00 F
5		100,00 F

85 — **TACOTAC** — TIRAGE DU MERCREDI 27 FEVRIER 1985 — 19e

Le Monde des livres

Les « Caractères » de Canetti

Un portrait de nos mœurs qui pourrait devenir un jeu de société. A manier avec précaution.

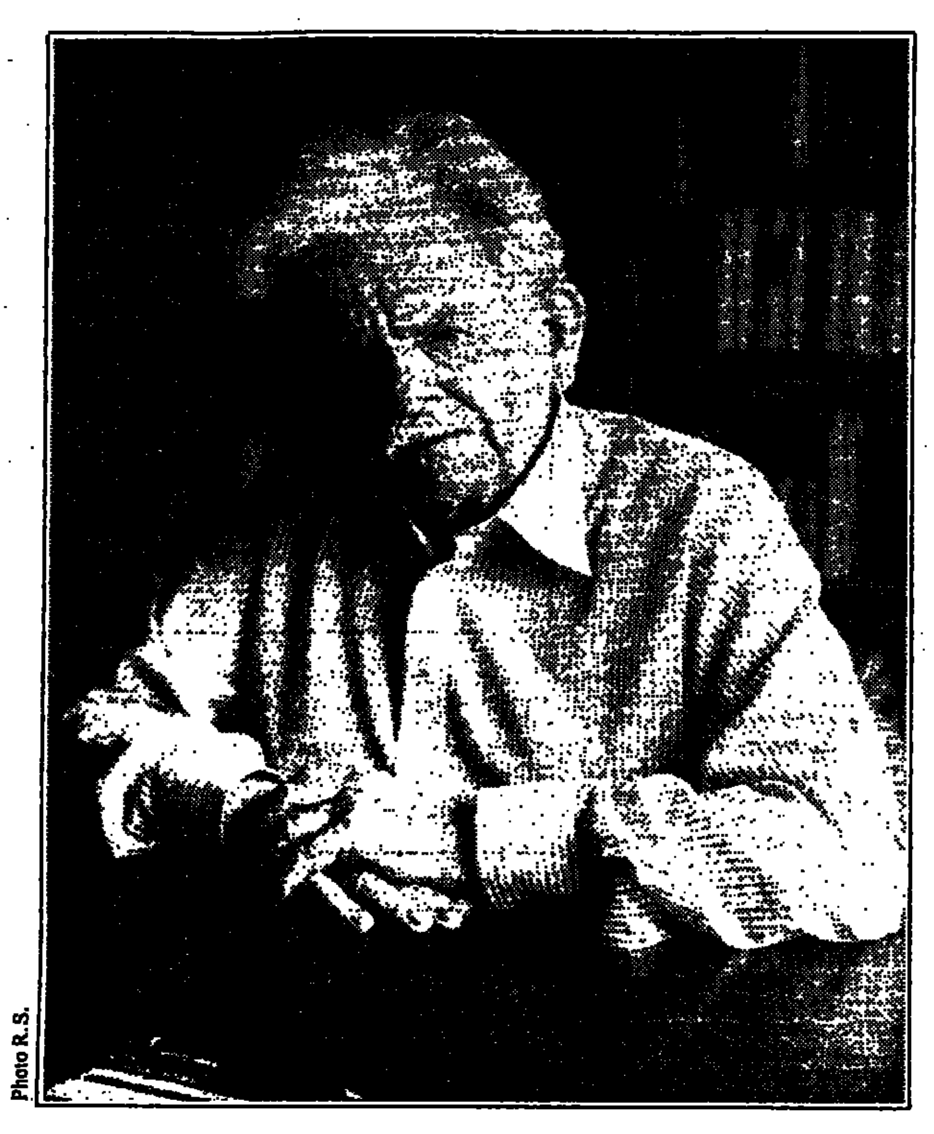


Photo R.S.

QU'Elias Canetti soit un moraliste, on le savait depuis qu'on avait lu *le Territoire de l'homme* (1). Mais il s'est précisément exercé dans la peinture des « Caractères ». Son recueil de portraits, qui parut à Munich en 1974, vient d'être publié en français. La traduction ne rend probablement pas toute la férocité ni toute la saveur des textes de Canetti. Il en reste assez pour qu'on sorte de ce livre avec un amusement mêlé d'inquiétude.

Grâce à lui, nous voilà donc démasqués, mis à nu, avec nos piètres ruses, nos misérables manœuvres, nos entêtements déraisonnables, nos manies dérisoires, nos aveuglements ét nos cruautés, notre faiblesse et nos mensonges. Il faut avouer que nous sommes peu reluisants. Canetti nous a si bien observés – nous, ses contemporains – qu'il faudrait continuer de s'aveugler pour ne pas se reconnaître dans un des cinquante « caractères » qu'il dépeint. La lecture de ce livre pourrait devenir un jeu de société entre amis. Chacun se comparerait ou comparerait les autres avec tel ou tel personnage de Canetti. Mais attention aux conséquences d'un tel divertissement ! On imagine qu'elles pourraient être souvent fâcheuses...

Devant ce portrait des mœurs où la vanité le dispute à la mesquinerie, le rigorisme à la sournoiserie, et l'apparente bonté à la malveillance, on hésite entre deux tentations : le rire et la grimace. Le rire se donne du courage, et la grimace se modère, car il faut être beau joueur. Reste que les « Caractères » de Canetti mélangent, d'une façon très perverse, le comique avec la désolation, l'humour avec le tragique. A la fin, que voyons-nous sinon des êtres qui se débattent pour exorciser, de la manière la plus maladroite, leur peur de vivre, leur crainte de mourir ? *« Sa parole est seulement là pour désigner un trouble »*, écrivait Roland Barthes à propos de La Bruyère (2). On peut en dire autant de Canetti. Il ne prétend pas, non plus, indiquer les causes du *« malheur humain »*, ni les remèdes que celui-ci réclame. Il montre seulement les effets de notre civilisation sur nos façons d'agir et de penser. Comme La Bruyère, il *« rend au public »* ce que celui-ci lui *« a prêté »*. Il nous tend le miroir de nos angoisses dans un monde où seul importe, finalement, l'échange des marchandises, malgré les discours qui s'appliquent encore à dissimuler une vérité aussi triviale.

Les personnages de Canetti sont de pauvres guignols qui s'effrayent, s'affligent et s'agitent, mais ils sont gouvernés, comme des choses, par une sorte de mécanisme inflexible. Notre monde apparaît alors comme le résultat d'une obscure machination...

D'étranges tribus

Certes, Canetti ne craint pas de grossir le trait. La plupart de ses caricatures sont, pourtant, d'une impitoyable exactitude. Par exemple, *« le rapporteur »* : *« Il n'aime pas garder pour lui quelque chose qui pourrait blesser quelqu'un (...).*

Il le dit très vite et c'est un secret. Personne ne doit apprendre qu'il le sait. Tout ce qu'il attend en remerciement, c'est de la discrétion. « Je ne le dis qu'à vous. Cela ne regarde que vous » (...). Le rapporteur ne laisse échapper aucune insulte lâchée dans un moment de colère, et il s'arrange pour qu'elle atteigne l'insulté. Il aime moins rapporter les louanges, mais pour prouver ses bonnes intentions, il s'y force à l'occasion (...), avec beaucoup de pudeur, comme si la nudité de l'autre l'effarouchait. » Le rapporteur est *« le meilleur des amis »*.

Autre exemple, *« l'aveugle »* : *« Il possède un appareil photo qu'il emporte partout, et son grand plaisir est de fermer les yeux. »* Il ne regarde jamais les pays qu'il visite. *« C'est pour son appareil qu'il parcourt le monde. »* Rentré chez lui, *« l'aveugle aime projeter ses photos agrandies sur le mur et en régaler ses invités. Ce genre de fête dure deux ou trois heures : silence, éclaircissements, gloses, indications, conseils, humour. Quelle jubilation quand une image apparaît à l'envers, quel moment quand on s'aperçoit qu'une autre a été présentée deux fois de suite ! [...] Enfin la récompense de la cécité jamais en défaut de tout un voyage. Ouvrez-vous, les yeux, ouvrez-vous tout grands, maintenant vous pouvez voir [...] ! »*

Je me souviens d'un séjour à Hydra. Vers midi, d'étranges tribus débarquaient dans l'île pour y passer quelques heures. On y remarquait des Allemands, des Américains, des Français, des Japonais, des Suédois... Mais ils se ressemblaient tous. Ils portaient les mêmes chemises, les mêmes shorts, et ils avaient tous un appareil photo devant les yeux. Ils mitraillaient les habitants, le village, le port, la mer, puis ils repartaient sans avoir montré de quelle couleur était leur regard...

Quant au *« témoin auriculaire »*, – qui donne au recueil son titre, – il fait métier de tendre l'oreille et d'enregistrer scrupuleusement les discours d'autrui. Ensuite, il les répétera *« sans la moindre altération »*. Personne ne saurait acheter son silence. *« Il ne ménagerait ni épouse, ni enfants, ni frère. Ce qu'il a entendu, il l'a entendu, le bon Dieu lui-même n'y pourrait rien changer. »* Heureusement, ce personnage, comme tout le monde, prend parfois des vacances. Il met ses oreilles en congé. Dans ces circonstances, on le trouve presque aimable. *« Nul alors ne se doute que c'est avec le bourreau en personne qu'il converse. C'est à peine croyable,* dit Canetti, *ce que les gens peuvent être innocents quand ils ne sont pas épiés. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ **LE TÉMOIN AURICULAIRE, d'Elias Canetti. Traduit de l'allemand par Jean-Claude Hémery. Albin Michel. 158 p., 65 F.**

(1) Albin Michel. 1978.

(2) *La Bruyère : du mythe à l'écriture.* Préface aux *Caractères.* 10/18.

Des soldats de l'Empereur au Texas

Un banquier qui se fait plaisir en écrivant des romans d'aventures

LA vie de Jean Soublin est une invitation à se garder des jugements hâtifs et des étiquetages abusifs. Lorsqu'on le rencontre dans les bureaux cossus de la banque où il est cadre, il apparaît comme la copie conforme du banquier moderne : la quarantaine svelte, le costume trois pièces, sobre, la cravate club, la coiffure sage, le verbe mesuré. Bref, un parfait produit de Harvard, efficace, compétent, sans défaillance et sans excès de fantaisie.

Pourtant il présente une grave anomalie. Aux heures où ses confrères se consacrent au jogging en attendant une nouvelle mode, Jean Soublin écrit. Il a commencé tard, il y a quatre ans, et a publié son premier roman *Lascaris d'Arabie*, en 1983 (1). *« Tous les Français ont envie d'écrire de la fiction,* dit-il. *Moi je me passionnais pour un mystère historique, celui de Lascaris, et je ne parvenais pas à découvrir la vérité. J'ai décidé d'utiliser la création romanesque comme moyen d'enquête. Je me suis servi de tous les détails historiques que je connaissais. Ainsi canalisée, l'imagination fonctionne mieux. A la fin, elle invente quelque chose de tellement proche de la vérité que c'est presque nécessairement la vérité. »*

Son deuxième roman, *le Champ d'asile*, qui vient de sortir, part aussi d'un épisode historique. Après la chute de Napoléon Ier le général Lallemand gagna le Texas, alors colonie espagnole, et appela, par une proclamation dans *la Minerve*, revue bonapartiste, les vétérans de la Grande Armée à le rejoindre. Ils furent environ quatre cents et mirent en place une communauté agro-militaire non loin de l'actuelle ville de Houston. Ils abandonnèrent les lieux au bout de six mois. De cette moitié d'année on ignore tout, ou plutôt on ignorait tout avant que Jean Soublin n'invente deux soldats, le rouquin Chamoreau, sergent, et son aîné Verbatim, prêtre défroqué devenu voltigeur, promu, puis dégradé trois fois pour le franc-parler et l'irrévérence qu'il tenait de ses convictions babouvistes.

C'est afin de donner vie aux préceptes de Babeuf (révolutionnaire collectiviste qui fut guillotiné en 1797 pour avoir formé la conjuration des Egaux) que Verbatim se décide à partir pour le Champ d'asile. Il entraîne Chamoreau, retrouvé par hasard à Paris, qui ne supporte plus sa vie de chômeur misérable, tirant quelques ressources de ses chèvres et du corps de sa compagne Ludivine, dont la toux et la mort sans doute prochaine l'obsèdent. Dans *le Champ d'asile*, Chamoreau, le narrateur, revoit sa vie d'aventures et de défaites. Il a vécu dans un monde d'hommes où les femmes n'apparaissaient que pour être violées, jusqu'à ce que, sur les terres texanes dont la mise en culture reste un échec, vienne Couquie, la jeune Comanche qui fera du rouquin son époux indien.

Avant Jules Verne

On peut certes lire ce texte comme un pur roman d'évasion, mais Jean Soublin l'a voulu plus complexe, posant notamment le problème du choix des cultures lorsque commence l'exploitation des terres, introduisant les Comanches, qui le passionnent, alors qu'ils ne vivaient pas dans cette région.

« Je me suis intéressé aux récits d'aventures d'avant Jules Verne, à tous les romans exotiques du début du dix-neuvième siècle, explique-t-il, *mais je voulais surtout comprendre les mécanismes qui avaient amené les lecteurs à être séduits au point de quitter eux aussi leur continent. Je suis convaincu que la littérature d'aventures a joué un rôle dans l'impérialisme européen. J'aurais pu entreprendre une thèse. J'ai préféré bâtir des romans à partir d'incidents historiques, mais pas uniquement pour raconter des histoires. Ce que je souhaite, c'est utiliser l'aventure comme véhicule pour étudier des comportements. »*

Si Jean Soublin a choisi la fiction, c'est aussi parce qu'il aime travailler la matière de l'écriture *« comme un potier pétrit sa glaise, et en ressentant le même plaisir charnel »*. Dans *le Champ d'asile*, il a su éviter les facilités, l'abus des métaphores, des clichés et des adjectifs.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Le Seuil. Voir « le Monde des livres » du 9 décembre 1983.

(Lire la suite page 24.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Réponse du Diable

A la suite de l'article de Roger-Pol Droit sur les deux volumes de Bernard Teyssèdre, *Naissance du Diable. De Babylone aux grottes de la mer Morte et le Diable et l'Enfer au temps de Jésus* (« le Monde des livres » du 22 février), nous avons reçu cette lettre de l'auteur. Il l'intitule *Réponse du Diable*.

« Livre raté », « labyrinthe opaque », Roger-Pol Droit n'a vu dans mes ouvrages sur le Diable qu'un *« ensemble confus » aux « conclusions indiscernables ».* Cette condamnation à mort surprend quand l'article a débuté par un résumé précis, vraiment lumineux. Si j'ai tant fait pour noyer le lecteur, admirons comme il lui est facile de surnager !

M. Droit me reproche de l'avoir *« ballotté de texte en texte ».* La raison qu'il ne dit pas, c'est que ces textes étaient en grande partie inédits en français ou défigurés par leurs traductions. Avant de les analyser, il fallait les produire. J'ai cru que le lecteur ne serait pas fâché de découvrir des documents auxquels il n'avait jamais eu accès.

M. Droit me reproche *« le flot des hypothèses que seule la compétence d'un spécialiste pourrait juger pertinentes ou non ».* Que n'a-t-il demandé l'avis de personnes à la compétence incontestée ? Jacques Le Goff, André Caquot, Pierre Hadot, Paul Veyne, Georges Duby, auraient pu l'éclairer sur divers aspects de mes livres. Car la question est celle-ci : mes hypothèses sont-elles ou non pertinentes ? Sinon, sur quel argument le critique prend-il appui pour les récuser ?

Mes idées, paraît-il, sont *« d'une grande trivialité ».* Je ne suis pas de ceux qui sèment une idée de génie à chaque page. Mais il n'est peut-être pas vain de donner à une idée quelque consistance en groupant un faisceau de thèmes dont chacun, pris à part, était connu. *« Le Diable, c'est l'Autre »,* je ne l'ai pas inventé, ni le serpent d'Eve. Je cite Philon : *« Pour la femme la jouissance par elle-même est souillure. »* Le Diable noir devient « un nègre » au moment où l'Espagne mène croisade contre des sarrasins *« noirs de peau et d'âme ».* Ses ailes de chauve-souris ont poussé quand la propagande contre les juifs hypocrites, mi-rats mi-oiseaux, trouva un renfort inattendu dans les dragons qu'importaient de Chine les conquérants tartares...

Ce genre de recherches a occupé sept années de ma vie. J'ai travaillé. Je n'ai aucune certitude d'avoir réussi. Mais au juste, sur le diable, que serait un livre réussi ?

BERNARD TEYSSÈDRE.

Le patron des Deux Magots achète ses murs

M. RENÉ MATHIVAT, quatre-vingt-deux ans, dont la famille gère le célèbre café littéraire de Saint-Germain-des-Prés Aux Deux Magots depuis deux générations, est désormais tout à fait tranquille : il possède, depuis mardi 26 février, non seulement le fonds de commerce, mais les murs des Deux Magots, ainsi que ceux de la bijouterie attenante et ceux de la librairie-galerie La Hune (au total 1579 mètres carrés). Il les a acquis, aux enchères à la bougie, pour 15 600 000 francs.

Sachant que son café est un site protégé et qu'on ne pourrait, quelle que soit l'issue de la vente, rien y modifier sans son accord, M. Mathivat ne se montrait pas très inquiet d'un éventuel changement de propriétaire. Mais tout de même, en bon Auvergnat, il a préféré assurer à sa famille la totale propriété des lieux (son fils, qui le seconde, prendra sa succession).

Le café des Deux Magots tient son nom des deux statuettes orientales (des magots) qui ornaient déjà le magasin de soieries qu'il a remplacé à la fin du siècle dernier. Il est rapidement devenu un café littéraire renommé et, en 1933, Roger Vitrac créa le prix des Deux Magots, dont le premier lauréat fut Raymond Queneau. Ce prix est toujours attribué, chaque début d'année.

On a tendance à associer, dans la mythologie de l'immédiat après-guerre et de la grande période de Saint-Germain-des-Prés, les Deux Magots et son voisin, le Flore. Ils furent en réalité, surtout à cette époque, des cafés rivaux. Ceux qu'on appelait « la bande aux Prévert », les jeunes, de Boris Vian à Juliette Gréco, d'Anne-Marie Cazalis à Mouloudji, les « branchés », n'allaient jamais aux Deux Magots. *« Nous étions trop dissipés pour cet endroit feutré, distingué et silencieux,* dit Juliette Gréco, *le Flore était beaucoup plus informel et bruyant. »* Sartre et Simone de Beauvoir préféraient eux aussi le Flore. Aujourd'hui, les rivalités se sont assoupies et l'on recherche, dans ces deux cafés, les mêmes ombres et la même nostalgie, celle d'un village littéraire au cœur de Paris : Saint-Germain-des-Prés.

Jo. S.

Liban : un mois pour le livre

Le Mouvement culturel d'Antelias (MCA), créé en 1978 dans cette petite cité située au nord de Beyrouth, par des intellectuels chrétiens connus pour leur ouverture d'esprit, organise, à partir du 13 mars, le Cinquième Festival libanais du livre. En dépit de la guerre et de l'insécurité, cette manifestation, qui n'est pas à l'abri d'un bombardement druze, connaît chaque année un succès grandissant auprès du public et des éditeurs et est en passe de devenir l'une des principales réalisations éditoriales du Proche-Orient avec la Foire du livre au Caire et les expositions pédagogiques de l'université Saint-Esprit de Kaslik, au Liban.

Le Festival d'Antelias commence cette année par un Salon du livre et un Salon de l'enfance et de la jeunesse où sont présentés plusieurs milliers d'ouvrages en arabe, en français, en arménien et en anglais ainsi que toute une panoplie de jeux éducatifs. Un pavillon spécial est en outre réservé aux livres scientifiques et techniques. Du 16 au 24 mars, le MCA patronne un Salon de la photo avec plusieurs expositions-ventes, notamment d'appareils anciens. Enfin, du 28 au 31 mars, un colloque international se déroulera à Antelias sur le thème « Culture, religion, politique et reconstruction du Liban ». Y sont notamment attendues des personnalités arabisantes de l'Université française comme Roger Arnaldez et Mohamed Arkoun.

Si l'on ajoute les différentes rencontres et activités culturelles prévues en marge du Festival et généralement centrées sur l'édition — le Liban (3,5 millions d'habitants), publie à lui seul chaque année la moitié des titres du monde arabe (150 millions d'habitants) — c'est tout un mois qui va être consacré au livre et à la lecture dans un pays où depuis dix ans brûlent régulièrement des librairies, mais où apparemment rien ne décourage lecteurs, auteurs ou éditeurs. Les seuls achats de livres en France par le Liban sont passés d'un montant de 10 millions de francs en 1978 à près de 35 millions de francs en 1983. — J.-P. P.-H.

★ Les renseignements sur le Festival d'Antelias peuvent être obtenus auprès de son représentant à Paris, M. Michel Mayeux, BP 38, 91801 Brunoy, tél. : (6) 046-51-70 ou au Mouvement culturel d'Antelias, BP 70323, Antelias, Liban.

Un Festival de la nouvelle à Saint-Quentin

La bibliothèque municipale de Saint-Quentin, grâce au concours de la ville, des affaires culturelles, des conseils de région, du Festival de Picardie, du CNL et de fédérations de l'enseignement, organise du 4 au 9 mars, sous la responsabilité de Martine Grelle et de Christian Devineau, son premier Festival de la nouvelle.

Parmi les manifestations prévues, figure une exposition réalisée par l'éditeur Martine Delort, qui présentera aussi le dernier numéro de la revue *Brèves* consacré à la nouvelle. Ch. Devineau a monté pour l'occasion un vidéofilm sur les participants (Bragance, Châteaureynaud, Fleutiaux, Fournel, Grenier, Still, Tournier, Vautrin). Des nouvelles inédites pour la plupart et illustrées par autant de dessins originaux feront l'objet d'un journal « édition spéciale » tiré à cinq mille exemplaires. Suivra une table ronde sur la nouvelle avec des spécialistes du genre et des journalistes.

L'académie Goncourt au complet remettra le dernier jour la bourse Goncourt de la nouvelle, cru 1985, en présence des précédents lauréats.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

● ERNST JUNGER, avec le deuxième tome de son Journal, *Soixante-dix s'efface (1971-1980),* poursuit ses voyages autour de lui-même et du monde. Il explore la Grèce, la Turquie, la Crète... et tente de déchiffrer un avenir qu'il ne vivra pas. Son entreprise, presque unique, est une préparation à la mort et un adieu à la culture. (Ernst Jünger, *Soixante-dix s'efface — Journal (1971-1980)* trad. de l'allemand par Henri Plard, Gallimard, 588 p., 145 F.)

● PIERRE DALLE NOGARE, mort en novembre dernier, se savait condamné lorsqu'il écrivait certains des poèmes réunis en recueil aujourd'hui. Considéré comme un grand poète du désespoir au sein de sa génération, il constatait sans douleur excessive : *« Je passe ma vie à errer près de ma tombe... Je suis le sanglot et les larmes : pour voir enfin la mort. »* (Pierre Dalle Nogare : *Mal être,* Belfond, 94 p., 59 F.)

● LES PERSONNAGES D'EMMANUEL ROBLÈS, dans ses livres comme dans ses pièces, sont marqués par l'exigence de lucidité. On le voit bien dans le recueil qui réunit ses pièces d'inspiration ibérique : *Montserrat, La Vérité est morte, Mer libre et Un château en novembre.* (Emmanuel Roblès : *Théâtre,* Grasset, 350 p., 95 F.)

● JACQUES DE BOURBON-BUSSET, mémorialiste d'un amour, donne le tome X de son Journal, dédié à sa « compagne d'éternité ». La mort interrompt la complicité passionnée, les sentiments éprouvés ensemble au fil des jours, mais ne peut rompre le lien sacré de l'amour que Bourbon-Busset ne cesse de célébrer. (Jacques de Bourbon-Busset : *Bien plus qu'aux premiers jours,* Gallimard, 282 p., 95 F.)

● DIANE DE MARGERIE, après quatre romans et deux recueils de nouvelles, recourt à l'essai autobiographique. Une tentative pour reconstruire sa propre identité en évoquant les visions de l'enfance, la découverte des sens, des paysages, de l'exotisme, deux mariages, les enfants, la présence des morts. (Diane de Margerie : *le Ressouvenir,* Flammarion, 342 p., 90 F.)

● CONNU SOUS LE TITRE : PSYCHANALYSE ET MÉDECINE, le célèbre texte de Freud, datant de 1926 et prenant parti pour l'autonomie de la psychanalyse par rapport à la médecine, est maintenant disponible dans une nouvelle traduction et avec un titre plus conforme à celui de Freud : *la Question de l'analyse profane.* Présenté par J.-B. Pontalis, ce plaidoyer, qui fut souvent mal compris et toujours mal accueilli, est suivi d'un dossier établi par Michel Schneider. *(La Question de l'analyse profane.* Collection « Connaissance de l'inconscient ». Trad. de l'allemand par J. Altounian, P. Cotet, A. et O. Bourguignon. Ed. Gallimard, 204 p., 79 F.)

● LE BILINGUISME fut au centre des journées de travail qui se tinrent en novembre 1981 à Rabat, avec des participants venus d'horizons culturels différents. Les interventions de ces chercheurs et écrivains, réunies aujourd'hui en un volume, sont plutôt des incursions libres dans le récit des langues, à la croisée de la littérature, de la linguistique et de la psychanalyse. (Collectif : *Du bilinguisme,* présentation d'Abdelkebir Khatibi, Denoël, 242 p., 89 F.)

● VERDI et sa compagne, Giuseppina Strepponi, furent deux caractères d'exception. Magda Martini dessine les portraits psychologiques du compositeur et de celle qui fut une prima donna de la Scala. Elle évoque la vie en commun, parfois orageuse, des deux personnages et remonte à l'origine des chefs-d'œuvre de Verdi. (Magda Martini : *Verdi, sous le regard de l'amour,* Ed. Pierre-Marcel Favre, 2, rue du Sabot, F-75006 Paris, tél. : 548-68-85.)

● POUR L'HISTORIEN PIERRE CHAUNU, *les années entre 1965 et* 1970 *sont les « Cinq Tragiques »* où tout bascule : l'Eglise, la science, la démographie, la crise. L'inconscience de la montée des périls devait conduire au « carnaval socialiste », à une « liberté à refaire », à une « tisane imbuvable ». L'auteur délaisse dans cet ouvrage la leçon tranquille de l'historien et adopte le « discours peu convenable » du polémiste. (Pierre Chaunu : *l'Historien en cet instant,* Hachette, 362 p., 120 F.)

● POUR JEAN-FRANÇOIS CHAUVEL, les origines de la « guerre éclatée » qui se poursuit dans différents endroits du globe remontent à la réunion de Yalta. Dans cette station balnéaire de la mer Noire, se retrouvèrent, du 4 au 11 février 1945, Roosevelt, Churchill et Staline pour prendre des décisions concernant la fin de la guerre. Jean-François Chauvel estime que Roosevelt commit alors l'erreur de vouloir concilier l'inconciliable : l'univers communiste avec le monde occidental. (Jean-François Chauvel : *la Guerre éclatée,* Mercure de France, 306 p., 98 F.)

● L'ARGENT *existe, mais il est dilapidé au* détriment de l'investissement productif, disent Jack Dion et Pierre Ivorra. Pour illustrer leur thèse, ces deux journalistes de *l'Humanité-Dimanche* ont enquêté sur les grosses fortunes et les grands « privilégiés » de ce pays. (Jack Dion, Pierre Ivorra : *Sur la piste des grandes fortunes,* Messidor/Editions sociales, 212 p., 90 F.)

● LA PARTIE OCCIDENTALE DE L'ARMORIQUE prit, au *sixième siècle, le nom de* Bretagne. L'immigration bretonne, venue d'outre-Manche, avait donné une vigueur nouvelle au vieux fonds celtique, sans pour autant faire table rase de l'héritage gallo-romain. Deux historiens, André Chédeville et Hubert Guillotel, retracent cette période comprise entre le cinquième et le *dixième* siècle durant laquelle la Bretagne va *s'affirmer* malgré les Carolingiens, les luttes intestines et les incursions normandes. (André Chédeville, Hubert Guillotel : *la Bretagne des saints et des rois : cinquième-dixième siècle,* Ed. Ouest-France, 448 p., 130 F.)

● *L'OUVRAGE DE JACQUES MAILLARD,* sur le pouvoir municipal à Angers sous l'Ancien Régime, illustre le renouvellement de l'histoire urbaine. L'auteur montre, en particulier, comment Angers, ville moyenne, après la perte de son autonomie accordée par Louis XI, s'enlisera au dix-huitième siècle dans la stagnation *économique faute d'une politique* municipale d'investissements productifs. (Jacques Maillard : *le Pouvoir municipal à Angers de 1657 à 1789,* préface de François Lebrun, Presses universitaires d'Angers, tome I, 292 p., tome II, 348 F.)

● UN APICULTEUR ET SES ABEILLES sont poursuivis en justice par un voisin pour *« vagabondage d'animaux domestiques ».* Cette histoire est drôle si l'on n'est pas impliqué. Guy Thomas a répertorié des centaines d'affaires absurdes ou poignantes qui mettent en évidence les rapports tumultueux des Français avec l'administration.

On évitera sans doute des démêlés avec l'administration, en matière d'impôts, d'emploi, de logement, de sécurité sociale, etc., si l'on suit les conseils formulés par le guide présenté par le même Guy Thomas. (Guy Thomas : *Au nom de la loi, histoires pour rire et pour pleurer,* Editions nº 1, 296 p., 79 F et *le Guide pratique des formalités 1985,* Edition nº 1, 420 p., 89 F.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• ROMANS

Une aventure dans les fastes de la Belle Epoque

LES romans dits « grand public » ont rarement la faveur des journaux littéraires, sauf parfois à l'approche de l'été, ou lorsque le succès en fait des phénomènes d'édition. On peut d'autant mieux saluer la publication, en plein hiver, par les éditions Mazarine du premier livre d'un journaliste d'Antenne 2, Georges Bégou, *Le ciel luisait d'étoiles*. Si l'on aime les grandes mises en scène, on abandonnera avec bonheur les pitoyables feuilletons télévisés à la mode française pour ce récit d'aventures où les fastes de la Belle Epoque, ses folies et ses fantaisies ne sont pas soumis aux contraintes des budgets de production.

Sous un titre qui évoque un peu trop la collection « Harlequin » (il faut soit connaître par cœur en français le livret de *la Tosca*, soit attendre la page 287 pour comprendre qu'il s'agit d'une citation), Georges Bégou se délecte d'une période qui le fascine, dans sa dureté et sa gaieté, parce que tout y est mouvant, qu'on vient d'entrer dans le siècle et qu'on va, en l'ignorant, vers une terrible guerre. Il invente à Cam, jeune homme pauvre originaire de l'Hérault, un destin hors du commun, qui, entre 1900 et 1914, *du bateau le ramenant de Ceylan, à Londres et en Egypte*, le conduit à la poursuite de la réussite et de la liberté : une rencontre avec un châtelain, premier maître à penser, une carrière d'écrivain à succès, un duel, un mariage, ce qu'il faut de prison et d'amours interdites pour un aventurier, la grande vie, les premières automobiles, les chevaux, le cinéma, une amitié avec Van Dongen et Picasso quand Cam, homme de convention, flirte avec la modernité.

Georges Bégou a malheureusement cédé à un défaut commun à beaucoup d'auteurs de premiers romans et de littérature populaire, l'abus des métaphores et des adjectifs, surtout dans la première partie du livre. Ensuite, il trouve mieux le rythme de son écriture, et on prend à le lire autant de plaisir qu'il semble avoir pris à écrire ce récit bien documenté, dont le héros eut la chance d'avoir vingt ans en 1900. Cam connaîtra les puissants, les brigands – et ceux qui sont l'un et l'autre, – une cantatrice célèbre, Mandra et Casque d'or, Bonnot et sa bande, des femmes victimes et des conquérantes. Quand vient la guerre, il est temps que s'achève le roman, car, quel que soit l'avenir de Cam, la Belle Epoque est à jamais révolue, et la joie du début de siècle va laisser la place à l'amertume de générations brisées, meurtries.

Jo. S.

★ **LE CIEL LUISAIT D'ÉTOILES, de Georges Bégou, Mazarine, 375 pages, 85 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le monde absurde de Peter Seeberg

Peter Seeberg est l'une des figures importantes de la littérature danoise contemporaine. Ce romancier et nouvelliste, né en 1925, n'avait été publié ici jusqu'à présent que dans des revues (*les Lettres nouvelles* notamment). *Régis Boyer*, dans la collection « Lettres du Nord », qu'il dirige, nous propose de découvrir un recueil de nouvelles vraiment particulier, *l'Enquête*. Ce qui frappe d'abord, c'est le ton de ces récits : neutre, mais pas détaché. L'atmosphère ensuite, comme étouffée.

Seeberg raconte des histoires banales qui finissent par devenir extraordinaires. Ou réciproquement. Bien ordinaire, par exemple, semble l'aventure de *l'Espion* ou celle de ces ouvriers qui creusent un trou. A l'opposé, hors du commun sont les destins du *Malade* que les médecins n'arrêtent pas d'opérer ou du *Héros* dont la maison se fissure. Peter Seeberg laisse son lecteur au pied du mur, face aux failles du réel, face à l'inquiétude qui émane des personnages. On pourrait parler à son propos d'un « humour froid » et, ô combien, saisissant. Finalement, le seul repère de cet univers, c'est l'absurde, la preuve que le monde échappe aux créatures qui le peuplent. Chanson mille fois entendue ! Sans doute. Mais il y a chez Seeberg une nuance de vérité qui nous laisse entendre qu'au fond, la terre ne tourne peut-être pas si rond que cela. Il faut vraiment lire Peter Seeberg pour le croire. – B. G.

★ **L'ENQUÊTE, nouvelles traduites du danois par Régis Boyer. Ed. Arcane 17, 2, rue Baïf, 44600 Saint-Nazaire. 128 p., 78 F.**

Il était une fois des contes...

Décidément, les contes semblent inspirer les romancières contemporaines. Nous avons pu lire récemment (voir « le Monde des livres » du 23 novembre 1984) *les Métamorphoses de la reine*, série de pastiches où Pierrette Fleutiaux revisitait à sa façon ces drôles d'histoires. Voici maintenant l'Anglaise Angela Carter et sa *Compagnie des loups* (la nouvelle qui donne son titre à ce recueil a inspiré le film de Neil Jordan).

Dans ce livre, publié pour la première fois à Londres en 1979, Carter chausse les bottes d'un célèbre Chat, suit la piste d'un Chaperon tout aussi renommé ou nous entraîne, entre autres lieux, dans l'antre d'un obscur marquis breton, plus connu sous le nom de Barbe-Bleue. Inutile de dire que le voyage vaut son pesant de rêves. Ajoutant aux versions originales, ici quelques touches d'horreur bien appuyées, là des volées de flèches perverses et humoristiques, plus loin des descriptions très imagées, Carter se glisse dans la peau non d'un âne mais d'une conteuse, dont la malice serait la plus grande des qualités. Ah, on ne s'ennuie pas en cette *Compagnie* ! Après tout, n'est-ce pas ce que l'on est en droit d'exiger d'une bonne « diseuse d'histoires » ? Mais rêvons encore... Imaginons que, dans un siècle, un esprit espiègle s'avise de plagier Angela Carter. On aimerait le lire, non ?

B.G.

★ **LA COMPAGNIE DES LOUPS, d'Angela Carter. Traduit de l'anglais par Jacqueline Huet. Editions du Seuil, 194 pages, 79 F.**

POÉSIE

Pleins feux sur François de Cornière

L'Atelier du Gué entend, en créant la collection « Poésie-Portrait », mettre en lumière l'œuvre de poètes contemporains, vivants, et, si possible, bien portants. Chaque ouvrage comprendra un choix de textes, des photos, des correspondances et des témoignages d'amis et d'écrivains.

Pleins feux donc, pour cette première livraison, sur François de Cornière qui ne ménage pas ses efforts pour promouvoir la poésie et qui vient d'obtenir le prix RTL-Poésie 1 1985. Non content d'écrire (1) et d'animer les Rencontres pour lire du Théâtre de Caen, notre homme a eu le temps d'éditer, de 1977 à 1982, vingt-huit numéros de la revue *la Corde raide*. François de Cornière a eu la prudence de limiter ses ambitions éditoriales et, désormais, sa publication paraît une fois l'an (2).

Pierre Lesueur et Patrice Delbourg s'accordent pour saluer en lui un émérite footballeur-poète, tandis que Norge, Jean-Claude Martin, Eugène Guillevic et Andrée Chédid célèbrent, plus classiquement, ses qualités d'écriture.

Bucolique et chaleureuse, la poésie de François de Cornière accroche le cœur comme ces ritournelles qui, tel un sourire, se posent sur les lèvres. – P. D.

★ **FRANÇOIS DE CORNIÈRE, textes réunis et présentés par Michel Baglin, collection « Poésie-Portrait », Atelier du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude, 140 pages, 60 F.**

(1) Huit recueils, dont *Tout doit disparaître* (Louis Dubost), et *Objets trouvés* (Le Pavé).

(2) *Almanach de « la Corde raide »* (1983). *Guide touristique de « la Corde raide »* (1984).

HISTOIRE

Le miroir d'Alexandre

Alexandre le Grand est une des figures les plus célèbres de l'histoire universelle. Une des plus difficiles à connaître aussi. Que d'annalistes, d'échotiers, de thuriféraires et de pamphlétaires il a suscités, de son vivant et ensuite ! Pourtant, ils n'ont produit aucune œuvre assez forte pour s'imposer comme version de référence de la vie du Conquérant. Pis, tous les récits composés par les témoins oculaires de l'expédition ont disparu et ne sont connus que par les citations d'auteurs plus tardifs de trois à cinq siècles : Diodore de Sicile, Quinte-Curce, Plutarque, Arrien... Des générations de savants ont pratiqué chez ces derniers la « pêche à la citation » – un exercice nécessaire mais souvent aléatoire.

Paul Pédech présente – pour la première fois en français – ce que nous pouvons savoir des cinq principaux *« historiens compagnons d'Alexandre »* – leur vie, les débris de leurs livres. Il ne reproduit pas les fragments, mais les résume et en commente le contenu, avec sérieux et bon sens, mettant en relief les orientations propres à chacun – l'historiographe officiel Callisthène faisant d'Alexandre un héros d'Homère, l'ingénieur Aristoboulos, à quatre-vingt-quatre ans, prenant le calame pour défendre la mémoire de son maître contre les détracteurs. Regrettons seulement qu'il n'y ait pas inclus Clitarque, contemporain mais sans doute pas témoin oculaire, dont la version romancée eut le plus vif succès. – P. C.

★ **HISTORIENS COMPAGNONS D'ALEXANDRE, CALLISTHÈNE, ONÉSICRITE, NÉARQUE, PTOLÉMÉE, ARISTOBULE, de Paul Pédech, Les Belles Lettres, 416 pages, 170 F.**

Le « jeu de l'oie » de J.-M. Gaillard

Normalien, agrégé, énarque et conseiller du prince depuis 1981, Jean-Michel Gaillard sait les règles du jeu. Et il prend un beau risque : mobiliser l'histoire de notre inlassable guerre civile, celle qui *« avant de déchirer la nation broie les cerveaux et laboure les cœurs »*, pour nous engager victorieusement dans la bataille de l'avenir, après avoir exorcisé le passé. D'une plume leste et nanti de solides lectures, il disserte sur ce *« jeu de l'oie »* dont la case de départ fut 1789. Les révolutionnaires ayant tué le Père et brisé l'harmonie à l'ancienne sans lui substituer autre chose que le chaos des divisions, deux siècles de faux états de grâce et de vraies guerres civiles et verbales sont ainsi fort proprement parcourus, avec d'heureuses formules et sans se départir d'un solide bon sens républicain.

Mais le joueur flambe trop parfois et néglige de bouger quelques pions qui lui auraient mieux fait rafler la mise : on attendait aussi un bilan rétrospectif des progrès du consensus, dont les meilleurs chapitres auraient été consacrés au déclin de la violence collective et à l'apaisement constitutionnel de la Ve République. De même les temps forts tournés vers un avenir unifiant, ceux des « décollages » économiques et sociaux de la Belle Époque puis des « trente glorieuses », pouvaient être mieux salués. J.-M. Gaillard s'en tient à son pari, en virtuose : il relit avec talent et conviction notre histoire contemporaine. – J.-P. R.

★ **LE JEU DE L'OIE. TROUBLES ET PASSIONS DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE, de Jean-Michel Gaillard, J.-C. Lattès, 335 pages, 125 F.**

• EN POCHE

• L'UNE DES MEILLEURES ANALYSES DE L'ANTISÉMITISME reste le remarquable essai de Sartre, *Réflexions sur la question juive*, réédité en « Folio-Essais ».

• LES ONZE RÉCITS DE DANIÈLE SALLENAVE, rassemblés sous le titre *Un printemps froid* (« Points-Romans »), évoquent ce moment privilégié où chaque être, s'interrogeant sur le déroulement irréversible du temps, incline à l'apaisement, à la réconciliation avec soi, sans pessimisme ni révolte.

• Louis NUCERA peint, dans *le Kiosque à musique* (le Livre de poche), les modestes amours de Mireille et de Jean et une touchante galerie de personnages inspirés par des sentiments de tendresse et de chaude amitié.

• JEAN-PAUL ARON ET ROGER KEMPF ne craignent pas d'irriter les légions de bien-pensants. Avec *la Bourgeoisie, le Sexe et l'Honneur* (éditions Complexe), ils débusquent l'insondable bêtise et le refoulement cocasse tapis dans le discours sur le sexe de la bourgeoisie moralisante du XIXe siècle.

• CHARLES MORAZÉ raconte, avec *les Bourgeois conquérants* (Éditions Complexe), que préface Fernand Braudel, l'essor (tome I : *La montée en puissance* [1780-1848]) et l'épanouissement (tome II : *A la conquête du monde* [1848-1890]) d'une classe sociale aux innombrables ressources.

• ALFRED GROSSER, avec *l'Explication politique* (éditions Complexe), essai publié pour la première fois en 1972, a donné une réflexion complète et critique sur les fondements de l'analyse politique qui est toujours d'actualité.

• UNE NOUVELLE ORGANISATION POLITICO-MILITAIRE fit son apparition en janvier 1943, sous le gouvernement de Vichy : la milice. J. Delperrie de Bayac avec l'*Histoire de la Milice* (2 volumes, Marabout) *retrace le parcours de cette force de police supplétive* qui entendait purger la société des juifs, communistes, patriotes, résistants de tous bords, et dont le fondateur, Joseph Darnand, fut condamné à mort et exécuté en octobre 1945.

• VINGT-CINQ ANS D'INDÉPENDANCE EN AFRIQUE, c'est aussi plus de cinquante coups d'Etat, plusieurs centaines de crimes et meurtres politiques. Elikia M'Bokolo, qui dirige à l'EHSS le centre d'études africaines, avec *L'Afrique au vingtième siècle* (« Points-Histoire »), retrace à partir de 1905 l'histoire de ce continent convoité, en proie à la rivalité des grandes puissances.

• « PHILIPPE II ET LA FRANCHE-COMTÉ », thèse de doctorat soumise en Sorbonne en 1911, est considéré comme le premier chef-d'œuvre de l'historien Lucien Febvre. Il est réédité dans la collection « Champs » (Flammarion) avec une préface de Fernand Braudel.

• UNE SÉRIE D'ÉTUDES, publiées précédemment dans la revue *Histoire*, sont réunies sous le titre *la France de 1939 à nos jours* (« Points-Histoire »). Signées par les meilleurs spécialistes, ces études analysent, en particulier, la défaite de 1940, le régime de Vichy, la Résistance, l'épuration, la Quatrième République, la crise de 1958, les années 60, etc.

• EN BREF

• **LE 2e PRIX DE TRADUCTION de littérature enfantine est organisé par la Bibliothèque Saint-John Perse d'Aubervilliers, à partir de neuf langues : arabe, bambara, berbère, créole, *espagnol, italien, portugais*, serbo-croate, turc.**

Les dossiers doivent être déposés avant le 30 avril, à l'adresse suivante : Bibliothèque Saint-John Perse jeunesse. Prix de traduction 1985. 2, rue E.-Poisson. 93300 Aubervilliers.

• **LE 5e SALON NATIONAL DE L'ÉDITION RÉGIONALE se tiendra à La Couture (Pas-de-Calais) les 2 et 3 mars prochain. Il accueillera en particulier cette année une délégation d'éditeurs et d'écrivains bretons. Les auteurs-éditeurs (édition à compte d'auteur) sont également invités. Tout au long de ces deux journées sont prévus des colloques, conférences, séances de signatures, etc. Le prix Georges Bernanos sera remis à cette occasion.**

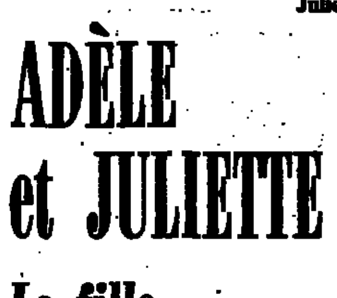
Renseignements : mairie de La Couture (Service animation), 62136 La Couture ou Régis Bel. Syndicat des libraires du Nord-Pas-de-Calais, 24, rue d'Arras, 62400 Béthune.



Juliette Drouet.

BIOGRAPHIES

B comme Brummell, C comme Cervantès, H comme Hugo, J comme Jaurès, L comme Lincoln, P comme Edgar Poe, R comme Rilke, W comme Washington et comme Oscar Wilde... Ce sont autant de biographies récemment parues, et qui confirment le goût des Français pour ce genre littéraire. Maintenant, il reste à se promener dans cette galerie de portraits.



ADÈLE et JULIETTE

La fille et la maîtresse de Victor Hugo racontées par elles-mêmes

FRANÇOIS TRUFFAUT, avec *Adèle H.*, sans y réussir vraiment, voulut raconter la « *lugubre histoire* » de la fille de Victor Hugo et d'Adèle I. Mais comment filmer une interminable attente ?

Le tome 3 du *Journal* d'Adèle II (l'année 1854), déchiffré et annoté par Frances Vernor Guille, confirme l'étrangeté noire du destin d'Adèle qui, au cours des soirées de tables tournantes à Jersey, interroge Léopoldine ou « *l'Ombre du sépulcre* ». Elle hésite entre plusieurs *prétendants* ; les esprits doivent l'aider à choisir.

Henri Guillemin – éditeur des *Carnets intimes* (1) et du *Journal* de Hugo (2) – présente aussi un dossier d'inédits, confiés à lui par Jean Hugo, en 1949. Les textes, que Guillemin monte chronologiquement et commente à peine, à défaut de résoudre le « cas » d'Adèle, en éclairent plusieurs points.

Le 18 juin 1863, Adèle quitte Guernesey pour l'Angleterre. Elle rejoint à Halifax (Canada), un officier anglais, Albert Pinson. Elle l'aime depuis dix ans. Il a toujours refusé de l'épouser. Par lettre, elle annonce son mariage à ses parents. Ils la croyaient en France, puis à Malte. Hugo, qui écrit à Adèle I que « *toute la conduite d'Adèle est une énigme* », se résigne.

Adèle a menti : son mariage n'a jamais eu lieu. En octobre 1861, elle avait écrit à Pinson que, en la repoussant, il la jetait « *sur le champ de bataille du désespoir* ». Plutôt que le suicide, elle a choisi le délire. En 1872, elle rentre en France. On l'interne à Saint-Mandé. Jusqu'à sa mort (22 avril 1915), Adèle sera une femme « *engloutie* », dialoguant chaque nuit avec des interlocuteurs imaginaires.

Guillemin, avec son « *refus délibéré d'un récit romanesque* », néglige la dimension vertigineuse d'une tragédie où Hugo, ses tables, ses visions et sa gloire, pèse plus que le pauvre Pinson. Aujourd'hui, *nous pouvons deviner* vers quel abîme glissa lentement Adèle. Elle écrivit que « *son esprit et son cœur trempent dans le monde invisible et en rapportent les lumières* ». Le chemin suivi par Hugo, dès *Hans d'Islande*, semé de consolations et de triomphes, sa fille en parcourut la face sombre, pleine d'interdits et de douleurs.

∴

Trente ans avant la fuite d'Adèle II, Hugo devint l'amant d'une jeune et belle actrice, Juliette Drouet. Leur liaison durera un demi-siècle. Ce fut, également, une longue attente.

Jean Gaudon a établi l'édition de lettres échangées par le couple, tirées du fonds où elles dorment à la Bibliothèque nationale. Après les livres de Paul Souchon qui défricha le terrain (3), ce travail invite à reconsidérer l'aventure de Juliette, amante et admiratrice, partenaire masochiste de son cher « Toto ».

Les vingt mille lettres, un « *Mississippi d'encre* », écrites par Juliette, en marge de l'existence du grand homme, il faudrait les avoir toutes. Ce choix suffit à faire tomber l'image trop simple qu'on se fait d'elle. Elle ne fut pas seulement une adoratrice geignarde. Dans une langue *crue, spontanée, riche de traits* d'humour et de fantaisie, Juliette gribouilla inconsciemment une sorte de monument littéraire.

Elle conserva des lettres de Hugo, en détruisit certaines. « *Tu as brûlé mes lettres, ma Juliette, mais tu n'as pas détruit mon amour.* » (octobre 1833) Hugo s'abandonne moins, ne cède jamais au « *langage enfançon* » que Juliette s'amuse à parodier. « *Tu es mon ange* ». « *Ma douce bien-aimée* ». Hugo se contente souvent de brefs billets, à la rhétorique sommaire, et désigne Juliette de façon presque machinale.

C'est seulement à la fin de sa vie que Hugo tire de leur exaltation commune des accents qui expliquent pourquoi il resta attaché à Juliette, malgré ses aventures et ses appétits. Elle fut, à cause de l'intarissable plainte qu'il lui arracha, la consolatrice nécessaire, la survivante à qui confier d'aussi invraisemblables aveux : « *C'est l'heure où la solennité de la vie apparaît, et où l'on sent plus que jamais la force souveraine de l'amour. Nous avons tout et nous n'avons rien, si nous n'avons pas l'amour. Je t'aime. Je t'aime comme à la première heure, il y a presque cinquante ans. Je sens que tout, pour moi comme pour toi, est dans ce mot infini : je t'aime* » (21 mai 1881).

RAPHAËL SORIN.

★ **LE JOURNAL D'ADÈLE HUGO, III-1854, présenté et annoté par Frances Vernor Guille, Lettres Modernes/Minard, 574 pages.**

★ **L'ENGLOUTIE, de Henri Guillemin, Seuil, 158 pages. 72 F.**

★ **LETTRES DE JULIETTE DROUET A VICTOR HUGO, préface de Jean Gaudon. Editions HAR-PO, 300 pages. 90 F.**

★ **LETTRES A JULIETTE DROUET, de Victor Hugo, Préface de Jean Gaudon, Ed. HAR-PO, 234 pages, 90 F.**

(1) Gallimard, 1953.

(2) Gallimard, 1954.

(3) Cf *La plus aimante*, Albin Michel, 1941, et *La servitude amoureuse de Juliette Drouet à Victor Hugo*, Albin Michel, 1943.

L'« année Hugo »... (suite)

OLYMPIO ou la vie de Victor Hugo (1954), est une bonne introduction à l'homme et à l'œuvre. La preuve ? Hachette le reprend en poche (1) et en édition courante, avec une préface de Bertrand Poirot-Delpech. Maurois, biographe et romancier, sut voir ce que la vie de Hugo avait de romanesque, sans travestir la vérité, si invraisemblable.

Denoël réédite *Victor Hugo romancier*, préfacé par Henri Guillemin. En 1964, après Gabriel Bounoure (2), Georges Piroué y soulignait la place de « *l'inconnu* » chez Hugo, son aller-retour du visible à l'invisible, et parlait admirablement du rôle joué par la digression et les métaphores. Un recueil d'essais, *Lui, Hugo,* toujours de Piroué, brode à partir de quelques thèmes (la mer, Waterloo, Guernesey). Une relecture possible, nécessaire.

Des universitaires, à l'écart, ont œuvré avec entêtement. La Société des études romantiques s'est réunie pour s'interroger sur *« L'Homme qui rit » ou la parole-monstre de Victor Hugo*. Anne Ubersfeld, enseignante à Paris-III, examine aussi dans *Paroles de Hugo* le grotesque, la dérision, les calembours qui ouvrent cette œuvre aux vents de l'histoire. Maurice Descotes étudie la valeur symbolique de la bataille de Waterloo, décrite par Hugo dans *l'Expiation* et *les Misérables*. Jean-Louis Cornuz, enfin, romancier et auteur d'une thèse sur Michelet, présente *Hugo, l'homme des misérables,* un Hugo politique, engagé. Son Hugo, c'est celui qui demanda au roi Louis-Philippe la grâce de Barbès, en 1839.

L'Imprimerie nationale, dans sa collection des « Lettres françaises », propose les *Poésies* de Hugo, présentées par Jean-Bertrand Barrère, illustrées par Michel Ciry. En deux volumes. La lecture des recueils lyriques (*les Feuilles d'automne, les Chants du crépuscule,* etc.), nous rend le Hugo que nous aimions à l'école. La tombe y dialogue avec la rose, le poète séduit la jeune fille, et *certains vers n'ont rien perdu de leur éclat : « Oh ! combien de marins, combien de capitaines... ».* — R. S.

★ **OLYMPIO OU LA VIE DE VICTOR HUGO, d'André Maurois, préface de Bertrand Poirot-Delpech, Hachette, 604 p., 120 F.**

★ **VICTOR HUGO ROMANCIER OU LES DESSUS DE L'INCONNU, de Georges Piroué, préface d'Henri Guillemin, Denoël, 248 p., 82 F.**

★ **LUI, HUGO, de Georges Piroué, Denoël, 184 p, 74 F.**

★ **« L'HOMME QUI RIT » OU LA PAROLE-MONSTRE DE VICTOR HUGO, Ed. Sedes/Cdu (88, bd Saint-Germain, 75005 Paris), 132 F.**

★ **PAROLES DE HUGO, de Anne Ubersfeld, Messidor, 188 p., 95 F.**

★ **VICTOR HUGO ET WATERLOO, de Maurice Descotes, Archives des Lettres Modernes-Minard, 78 p., 46 F.**

★ **HUGO, L'HOMME DES MISÉRABLES, de Jean-Louis Cornuz, Ed. Pierre-Marcel Favre, 464 p.**

★ **POÉSIES, de Victor Hugo, « Lettres Françaises », collection de l'Imprimerie nationale, deux volumes, 930 F.**

(1) Marabout.

(2) Fata Morgana publie deux livres de Bounoure, *Edmond Jabès la demeure et le livre* et *le Darçana d'Henri Michaux.*



JAURÈS

Le mystère demeure...

LES biographies de Jaurès ne sont pas aussi nombreuses qu'on le croit. En visant ce qu'on appelle un public populaire, sensible aux enfances, aux anecdotes et à la mort, Marcelle Auclair avait, avec *la Vie de Jaurès* (1), relancé le genre, quelque peu tombé en désuétude à force de ne se point renouveler. On a, depuis lors, sérieusement progressé – eh oui ! La connaissance historique est aussi cumulative – dans la lecture de l'œuvre immense de Jaurès, et dans la compréhension d'un homme que des millions d'êtres ont aimé. Les représentations de celui-ci ont évolué au rythme de notre propre histoire et des recherches qu'elle a *suscitées*. Il devrait être définitivement impossible désormais de le décrire en grand-père-barbu-qui-aimait-bien-la-paix ou en républicain-démocrate-qui-aimait-bien-les-ouvriers, mais n'avait de socialiste que le nom hasardeux.

Or, malgré les travaux de la Société d'études jaurésiennes, *malgré les colloques et les livres* nombreux (2), l'intérêt – ô surprise ! – ne fléchit pas. En témoigne l'édition des *Œuvres* en vingt volumes qui va démarrer chez Privat. En témoignent aussi *le Grand Jaurès*, de Max Gallo, et les débats que suscite cet ouvrage : une biographie à l'écriture séduisante où s'entrecroisent, pour le plaisir du lecteur, les techniques du journaliste, les trouvailles du romancier, les espérances du militant et la connaissance des travaux récents, ce pain quotidien de l'historien. Sans prétendre enrichir vraiment la recherche, ce récit s'ordonne autour d'une image forte et d'intéressantes hypothèses.

La première vise la modernité de Jaurès. Homme de son temps s'il en fut, nourri de grec et de latin, un Homère usé toujours en poche, Jaurès peut encore nous servir de guide dans les fourrés passablement épineux du vingtième siècle finissant. Même s'il préférait Alain à Marcel Proust et les primitifs flamands à Cézanne, on peut – on doit – s'inspirer de l'horreur qu'il éprouvait pour le flou en dentelle des rhéteurs, de sa volonté de savoir et de sa capacité à faire savoir, dans un monde dominé, tout comme le nôtre, par les modes intellectuelles, les commodités politiques et le mensonge social.

Qui a dit que la France devait connaître la France et qu'il était temps de lever le mystère entretenu autour des groupes financiers, des statistiques de la production industrielle et des tragédies coloniales ? On peut aussi – et sans doute on doit – se ressourcer dans sa conviction que la République, c'est d'abord l'avenir de la République : un *régime que certes les ambitions* et les forces d'argent peuvent capter, un régime aussi qui, en France, se nourrit de culture démocratique et nourrit l'espoir socialiste.

Un corps qui se venge

Ecrire sur Jaurès doit, dès lors, constituer non seulement un geste civique, mais, pour un intellectuel qui se veut militant, un effort de réflexion sur soi. Devenu collectiviste, comme on disait à l'époque, au nom de convictions philosophiques et historiques, Jaurès entre en militantisme en 1892-1893 par plusieurs portes : la solidarité active avec les luttes ouvrières, la pratique parlementaire qui suscite alors des passions aujourd'hui obscurcies, bientôt la participation au mouvement socialiste international. Max Gallo évoque à bon droit le dialogue souvent difficile, toujours assumé cependant, entre les attentes, les exigences de l'intellectuel et le militantisme politique, cette autre moitié de lui-même.

L'affaire Dreyfus émerge comme un haut moment de ces relations parfois conflictuelles à l'intérieur d'un même être. Choisir de combattre pour Dreyfus ? Mais la société capitaliste n'est-elle pas une injustice permanente ? Et les prolétaires n'en sont-ils pas constamment les premières victimes ? Choisir Dreyfus cependant, puisque les forces les plus opaques de notre temps – le culte obscur de l'état-major, la xénophobie, le racisme – se déchaînent autour de ce nom. Et, dès lors, entraîner dans ce combat non pas tous les siens – une partie des socialistes *se tient malgré tout à l'écart* – mais le plus grand nombre possible d'ouvriers et d'intellectuels, un temps rapprochés, sinon unis. Il y a plus de justice et de justesse à rendre compte de ce débat qu'à s'indigner des « retards » de l'homme politique sur les intellectuels aux mains blanches. Voici les vraies contradictions de notre temps.

Elles visent l'existence publique, non la vie privée, non les mouvements du corps. Or Max Gallo, sensible en romancier aux *signes de joie et de malheur*, aux aventures de la sexualité, fait ici œuvre nouvelle. Le buste qui très tôt s'épaissit et se tasse, la paupière qui clignote, les maux de gorge récurrents, ces notations éparses abandonnées d'ordinaire à l'insignifiance, le biographe les rassemble, les coordonne. Il les rapproche dû goût de Jaurès pour la nourriture abondante, et de la pauvreté, assumée, de sa vie sentimentale. Jaurès : un homme qui renonça à faire de sa femme sa compagne et s'en accommoda dans la fidélité et la relative tiédeur du foyer. On dira : lot commun des hommes publics de la IIIe République ? Ce n'est pas certain : voyez Marcel Sembat. On dira : une vie bourgeoise ? Oui, bien rangée. Mais avec une douleur sourde qui menace, un corps qui se venge, peut-être. Un Jaurès humain, finalement. Trop humain ?

Le biographe court derrière la *vie de son héros* : grands avantages, inconvénients aussi, car il faudrait faire halte, reprendre souffle. A travers Barrès, étonné, Jaurès nous en avertit (1906) : « *Je continue à faire de la métaphysique.* » Certes, il avance, heureux dans l'action, force qui va, si proche de Hugo, cet autre géant. Mais, des Arméniens défendus aux Jeunes Turcs admirés, de *l'Islam à la Chine*, de la SFIO à l'Internationale, et de la classe ouvrière à l'entière humanité, comment se meut Jaurès ? Ce livre refermé, nous ne le savons pas encore. Réformiste ô combien, il s'affirme souvent plus révolutionnaire que bien des révolutionnaires. Les nationalistes qui le haïssaient l'avaient bien compris : ce n'est pas Guesde, mais Jaurès, qui a été assassiné.

Côtoyant Marx à qui il emprunte beaucoup – l'essentiel ? – en quête en même temps de ce qu'il appelait la plénitude de l'être, le *socialisme de Jaurès* est à mon sens tout autre chose qu'une synthèse. Voilà peut-être pourquoi, à travers tant de pages déjà lues et tant de pages qui restent à lire, il continue de nous *fasciner : nous ne connaissons* toujours pas Jaurès.

MADELEINE REBÉRIOUX.

★ **LE GRAND JAURÈS, de Max Gallo, Laffont, 637 p., 125 F.**

(1) Le Seuil, 1954.

(2) Parmi les travaux les plus récents : une réédition de l'*Anthologie de Jaurès*, par Louis Lévy, avec une longue préface de M. Rebérioux (Calmann-Lévy) ; *Jaurès assassiné*, de Jean Rabaut (Ed. Complexe). L'auteur a entièrement refondu l'édition de *Jaurès et son assassin*) ; et le premier volume, remarquablement présenté par Gilles Candar, de *Jean Jaurès, l'intolérable*, textes choisis, dans la collection « Aux sources du socialisme » (Editions ouvrières).

GEORGE WASHINGTON

Le mythe et la réalité



GEORGE WASHINGTON, c'est le vainqueur de la guerre d'Indépendance, le premier président des Etats-Unis, en un mot, le père fondateur. Sa vie se confond avec l'histoire des colonies américaines de l'Angleterre, puis avec celle des Etats-Unis au dix-huitième siècle.

Planteur en Virginie, George Washington se fait arpenteur, spéculateur et gestionnaire. Colon anglais, il combat de 1752 à 1755 les Français qui tentent de s'installer dans la vallée de l'Ohio. Dix ans plus tard, Washington prend part au mouvement de protestation qui aboutit, en 1776, à la déclaration d'indépendance.

Le voici commandant en chef d'une armée de guérilleros, dépenaillés, indisciplinés, sans expérience militaire, mais décidés à battre les soldats de George III. Vainqueur à Yorktown grâce au concours des Français, Washington se transforme en héros national, préside la convention de Philadelphie qui, en 1787, élabore la Constitution fédérale. Et, tout naturellement, il accède à la magistrature suprême. Président de 1789 à 1797, Washington connaît les réussites et les déconvenues de l'homme politique, subit les querelles partisanes qui divisent les Américains et affronte les tempêtes internationales. Deux ans après sa retraite, deux semaines avant que commence le dix-neuvième siècle, il meurt à Mount-Vernon.

Jean Lessay a fait un portrait aux couleurs vives, aux contours précis. Washington revit dans son temps, incarne la nation sans rien perdre de son impressionnant mystère. Peut-être Jean Lessay aurait-il pu nous montrer comment, au lendemain de sa mort, Washington est entré dans la légende pour mieux unir des Américains de toutes origines. Somme toute, pour l'historien, le mythe compte autant que la réalité.

A. K.

★ **WASHINGTON OU LA GRACE RÉPUBLICAINE, de Jean Lessay. Lattès, 366 p., 140 F.**

LINCOLN

Le prophète malgré lui

LE 14 avril 1865, Lincoln se rend au théâtre Ford de Washington. On y donne une comédie anglaise qui s'intitule *Notre cousin américain*. La loge du président n'est pas gardée. Un acteur à demi fou y pénètre, tire à bout portant sur Lincoln et croit venger les Sudistes qui viennent de perdre la guerre. Le lendemain matin, le président des Etats-Unis meurt sans avoir repris connaissance.

Depuis ce temps, les Américains n'en finissent pas de s'interroger sur Abraham Lincoln, le *self-made man*, le martyr de la République, le libérateur des esclaves. L'ouvrage de Stephen Oates s'inscrit dans cette tradition. Remarquablement traduit en français, il fourmille de détails, reconstitue une atmosphère et trace un portrait attachant. Sans doute ce livre n'est-il pas original de bout en bout. On a tant écrit sur Lincoln, des récits hagiographiques, des reportages, des romans, des poèmes, des articles savants et d'autres qui ne le sont pas ! Oates se contente, lui, de faire le point et de nous accompagner à travers les Etats-Unis du dix-neuvième siècle. Au passage, il détruit quelques légendes.

« L'égoïsme de la nature humaine »

Lincoln, homme de l'Ouest ? Oui, bien sûr. Né dans le Kentucky en 1809, le jeune Abraham a suivi sa famille dans l'Indiana, puis l'Illinois. C'était encore la frontière, une vaste région en voie de peuplement, une frange pionnière. Il exerça divers métiers : employé de commerce, arpenteur, maître de postes. Il prit même les armes contre les Indiens de Faucon Noir. Mais Lincoln ne se complaisait pas dans son inculture. Tout au contraire. Il en était gêné, comme il était embarrassé par les origines modestes de ses parents. Il voulait faire des études. Alors, il s'initia au droit. Quelle satisfaction lorsqu'il fut enfin, en 1836, admis au barreau ! De plus, la politique l'attirait. De 1834 à 1842, le voici membre du Parlement de l'Illinois. Il siège de 1847 à 1849 à la Chambre fédérale des représentants. Il milite au sein du Parti whig. Mais lorsque se fonde le Parti républicain, Lincoln ne tarde pas à s'y affilier.

C'est qu'il n'aime pas l'esclavage qui se fonde, dit-il, « *sur l'égoïsme de la nature humaine* ». Lincoln n'en est pas pour autant un abolitionniste radical. Ce qui l'inquiète dans l'esclavage, c'est que son extension risque de détruire l'Union : « *Ou bien les adversaires de l'esclavage l'empêcheront de s'étendre davantage et apaiseront l'esprit du peuple en le persuadant que cette institution est vouée à une disparition prochaine. Ou bien les défenseurs de l'esclavage l'aideront à se répandre jusqu'à ce qu'il devienne légal dans tous les Etats, anciens et nouveaux, du Nord et du Sud.* »

En un mot, les Etats-Unis ne pourront pas rester longtemps « *une maison divisée* ». Propos d'un modéré, qui n'est pas un ami des Noirs, puisqu'il « *désire, tout autant qu'un autre, que la race blanche occupe la position supérieure* ». Il n'y a point d'ambiguïtés dans les opinions de Lincoln. Il faut le climat d'intolérance, l'exaspération du Sud pour voir en lui un dangereux extrémiste. Lincoln, c'est tout le contraire. Voilà pourquoi le Parti républicain l'a choisi en 1860 comme candidat à la présidence.

Et la guerre civile éclate l'année suivante. Sudistes contre Nordistes, Gris contre Bleus, Américains contre Américains, un conflit qui fait 630 000 morts et 400 000 blessés. Jamais dans leur histoire, les Etats-Unis n'ont connu un pareil carnage. La guerre de Sécession a été et continue d'être un traumatisme national. Dans la tourmente, l'objectif de Lincoln n'est pas l'émancipation des esclaves, mais le maintien de l'Union, l'indissolubilité du contrat qui lie entre eux les Etats et crée la nation américaine.

En ce sens, il est un père fondateur, le second George Washington. Mais, à mesure que le conflit se prolonge, la slavocratie se confond avec la tyrannie et le Nord confisque à son profit la défense de la souveraineté populaire, des libertés et de la démocratie. C'est ce que dit Lincoln, lorsqu'il vient inaugurer, en novembre 1863, le cimetière de Gettysburg. Le patriotisme à l'égard de l'Union devient la nouvelle religion ; le président est son prophète. Et cela suppose l'émancipation des esclaves. Lincoln la proclame, non sans réserves, en 1862 et s'y rallie plus franchement en 1863.

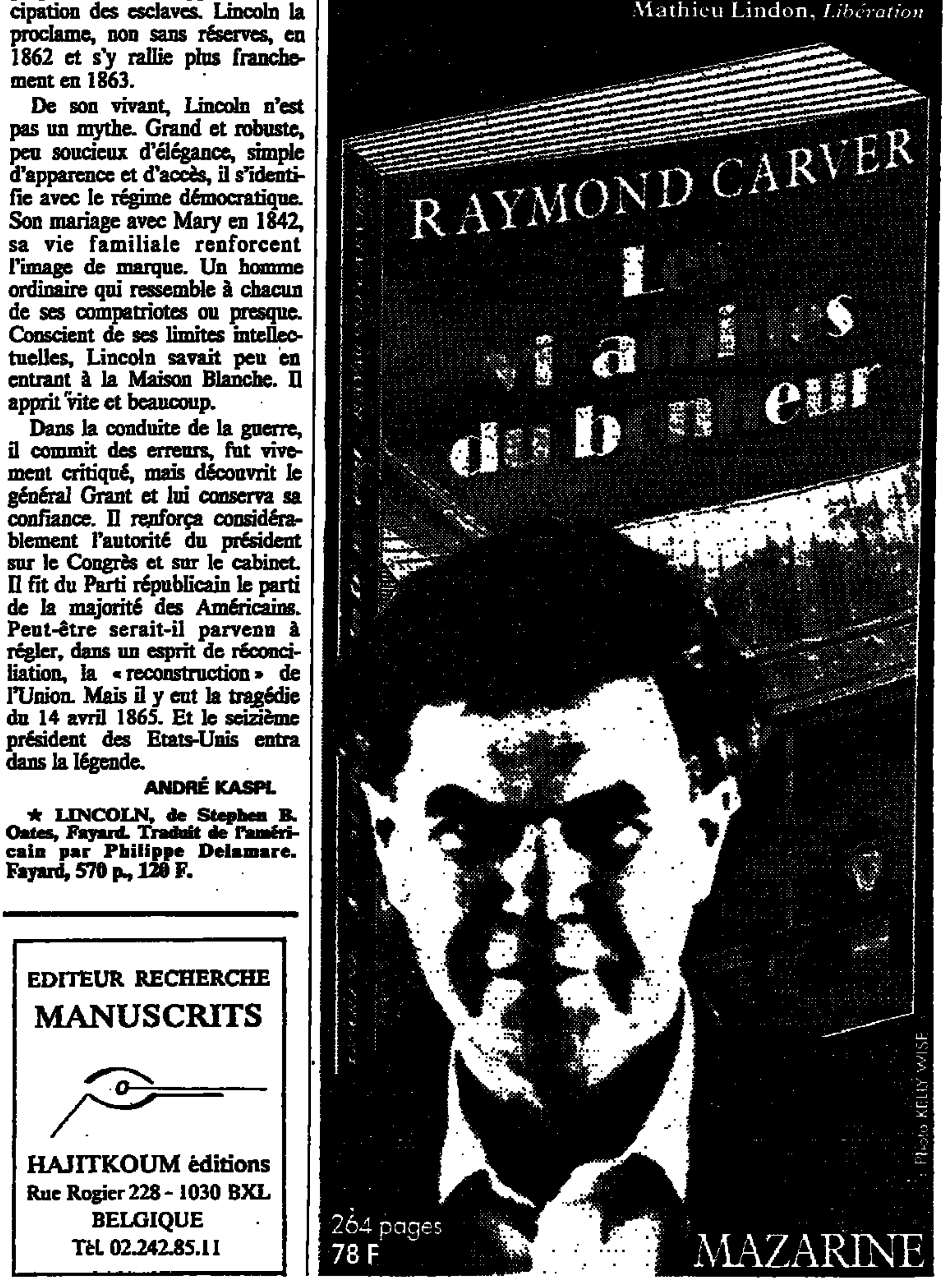
De son vivant, Lincoln n'est pas un mythe. Grand et robuste, peu soucieux d'élégance, simple d'apparence et d'accès, il s'identifie avec le régime démocratique. Son mariage avec Mary en 1842, sa vie familiale renforcent l'image de marque. Un homme ordinaire qui ressemble à chacun de ses compatriotes ou presque. Conscient de ses limites intellectuelles, Lincoln savait peu en entrant à la Maison Blanche. Il apprit vite et beaucoup.

Dans la conduite de la guerre, il commit des erreurs, fut vivement critiqué, mais découvrit le général Grant et lui conserva sa confiance. Il renforça considérablement l'autorité du président sur le Congrès et sur le cabinet. Il fit du Parti républicain le parti de la majorité des Américains. Peut-être serait-il parvenu à régler, dans un esprit de réconciliation, la « reconstruction » de l'Union. Mais il y eut la tragédie du 14 avril 1865. Et le seizième président des Etats-Unis entra dans la légende.

ANDRÉ KASPI.

★ **LINCOLN, de Stephen B. Oates, Fayard. Traduit de l'américain par Philippe Delamare. Fayard, 570 p., 120 F.**





BIOGRAPHIES

M. et Mme OSCAR WILDE

Victimes d'une société malade de son puritanisme

EN *1885*, l'Angleterre victorienne durcit le code pénal et comble, par la même occasion, un vide juridique ; désormais, l'homosexualité est justiciable des assises, passible de travaux forcés. Dix ans exactement avant les trois procès qui mènent Oscar Wilde à la prison et à la mort. 1985 : deux livres – une biographie de Madame Wilde par Anne Clark Amor et la réédition de la thèse de Robert Merle sur la vie et l'œuvre de l'écrivain – rassemblent à nouveau les éléments d'une interrogation qui dépasse l'intérêt porté aux écrits de Wilde : Comment est-il devenu un *« martyr de l'homosexualité »*, un symbole de l'artiste *« mis à mort »* ?

Pour Anne Clark Amor, biographe linéaire dans la plus pure tradition anglo-saxonne, la réponse est simple : Wilde, personnage généreux, fêté et envié, s'est laissé entraîner *« par un jeune homme d'un tempérament démoniaque qui ne lâchera sa proie qu'après la chute de la maison Wilde »* : génie et succube, réussite et déchéance dans une vision manichéiste par trop ajustée. De son côté, Robert Merle, qui a commencé sa thèse en 1934, l'a publiée en 1948, l'a actualisée d'une préface et de *« repentirs 84 »*, applique au *« cas Wilde »* les connaissances en psychanalyse des années d'avant-guerre. Fasciné par sa névrose, hypnotisé par son vice, Wilde serait devenu le bouc émissaire consentant, la victime expiatoire d'une société malade de son puritanisme : analyse qui, si elle traite du rapport historique de l'auteur avec son époque à travers l'homosexualité, ignore encore les effets de la lucidité critique et du cynisme volontaire dont Wilde faisait profession.

Un paradoxal suicide social

Ces deux études, complémentaires dans la démarche, divergentes dans l'interprétation, amènent à prolonger la réflexion : et si Wilde avait délibérément construit chaque terme de ce paradoxal suicide social ? Rien par hasard, par faiblesse ou par perversité mais tout pour la postérité : *« Comme ce serait splendide si c'était moi qui articulais tout cela contre moi-même ! »*, confesse-t-il dans *De Profundis*. Jusqu'en 1891, Wilde écrit, sans grande tension, poèmes, articles, contes pour enfants : plagiats, pastiches ou, comme il le prétend, apprentissages nécessaires à la virtuosité de son métier ? Qu'importe, le chef de file de l'esthétisme anglais passe, aux yeux de la critique, pour un magistral bouffon. *« Amoureux raisonnable »*, il est marié depuis sept ans à Constance, irlandaise comme lui, protestante et bien pensante, *« une femme sans importance »* qu'Anne Clark Amor investit d'une intériorité héroïque et têtue ; ils ont deux enfants, Cyril et Vyvyan, une belle maison, des tableaux de Whistler, Burne-Jones, Beardsley. Enfin, leurs moindres faits et gestes sont répertoriés, tout en couleurs et détails niais, dans *Lady's Pictorial*... De quoi tenir avec talent un rôle codifié dans le Tout-Londres mondain.

Mais où se cache le génie que Wilde prétend mettre dans sa vie ? Où trouver la richesse d'un Byron, d'un Baudelaire, d'un Verlaine, si ce n'est dans la transgression de l'interdit ? *« On peut concevoir comment le péché peut créer une personnalité intense »*, écrit-il en 1889. Quand Wilde rencontre lord Alfred Douglas, « Bosie », deux années plus tard, il vient de publier *le Portrait de Dorian Gray*. C'est son premier (et unique) roman : il ne peut faire mieux et ne le sait que trop. Mais Bosie est le double bien réel d'un Dorian idéal : *« Tout cela est annoncé dans mes livres. »* Wilde tient l'occasion décisive de forcer son talent : *« Cet amour qui n'ose dire son nom »*, comme l'évoque Bosie dans un poème, devient le procédé fécond où s'affrontent création littéraire et autodestruction sociale. *« La perversion devint pour moi dans la sphère de la passion ce que le paradoxe était pour moi dans la sphère de la pensée. »*

De provocations en scandales, de compromissions en outrances, Wilde resserre peu à peu le nœud gordien de ses relations au pouvoir et à la morale : si tout Londres applaudit, en 1894, son théâtre et le couvre d'argent, on n'en attaque pas moins très violemment ses mœurs... Arrivé au point de rupture, Wilde, dans une volonté d'autopunition selon Robert Merle, précipite sa chute : c'est lui qui engage, contre le père de Bosie, un procès en diffamation qu'il ne peut décemment gagner, lui qui agace la cour et les jurés par l'insolence de son attitude, lui qui couvre Bosie et ne le met jamais en cause, lui encore qui refuse de fuir sur le Continent.

Mais au-delà de ces intentions aggravantes, Wilde entraîne dans son enfer bien des figurants : sa femme trahie, ses enfants montrés du doigt, ses proches éclaboussés. Quant à la dureté particulière du procureur, elle se justifie : Wilde a débauché son neveu. Quant aux poursuites inusuelles de la Couronne, elles s'expliquent : il faut protéger du scandale le premier ministre dont le secrétaire très particulier, frère aîné de Bosie, s'est suicidé... L'écrivain sera condamné à deux années de travaux forcés à la prison de Reading. Déchu de ses droits paternels, en instance de divorce, ses livres retirés des librairies, ses comédies de l'affiche, Wilde trouve justement, sous la pression régénératrice du drame total, la force de témoigner, écrivant *De Profundis* et *la Ballade de la geôle de Reading*.

Wilde n'était pas homme à se laisser manipuler sans profit – il a plutôt spéculé sur le double jeu : dramatisation d'une répression dont les chefs d'accusation perdraient plus tard de leur opprobre et de leur violence et infléchissement d'une banale carrière d'écrivain institutionnel dans le sens d'une recherche du verbe presque sacrificielle. Sur sa tombe au Père-Lachaise, est gravé ce verset du Livre de Job : *« Les chefs n'osaient rien ajouter à mes discours et sur eux, goutte après goutte, tombaient mes paroles »* et l'on ne sait s'il est fait allusion à sa grandeur passée ou au délire de son dessein...

CLAIRE PAULHAN.

★ **OSCAR WILDE, de Robert Merle. Librairie académique Perrin. 450 pages, 100 F.**

★ **MADAME OSCAR WILDE, d'Anne Clark Amor. Traduit de l'anglais par Jean Éger. Librairie académique Perrin. 299 pages, 85 F.**



BRUMMELL

Splendeur et déchéance

LONDRES, 1798. Brummell venait de fêter ses vingt ans. Il s'installa dans un petit appartement, au 4, Chesterfield Street, dans le quartier de Mayfair, le seul habitable, pensait-il. Il ne se déplaçait jamais que pour se promener, au milieu d'une foule admirative, à Hyde Park, ou pour se rendre dans les clubs les plus fermés de l'aristocratie londonienne. Brummell incarnait l'élégance, il était le style même, et Byron disait que son vêtement avait l'air de penser. C'était cette distinction innée qui avait ravi le prince de Galles lors de leur première rencontre.

Dans une biographie dont l'allure, nullement académique, rivalise avec l'élégance discrète et l'ironie glacée du dandy, Jacques de Langlade, professeur à l'université de Paris-Sorbonne, retrace l'itinéraire de ce personnage qui dut quitter, à la fin de sa vie, son habit de prince pour endosser la camisole de force.

Petit-fils de boutiquier, George-Bryan Brummell ne cacha jamais ses origines. La noblesse de ses manières rachetait, aux yeux d'une aristocratie décadente, sa naissance roturière. Admis à Eton, Brummell étonna ses camarades, au comportement rude et parfois rustre, par sa mise soignée, mais toujours discrète. A dix-sept ans, il fut nommé cornette (1) au dixième hussards, le régiment de son protecteur, le prince de Galles.

Barbey d'Aurevilly, disciple passionné de Beau Brummell a, mieux que quiconque, saisi l'ambiguïté qui planait sur la relation entre notre dandy et le futur George IV d'Angleterre : *« Celui qui fut George IV reconnut en Brummell une portion de lui-même, la partie restée saine et lumineuse. Ce fut simple comme une conquête de femme. »*

Son humeur joyeuse, sa conversation qui enchantait tous ses compagnons de table, son insolence qu'on lui pardonnait avec une indulgence parfois étonnante, firent de Brummell le grand personnage du royaume, au même titre que le prince de Galles.

« Vous êtes un palais dans un labyrinthe », lui écrivit une jeune femme. Le prince des dandys régnait en dictateur sur le royaume de la sublime élégance, il dictait ses goûts raffinés aux gloutons de la cour et, avec une dignité royale, il quittait Calton-House, où résidait son protecteur, chaque fois que la fête tournait à l'orgie.

Pour une soirée, Brummell paraissait en veste bleu nuit, avec un gilet blanc et un pantalon noir, et chaussé d'escarpins vernis, faisant de sa personne une œuvre d'art, un poème, une symphonie. Mais c'était sa cravate amidonnée, dont il fut l'inventeur, qui fascinait ceux qui l'enviaient. Ses amis se bousculaient chez lui pour assister à la cérémonie de la cravate, à laquelle il consacrait plus d'une heure par jour. Tout Londres s'efforça de l'imiter. Trois jeunes gens se suicidèrent parce que leurs doigts ne possédaient pas la magie de la manière Brummell.

« Je suis envahi par le froid et les diables bleus »

A vingt-huit ans, notre dandy fréquentait assidûment les salons les plus huppés de Londres. Dans un club à la mode de Saint-James Street, près d'une large baie vitrée donnant sur un jardin, étaient rangés quelques fauteuils réservés à Brummell, à Byron et à quelques-uns de leurs amis. Il *était, en ce temps-là, moins difficile* d'obtenir un siège à la Chambre des lords que d'avoir sa place réservée près de cette baie.

Cependant, grisé par le succès, Brummell, l'incarnation vivante des exquises manières, commit plusieurs indélicatesses à l'égard de son protecteur, devenu régent. En 1811, ce fut la brutale rupture. Brummell demeura encore quelques années en Angleterre, porté par la sympathie de ses amis. Mais le démon du jeu s'empara *de ce personnage, qui jugeait* vulgaire l'amour, mais qui éprouvait une sensuelle volupté à dépenser de l'argent. Pendant des années, Brummell joua, perdit, accumula des dettes.

En 1816, à trente-huit ans, poursuivi par ses créanciers, Brummell quitta Londres et s'embarqua pour Calais, où il tenta, au premier étage de la modeste maison d'un libraire, de reconstruire le royaume du dandy, transformant les trois pièces bourgeoises *en une splendide* demeure.

Mais le Beau Brummell était criblé de dettes, et même le poste de consul qu'il obtint à Caen en 1830 ne le sauva pas. Son manteau était maintenant râpé, ses habits limés, il était devenu chauve et portait une perruque. Il dut plus tard troquer sa cravate blanche contre une cravate noire. Le deuil entra en son âme blessée, meurtrie. A une jeune fille, qu'il appela Miss Aimable, il écrivit : *« Je suis présentement envahi par le froid et les diables bleus, et il me semble être dans ma tombe. »* Son poste de consul fut supprimé en 1832. Il eut deux attaques de paralysie. En mai 1835, le libraire calaisien, son créancier, inquiet de ne recevoir aucun paiement, fit jeter Brummell en prison. Il y resta presque trois mois. Libéré, il ne vit plus personne. Cloîtré dans une chambre d'hôtel, il négligeait sa toilette, lui qui, naguère, changeait de linge trois ou quatre fois par jour ; il parlait seul, sa perruque à la main.

A la manière de Dorian Gray, le personnage d'Oscar Wilde, Brummell arracha le voile qui cachait son portrait. Sous le masque de l'indifférence du dandy qui, selon Baudelaire, étonnait, sans jamais être étonné, le visage d'un homme, touché au plus profond de lui-même, se décomposait, se métamorphosait dans une échéance qui n'eut d'égal que sa splendeur passée.

« J'essaie de dissiper la troupe terrifiante des diables bleus qui m'assaille », avait-il écrit du fond de sa cellule. La démence eut raison du prince de la mode. En mai 1839, l'asile du Bon Sauveur accueillit un vieillard de soixante ans qui se débattait, croyant qu'on l'emmenait en prison. Avant de disparaître, Beau Brummell eut un ultime geste, digne du sublime dandy qu'il avait incarné : il se tourna vers le mur afin qu'on ne le vît pas mourir. *« Le dandysme est le dernier éclat d'héroïsme dans les décadences*, écrivait Baudelaire. *Le dandysme est un soleil couchant. »*

ROLAND JACCARD.

★ **BRUMMELL OU LE PRINCE DES DANDYS, de Jacques de Langlade. Presses de la Renaissance. 234 p, 85 F.**

(1) Officier qui portait l'étendard.

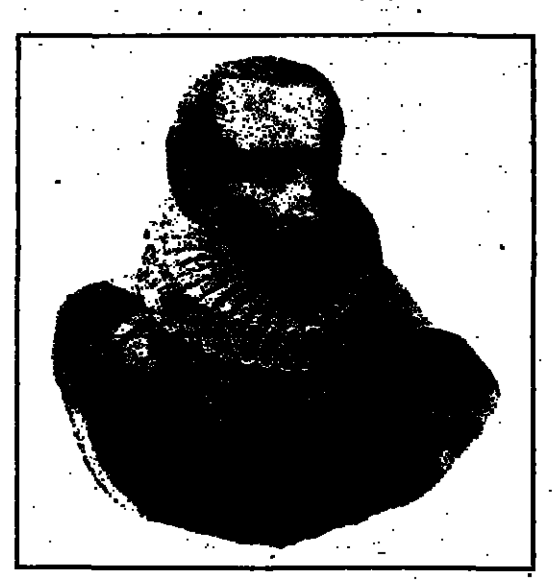
CERVANTÈS

Une précieuse introduction à la lecture de Don Quichotte

ATTENDAIT-ON de nouvelles révélations sur la vie de Cervantès ? On risquerait alors d'être déçu par l'important ouvrage de William Byron, *Cervantès*. Rien n'y est dit vraiment qui dépasse, pour l'essentiel, l'excellente information donnée naguère par le regretté Pierre Guenoun dans son *Cervantès par lui-même* (Seuil, 1971), la source principale de tous les biographes restant la somme d'Astrana Marin publiée en sept volumes à Madrid (1948-1958).

A ceux qu'excitaient les audaces d'une Dominique Aubier (*Cervantès, prophète d'Israël*), par ailleurs contestables, ce livre n'apporte pas de réponse. Quelle importance qu'il ait eu ou non du sang juif ? écrit, désinvolte, William Byron.

En revanche cette monumentale biographie est prétexte à un portrait, fouillé et documenté, de l'époque où vécut Cervantès : la grandeur sombre de l'Espagne, la folie funèbre des Philippe II et III, les entreprises suicidaires de l'empire espagnol. L'historien ne nous épargne pas la moindre galère des fameux combats navals de Lépante, de Tunis, sans parler du désastre de l'Invincible Armada. L'Alger barbaresque et colorée y est joliment croquée, dans le détail des « bagnes » et des châtiments corporels infligés aux captifs. Et Cervantès traverse le temps



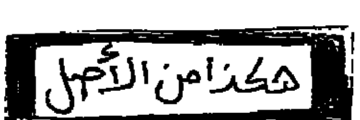
avec la hauteur, la piètre arrogance et la raideur grotesque de sa *géniale projection* : Don Quichotte. Nous suivons scrupuleusement la route cahoteuse, dramatique, voire picaresque de sa longue existence en sautant par-dessus de nombreux trous d'ombre. Pourquoi effaça-t-il de son patronyme le nom de sa mère et préféra-t-il s'appeler Saavedra plutôt que Cortinas ? Nous ne le savons pas. Et qu'est-ce que cette barrière sexuelle qui l'aurait paralysé devant certaines femmes ? Byron nous appâte pour nous laisser sur notre faim. Mais Louis Combet a heureusement fouillé cette question dans son ouvrage aussi remarquable que trop peu remarqué : *Cervantès, ou les incertitudes du désir* (Presses universitaires de Lyon, 1980).

William Byron est d'une sévérité totalement injustifiée dans son dédain du théâtre espagnol : on ne peut rayer d'un trait de plume ni Lope ni Tirso ni Calderon, et les grands mythes de Don Juan et de Sigismond valent bien ceux de Hamlet ou du roi Lear. Injuste, du même coup, est le rejet du théâtre de Cervantès, de sa *Numance* notamment, naguère montée chez nous par Jean-Louis Barrault. L'appréciation de l'œuvre majeure, le *Quichotte*, reste en deçà de ce que nous espérions ; il ne suffit pas de qualifier le premier roman de l'âge moderne de Livre magique et de Jeu de miroirs. Après les merveilles d'analyse d'un Bakhtine, d'une Marthe Robert, de Michel Foucault (dans *les Mots et les Choses*), c'est un peu court, et ce n'est pas dire grand-chose que d'en qualifier le récit d'*« aussi fragmenté qu'une peinture cubiste »*, alors que l'auteur lui-même dit bien mieux en écrivant : *« Pour la première fois, une œuvre longue est écrite de multiples points de vue. »* Voir dans l'épisode de Marcela *« une puissante harangue en faveur de l'amour platonique »* est bien au-dessous de ce qui nous apparaît plus volontiers comme un discours féministe, faisant valoir le droit d'une jeune fille à aimer qui elle veut, ou à ne pas aimer et à se retirer en quelque lieu écarté pour y vivre dans la seule compagnie de ses semblables – première bouée féministe, probablement, dans l'océan espagnol de la misogynie.

De fâcheuses bévues ternissent une traduction – de l'anglais – par ailleurs plus qu'honorable lorsque le texte parle de Mauresques, il faut entendre Morisques, évidemment ; le corsaire Barbarossa n'est autre que le célèbre Barberousse sur lequel tant de livres se publient encore ; enfin « la Vaillante Espagnole » – pour *El Gallardo Espanol* – doit se lire au masculin. A ces réserves près, ce livre reste une vaste, précieuse et attrayante introduction à la lecture du *Don Quichotte*, qui reste à ce jour, après la Bible, le livre le plus traduit au monde.

ALBERT BENSOUSSAN.

★ **CERVANTÈS, de William Byron, traduit de l'anglais par Marc Chénetier. Relié toile. Julliard, 534 pages. 150 F.**



E.A. POE

« Un long crime contre soi-même »

LA sagesse chinoise préconise de commencer sa maison par le toit et son livre par le dénouement. Cette « technique », rappelée par Edgar Poe lui-même, Claude Delarue en fait ici une application directe et réussie : dès les premières pages, nous butons sur cet *« homme tout usé »* qui meurt le 7 octobre 1849 au Washington College Hospital de Baltimore. Cet homme de quarante ans s'appelle Edgar Allan Poe.

C'est là, déjà, un bel hommage de l'auteur à son « héros ». Car le grand Américain est bien traité ici en héros de roman, et Claude Delarue s'explique d'emblée, fort clairement, sur la nature de son entreprise. Il ne prétend pas nous livrer une énième biographie de Poe, mais bien plutôt *« une invention, des variations fictives sur la destinée d'un individu donné »*. Puisque, dans cette voie de la reconstitution, *« tout est conjecture »*, cette *« histoire d'un crime, d'un long crime contre soi-même »* va nécessiter un démontage du réel et requérir du biographe toutes les ressources de son imagination.

A mesure que Poe évolue, marche, parle, se débat, qu'il souffre ou qu'il nage dans les eaux brun orangé de la James, on ne peut s'empêcher de penser qu'un auteur capable d'animer d'un tel souffle de vie son personnage a bel et bien vécu, des mois durant, avec l'« humain Poe ». S'il l'a « tué » dès le premier chapitre, c'était pour mieux le ressusciter et lui faire retraverser sous nos yeux l'existence hallucinée qui fut la sienne.

Certes, on connaissait dans ses grandes lignes la trajectoire fatale d'Edgar Poe, *« ce self-made man qui échoua dans son existence terrestre et qui réussit dans l'éternité »*. On pressentait l'emprise de la mort sur sa vie – puisque *« le premier spectacle que le monde offrit à l'enfant Edgar fut celui d'une agonie »*, celle de sa mère, – et comment dès lors il ne put *« aimer que là où la Mort mêlait son souffle à celui de la Beauté »*. On savait que l'Amérique ne reconnut que fort tard *« les qualités de ce singulier génie »* et ne l'aima jamais de son vivant, car il terrorisa les milieux littéraires de son époque par la précision sarcastique de ses critiques. Mais la prouesse que réalise Claude Delarue, qu'il narre les mésaventures de la jeunesse, les angoisses de ce fils trahi, la danse macabre de ses amours ou encore sa quête effrénée de la gloire, tient dans une investigation pointilleuse, confortée par une imagination diabolique qui forge, à partir de déductions, une réalité s'imposant comme la vérité même, et rend caduque toute autre version de la vie de M. Poe.

Claude Delarue a fait ici le pari du parti pris romanesque, pari gagné car, sans occulter les travers, voire les tares, de son héros, il le rend attachant et infiniment présent au lecteur. Mais surtout, et c'est là le grand intérêt d'une telle démarche, il décrit très précisément *« cette succession de heurts, d'influences, d'absorptions, de rejets que subit tout esprit en formation* (et qui) *déclenche parfois le processus le plus incroyablement complexe que la nature puisse concevoir : la formation du génie »*.

ANNE BRAGANCE.

★ **EDGAR POE, de Claude Delarue, Balland, 374 p., 98 F.**

ALICE B. TOKLAS

Sans Gertrude...

AU 27 de la rue de Fleurus, où elle vécut plus de trente ans, son nom est inscrit en petites lettres. Alice B. Toklas, la compagne fidèle, a longtemps été reléguée dans l'ombre... jusqu'à l'*Autobiographie d'Alice B. Toklas* que Gertrude Stein avait écrite elle-même !!!

Et voici maintenant une biographie d'Alice. L'auteur, Linda Simon – qui a écrit aussi une biographie de Gertrude Stein, – a braqué ses projecteurs sur cette femme énigmatique, née en 1877 à San-Francisco, morte à quatre-vingt-dix ans, après vingt et un ans de ce qui fut un véritable veuvage. Car c'est l'histoire d'une passion amoureuse, bourrée de documents et de souvenirs, qui est retracée : une vie d'effacement auprès d'une personnalité qui attirait beaucoup de monde autour d'elle. *« Je suis une personne toute simple. Je mène une vie paisible »,* répondait Alice à ceux qui l'interrogeaient ; effacée, peu loquace, elle se mettait rarement devant l'objectif des photographes ou le pinceau des peintres. Dora Maar a pourtant laissé d'elle, raide dans son fauteuil, un beau portrait... Ce qu'elle préférait, c'étaient les expériences culinaires dans lesquelles elle donnait libre cours à son extravagance.



Les recettes de cuisine d'Alice, tout comme cette biographie, sont réservées à ceux qui aiment follement Gertrude et Alice.

N.Z.

★ **ALICE B. TOKLAS. UNE AMÉRICAINE A PARIS, TÉMOIN DES ANNÉES FOLLES, de Linda Simon. Traduit de l'anglais par Jacqueline Huet. Seghers, 370 p., 95 F (avec une bibliographie et un index.)**

RAINER MARIA RILKE

Au-delà de la légende

EN dépit (ou à cause) du chiffre record de souvenirs publiés notamment par ses diverses admiratrices, la vie de Rilke reste à bien des égards occultée par la légende.

Trente-trois ans après celle du Français Angelloz, cette nouvelle biographie, due à Wolfgang Leppmann, professeur de littérature allemande à l'université de l'Oregon, n'offre certes pas de révélations fracassantes, ni même de thèse clairement définie. Son mérite est de démystifier *« sans larmes, sans grands mots, mais sans vocabulaire scientifique »*, la véritable figure du plus illustre poète de langue allemande depuis Goethe.

Malgré la mésentente des parents, l'enfance de Rilke, nous dit ainsi l'auteur, fut *« solitaire et mélancolique, mais, dans l'ensemble satisfaisante et, disons-le tout net, normale »*. L'école des cadets de Sankt-Pölten ne fut pas, elle non plus, l'enfer qu'évoquera plus tard le poète (qui comparera son expérience à celle du bagne pour Dostoïevski). Le jeune Rilke, que sa mère habillait de robes jusqu'à l'âge de sept ans et encourageait à jouer à la poupée, dans l'espoir de remplacer ainsi une fille qu'elle avait perdue, n'était certes pas préparé à affronter la rude discipline d'une académie militaire. Mais, Leppmann le démontre, certificats scolaires à l'appui, Rilke, bien loin d'être un révolté, fut un élève modèle et appliqué, allant même, si l'on en croit un témoin digne de foi, jusqu'à refuser d'aider un camarade dans son travail parce qu'il ne faut pas *« tromper le professeur »*. Il a vraiment voulu devenir officier, et ses premiers textes en prose seront consacrés à glorifier la vie militaire. Son drame fut la découverte du handicap qu'était sa faiblesse corporelle et la peur de passer pour un froussard. A travers le cornette Christophe Rilke, il créera plus tard le héros qu'il aurait rêvé d'être. Pour se réconcilier avec son corps, il lui faudra tout d'abord rencontrer Lou Andreas Salomé.

Avec Lou Andreas Salomé

Lorsqu'il fait sa connaissance, en 1897, Rilke a vingt-deux ans, elle trente-six. *« Je suis venu presque comme un enfant vers la femme riche,* note-t-il dans son Journal. *Et tu as pris mon âme dans tes bras et tu l'as bercée... »* Si fondamentale pour l'évolution du poète, la découverte, en compagnie de Lou, de la Russie – *« ce pays »*, comme il l'écrit dans *le Livre d'heures*, *« où les hommes épient, où chacun est aussi solitaire que moi »* – se retrouve elle aussi replacée sous son jour véritable. Soit parce que Lou, plus allemande que russe, n'était pas le guide idéal, soit plutôt parce qu'il avait besoin lui-même d'illusions, Rilke n'a vu en Russie que ce qu'il voulait y voir. Même la célèbre entrevue avec Tolstoï s'est déroulée tout autrement que l'ont raconté les deux visiteurs, ceux-ci ayant été, en fait, proprement éconduits. Si Rilke évitera par la suite de retourner dans ce pays qu'il considérait pourtant comme *« scellé pour toujours dans le mur de fondation de [sa] vie »*, ce fut, selon Leppmann, pour ne pas risquer de voir ses rêves s'effondrer.

Evitant l'hagiographie, ce travers si fréquent chez les biographes, Leppmann ne nous cache pas les faiblesses de son modèle. Cet homme entouré de femmes, et qui ne cessa de chanter l'amour sous ses formes les plus éthérées, était, dans la vie, un simple jouisseur, incapable d'un véritable sentiment. Evoquant le comportement de Rilke avec sa femme Clara, un de ses intimes le compare à *« la manière dont un furet poursuit un lapin dans ses derniers refuges, pour l'égorger »*. Ce rêveur, que Freud, généralement plus perspicace, décrit comme *« quelque peu désemparé dans la vie »*, savait fort bien se montrer homme d'affaires à l'occasion. Refusant cependant d'expliquer par le seul calcul le goût qu'éprouvait Rilke pour les dames mûres et fortunées de la noblesse, Leppmann insiste sur le rôle que jouaient ces femmes, souvent très cultivées, sur la scène littéraire de l'époque.

En 1914, Rilke chante la guerre, force élémentaire et mythique qui arrache les hommes à l'indifférence de la vie quotidienne. En 1918, à Munich, il est l'ami des chefs de la République des conseils et met sa demeure à la disposition d'Ernst Toller. Un peu plus tard, il admirera Mussolini... Faut-il voir simple opportunisme dans ces continuelles volte-face ? En réalité, seule la poésie est le point fixe et inébranlable autour duquel gravite sa vie. *« Même lorsqu'il se lave les mains,* déclarait un intime, *il est poète. »*

Mais que faut-il penser de l'œuvre rilkeenne ? Thomas Mann, qu'agaçaient l'affectation et le maniérisme du poète, le comparait à *« un poussin qui a pondu quelques œufs d'or »*. Heidegger le qualifiait de son côté de *« poète métaphysique dont le chant s'élève dans la nuit du monde »*.

L'intérêt, là aussi, de l'ouvrage de Leppmann est de nous montrer les étapes du lent processus au terme duquel le poète, dont les premiers vers semblent destinés à un internat de jeunes filles, se métamorphosera en un maniaque du mot juste, luttant contre ses états d'âme et s'efforçant de devenir un *« simple instrument enregistreur »*.

Comme celle de Marcel Proust, cet autre snob prenant congé du monde pour retrouver le temps perdu, la quête de Rilke à la recherche de l'unité perdue entre l'homme et le monde s'achèvera dans la solitude. Ayant livré ce testament spirituel que constituent les *Elégies de Duino* et les *Sonnets à Orphée*, il ne lui restera plus qu'à mourir comme il avait vécu : en poète. La providentielle piqûre de rose, survenant au stade final de la leucémie fatale, viendra fort à propos servir son dessein.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **RAINER MARIA RILKE, de Wolfgang Leppmann. Traduit de l'allemand par Nicole Casanova, Seghers, 400 pages, 125 F.**

Vient de paraître

● **Jean Chalon : *le Lumineux destin d'Alexandra David Neel.* – Les avatars d'une femme extraordinaire, qui s'incarna en tant de personnages : anarchiste, bourgeoise, bouddhiste, cantatrice, orientaliste, exploratrice (elle fut la première Parisienne à pénétrer à Lhassa en 1924), journaliste, écrivain. Et qui dépassa les cent ans ! Perrin, 498 p., 110 F.**

A TRADUIRE

● ***Isak Dinesen. The Life of Karen Blixen*, par Judith Thurman. Pour honorer le centenaire (elle est née le 17 avril 1885) de cet écrivain exceptionnel, auteur de *la Ferme africaine* et des *Sept contes gothiques* (Penguin Books, London, 3.95 £). A paraître en novembre 1985 chez Seghers.**

● ***Ivy Compton-Burnett*, par Hilary Spurling. Deux tomes : *Ivy When Young. The Early Life (1889-1919) et Secrets of a Woman Heart : the Later Life (1920-1960).* – Par une critique littéraire de *l'Observer*, une biographie qui montre comment la romancière utilisera dans ses livres une vie plus étrange que n'importe quelle fiction. (Hodder and Stoughton. London, 14.95 £ le volume). Allison & Busby pour l'édition de poche, 3.95 £ le volume).**

● ***Vita. The Life of Vita Sackville-West*, par Victoria Glendinning. L'existence hypersnob de la châtelaine de Sissinghurst, qui fut l'amie de cœur de Virginia Woolf, l'épouse de lord Nicolson, et dont le fils, Nigel Nicolson, avait raconté la vie dans *Portrait d'un mariage*, (Stock, 1974). Un de ses écrits, une longue nouvelle dédiée à Virginia Woolf, *Séducteurs en Equateur*, vient de paraître chez Christian Bourgois (Penguin Books, Londres, 3.95 £).**

● ***H. G. Wells in Love*, confession autobiographique posthume présentée par le fils de l'auteur de *l'Homme invisible* à propos de ses nombreuses passions, notamment Rebecca West et Moura Budberg, qui avait été la compagne de Gorki. (Une biographie de la mystérieuse Moura, écrite en russe par Natalia Berbérova, a paru aux Etats-Unis...), (Faber and Faber, Londres, 8.95 £).**

● ***Solzhenitsyn*, par Michael Scammel. Une monumentale biographie de l'auteur d'*Ivan Denissovitch*, où le souci de précision l'emporte sur l'esprit de synthèse (Hutchinson, 1051 p., 14 £).**

● ***Diane Arbus : a Biography*, par Patricia Bosworth. Une explication de l'enfer personnel et de la névrose de cette grande photographe, qui s'est suicidée en 1971 (Hutchinson, 14.95 £). Vient de paraître, en français, d'un critique belge, Patrick Rogiers : *Diane Arbus ou le Rêve du naufrage (Chêne, 232 p., 115 F).***

● ***Bulgakov, Life and Work*, par Ellendea Proffer. La première biographie de l'auteur du *Maître et Marguerite* (1891-1940), écrite par une grande spécialiste de littérature russe, qui est, en même temps, le meilleur éditeur actuel d'œuvres russes et soviétiques (en langue originale ou en traduction anglaise), (Ardis, 2901 Heatherway, Ann Arbor, Michigan 48104. 670 p., 15.00 $).**

● **Enfin, signalons un événement assez exceptionnel : le succès, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, d'une biographie écrite par un Français sur un Américain, le *Scott Fitzgerald* d'André Le Vot (Allen Lane, Londres, 14.95 £).**

● CIVILISATION

Les « nouveaux orientalistes »

Les enfants de Rodinson, Lewis et Berque

APRÈS le « nouveau roman », les « nouveaux économistes » et la « nouvelle histoire », le vent du changement commence à souffler sur une autre discipline francophone : les « nouveaux orientalistes », encore inconnus, mais débordant de vitalité et de projets neufs, s'annoncent à l'horizon d'une science à laquelle la France n'a cessé de longue date, d'Isaac Silvestre de Sacy (1758-1838) à Henri Laoust (1905-1983) en passant par Louis Massignon (1883-1962), d'apporter une contribution majeure ; mais elle avait eu tendance, ces dernières décennies, à se laisser « idéologiser » outre mesure, à la faveur de la décolonisation puis de l'émergence de l'intégrisme islamique.

Certes l'orientalisme, qui est le produit du regard, de la curiosité et de la recherche des Occidentaux sur le monde musulman et les minorités non musulmanes y vivant, ne peut être totalement « neutre », tant politiquement que culturellement. Mais il y a quand même une mesure à respecter, ce qui, souvent, n'avait guère été le cas depuis les années 60. En outre, cette vision occidentale de l'Orient n'a guère été équilibrée par des travaux d'Orientaux, dans leurs langues, sur leur propre univers, encore que leur roman, genre lui-même importé d'Europe au XIXe siècle, nous en apprenne plus sur les sociétés musulmanes contemporaines que bien des thèses et autres savantes études.

Il n'y a pas eu non plus d'« occidentalisme », c'est-à-dire de « regard scientifique » de l'Orient sur l'Occident, en dehors de quelques œuvres d'autant plus remarquées qu'isolées, comme le récit de l'Egyptien Rifaat El-Tahtaoui sur la France de la Restauration ou quelques recherches, plus récentes, souvent le fait de *Libanais ou d'Egyptiens (voir nôtamment le Miroir égyptien,* actes du colloque de Marseille, janvier 1983, Edition Jeanne Laffitte, 1984, 280 p.). Cette absence de répondant en Orient a facilité la charge qui, cependant, paraît faire long feu, d'un Palestinien chrétien du Caire, devenu universitaire américain, Edward Saïd, dans son *Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident (le Monde* du 24 octobre 1980).

A la tentative d'un Saïd, d'ailleurs culturellement sympathique avec ses réminiscences littéraires françaises très « intelligentsia cairote », réplique d'une certaine manière *Comment l'islam a découvert l'Europe* du Britannique Bernard Lewis (1), livre qui montre que, à tout prendre, la curiosité, même tournant au voyeurisme, des orientalistes et intellectuels européens, depuis des siècles, vaut mieux que l'indifférence de musulmans persuadés *a priori* de *n'avoir guère* à apprendre du monde non islamique.

Bernard Lewis a déjà l'âge d'être grand-père mais les Français ne l'ont découvert que récemment, à travers la traduction de ses *Assassins : terrorisme et politique dans l'islam médiéval (2)* – qui fait voir, avec beaucoup de brio, que quelquefois l'histoire se répète, – ou à travers cet impertinent petit essai nourri de textes inédits qu'est *Race et couleur en pays d'islam (3).*

Evidemment, une partie des islamologues francophones renâclent à reconnaître le ton non conformiste et la valeur des trouvailles de ce professeur à l'université américaine de Princeton qui, pour ne pas avoir caché son attachement à la pérennité d'Israël, s'est aussitôt vu taxer de sionisme (qui plus est Bernard Lewis est juif).

Abdelkader franc-maçon

Au reste la référence à Lewis, pas toujours assumée ni même, quelquefois, totalement consciente dans le jeune orientalisme francophone, s'accommode souvent d'une vive admiration pour la puissance de démonstration d'un Jacques Berque (né en 1910) et la richesse de sa langue qui fait aussi de lui un grand écrivain. Les indulgences de Berque pour certains excès des révolutions arabes (sans parler de l'Iran khomeiniste en ses débuts) passent après tout pour équilibrer le *« sionisme »* de Lewis. En fait, ces deux maîtres sont plus complémentaires qu'antagonistes et leurs complaisances pour tel ou tel camp moins graves que ne le voudraient certains envieux. Au cours d'une émission sur la Libye, à la télévision française en 1984, Berque a ainsi montré qu'il n'avait rien perdu de son sens critique à l'endroit d'un phénomène aussi contestable que la « révolution » kadhafiste.

L'autre référence française des néo-orientalistes – peut-être leur référence majeure – est Maxime Rodinson (né en 1915). Un thésard franco-libanais nous dit : *« Il est le meilleur car il n'a pas les défauts de Lewis et de Berque, le premier prisant trop Israël et le second trop les Arabes, et il en a les qualités : érudition, clarté, force. »* Aux yeux des jeunes orientalistes le trio bénéficie enfin, et surtout, du prestige de ceux qui ont livré des travaux totalement originaux – Berque sur l'Egypte moderne et le Maghreb, Lewis sur l'Empire ottoman – ou qui, mieux encore, ont réussi à renouveler entièrement un sujet : ainsi Rodinson dans son *Mahomet* qui est, si l'on ose dire, la Bible, le modèle du genre et le tourment (comment faire aussi bien ?) de nombre de nos « nouveaux orientalistes ».

Une référence d'un peu moindre envergure – encore qu'elle ait ses inconditionnels – est Bruno Etienne (né en 1937), aujourd'hui professeur à Aix-en-Provence, ancien tenant du nationalisme algérien, marié à une enseignante pied-noir, avant tout maghrébologue et pas du tout « parisien ». Plus que ses travaux sur l'Afrique du Nord contemporaine, les chercheurs aiment citer ses articles et interventions, scientifiquement sans faille et souvent d'un non-conformisme garanti : ainsi ses descriptions des progrès de l'intégrisme au sein de l'islam de France, qui l'ont bien injustement fait traiter de « flic » par des intellectuels fondamentalistes musulmans français ou vivant en France, ou encore sa démonstration définitive, à l'université américaine de Princeton, de l'appartenance de l'émir Abdelkader à la franc-maçonnerie (ce sujet qui a fait grincer bien des dents en Alger n'a pas trouvé preneur dans une institution française).

Etienne et trois historiens de premier plan (André Raimond pour la période moderne, Jean-Claude Garcin pour le Moyen Age, André Miquel pour la civilisation) ainsi que le rigoureux expert coranique Mohamed Arkoun (français d'origine algérienne kabyle né en 1928) et le « christianologue » franco-algérien Ali Mérad font un peu le lien chronologique entre les trois « patriarches » et la génération montante.

Les espoirs de l'orientalisme français vont sans doute de plus en plus reposer, ne serait-ce que parce qu'ils appartiennent à un groupe beaucoup plus nombreux, sur des jeunes comme Gilles Kepel (né en 1955), dont le *Prophète et Pharaon* (4) est déjà un « classique » pour qui veut comprendre le mécanisme de l'assassinat de Sadate ; Gérard Michaud, auteur notamment de la partie syrienne, totalement inédite, dans *les Frères musulmans 1928-1982* (5) ; Jean-François Ryckx, spécialiste du droit islamique ; Robert Ilbert qui s'est signalé par une monographie du CNRS sur Héliopolis, ville nouvelle au vieux nom, créée par les Belges en Egypte au début du siècle ; Jean-Pierre Thieck, historien de l'Empire ottoman et véritable polyglotte à l'instar de Rodinson ; Chrisian Decobert qui travaille sur l'islamisation de l'Egypte médiévale et d'autres encore, émoulus pour la plupart des instituts orientalistes français situés au Proche-Orient.

Une sympathie sans complaisance

Ces jeunes chercheurs ne constituent pas une « école » organisée, mais plutôt une nébuleuse d'où ne sont certes pas absents jalousies et coups de Jarnac, mais que réunit une même vision détachée, politiquement parlant, de l'Orient, une sympathie qui ne se pervertit pas en complaisance, un humour qui n'est pas de l'ironie, et surtout un goût du terrain. Des étrangers participent d'une manière informelle au même mouvement : l'Américain francophone Michaël Barry, qui a donné cette année (chez Flammarion) un ouvrage faisant magistralement le tour de l'Afghanistan d'hier et d'aujourd'hui *(le Royaume de l'insolence : la résistance afghane du grand-mogol à l'invasion soviétique* (*le Monde* daté 30-31 décembre 1984), ou encore certains chercheurs locaux des instituts français d'orientalisme de Beyrouth et du Caire, ou des universités Saint-Esprit et Saint-Joseph au Liban.

L'éclosion en France de jeunes talents orientalistes a tenu à un faisceau de faits favorables. Le rapport de l'énarque Roland Morin, remis en avril 1981 à Raymond Barre, alors premier ministre, mettait dramatiquement l'accent sur la dispersion des efforts et des crédits due à la multiplication des « centres de recherche », à la baisse du niveau de l'enseignement de l'arabe aux Langues O, au mandarinat stérile de maints professeurs, aux centaines de doctorats-bidons entrepris souvent par des Maghrébins *avant tout soucieux de ne pas* rentrer au pays, etc.

L'écho du rapport Morin suscita des cris d'horreur et des cris de joie ; ceux-ci eurent finalement le dessus au nom d'une prime donnée désormais à la qualité sur la quantité. L'objectif, depuis lors, est de former au moins une dizaine d'orientalistes de très haut niveau par an, en France, dont la moitié d'étrangers francophones, notamment arabes. Les premiers succès, la plupart du temps encore en herbe, ont été facilités par la crise que connaît l'orientalisme dans les autres pays traditionnellement pilotes en la matière. La recherche en allemand est fructueuse mais souffre du manque de traductions, l'Italie n'a plus guère de vrai dynamisme en dépit du rôle joué par l'Institut pontifical des études arabes, les Espagnols sont souvent en pleine nostalgie islamique, beaucoup de grands orientalistes britanniques – tel Lewis – ont émigré vers les plus confortables conditions de travail nord-américaines.

L'Amérique, en dépit de foyers d'études orientales fameux, tels Princeton, Harvard, Georgetown, Chicago, UCLA-Los Angeles, Mc Gill-Montréal, etc., a été récemment frappée de deux maux : l'orientalisme en chambre et les querelles inexpiables autour de l'existence d'Israël. Il y a, évidemment, quelques exceptions comme le brillant « méchouarologue » (6) John Waterbury.

En outre, les Américains ont trop privilégié, ces dernières années, le Maghreb au détriment du Machrek – l'Orient arabe. Un reproche comparable risque, il est vrai, d'être bientôt adressé aux Français qui, après un surinvestissement nord-africain dû notamment à la difficile décolonisation de l'Algérie, se sont reportés sur le Levant. Il n'empêche que celui-ci doit quand même être le foyer central de tout orientalisme digne de ce nom. L'Institut français de Damas est ainsi devenu, en peu de temps, l'équivalent, en arabo-islamologie, de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, créé en 1880 à l'instigation d'Ernest Renan, mais qui a perdu une partie de *son dynamisme* depuis une dizaine d'années – l'égyptologie restant toutefois sa grande spécialité.

Le président Giscard d'Estaing, à l'Institut d'archéologie du Caire, en 1976, décida spectaculairement de faire rééditer les trente-trois volumes de *la Description de l'Egypte*, ce chef-d'œuvre du début du dix-neuvième siècle, où se marient harmonieusement égyptologie et arabologie (*le Monde* du 27 décembre 1980). La décision du chef de l'Etat est restée lettre morte. Sera-t-il dit qu'à notre époque la seconde discipline connaîtra une nouvelle jeunesse alors que l'autre s'empoussiérera ? Ce n'est pas uniquement une question de crédits. C'est surtout affaire de politique et de volonté.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Ed. La Découverte, 1984.

(2) Berger-Levrault, 1982. Préface de Maxime Rodinson.

(3) Payot, 1982.

(4) La Découverte, 1984.

(5) Julliard, 1983.

(6) Le *méchouar* est, au Maroc, la petite ville privée où vivent le roi et les siens et où se fait la politique du pays. John Waterbury est l'auteur d'un des meilleurs ouvrages sur la segmentarité politico-sociale au Maroc. Il a été traduit en français sous le titre *le Commandeur des croyants*. Préface de Charles-André Julien. PUF, 209 F.

Quand l'Orient se regarde...

PHOTOS-CHOC sur la couverture : ceux qui résistent et ceux qui répriment : le Kurde Barzani, le copte Chenouda III, un Arménien en cagoule, l'ancien grand rabbin de Constantinople, *l'alaouite Hafez El Assad, le druze Walid Joumblatt et, bien* sûr, l'ayatollah Khomeiny. Le tout sur fond rouge.

Quant à l'auteur du livre, Hamid El Chaoui, c'est le fils d'un important notable musulman sunnite d'Irak. Plutôt que de vivre à l'ombre des siens, il a préféré, une fois ses études achevées, s'établir en France il y a une vingtaine d'années ; il y a épousé une journaliste française, Annie Chabry, dont il a adopté le nom comme pseudonyme. Non content de heurter ainsi le machisme oriental, Hamid El Cheoui, *alias* Laurent Chabry, est resté musulman, mais un musulman ultra-moderniste, pourrait-on dire ; il a de plus adopté de longue date une position en flèche, ouvertement favorable à une paix arabo-israélienne *(le Monde* du 17 avril 1968 et du 4 septembre 1969).

Cependant, c'est un ouvrage de pure science politique que Hamid El Cheoui, devenu entre-temps docteur d'Etat dans cette matière, docteur ès lettres, et chargé de recherche au CNRS, a *composé avec sa femme. L'angle de vue qu'ils ont adopté n'est pas* courant et fait, en partie, l'intérêt de leur travail : les minorités au Proche-Orient, chrétiennes et juives, mais surtout musulmanes. Qui nierait d'ailleurs que la question minoritaire est l'une des composantes essentielles, sinon la principale, de la tragédie en Palestine-Israël, et dans le reste du Levant ? Le mouvement islamiste, né en Egypte vers 1930, relayé à notre époque par l'Iran et une partie de l'islam libanais, n'a fait que souligner, dramatiquement, cet aspect du problème.

Annie et Laurent Chabry ont notamment le mérite de tracer un portrait fouillé de chaque communauté orientale qui, tour à tour, *bien des fois, se trouve minoritaire ou majoritaire (c'est par exemple* le cas des sunnites, plus nombreux que les chiites en Syrie ou en Arabie mais moins nombreux qu'eux en Irak, en Iran ou au Liban). On reprochera quand même aux auteurs, dans quelques cas comme les maronites, d'avoir repris à leur compte plusieurs inexactitudes ayant parfois force d'idée reçue quant aux estimations de la répartition numérique et aussi quant aux pouvoirs du chef de l'Etat libanais, un chrétien, qui ont été diminués, et non le contraire, depuis 1943, au profit du chef du gouvernement, un musulman ; d'autre part, il n'y a pas eu au Liban, à proprement parler, de « terrorisme » chrétien, et les milices chrétiennes n'ont jamais compté 30 000 *hommes, mais* tout au plus de 5 000 à 10 000, leurs adversaires en armes étant infiniment plus nombreux.

Les élites chrétiennes

Ce sont justement les maronites, melkites, latins, Assyro-Chaldéens et autres grecs-orthodoxes ou syriaques qui font le sujet d'un ouvrage collectif d'une ampleur sans précédent sur ce sujet, publié à Beyrouth sous les auspices de l'université Saint-Esprit et de la Fondation ouest-allemande Konrad-Adenauer, consacré aux ethnies non musulmanes du Liban, ou du moins à leurs *« élites »*, et à leur perception de la *« nouvelle société libanaise »* dont dix ans de guerre accoucheront sans doute, si ce n'est déjà fait.

Fruit d'enquêtes et d'études très poussées entreprises en 1980 et menées auprès de 400 décideurs par la fine fleur de l'intelligentsia libanaise – dont certains membres se sont déjà fait connaître en France par des livres ou des articles : Georges Corm, *Antoine Hokayem, le Père Joseph Mouannès, etc., – cette somme* sera désormais indispensable à tout chercheur ou personne en quête d'éléments sociopolitiques précis sur la société chrétienne libanaise et sa vision du Liban. Bien que la plupart des communautés chrétiennes de ce pays soient également présentes dans les autres Etats du Proche-Orient, il sera difficile d'utiliser les éléments *dégagés sur les melkites ou les grecs-orthodoxes du Liban pour* ceux de Syrie, de Jordanie ou d'Israël-Palestine, dans la mesure où il n'y a qu'au Liban que ces communautés jouent un rôle politique et culturel de premier plan. Leur psychologie se trouve totalement différente du fait qu'elles ne sont pas soumises à la *dhimmitude* – le statut de demi-citoyen des non-musulmans dans la société islamique.

L'ouvrage montre d'une manière significative que les Libanais chrétiens ne se considèrent pas comme les propriétaires exclusifs de leur pays mais plutôt comme les gardiens de sa spécificité. Cette spécificité qui a fait que, malgré toutes ses tares, le système libanais islamo-chrétien a permis l'établissement et le fonctionnement durable d'un régime politique non dictatorial, très imparfait certes, mais le seul de ce type en Orient arabe. Les chrétiens ont tout à fait conscience aujourd'hui, au Liban, que de leur capacité à sauvegarder la nature démocratique du système dépendra en grande partie le maintien de leur communauté, demain, dans le pays. La question est de savoir (et trois tomes ne peuvent y répondre malgré les éléments d'information d'une extrême richesse sociologique qu'ils apportent) si les musulmans modernistes oseront enfin s'opposer à leur coreligionnaires intégristes pour empêcher que le Liban de demain ne soit totalitaire.

« La seule société possible pour un Liban islamo-chrétien est une société intégrative, participant de plain-pied et sans tutelle externe au devenir du Proche-Orient », conclut Georges Corm. Il reste maintenant à persuader les « tuteurs » syriens ou israéliens de laisser les Libanais face à eux-mêmes...

J.-P. P.-H.

★ LAURENT ET ANNIE CHABRY : POLITIQUE ET MINORITÉS AU PROCHE-ORIENT : LES RAISONS D'UNE EXPLOSION. Maisonneuve et Larose, 359 p., 125 F.

★ COLLECTIF : LA NOUVELLE SOCIÉTÉ LIBANAISE DANS LA PERCEPTION DES FAALIYAT (DÉCIDEURS) DES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES. 3 tomes (879 pages). Editions de l'USEK, Kaslik, Liban. Librairies orientalistes.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Un Argentin déconcertant : Juan José Saer

Traductrice de l'Argentin Juan José Saer, Laure Bataillon est la plus qualifiée pour nous présenter cet auteur, considéré, à quarante-six ans, comme un des meilleurs écrivains de sa génération.* Unité de lieu *est son quatrième livre traduit en français, après* le Mai argentin *(Denoël, 1976),* les Grands Paradis *(Flammarion, 1980),* Nadie Nada Nunca *(Flammarion, 1983).

UNITÉ DE LIEU, on ne saurait mieux dire pour rendre compte de la fidélité passionnée que Saer porte à sa province natale. Avec un *soin tendre et obstiné*, avec un savoir-faire de plus en plus élaboré et ce qu'il faut bien appeler une inspiration poétique qui mène très loin son lecteur, il revient toujours à ce nord (subtropical) de l'Argentine, à ces petites ou moyennes villes au bord du Parana colossal ou au bord de la *laguna*, immense dédale d'îles, d'îlots, de bras de rivières, jeux du maître-fleuve. Lieu de ressourcement, de réflexion et d'égarement, d'oubli et de mémoire, de racines étirées jusqu'à ces « antipodes » parisiens où Saer vit aujourd'hui.

A ce littoral, il doit non seulement l'impact violent, dès son enfance, de quelques divinités majeures comme l'eau et le feu, mais aussi d'avoir baigné dans ce climat de vie intellectuelle particulièrement actif, riche et divers, qui y régnait dans les années 60.

Le feu du soleil, celui des incendies, des foyers de plein air ; l'eau du fleuve, des crues devenant légendaires, des pluies diluviennes : tout est en place pour l'exotisme, mais cette fois il n'aura pas lieu. Saer refuse sévèrement le baroque où l'Europe voudrait confiner l'écrivain latino-américain, *« se réservant les thèmes et les formes qu'elle considère lui appartenir et nous abandonnant ce qu'elle considère comme typique de notre continent »*.

Autre unité de lieu les thèmes obsessionnels de Saer. *« L'impossible avancée dans la jungle spatio-temporelle »*, le peu de fiabilité des instruments qui nous sont dévolus pour l'appréhender : la conscience, la mémoire. Ce sont eux les véritables protagonistes des œuvres jusqu'ici publiées alors que les personnages, qui reviennent, fidèlement les mêmes, de livre en livre, ne sont que des comparses.

Quant à la variété de ton et de forme dans les écrits de ce volume qui rassemble deux recueils parus en espagnol sous les titres *Unité de lieu* et *La majeur* – elle répond à un souci constant. Saer répète sans cesse que la narration est une œuvre d'art, qu'il ne s'agit pas d'écrire comme on respire (si tant est que ce soit possible) mais d'ordonner un matériau aussi rigoureusement que les villas palladiennes ou les concertos de Bartok.

Le premier recueil, *Unité de lieu*, regroupe des nouvelles de jeunesse publiées entre 1964 et 1966. On y trouve des textes apparemment très opposés, comme *Vert et noir*, écrit sur un ton de récit populaire, histoire d'un racolage pas comme les autres ; et *Paramnésie*, étrange réminiscence « historique » où Saer donne déjà la pleine mesure de ce qui sera la voix et le souci « saériens » pendant plusieurs années, jusqu'au livre paru cette année en espagnol : *El Entenado*.

Là où l'auteur veut déranger, il faut que la traduction dérange

Dans *La majeur* (ou *la Majeure*), le deuxième recueil écrit entre 1969 et 1975, l'auteur pousse encore plus loin la différence des registres : à *Arguments*, série de textes lapidaires, souvent provocants, d'une concision toute classique, répond *la Majeure*, pointe extrême des essais d'écriture de Saer, où la réalité se désintègre dans sa perception et son rendu. Le *Champ de blé aux corbeaux* de Van Gogh n'a pas quitté le regard de l'écrivain pendant tout ce temps, et la réalité y est traitée comme la peinture le fut par le peintre. Il fallait, pour ce décodage différent, que le français, comme l'espagnol, fût bousculé et tiré parfois jusqu'à un point de rupture. (Parenthèse du traducteur : si l'auteur décide d'agiter les eaux de sa langue, on ne voit pas pourquoi la traduction devrait servir de brise-lames afin d'éviter au lecteur français d'essuyer les embruns. Là où l'auteur veut déranger, il faut que la traduction dérange.)

Fions-nous au titre. Comme toujours chez Saer, les titres sont significatifs et riches de contenus divers, jusqu'à l'intraduisible : *La majeur* se réfère ici à la liberté de la musique et aussi, dans le mot *majeure*, à un état plus adulte, peut-être, de la littérature, capable de se libérer, quand bon lui semble, de certains canons établis.

Variations sur un même thème : comme en musique, on n'y est pas toujours sensible d'emblée ; il y faut de la patience et une absence de préjugés. On admet en musique les répétitions, les monotonies : l'habitude nous a appris à savoir où elles mènent. On les rejette trop vite à la lecture : c'est qu'on oublie le rôle incantatoire de la voix. Seule la voix – et une voix très exercée – pourrait rendre perceptible, d'emblée, à la fois la cohérence et la folie de ce texte impressionnant. A le suivre seulement des yeux, l'entreprise sera plus aride mais le résultat final tout aussi fascinant.

LAURE BATAILLON.

★ UNITÉ DE LIEU et LA MAJEUR, de Juan José Saer. Traduit de l'espagnol (Argentine) par Laure Bataillon. Flammarion, « coll. Barroco », 280 p., 90 F.

Les étranges rêveries de Roberto Arlt

NÉ à Buenos-Aires au début du siècle et mort à quarante-deux ans, Roberto Arlt aimait les romans-feuilletons, les tribulations de Rocambole et les états d'âme des personnages de Dostoïevski, lesquels lui arrivaient, il est vrai, dans les traductions espagnoles souvent désuètes de l'époque.

Cet homme solitaire au *« rire effronté »* qui, *« littérairement parlant, était un stupéfiant semi-analphabète »*, selon Juan Carlos Onetti, allait déconcerter et passionner ses contemporains avec deux romans étranges – longtemps ignorés en France : *les Sept Fous* (1) et *les Lance-flammes* (2). Dans l'un et l'autre, un inventeur pauvre et délirant, Erdosain, et six compagnons cherchent à troubler par des actions subversives, nées de rêveries vertigineuses, l'ordre apparent et fallacieux d'une ville – Buenos-Aires – et d'une société, corrompues à tous les niveaux, qui encouragent l'exaction, le crime et la prostitution, et bafouent tout idéal. Une épopée géniale, digne du modèle de Ponson du Terrail, conduit ces illuminés à l'échec et à la destruction, à travers une écriture non moins géniale, fondant l'argot de Buenos-Aires, le parler argentin des années 30 et toutes les tonalités héritées des lectures populaires.

Publié en 1926, *le Jouet enragé*, aujourd'hui traduit en français, est le premier roman de Roberto Arlt. Le charme de ce livre tient sans doute au fait qu'il préfigure les chefs-d'œuvre de Roberto Arlt. Les « fous » ne sont encore ici que des enfants ou des adolescents qui font leur apprentissage. Comme les « grands » qu'ils deviendront, ils fondent une société secrète, le Club des chevaliers de minuit, où ils échafaudent des plans secrets pour voler et tuer conformément aux procédés scientifiques les plus modernes. Ils fabulent, cherchent le merveilleux dans le monstrueux, et entendent *« réveiller les hommes pour montrer quelle allégresse grandit nos âmes quand nous brisons la loi et entrons en souriant dans le péché »*. Ce qui entraîne Enrique, juvénile faussaire, derrière les barreaux d'une prison, et pousse Silvio Astier, qui rêve, avant Erdosain, de grandes inventions, à jouer avec la délation.

« Le thème de Arlt, constate Juan Carlos Onetti dans son prologue, *était celui de l'homme désespéré, de l'homme qui sait – ou invente – que seule une mince et invincible paroi nous sépare tous de l'indubitable bonheur, qui comprend qu'il est inutile que la science progresse si nous continuons à avoir un cœur aussi dur et aussi aigre que celui des êtres humains d'il y a mille ans. »* On ne saurait mieux le définir.

CLAUDE COUFFON.

★ LE JOUET ENRAGÉ, de Roberto Arlt. Traduit de l'argentin par Isabelle et Antoine Berman. Prologue de Juan Carlos Onetti. Presses universitaires de Grenoble, éditions W, 200 pages, 82 F.

(1) Traduit par Isabelle et Antoine Berman, éditions Belfond.

(2) Traduit par Lucien Mercier, éditions Belfond.

Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

La Forme d'une ville, de Julien Gracq

Empreintes à vie

Par Bertrand POIROT-DELPECH

IMAGINEZ ce conte de fées : un beau matin, la tour Montparnasse ou tel cube de votre horizon disparaissant derrière un jardin de curé, de la glycine sucrée coulant vers la rue de sable blanc, et des cloches couvrant le ronflement des « périph » saturés... Devant le *skyline* des pavés prévendus pour grandes surfaces, c'est à un tel miracle que fait d'abord songer l'apparition discrète d'un livre de Julien Gracq en librairie !

Car vous avez bien lu, et vous êtes priés de vous passer le mot, aucune publicité ni interview ne le fera à votre place : 1985 sera une année « avec » ! Soit, on pouvait rouvrir à tout moment *En lisant en écrivant,* de nouvelles avenues de réflexion s'y offraient à chaque page. Mais, quatre ans de silence, c'est long quand un auteur a su prendre la place d'un ami nécessaire ! Vous pouvez donc vous armer de votre coupe-papier, puisque aussi bien l'éditeur de Gracq est un des derniers à préserver le rite d'avant les massicots, et avoir une pensée pieuse pour José Corti, disparu cet hiver comme il avait vécu, sur la pointe des pieds...

DANS *En lisant en écrivant,* comme dans *Lettrines I* et *II,* Gracq gambadait d'un souvenir l'autre, au gré de pages et de paysages revisités. Les villes, sans être absentes, cédaient le pas aux terres nourricières, aux effets de couchant sur la Loire ou l'Océan. De Nantes, où l'auteur fut interne de douze à dix-sept ans, *Lettrines* avait surtout fixé le crissement d'un certain tramway, place du Commerce. Que les lecteurs dont les dents grincent encore à cette évocation se rassurent : le wagon blanc comme un beurre nantais repasse ici, dans ses vieux cris. Mais c'est à une visite méthodique de la ville que nous sommes, cette fois, conviés.

Chacun sa méthode, et, partant, sa ville. Le Nantes de Gracq n'est pas celui du surréaliste Breton : à peine si le célèbre passage Pommeraye vénéré par Mandiargues retient son attention, sans mystère à son goût, trop éclairé. Ce n'est pas non plus le Nantes de Stendhal, encore que les rapprochent l'art de la promenade et de la digression, le sens de l'instant enivré.

Au vrai, deux regards distincts donnent à la vision de l'auteur le relief des plaques stéréoscopiques d'antan : d'un côté, c'est le lycéen qui décrit, l'interne qui n'a connu la ville que par de rares promenades, les porches entrebâillés, la course des nuages, les rumeurs ; de l'autre, le futur agrégé de géographie scrute les rapports de l'homme avec son milieu naturel, et se désole, à chaque visite, que ces liens succombent sous le béton...

INEXPUGNABLE enfance des écrivains ! Bien que Gracq soit revenu à Nantes comme militaire (il faillit même tirer au mortier sur un général au petit galop !), puis comme professeur, c'est le pensionnaire des années 20 qui a les souvenirs les plus tenaces. De cette ville connue comme par ouï-dire, il ne trace pas un portrait vérifiable ; il pointe en quoi et comment elle l'a formé.

La mer ? Il fallait être Jules Verne pour la respirer sur les quais de la Fosse et rêver d'appareillage. Pour Gracq, l'Océan commençait avec les vacances à Pornichet. La glèbe autour de Nantes sentait plus fort, sans toutefois produire en ville le « renfermé social » que Balzac a pu observer en amont. Angers la « confinée » aurait dû attirer Gracq davantage. Mais il y manquait le tramway blanc beurre au timbre comminatoire, avec sa « baladeuse » de plein vent annonçant l'été.

C'était le temps où les trains passaient dans les rues, frôlaient les balcons, coupaient la ville en deux comme un ver. Les monuments comptaient moins que les jardins, ou la densité de l'air certains matins de printemps, quand semblait couler à même les rues une chaleur sensuelle de lit défait. L'adolescent aimait le silence de dimanche distingué qu'on ne perçoit plus guère, de nos jours, qu'autour du Panthéon. Telle rue n'existait que par la grâce d'une éclaircie entre deux averses ; telle autre, par les gammes des demoiselles à piano.

La cathédrale sans tour ni flèche ? Une « baleine échouée » ! Le théâtre Graslin ? Oui, à cause du velours rouge, de l'art lyrique, du ténor Farini, réplique de la *prima dona* brèche-dent de Stendhal, et du mystère canaille des hôtels proches. Mais ce qui fascinait déjà le futur amateur de topographie onirique, c'était les lisières où la ville se dilue, se délite. Vers les bords de l'Erdre ou sur la rive sud de la Loire, le jeune Gracq cherchait ce qu'il trouverait, comme étudiant, à Hampstead Heath : le moment, pour lui excitant entre tous, où le paysage le mieux tramé se brouille, devient buissonnier, se résout en terrain vague, ouvert aux ensemencements de l'imagination ou des lectures, « donnant sur » ce que bon nous semble.

AINSI des rives du Cens, où l'auteur transfère la Barrière du Roule selon Edgar Poe. Ainsi de l'Ancien Observatoire, en quoi il reconnaît la Maison Usher et le Château de Dracula. Ainsi d'une annexe champêtre de l'internat, où il installera à jamais la Vivetière des *Chouans.*

Pour qui lit et écrit, la ville dispose des repaires et des repères indélébiles. Sans un certain hippodrome, le *Récit du roi Cophétua* ne se serait peut-être pas écrit. A cause de Notre-Dame-du-Bon-Port, Gracq a pris les coupoles en grippe ; une mauvaise troupe de théâtre l'a dégoûté de Molière, à vie !

Le futur écrivain fait son miel de la moindre sensation ; et pourtant rien de moins culturel que sa déambulation. Adulte comme enfant, Gracq a en horreur les « guides » qui balisent les *cités de monuments « à ne pas manquer ».* Si vous tombez par hasard sur les splendides La Tour du musée, tant mieux ; mais une ville doit se visiter de préférence comme un jardin, s'apprécier à son *« grain de peau »* plutôt qu'à ses *« bijoux ».* C'est alors seulement qu'elle livrera le secret de sa singularité.

Celle de Nantes, Gracq hésite à se l'expliquer et, pour tout dire, il craint qu'il n'en subsiste pas grand-chose. Il a beau se défendre de *« ruminations écologiques »,* le refrain revient — et comment ne *reviendrait-il pas ? : rivières comblées ou enterrées* comme des égouts, cubes de béton au cordeau, cancer anarcho-fonctionnel qui anéantit l'électricité statique de naguère, etc.

MAIS Gracq n'a pas écrit ce livre pour regretter une époque moins marâtre et saumâtre. La « forme » qu'il inventorie doit être entendue au sens goethéen d'*« empreinte »,* destinée à voler en éclats comme la coquille sous la poussée du poussin. Il lui suffit d'avoir vu fonctionner le pont transbordeur, miroiter l'Erdre, allumer les réverbères. La nostalgie n'est pas son affaire.

Il y a soixante ans, le lycée connaissait l'austérité d'un cloître laïque, la province vivait encore à l'heure des tranchées plus qu'à celle des années folles, les petits-bourgeois tenaient le travail manuel en horreur, les « classes dangereuses », comme disait la police du Second Empire, ne se manifestaient guère qu'au mardi gras, avec les débardeuses déjupées, aucune tension grave, même autour de l'école, ne troublait l'acquiescement général à l'ordre établi, les bonnes familles cachaient le charme discret de leurs vacances derrière les pins de Préfailles, de Pornichet ou de La Baule, cet autre Balbec, et les jeunes gens soucieux de s'assurer une position dans la société ne croyaient pas utile de le faire par effraction. C'était ainsi. L'auteur en prend acte. Il ne verse pas de larmes sur le calme perdu.

C'EST le géographe rêveur qui a le dernier mot, ou du moins le cherche. Par quoi Nantes se distinguait-elle dans ses échanges avec son milieu nourricier, et en quoi ses habitants en étaient-ils marqués ? Rouen, Bordeaux : leurs rapports avec l'environnement éclatent encore aux regards. A Nantes, non. La tuile du Sud y succède, sans transition, à l'ardoise du Nord. Bretagne et Vendée s'observent sans se mêler. Raffineurs *de pétrole et pêcheurs* d'anguilles s'ignorent, au sein d'une espèce de *« grand port culterreux »,* aux hiérarchies mal visibles ; ville cosmopolite et où les accents, pourtant, repoussent au coin des rues...

C'est de ce manque d'assise locale que la cité a tiré son air de liberté, et ses habitants leur belle indépendance. Gracq dit y avoir vécu par l'imagination plus que dans la réalité : c'est sa façon à lui d'être nantais, outre l'élégance de ne pas regretter le *passé, de comptabiliser le bon et le moins bon de l'influence* reçue, de saluer l'aurore de son départ, un matin des années 20, comme si c'était hier, avec une jubilation intacte.

EST-CE bien Nantes que nous avons arpentée ? Plutôt la lecture et l'écriture, une fois encore ! Grâce à sa prose où l'on s'enfonce avec délice comme dans les ruelles ombreuses d'une vieille ville inconnue des cartes, un immense écrivain nous aide à préciser nos rapports avec le coin de planète qui nous porte, il fait affleurer des pensées et des émotions qui, sans son art des mots, nous échapperaient à jamais.

Entre villes et livres, on a beaucoup dit les ressemblances. Les unes et les autres nous assaillent de signes où déchiffrer les jeux de la nature et de la culture, nos propres mystères. Les villes deviennent illisibles, interchangeables, toutes en forme d'attaché-case et de calculettes. Reste à habiter... les livres ; surtout comme celui-ci, une vraie prairie !

★ LA FORME D'UNE VILLE, de Julien Gracq, José Corti édit., 218 pages, 85 F.

● ROMANS

Des soldats de l'Empereur

(Suite de la page 15.)

Il proscrit le laisser-aller autant que la complaisance qui fait confondre afféterie et style. Il cherche une simplicité allusive. *« J'aime parler à demi-mots,* précise-t-il, *et je crois que l'ellipse est une bonne forme de communication, exigeante. »* Pour y parvenir, Jean Soublin travaille beaucoup, il ne s'en cache pas et cite volontiers la phrase qu'il a lue récemment dans le *Journal* de Jules Renard : *« Un homme de talent est quelqu'un qui travaille douze heures par jour, un homme de génie est quelqu'un qui travaille dix-huit heures par jour. »* Sa lucidité, son activité professionnelle, qu'il désire conserver, permettent à Jean Soublin de ne pas se raconter d'histoires sur lui-même.

Dans le milieu littéraire français, Jean Soublin est une heureuse et inconsciente exception. Il montre sans détour et sans faux-semblant son désir de réussite : *« Moi, je ne boude pas les gros tirages, c'est la sanction du succès, le signe qu'on est lu. J'ai envie d'avoir des lecteurs et d'établir avec eux une communication que je voudrais « irritante ». L'autre jour, on m'a dit qu'en me lisant on avait été obligé de vérifier quelque chose dans le dictionnaire. Rien ne pouvait me faire davantage plaisir. Je souhaite que la lecture soit, comme on dit en informatique, interactive. »* Pourtant, il ne fait pas le siège téléphonique de dizaines de personnes pour qu'on parle de lui, et, quand on le voit, on a la bonne surprise, devenue rare, de trouver quelqu'un qui se tient à égale distance de la suffisance et de la fausse modestie.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LE CHAMP D'ASILE, de Jean Soublin, Le Seuil, 252 p., 85 F.

Le dernier message du vieil homme

***Jean-Noël Pancrazi* à l'Heure des adieux.**

SE dévisager, se connaître ou du moins en avoir l'illusion, puis mourir. Ainsi pourrait se résumer le dernier roman de Jean-Noël Pancrazi, un livre murmuré comme *un dernier message à l'oreille* d'un jeune homme ou d'un enfant. Car celui qui parle lentement en posant son regard sur les objets du passé est un vieil homme qui sait les pièges de la nostalgie, et redit, malgré tout, les beautés d'une île où un front de libération incendie les villas des armateurs.

Cet homme, malgré la douleur qui habite son corps, marche dans les rues envahies par les tourbillons des cendres et constate les dégâts et désastres causés par ceux *qui détruisent* le pays pour *« arracher l'indépendance ».* Il n'y a pas que le présent de cette île ravagée et défigurée, il y a aussi le dernier carnet d'un poète qui croit à la vertu de l'art et qui lui a sacrifié tous ses désirs. Ce poète disparu se *nommait* Louis Dampier. Le vieil homme est envoûté par le souvenir de ses phrases. Le poète accomplissait son devoir de témoin en *« résistant par les mots »* à ceux qui voulaient l'île indépendante et qui employaient pour cela la violence et la terreur.

L'île apparaît dans le récit par bribes : un souvenir éclairé par une lumière forte, une image gardée intacte, hors du temps, des moments de l'été où l'amour est *fait d'attente et* de rencontres fugitives face à la mer. Le corps supplie en silence, espère une étreinte même si les mains qui le caressent feignent la tendresse et recherchent à l'intérieur de la veste quelque argent.

L'usure du temps et le chagrin

Routes désertées, paysages saccagés, slogans lancés comme des torches de feu : l'île a changé de visage, rendant la mémoire du vieil homme encore plus vive, ouvrant les portes de ce que l'auteur appelle l'*« Empire du chagrin ».* Cet homme qui se souvient ressemble à son île. Elle a été retirée du bonheur, de même qu'il a été longtemps exclu du *« royaume des caresses ». « Tout ce que je pouvais demander désormais, c'était de ne pas lire l'apparition d'un trouble d'aversion sur les traits d'un adolescent de passage que j'aurais osé frôler par mégarde. »*

Tout en songeant aux fins des dimanches anciens, en rêvant à la douceur de ces instants où rien n'arrivait, où seule la lumière du soir dérangeait les objets, le vieil homme assiste à la naissance d'une ère nouvelle l'excluant à jamais. Il médite à présent sur son exil et tente de consoler une longue peine. Malade, épuisé, il continue de parcourir, aidé par Mario qui parfois le porte comme un enfant, le conduisant sur les lieux où il connut la volupté des larmes heureuses. Il s'éteint au moment où l'île revit, rendue à elle-même puisque les clans ont échoué dans leur entreprise. L'heure sereine des adieux est arrivée. Les femmes de noir vêtues persévèrent dans leur désir de mortification, avec ce goût du tragique et du deuil.

Livre sur l'usure du temps et le chagrin, *l'Heure des adieux* est aussi un beau roman sur l'amour et la grâce.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ L'HEURE DES ADIEUX, de Jean-Noël Pancrazi, Le Seuil, 272 pages, 85 F.

culture

Les complaintes de « l'Opéra nomade »

L'Opéra nomade, que la compagnie du Lierre avait présenté une première fois en 1982, est un brave petit spectacle musical servi par six comédiens-chanteurs (trois hommes, trois femmes) assurément sincères et pour certains convaincants : un objet un peu hybride conçu par le compositeur Farid Paya qui a tenu à assurer lui-même la mise en scène consciencieuse de ses nostalgies.

Comme le titre l'indique, c'est d'errance qu'il s'agit, et de racines perdues. Gens à valises, à sac à dos, à paniers, à musette et réchauds, à gros manteaux, à brodequins... Du rustre macho à la coquette, en passant par la baba-cool aux cheveux de lin et le trafiquant de bricoles (sans oublier un campeur plus la légitime du macho), six personnages donc, en situation de voyage, se croisent l'espace d'une journée le long d'une route bordée de gravats. Ils se sépareront comme ils ont failli s'aimer ou se haïr : avec un chant en chœur, puis dans le souvenir d'une voix seule en clair-obscur.

Ils ne seront jamais adressé de paroles directement compréhensibles, mais des appels, des complaintes, des mélodies, des ballades, des refrains, des notes tenues. Sans l'accompagnement d'aucun instrument. Leurs musiques, cousues de vocables imaginaires, de réminiscences de langages, sont tirées ou inspirées, de répertoires dits traditionnels. Donc plutôt belles.

Ici, des couleurs d'Europe centrale, là des rythmes pygmées ou balinais, plus loin des teintes orientales, des traces gitanes ou encore des accents d'Afrique profonde. Juxtaposant les modes, mariant les timbres, télescopant les sonorité « ethniques », Farid Paya a fait son miel. Tel patchwork sentimental peut plaire. Reste à savoir s'il relève du boy-scoutisme ou du piratage.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ 20 h 30, Théâtre du Lierre.

Ferdinand Berthoud au musée de la marine

Le dimanche, le Musée de la marine est un grand rafiot familial, bien amarré, solidement ancré et animé, les trépidations en chassent les fantômes. Dès la nuit du dimanche au lundi, il se remet à tanguer. Le lundi matin, il est entièrement hanté, les enfants ne tiennent plus la main de leurs parents, les ombres des corsaires les poursuivent. *Le musée, alors*, semble être celui de l'histoire de la vaillance et d'un mystérieux goût du péril ; pas de mémoire de la marine sans grands désastres, sans clairs de lune fatals, sans torpillages forcenés et sans flamboyants naufrages.

Mais pour être sûr d'aller au-devant de la perdition, il faut des instruments de mesure et d'égarement : boussoles et sabliers, compas, cadrans solaires, navisphères et télescopes, astrolabes, octants. Le « renard » aide-mémoire, ou table de Loch de Touboulic, est utilisé toutes les deux heures par les timoniers pour indiquer sur la rose centrale le cap suivi en fonction de la dérive du vent et des milles parcourus. C'est dans le voisinage de ces machines énigmatiques qu'est présentée, temporairement, l'œuvre de Ferdinand Berthoud, horloger mécanicien du roi et de la marine sous les règnes de Louis XV et Louis XVI.

Berthoud, né en 1727 à Placemont, en Suisse, dans le canton de Neuchâtel, érige donc, avec le concours d'ébénistes, de rutilantes horloges en filets de bois de violette, qui pourront résister au roulis dans les salons des vaisseaux et, grâce à leur poids-moteur d'un nouveau type, ne pas défaillir un mois durant. Berthoud doit successivement affubler ses inventions d'un style rocaille, puis néo-classique, puis Empire. Mais, parallèlement à ces grands ouvrages d'épate, il bricole de petites machines nues, parfois un peu folles puisqu'elles parviennent à marier un pendule à un orgue, ou, plus modestes, à marquer le temps vrai et son évolution probable. Mme Berthoud a l'honneur de vous faire part de la perte qu'elle a faite de M. Ferdinand Berthoud, son mari, mécanicien de la marine, membre de l'Institut impérial de la Légion d'honneur, décédé en sa maison de campagne à Groslay, canton de Montmorency, le samedi 20 juin 1807.

HERVÉ GUIBERT.

★ Musée de la marine, palais de Chaillot. Jusqu'au 17 mars.

CINÉMA

XXXVe FESTIVAL DE BERLIN

Visages d'Orient

Deux films, à la veille du palmarès du Festival de Berlin, se détachaient nettement dans l'opinion de la critique, sinon du public : ceux de David Mare et de Marguerite Duras. *Die Frau und der Fremde* (qui supplanta *les Enfants* au palmarès officiel dans l'attribution de l'Ours d'or, ex-aequo avec *Whetherby)*, s'il n'apporte aucune surprise, a dû séduire les trois acteurs du jury, outre Jean Marais, Alberto Sordi et Max von Sydow. C'est une histoire de guerre, mais la guerre rapportée à la paix, aux œuvres de paix.

L'action prend place au cours du premier conflit mondial. Karl et Richard sont tous deux prisonniers des Russes. Richard n'arrête pas de vanter à Karl les mérites de son épouse Anna. Karl s'évade, rejoint le bourg où vit Anna et prend la place du mari. Anna consent à la supercherie, attend même un enfant. Le retour de Richard met en relief le désordre insensé des sentiments. Chacun s'efforce de sauver une fraction de bonheur, l'un des deux hommes perd nécessairement. Rainer Simon traite son sujet avec cette densité, cette épaisseur, qu'on attribue aux meilleurs films de l'Allemagne de l'Est. Discrètement antimilitariste, il rabat toute l'émotion sur les seuls rapports individuels. *Die Frau und der Fremde* est un film évident dans ses intentions et dans sa morale.

L'histoire est un roman

Le Procès de Tokyo, présenté dans la sélection officielle, mais hors compétition, est un extraordinaire document de quatre heures et quarante minutes sur le procès des criminels de guerre nippons, ouvert à Tokyo le 3 mai 1946, alors que le général Douglas Mac Arthur exerce sur le pays un pouvoir discrétionnaire. Masaki Kobayashi, l'auteur de *la Condition de l'homme*, sorti en juillet dernier sur nos écrans, a eu accès à trente mille bobines de film conservées au Pentagone ; il en a ramené cent soixante-dix heures de projection à partir desquelles il a organisé le montage, qui a pris cinq années.

Kobayashi a construit son récit comme une fresque. Il embrasse vingt ans de l'histoire du Japon, des années 20 à 1945, et principalement la période qui couvre l'attaque de la Chine dans les années 30, les rapports avec les Etats-Unis, Pearl-Harbor, la flexibilité des relations tant avec l'Union soviétique qu'avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. Il réussit à étaler les événements comme si tout faisait sens, comme si une divinité supérieure contrôlait l'absurde.

Portraits de femmes

Vingt-cinq hauts dignitaires, presque tous militaires, sont jugés par le tribunal international. Un seul manque à l'appel, l'empereur Hiro-Hito : le film devient admirable dans sa description des intentions américaines, la volonté délibérée de ne pas briser le lien traditionnel qui lie tout un pays à son chef temporel et spirituel. Kobayashi réinvente le cinéma simplement en confrontant la réalité « objective » des images et des sons du passé et son propre discours aujourd'hui. D'où naît une fiction supérieure : l'histoire n'existe pas en soi, au-dessus des hommes, elle est toujours interprétée. *Le Procès de Tokyo en est l'illustration.*

On aurait presque envie d'employer des termes aussi flatteurs en face d'un autre film, cette fois de fiction, assez long – près de trois heures, – *Tarang (la Vague)* de l'Indien Kumar Shahani, montré au Forum du Jeune cinéma. Douze ans séparent le premier film de Shahani, *Maya Darpan (le Miroir de l'illusion)*, de *Tarang* : douze années passées à concevoir puis à réaliser, par à-coups, avec un arrêt de quatre ans dans le tournage, ce tableau d'une Inde fort peu conventionnelle, moderne, en proie aux luttes de classes. Un grand industriel de Bombay vit encore comme un potentat. Son fils rêve de capitalisme à *l'américaine* ; sa *fille* a épousé un jeune loup ambitieux, lui a donné un garçon, honneur de la dynastie, fierté du grand-père.

Une jeune femme, veuve d'un leader ouvrier mort accidentellement, s'introduit dans la famille pour garder l'enfant. Très vite, le récit nous conduit du général au particulier. Janaki, la jeune ouvrière devenue nurse, révèle à chacun sa misère et son angoisse. L'ancêtre meurt ; le gendre devient un grand patron ; la jeune épouse périt de langueur, avant de se suicider. Janaki est renvoyée.

Coauteur du scénario original avec sa femme Roshan, Kumar Shahani trace deux portraits de femmes d'une finesse, d'une délicatesse qui nous surprennent d'autant qu'ils vont à l'encontre de ce que nous connaissons du cinéma indien, même à travers les plus grands noms. Victime et créatrice de l'univers, la femme renvoie à l'homme et à tout un ordre social l'image du monde tel qu'il ne va pas. *Tarang* est l'œuvre d'un visionnaire, d'un poète, qui, brusquement, remet tout en question.

LOUIS MARCORELLES.

Palmarès

Le jury du XXXVe Festival de Berlin, présidé par Jean Marais, a attribué l'Ours d'or, *ex aequo*, à *Wetherby*, de David Hare (Grande-Bretagne), et à *Die Frau und der Fremde* (la Femme et l'Etranger), de Rainer Simon (République démocratique allemande). Le cinéaste américain Robert Benton remporte un Ours d'argent pour sa mise en scène des *Saisons du cœur*, l'acteur espagnol Fernando Fernan Gomez le prix d'interprétation masculine pour *Stico*, dont il a également co-écrit le scénario. Le prix de la Critique internationale est revenu au film japonais de Masaki Kobayashi, *le Procès de Tokyo*.

Si la France n'obtient aucune des récompenses principales, elle fut un temps en course avec le film de Marguerite Duras, *les Enfants*, doté d'une simple « mention spéciale » dans le palmarès officiel ; l'ouvrage a été primé par deux organismes présents à Berlin, l'un, le CIDALC, qui a apprécié sa *« forme innovatrice »*, l'autre, la CICAE, qui relève *« sa mise en scène dépouillée »*.

Je vous salue Marie, de Jean-Luc Godard, accueilli très favorablement par le public berlinois, a reçu un hommage à la fois du jury évangélique et du jury catholique, ce dernier invitant à *« voir ce film sans aucun préjugé »* et louant le *« très grand respect* [avec lequel] *Godard tente une approche des choses inexplicables que sont la vie et l'amour, en liant sensualité et pureté, physique et métaphysique »*.

« L'AMOUR BRAQUE », d'Andrzej Zulawski

Une course affolée

Un braquage de carnaval, une bousculade dans un train qui brinquebale venant de Hongrie. Dans le train, un garçon sans âge aux yeux sans fond, Francis Huster. Et puis, Paris comme un décor de théâtre peint dans des couleurs de crépuscule artificiel, battu par des pluies *torrentielles, traversé, déchiré* par la caméra frénétique d'Andrzej Zulawski.

C'est *l'Amour braque*, son dernier film, lointainement inspiré par *l'Idiot* de Dostoïevski. C'est un jeu : Francis Huster serait le prince Muichkine, l'innocent christique aspergé de crachats. Tchéky Karyo serait Rogojine, voyou picaresque, plus crispé que jouisseur. C'est un jeu sans règle. Zulawski lance les dés, les brouille, les truque comme un flambeur qui n'a plus rien à perdre. Comme un illusionniste ensorcelé qui gesticule, bavarde en roue libre. Tout embrouillé qu'il est dans ce jeu dont il a perdu le fil, il se jette sans retenue dans une course affolée ; les personnages courent sans prendre le temps de respirer. Ils n'existent que par le mouvement. S'ils s'arrêtent, ils sombrent, disparaissent, ils tombent plus bas que l'enfer ; ils ne savent pas où ils vont, ni ce qu'ils fuient. Ils sont emportés par l'ouragan d'une angoisse sans motif raisonnable. L'amour est braque, dingue, dérisoire. Larmes et rires de la folie.

Zulawski plaque violemment sur l'écran des reflets. Ce ne sont pas des êtres et leurs doubles, seulement les doubles à la recherche *d'un corps, d'un nom. Des personnages en quête d'acteurs pour s'y incarner.*

Les personnages du film se battent pour jouer du Tchékhov, *la Mouette :* le fils crie sa rage d'auteur incompris, la jeune fille crie sa détresse d'actrice sans talent.

Zulawski montre des fantômes secoués par les symptômes exaspérés d'un mal inexistant. Il plonge dans les mystères de l'hystérie et du théâtre. Il plonge si loin que son projet s'étouffe et que son ironie sauvage s'affaiblit, s'éteint.

Les acteurs, désemparés, pataugent, à l'exception de Francis Huster et de Tchéky Karyo, qui affrontent victorieusement cet enjeu insensé. Mais les femmes, Sophie Marceau et Christiane Jean, n'évitent pas l'enfer du ridicule. Dommage.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

EXPOSITION

Le rituel de Fred Deux

Les dessins de Fred Deux ne sont jamais gratuits, qu'ils soient exhibés dans leur nudité originelle ou gravés par sa femme Cécile, l'œil rivé à la loupe – phénomène unique d'identification d'une double sensibilité.

L'épais volume, *Voies de passage* (aux Editions Ryôn-Ji), qui depuis 1977 rassemble les « feuillets de son carnet de damné », les notes prises, jour après jour, de son corps à corps (oui, tout le corps participe, et pas rien que le corps, à cette alchimie mentale) avec le crayon, le « crayon-calvaire », et le papier « comme un seuil magique possible », prétexte à cette exposition. Elle mêle le passé au présent : *l'Œuf* (1963) et son évident symbolisme, la série des *Otages* (1964) et leur horreur colorées.

Puis s'ébranle en grands formats le cortège des *Autoportraits*, contrepoint pathétique de la « masse vivante de l'os » et de l'ombre grise bien profilée. Sans omettre toute la recréation viscérale de cet auto-accouchement, dans la douleur, comme il se doit.

Second prétexte : cette sorte de psautier luxueusement publié par « Le Nyctalope », le *Kaddish*, cantique en vingt prières psalmodiées sur le corps d'Anna (la mère de Cécile) et en vingt dessins devenus sous la pointe de Cécile Reims-Deux vingt gravures d'une beauté déchirante.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye, jusqu'au 7 mars.

■ OSCARS DE LA MUSIQUE. – Tina Turner a remporté à Los Angeles trois « grammys » (équivalent des oscars pour la musique), le 26 février. L'enregistrement de *Carmen* réalisé pour le film de Francesco Rosi a reçu le « grammy » du meilleur opéra enregistré.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ROMÉO ET JULIETTE : Athénée (742-67-27), 20 h 30.

IMPASSE PRIVÉE : Athénée, salle Berard, 20 h 30.

LE BAISER D'AMOUR : comédie italienne (321-22-22), 20 h 30.

AMOUREUX SAUVETAGE : Palais des Glaces (607-49-93), 21 h.

FORUM NOHAIN : Tristan Bernard (522-08-40), 18 h.

ONDINE : Ranelagh (288-64-64), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11) Danse : 19 h 30 : Hommage à A. Tudor (Jardin aux lilas ; Shadowplay ; Continuo ; Dark Elegies ; dir. musicale : Marius Constant).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

☞ CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer 18 h 30 : Michel Butor lit Victor Hugo ; Grand Théâtre : 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Hôtel de l'homme sauvage, de J.-P. Fargeau.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h : The Possessed (en langue anglaise).

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Veillée irlandaise.

☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : les Trois Chaleurs.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres : 18 h 30 : La télévision par câble ; 18 h 30 : Muséographie pour l'art contemporain ; 21 h : L'autre journal (à l'occasion de la parution du 3e numéro des *Nouvelles littéraires*) ; Concerts-Animations : 20 h : Perspective 1 : Ensemble intercontemporain, dir. Peter Eötvös (M. Levinas ; P. Dusapin ; E. Carter ; B. Kolb ; P. Strauch ; 16 h, les Appeaux de Carpentras, de J. Arland ; 19 h, la Sagesse de la terre, de M. Sibra ; Cinéma chinois : 17 h 30, Sur la Soungari de *J. Shan ; 20 h 30, les Anges du* boulevard, de S. Muzhi.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), lyrique : 20 h 30 : la Traviata ; Concerts : 18 h 30 : Festival J.-S. Bach : E. Heidsieck ; V. Dietschy ; J.-P. Armand (Orchestre Bernard Thomas).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : la Foi en l'homme.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30 : Théâtre aux mains nues.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27) Salle L. Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette ; salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Impasse privée.

BARAQUE (707-14-93), 21 h : 2+2+2 = 1.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Ma vie, ma mort, de Pasolini ; 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : *Rêves*. Th. de *l'Aquarium* (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables.

CC XVIII (227-68-81), 20 h 30 : Charivari.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre, 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie, 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Sinfonia Nera les géants du dedans.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), *20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.*

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants ; 20 h 30 : la Méprise, la Dispute.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Dernier bain (dern.).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jones. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappe au zoo ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andréas Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Porte, la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berline.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE DE L'ADAC (540-81-93), 21 h : Histoires de l'arbre.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

☞ *PORTE-SAINT-MARTIN* (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 21 h : Games.

THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine de Proust en forme.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : le Petrel Palmer ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83) 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : Forum Nohain.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 20 h 30 : les Incertitudes d'un tortionnaire discret.

Jeudi 28 février

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

UNDERGROUND GALERIE 55 STATION (326-63-51), 21 h 45 : Herr Karl (en anglais).

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (631-13-62), 20 h 30 : G. Pothier.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 16 h : la Timbale ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : les Ironies de l'amour (dern.).

La danse

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) 21 h : Cie A. Germain.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille.

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Cie Q. Rouillier.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cie R. Descartes, Cie Fréquentable, Cie Le pied dans l'eau.

Les concerts

Lucernaire, 20 h : M. Gulkovady (Moussorgski, Schumann, Liszt).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Maîtrise de R.-F., dir. M. Lasserre de Rozel (Tailleferre, Manuel, Roussel...).

– Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Ros-Marba (Haydn, Mozart).

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm (Beethoven).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Juchors, D. Lenert (Beethoven, Isaye, Strauss...).

Institut néerlandais, 20 h 30 : E. Reijseger, H. Bennink.

FNAC Forum, 18 h : J.-P. Brosse.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Ensemble instrumental du Brabant (Sammartini, Vivaldi, Vitali...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Au bonheur des dames, de A. Cayatte ; Petite salle 17 h : Conférence sur le cinéma documentaire japonais animée par K. Kuroki et N. Tsuchimoto ; 19 h : Cinéma japonais : le documentaire ; Volons notre mer, de N. Tsuchimoto ; 21 h 30 : le Bal des cinglés, de R. Quine.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : 15 h : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 17 h : la Poupée, de E. Lubitsch ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : A bout portant, de Don Siegel.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (569-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

GREMLINS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN. (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Logos-II, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., *v.f.) : Gaîté Boulevard* (233-67-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

ROUGE GORGE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (342-21-21) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (330-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR BRAQUE (*), film français de Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

ALPHABET CITY, film américain de Amos Poe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR EN DOUCE, film français d'Edouard Molinaro : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

C.H.U.D. (*), film américain de Douglas Cheek, v.o. : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

HOLLYWOOD GRAFFITI, film américain de Ron Blackman et Bruce Goldstein, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

O AMULETO DE OGUM, film brésilien de Nelson Pereira dos Santos, v.o. : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LA PART DES CHOSES, film français de Bernard Dartigues : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAISONS DU CŒUR, film américain de Robert Benton, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VARIETY, film américain de Bette Gordon, v.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gray et M. Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Quatrième épisode : le temps de l'extermination, Treblinka, le camp de la mort, l'horreur. Martin y est déporté, s'en échappe. A l'extérieur, on refuse l'existence des génocides.

21 h 30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au sommaire : l'homme du mois, Yves Rocher ; énergie : les réussites hors de prix ; le pragmatisme finlandais.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
Joseph, court-métrage, *de Joël Barbouth.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Western sicilien.
Réal. P. Passalacqua. Avec D. Modugno, R. Pellegrin...
D'après une très courte nouvelle de Sciascia, une histoire d'amour et de mort sur fond de Mafia sicilienne. Le décor est finement dessiné ; la mise en scène trop apprêtée ne laisse pas assez de liberté pour les déploiements de l'histoire.

21 h 35 Carte de presse : Micro effraction.
Une enquête de M. Honorin, D. Nasplez, P. Stelletta.
Comment manipuler un ordinateur ? Le jeu commence au Centre mondial de l'informatique, où des enfants de onze ans pillent les mémoires du hall de la rue Matignon pour copier des disquettes de jeu. Une enquête sur le détournement du fichier ordinateur.

22 h 45 Histoires courtes.
La semaine du blanc, de P. Taulère ; *Ceux d'en bas*, de S. Holmes.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série noire : Mort Carnaval.
De D. Lemahieu ; réal. D. van Cutsen. Avec J. Bonnaffé, P. Raynal, F. Personne...
Crime passionnel, crapuleux ou sordide histoire d'usine ou règlement de comptes de petites frappes ? Sur fond de travail et de carnaval, un commissaire et un inspecteur enquêtent dans les chantiers navals de Dunkerque.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Henri Vincenot dans Histoires de trains.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Concerto pour piano nº 2 *en la bémol majeur opus 19, de L. van Beethoven.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; **17 h 10**, Claudia raconte ; **17 h 28**, Le fond des choses ; **18 h 5**, Série : Dynastie ; **18 h 50**, *Feuilleton : Janique Aimée ;* **19 h 5**, Atout PIC ; **19 h 15**, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, les Guerriers de l'apocalypse, film de S. Chiba ; **22 h 20, Un amour de Swann,** film de V. Schlöndorff ; **0 h 20,** Slam ; **0 h 50, le Cercle des passions,** film de C. d'Anna.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, « La Guerre des salamandres », (2e partie), de K. Capek. Avec M. Thierry, J. Guiomar, Y. Clech.

21 h 30 Vocalyse : Vie de Robert le Diable, création de l'Atelier lyrique du Rhin.

22 h 30 Nuits magnétiques : Ethiopiques ; portrait d'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Intégrale des sonates pour piano, de Beethoven », par Daniel Barenboïm, piano.

22 h 35 Les soirées de France-Musique : Les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à *23 h 5 :* portrait d'Alexandre Transman.

Vendredi 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Antiope 1.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14.40, la maison de TF 1 ; 15.20, Temps libres... à la fée lumière ; 16.30, Croque-vacances ; 17.30, La chance aux chansons.

18 h Dessin animé : Une famille ours.

18 h 5 Le village dans les nuages.

18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 40 Série : Huit, ça suffit.

19 h 15 Jeux : Anagram.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Michel Delpech, Philippe Lavil, Eddy Mitchell, Gérard Lanvin...

21 h 45 Multifoot. Présenté par Th. Roland.
Programme variétés et divertissements.
Une demi-douzaine d'extraits des rencontres de championnat de France de football.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.

8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.

10 h 30 Antiope.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie : Paris, ville fermée.

14 h 50 Série : Martin Eden (dernier épisode).

15 h 40 La télévision des téléspectateurs.

16 h Reprise : Moi... je.
Diffusé le 20 février.

17 h 10 Itinéraires, de Sophie Richard.
Femmes et enfants du Sénégal.

17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon et S. Friedman.
Philippe Berg est en cavale. Mais un document secret, qu'il faudrait payer 10 millions de francs, prouverait que Quentin a « couvert » les assassins de Paul Bossis. Cette pièce à conviction serait de nature à faire basculer le résultat des élections, en cours de campagne...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Elle et lui, sont invités : Ann Clark-Amor (Mme Oscar Wilde, une femme face au scandale), *Serge Koster* (Une femme de si près tenue), *Annie Leclerc* (Hommes et Femmes), *Paul Savatier* (la Lettre de Roissy), *Irène Schavelzon* (le Réduit), *Françoise Xenakis* (Zut ! On a encore oublié Madame Freud).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Jean Renoir) : le Fleuve.
Film américain de J. Renoir (1950), avec N. Swinburne, E. Knight, T.E. Breen, S. Mukerjee, P. Walters, A. Corri, Radha.
Trois adolescentes (deux Anglaises et une métisse) vivent avec leur famille au bord du Gange. Elles éprouvent leur premier amour pour le même jeune homme. Adaptation d'un roman de Rumer Godden qui montre l'emprise spirituelle de l'Inde sur une société coloniale. Pas d'exotisme, mais la vie, la mort, l'harmonie avec la nature. Un tournant dans l'œuvre de Renoir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Vendredi.
Magazine d'information d'André Campana.
L'Amérique ! Un rêve longtemps caressé par des étrangers venus de l'Est. Ce reportage de Marian Marzynski fait le récit de deux garçons et d'une fille venus de Pologne à Chicago. De petits travaux en petits boulots, ces trois exilés tentent de réussir et de trouver leur place dans la hiérarchie sociale américaine.

21 h 30 Journal.

21 h 55 Décibels de nuit.
Emission rock de Jan-Lou Janeir.
Avec Alain Bashung, Paul Personne, les Désaxés, Tohu Bohu, Rita Mitsuko, Creet Boris...

22 h 40 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Nº 15, les Signaux.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Caprice en la mineur pour deux violons, *de Wieniawski, par I. Perlman et P. Zukermann.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; **9 h, Barbe d'or et les pirates,** film de M. Damski ; **10 h 25,** Document : le corps parchemin ; **11 h 40,** Hill Street Blues ; **12 h 30,** Soap ; **13 h 5,** Jeu ; **13 h 30,** Rue Carnot (et à 18 h 45) ; **14 h, la Boum II,** film de C. Pinoteau ; *16 h,* **Othello,** *film de O. Welles ;* **17 h 25,** Cabou Cadin (les Quatre Filles du docteur March) ; **18 h 5,** Rock concert ; **19 h 15,** Tous en scène ; **20 h 5,** Top 50 ; **20 h 25,** Championnat de France de football : Nancy-Rouen ; **22 h 20, Sarah,** film de M. Dugowson ; **0 h 10, l'Amérique interdite,** film de R. Vanderbes ; **1 h 35, Un amour de Swan,** film de V. Schlöndorff ; **3 h 25, Androïde,** film de A. Lipstadt ; **4 h 40, Barbe d'or et les pirates,** film de M. Damski ; **6 h 10,** *Hill* Street Blues.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : guérir par les plantes (et à 10 h 50 : l'arc de vie, ou l'histoire de la naissance du XVIe siècle à nos jours) ; **9 h 5, Matinée du temps qui change :** les nouvelles armes classiques modifieront-elles les doctrines militaires en Europe ? ; **10 h 30, Musique :** Miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, L'école hors les murs :** après l'échec scolaire, l'insertion ; **11 h 30, Feuilleton :** La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur ; **12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence :** l'amour au théâtre ; **14 h, Un livre, des voix :** « Portrait du joueur », de P. Sollers ; *14 h 30,* **Sélection prix Italia :** *« Le* centaure pie et la jeune fille bleue », de P. Grimod ; **15 h 30, L'échappée belle :** Carnaval en Slovénie ; à 16 h 20, Télex ; à 16 h 35, Terre des merveilles ; **17 h 10, Le pays d'ici :** en direct de Tours ; **18 h, Subjectif :** Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; **19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne :** l'intelligence artificielle ; **20 h, Musique mode d'emploi :** Alexandre Ouzounoff.

20 h 30 Rencontre avec : *Jean-Denis Bredin.*

21 h 30 Black and Blue : la guitare de Pat Metheny.

22 h 30 Nuits magnétiques : Ethiopiques : portrait d'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine de l'actualité musicale ; **9 h 8, Le matin des musiciens :** les donneurs de sérénade ; œuvres de Roussel, Milhaud, Poulenc ; **12 h 5, Le temps du jazz :** feuilleton « le blues urbain : Chicago » ; **12 h 30, Concert :** Œuvres de Bach, Schoenberg par l'orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly et le Petit chœur de Rias de Berlin. Sol. G. Reich ; **14 h 2, Repères contemporains :** Tribune internationale des compositeurs de France. Graciane Finzi ; **14 h 30, Les enfants d'Orphée :** Ecole buissonnière ; **15 h, Verveine-Scotch :** « Votre argent nous intéresse » ; **17 h, Histoire de la musique ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui :** Dernière édition ; **19 h 15, Les muses en dialogue ; 20 h, Concert** (en direct de Stuttgart) : petite suite de Lutoslawski, Concerto pour violon et orchestre en ré *majeur de Brahms, Symphonie nº 1 en fa mineur de Chosta*kovitch, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. A.M. Mutter.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; Catherine Collard, pianiste ; à 24 h : musique traditionnelle.

COMMUNICATION

UNE ÉTUDE DE LA COFREMCA

La vidéocassette vole des spectateurs aux salles de cinéma

Le délai d'un an, imposé par la législation française, entre la sortie d'un film en salle et son édition en vidéocassette est-il contraire à la libre circulation des biens ?

C'est la question posée par deux éditeurs vidéos, René Chateau et Cinéthèque, à la cour de justice des Communautés européennes. Attendu pour le mois prochain, le verdict pourrait, s'il était positif, avoir de lourdes conséquences sur la hiérarchie des médias telle que la défendent le gouvernement et les professionnels du cinéma.

Ces derniers ont donc demandé à la Cofremca d'étudier de plus près la concurrence entre cinéma et vidéo-clubs.

« Si les films sortaient en vidéocassettes six mois après les salles, iriez-vous encore les voir au cinéma ? » Telle est l'une des questions que la Cofremca a posé en décembre 1984 à 478 abonnés de vidéo-clubs de la région parisienne et de grandes villes de province. La réponse des vidéophiles est significative : la promesse d'une parution prochaine ferait perdre 54 % d'entrées à *Indiana Jones*, 71 % à *Paris-Texas*, 77 % aux *Ripoux* et 80 % à *Joyeuses Pâques*.

Apparemment, le confort du cinéma à domicile l'emporte sur le plaisir du grand écran. L'étude de la Cofremca montre que le vidéophile est souvent un grand amateur de cinéma mais que l'achat d'un magnétoscope lui a fait réduire sa fréquentation des salles obscures. Le phénomène est surtout sensible chez les plus assidus, ceux qui vont au cinéma au moins une fois par semaine et qui, pour 42 % d'entre eux, avouent avoir diminué leurs sorties. Or ces « assidus » représentent en France 41 % des entrées dans les salles. La Cofremca en déduit que les vidéocassettes ont fait perdre 24 % du chiffre d'affaires du cinéma français. Un pourcentage qui risquerait de s'aggraver si les délais de parution était raccourcis, voire supprimés.

Certes, il faut accueillir ces chiffres avec une grande prudence. Avec deux millions de magnétoscopes, la vidéo ne touche que 10 % des ménages français. De plus, 43 % des propriétaires de magnétoscopes ne vont jamais dans un vidéo-club, se contentant d'enregistrer la télévision. L'étude de la Cofremca ne porte donc que sur une portion très réduite de la population où les jeunes, les professions libérales et les cadres supérieurs se retrouvent en grand nombre. Cette minorité, fortement tentée par toute innovation technologique, est aussi celle dont les pratiques culturelles sont les moins figées. Rien ne prouve que le magnétoscope, devenu phénomène de masse, aurait les mêmes conséquences sur les comportements de la France profonde. C'est l'argument majeur des éditeurs vidéos qui, voulant profiter de la campagne publicitaire qui accompagne la sortie d'un film en salle, souhaitent une plus grande liberté pour commercialiser leurs cassettes.

L'exemple anglais

Mais les professionnels du cinéma, qui ont vu la fréquentation des salles diminuer inexorablement avec les progrès de la télévision, se méfient des précédents et des situations acquises. Ils citent l'exemple de la Grande-Bretagne avec ses huit millions de magnétoscopes et ses télévisions, qui passent plus de mille films par an.

En l'absence de tout délai, de toute réglementation, les salles de cinéma ont vu les entrées tomber de plus d'un milliard en 1957 à soixante et onze millions en 1983. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un millier de salles en Grande-Bretagne (contre près de cinq mille en France), et un rapport récent estime qu'elles auront complètement disparu à la fin de la décennie. Or la disparition des salles, c'est aussi celle des recettes et, en 1982, le cinéma anglais ne produisait déjà plus que vingt-neuf films par an, coproductions internationales comprises, contre 140 en France.

Pour éviter ce scénario-catastrophe, les délais imposés en France aux éditeurs vidéo, comme aux chaînes de télévision, sont sans doute des garde-fous indispensables. Mais la réglementation protectrice n'est pas suffisante. L'étude de la Cofremca montre que la demande des spectateurs de cinéma et des vidéophiles n'est pas totalement la même. Mieux organisé, le marché de la vidéocassette pourrait relayer la salle de cinéma et non la concurrencer, prolonger la durée de vie des films et leur impact culturel au lieu de menacer la production.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *La parution de « l'Autre Journal » retardée de deux semaines.* – Le troisième numéro de *l'Autre Journal*, publication mensuelle qui a succédé aux *Nouvelles* et qui devait paraître le 27 février, est repoussé au 13 mars. Ce report est consécutif au départ de M. Max Théret, qui a cédé *l'Autre Journal* à une société éditrice (capital 50 000 F), dans laquelle M. Michel Butel, directeur-gérant, détient 20 % des parts tandis que quatre collaborateurs du mensuel possèdent également 20 % du capital. Le reste est réparti entre Régie 20 (20 %), société animée par l'ancien directeur de Média 7, et Sofred (40 %), étiquette qui dissimule un producteur de cinéma. Le numéro du 13 mars comportera 128 pages et l'équilibre financier, après révision en baisse de l'objectif initial, s'établirait à 50 000 exemplaires. M. Butel « fera le point », le jeudi 28 février, à 21 h, au Centre Beaubourg (petite salle).

DÉFENSE

Une revue spécialisée américaine encense la marine française

Washington *(AFP)*. — La marine de guerre française est *« peut-être la plus équilibrée en Occident après celle des Etats-Unis »*, affirme le magazine spécialisé américain *Proceedings* dans son dernier numéro.

Dans une étude détaillée et dans l'ensemble flatteuse sur la flotte française, *Proceedings* note que *« la notable présence navale française dans des eaux rarement patrouillées par des marines occidentales depuis le déclin de la Royal Navy, couplée à l'absence de complexes de Paris à intervenir militairement dans le tiers-monde, a profité à l'Europe et aux Etats-Unis »*.

La revue ajoute qu'*« en cas de crise grave, les forces françaises seraient mises à la disposition de l'alliance atlantique »*, bien qu'elles ne soient pas intégrées dans l'OTAN.

La coopération entre la France et l'OTAN *« s'est accrue »* sous les différents gouvernements qui ont succédé à de Gaulle, poursuit *Proceedings*, soulignant qu'*« au cours des dernières années, les exercices communs entre la marine française et celles de l'OTAN ont été fréquents »*.

Techniquement, la marine française s'est particulièrement distingué, dans le développement de missiles surface-surface (type Exocet) ainsi que dans les systèmes de lutte contre les mines, souligne la revue. *« La France,* ajoute-t-elle, *a reconnu la valeur des missiles antinavires bien avant les Etats-Unis »*.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 27 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont promus général de brigade, les colonels Paul Bucquet, Marcel Eugène, Jack Picot, Pierre Billard, Léon Egron, Marc Ollier et Bernard Ledru.

● MARINE. — Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Guy Séné.

● SANTÉ. — Est promu médecin général inspecteur, le médecin général, médecin chef des services hors classe Jean Mine.

Sont nommés : directeur du service de santé de la Ire région militaire (Paris), le médecin général, médecin chef des services de classe normale Michel Darmandieu ; sous-directeur « organisation et logistique » à la direction centrale du service de santé, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Régis Forestier.

● GENDARMERIE. — Est chargé des télécommunications et de l'informatique à la direction générale de la gendarmerie nationale, le général de brigade Basile Soulé.

SPORTS

DÉBUT DU LOTO SPORTIF ATTENDU POUR LE 21 AVRIL

Le premier loto sportif, dont la création avait été annoncée au conseil des ministres du 23 octobre dernier, aurait lieu à l'occasion des compétitions du 21 avril, mais les discussions sur la date précise continuent entre les différents partenaires associés à la décision. Il porterait sur le Grand Prix de formule 1 du Portugal et la course cycliste Liège-Bastogne-Liège. Le football, qui souhaite recevoir un pourcentage sur la part des recettes revenant au sport, en serait exclu ; il pourrait toutefois être choisi pour le deuxième tirage prévu en mai. Le jeu porterait également, en mai, sur des matches de rugby.

POINTS D'ACCORD TROUVÉS ENTRE LE FOOTBALL ET LA TÉLÉVISION

Sous la présidence de Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel, les représentants des différentes chaînes de télévision et les deux responsables du football français, MM. Fournet-Fayard, président de la fédération, et Sadoul, président de la Ligue nationale, ont « planché » pendant près de trois heures mercredi 27 février sur les problèmes épineux du « droit à l'information » et de la cohabitation entre les sociétés de programmes. Trois points ont été abordés :

— Le principe est admis d'une alternance entre les différentes chaînes de télévision pour ce qui concerne les retransmissions ;

— La Ligue et la Fédération française de football sont d'accord pour le droit à l'information des télévisions et acceptent le principe de « flashes » lors des journaux télévisés mais demandent un droit de regard sur l'utilisation des images. Des négociations vont être entamées incessamment pour fixer la durée de ces retransmissions ;

— Le problème à régler d'urgence concerne le match de coupe d'Europe des clubs champions Bordeaux-Dniepr, le 6 mars prochain à Bordeaux. Si Canal Plus diffuse cette rencontre en direct et en codé, Antenne 2 pourra alors bénéficier d'un léger différé.

A cet égard, la direction de Canal Plus déclarait jeudi matin, 28 février, qu'elle avait l'intention de diffuser en clair (non codé) le reportage du match en direct. Mais les négociations se poursuivent avec la Haute Autorité.

● AUTOMOBILISME : *Hesnault chez Brabham.* — Le Français François Hesnault, qui avait fait ses débuts en formule 1 dans l'écurie Ligier la saison dernière, courra en 1985 pour le constructeur britannique Brabham.

● FOOTBALL : *Championnat de France.* — Bordeaux, sur son terrain, a battu mercredi 27 février, Bastia 4-0 en match avancé de la vingt-septième journée du championnat de France de première division.

● TENNIS : *Tarik Benhabiles contre le Paraguay.* — Jean-Paul Loth, capitaine de l'équipe de France, a annoncé, mercredi 27 février, que Yannick Noah, Henri Leconte, Guy Forget et Tarik Benhabiles formeront l'équipe qui rencontrera le Paraguay, les 8, 9 et 10 mars, à Asuncion, à l'occasion du premier tour de la Coupe Davis.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Geoffroy et Blaise GUIRAO sont heureux d'annoncer la naissance de

Philippine,

le 19 février, à 20 h 30.

Moulin d'Olhatxoa,
64250 Aïnhoa.

Mariages

— Mag BOURTOT
et
Hubert ORDRONNEAU

font part de leur mariage, qui a eu lieu le 22 février 1985, à Paris, dans l'intimité.

91, rue Didot,
75014 Paris.

Décès

— Mme Michel Abitbol,
née Michelle Enthoven,
Daniel et Jean-François Abitbol,
Mme Léon Abitbol,
M. et Mme Edmond Enthoven,
M. et Mme Georges Abitbol,
Jean-Louis Abitbol,
M. et Mme Gérard Enthoven
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Enthoven
et leurs enfants,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines,
Ses amis,
Ses collaborateurs de M.A. Editions et d'Assas Librairie,

ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Michel ABITBOL,

survenu le mercredi 27 février 1985.

Les obsèques auront lieu le vendredi 1er mars.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, Paris-14e, à 14 h 15.

— M. et Mme Michel Bataille
et leurs enfants,
Mlle Suzanne Bataille,
M. et Mme Massendari,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Vernet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Cauvet-Duhamel,
M. et Mme Blanc,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice BATAILLE,
née Henriette Thomas,

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 19 février 1985, à Tours.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 21 février, à Chadeleuf (Puy-de-Dôme).

— Mme André Beucler,
née Nathalie Legrand,
M. et Mme Serge Beucler
et leurs filles,
M. et Mme Roland Beucler
et leur fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André BEUCLER,

survenu le 26 février 1985, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en son domicile, 109, quai des Etats-Unis à Nice.

Les obsèques religieuses auront lieu à Cannes le vendredi 1er mars, à 10 heures, en l'Athanée, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Cannes, au cimetière du Grand-Jas, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes, ni discours.

« L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée. »

(Psaume 121.)

(Lire page 34.)

— Mme Robert Freyeisen,
son épouse,
M. et Mme Jean-Robert Pessin,
M. et Mme Yvon Freyeisen,
M. et Mme Pierre Freyeisen,
ses enfants,
Anne-Lise et Cécile Pessin,
Kimberley, Benjamin et Géraldine Freyeisen,
ses petits-enfants,
M. et Mme Xavier Freyeisen,
leurs enfants et petit-fils,
Mme Hildegarde Haenn,
Mme Bernard Haenn,
ses enfants et petits-enfants,
M. Léonard Haenn,
ses frère, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert FREYEISEN,

survenu le 22 février 1985, dans sa soixante-quatrième année, en son domicile de Vaucresson (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse célébrée dans l'intimité, le 27 février, en l'église Saint-Denys de Vaucresson, fut suivie de l'inhumation au cimetière de Vaucresson.

130, boulevard de la République,
92420 Vaucresson.

— Nous apprenons le décès du

docteur Georges GIRARD.

[Né le 4 février 1888 à Isigny-sur-Mer (Calvados), Georges Girard, docteur en médecine et licencié ès sciences, est d'abord médecin des troupes coloniales à Madagascar (1922-1940) où il fait ses premières observations sur la peste. Directeur de l'Institut Pasteur de Tananarive, le docteur Girard est ensuite nommé chef de service à l'Institut Pasteur de Paris, poste qu'il occupera de 1946 à 1959. Ses principaux travaux, en collaboration avec le docteur Robic, ont porté sur la mise au point d'un vaccin contre la peste.]

— M. et Mme Claude Joba,
leur fils Marc,
M. et Mme André Luche,
leur fille Christine,
ses enfants, petits-enfants,
Et sa famille,
font part du décès de

M. René LUCHE,
ancien membre du conseil général de la Banque de France,
directeur hors classe honoraire de la Banque de France,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 février 1985.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale, à Marvejols (Lozère), le vendredi 1er mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Catulle-Mendès,
75017 Paris.

— M. Heimon van Blankenstein
et Mme, née Jeanne Pelt,
M. Guy Amar et Mme,
née Marcelline Pelt,
Mlle Dora Pelt,
M. Francis Amar et Mme,
née Helle Ryom Nielsen,
et leurs enfants,
M. Jean-Louis Amar,
Mlle Marion Amar,
Les familles parentes et alliées en France et aux Pays-Bas,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Adrien PELT,
née Andrée Bernard,

qui s'est éteinte paisiblement à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à Hermance, le *22 février 1985*.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

M. Adrien PELT,

décédé le 11 avril 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

M. et Mme H. van Blankenstein,
« Le Mestral »,
1248 Hermance, Genève (Suisse).

— La Confédération française de l'encadrement CGC
et la Fédération française des cadres de la fonction publique CGC,

ont la tristesse de faire part du décès survenu le 26 février 1985 à Poitiers, dans sa soixante-douzième année, de

M. Adolphe RICCO,

vice-président d'honneur de la CGC,
président d'honneur
de la Fédération française des cadres de la fonction publique CGC,
secrétaire général
de la Confédération internationale des fonctionnaires.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 2 mars 1985, à 10 h 15, en l'église Notre-Dame de La Seyne-sur-Mer (Var), sa ville natale.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

[M. Adolphe Ricco, qui est décédé le 26 février à Poitiers (Vienne), à l'âge de soixante-douze ans, a été vice-président de la CGC de 1970 à 1981. Il a été successivement président de la Fédération CGC des PTT, en 1967, et président de la Fédération française des cadres de la fonction publique CGC, en 1970. De 1970 à 1978, M. Ricco a été membre titulaire du conseil supérieur de la fonction publique. A la retraite depuis 1978, il était cependant depuis 1980 secrétaire général de la Confédération internationale des fonctionnaires.]

— Vincent ROUXEL,
Karina, Erwaïn et Jonathan

seraient heureux que leurs parents et amis accompagnent

FLORENCE

à la cérémonie qui sera célébrée en sa mémoire à l'église Saint-Martin de Louveciennes (Yvelines), le vendredi 1er mars 1985, à 15 h 30.

Florence aurait préféré, au lieu de fleurs, des dons à Médecins sans frontières, 11, rue Crozatier, 75012 Paris.

De la part des familles Clergeau, Daguzé et Rouxel.

— Mme Louis Tissot,
son épouse,
Le lieutenant-colonel
et Mme Claude Tissot,
M. et Mme Peter Carey,
M. et Mme Georges Chaix,
M. et Mme Francisco Mestre,
M. et Mme Lionel de Gramont,
M. et Mme Jerry Sternin,
Mme Marie-Paule Tissot,
M. et Mme Pierre Chauvet,
M. et Mme Philippe Cabanettes,
ses enfants,
Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 26 février 1985, de

M. Louis TISSOT,
officier de la Légion d'honneur
et
commandeur de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er mars, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu à l'issue de la cérémonie qui se tiendra le samedi 2 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Jorioz (Haute-Savoie).

131, boulevard du Général-Kœnig,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— André Guignand,
président,
Le conseil d'administration
Et les collaborateurs de l'association Villages Vacances Familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis TISSOT,

président d'honneur,
fondateur de VVF.

— Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,
Les directeurs et le personnel,
font part, avec une grande tristesse, du décès de

M. Louis TISSOT,

ancien secrétaire général
de l'établissement,

survenu à Paris, le 26 février 1985, dans sa soixante-seizième année.

[Pionnier et militant du logement et du tourisme social, M. Louis Tissot a effectué toute sa carrière à la Caisse des dépôts où il était entré en 1935 et où il avait notamment participé à la création de la Société immobilière de la Caisse des dépôts. Président fondateur de VVF (Villages Vacances Familles) de 1958 à 1977, il siégeait toujours au conseil d'administration de cette association en tant que président d'honneur. Secrétaire général de la Caisse des dépôts, il avait pris sa retraite en 1975. En 1977, il avait fondé l'Association des âges dont il assura la présidence jusqu'en 1984. Il était également membre du Conseil supérieur de la fonction publique. Agé de soixante-seize ans et père de neuf enfants, M. Tissot, qui avait appartenu, pendant la dernière guerre, à un réseau des Forces françaises combattantes, était officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite.]

Remerciements

— Mme Jean Rous,
Ses enfants et sa petite-fille,
Les familles parentes et amies,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil ou qui ont assisté aux obsèques de leur regretté

M. Jean ROUS.

Ils leur en témoignent une bien vive reconnaissance.

Anniversaires

— Nîmes.

Il y a trois ans, le 1er mars 1982,

Magali GAUTIER,

disparaissait en montagne.
Que son souvenir demeure.

Messes anniversaires

— Voici dix années,

Alix de MASSON d'AUTUME

quittait ce monde.

Elle avait vingt-deux ans.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée, fidèles à son souvenir lumineux, pourront, le 1er mars, se recueillir et s'unir d'intention aux messes célébrées ce jour.

Communications diverses

— *Le Message des Tibétains* (film d'Arnaud Desjardins). Samedi 2 mars 1985, à 15 heures et 17 h 30, 19, rue de l'Amiral-d'Estaing, 75116 Paris. (Participation : 30 F.)

— A l'occasion de l'élection de

Fernand Braudel

à l'Académie française, où il sera reçu le 30 mai 1985, plusieurs de ses amis ont constitué un comité, sous la présidence de M. François Furet, pour lui offrir son épée d'académicien.

Les souscriptions sont à adresser à François Furet, président de l'EHESS, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris, sous forme de chèque bancaire ou postal.

économie

REPÈRES

Dollar : stationnaire après la baisse

Après son vif recul du mercredi 27 février, dû aux interventions des banques centrales, et qui l'avait ramené de 10,61 F à 10,17 F, le dollar est resté stationnaire jeudi 28 février sur un marché nettement plus calme, évoluant entre 10,12 F et 10,20 F.

Grève : 5,7 secondes par ouvrier en Autriche

268 ouvriers ont débrayé pendant au total 4 349 heures en 1984, soit 5,7 secondes de grève par personne (5,4 seconde en 1983) selon les statistiques de la Fédération autrichienne des syndicats. Moins de 0,01 % des ouvriers autrichiens ont été impliqués, l'an passé, dans des grèves.

Budget : un déficit américain durable

Le déficit annuel du budget fédéral restera vraisemblablement supérieur à 180 milliards de dollars d'ici 1990, même si le Congrès entérine les réductions de dépenses proposées par le président Reagan dans son dernier projet budgétaire, estime le bureau du budget du Congrès dans une étude publiée le 27 février. Faute de compressions des dépenses, le déficit atteindrait même 303 milliards de dollars en 1990. Le projet présidentiel parle, pour sa part, de ramener le déficit à 82 milliards de dollars en 1990. Pour les quatre premiers mois de l'année financière qui a débuté le 1er octobre 1984, le déficit budgétaire a totalisé 78,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 14,5 % par rapport à la même période de 1983. – *(AFP.)*

Etats-Unis : forte croissance des importations d'ordinateurs

L'envolée du dollar mais aussi la pression japonaise ont provoqué une surprenante hausse (+ 59,2 %) des importations américaines d'ordinateurs et de matériels de bureau en 1984 qui ont représenté 11 milliards de dollars. Les exportations ont néanmoins crû de 24,1 %, mais l'excédent commercial de ce secteur a été réduit à 4,75 milliards de dollars contre 5,78 milliards en 1983. Le Japon, premier fournisseur, a livré pour 3,18 milliards de dollars de matériels informatiques et 2,18 milliards de matériels bureautique aux Etats-Unis.

Pneus : Goodyear reprend des intérêts japonais

Le groupe américain Goodyear, numéro un mondial du pneumatique (10,24 milliards de dollars de chiffre d'affaires dont 6 milliards dans la spécialité) vient de prendre une participation de 30 % dans le capital de Toyo Giant Tire (TGT), entreprise spécialisée dans la production de pneus pour engins de terrassement. Goodyear a également pris une option sur une autre tranche de 20 % du capital que lui cèderont les actuels propriétaires de l'affaire (Toyo Tire and Rubber et Mitsubishi), dès qu'il aura transféré sa technologie sur le radial à TGT. Le prix de cession n'a pas été rendu public. Le géant américain veut se servir de ce tremplin pour développer ses ventes en Extrême-Orient. Il n'est pas courant qu'une firme étrangère s'implante au Japon par rachat d'intérêts dans une société locale.

Comment l'intervention judicieuse des banques centrales a fait « craquer » le dollar

« Pour une fois, les banques centrales ont bien travaillé ! » Telle était l'appréciation unanime sur les marchés des changes après l'intervention de ces banques centrales pour faire baisser le dollar dans la journée du mercredi 27 février, intervention tout à fait efficace puisque le billet vert a fléchi de plus de 3 %. Il est revenu d'un coup, à Francfort, de 3,45 DM à 3,27 DM pour remonter à 3,33 DM jeudi 28 février dans la matinée, tandis qu'à Paris, il chutait de 10,53 F à 9,99 F et se redressait par la suite au-dessus de 10,10 F. Ces dernières semaines, on le sait, les banques centrales s'étaient abstenues d'intervenir pour freiner la hausse du dollar, estimant qu'il était vain de vouloir contrarier un mouvement jugé irrésistible. Leur dernière tentative en ce sens remontait au 23 janvier dernier, et s'était soldée par un échec, avec, pour conséquence paradoxale, de permettre à la spéculation de racheter des dollars à des cours moins élevés.

Cette fois-ci, les banques ont attendu que le mouvement ascensionnel du dollar s'essouffle de lui-même et devienne vulnérable, pour donner, au bon moment, le coup d'épaule qui le ferait basculer. Ce moment s'est présenté mercredi 27 février dans la matinée. La veille, sur sa lancée, le dollar avait battu son record à Paris à 10,62 F et poussé une pointe à près de 3,48 DM. Dans l'après-midi, il fléchissait brusquement après les déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, évoquant un possible renversement de tendance. Mercredi matin, toutefois, il se raffermissait, mais les marchés avaient été ébranlés, et devenaient « mûrs » pour une intervention.

Cette dernière se produisit lorsque, dans le courant de la matinée, le dollar redescendit un peu au-dessous de 3,43 DM, ce qui, selon les opérateurs sur graphiques, était le signe annonciateur. Alors, toutes les banques centrales du système monétaire européen se précipitèrent pour donner l'impulsion décisive sur des marchés désorientés, et lâcher des paquets de dollars là où il fallait. Les sommes n'ont pas été énormes : 1,5 à 1,7 milliard de dollars, dont 700 millions pour la seule Banque fédérale d'Allemagne, ce qui est relativement peu par rapport aux 200 à 300 milliards de dollars d'échanges quotidiens dans le monde, mais était assez important dans le climat d'incertitude régnant mercredi matin. Aussitôt, une véritable débâcle se produisit, provoquant pendant quelque temps une véritable anarchie dans les cotations, avec des écarts considérables et des opérateurs complètement perdus.

Jeudi 28 février, le calme était revenu, mais la plus totale incertitude régnait sur le sens des prochaines cotations. Un avertissement salutaire a été donné à des marchés qui s'emballaient (6 % de hausse en quinze jours), mais dans l'immédiat la vigueur de la monnaie américaine reste intacte. En outre, les taux d'intérêt se tendent aux Etats-Unis, après les déclarations de M. Volcker suivant lesquelles seule la poussée sur le dollar empêchait la Réserve fédérale de durcir sa politique du crédit et des taux pour freiner une augmentation trop rapide de la masse monétaire. Rien n'est donc réglé, simplement, tout le monde devient plus prudent.

F. R.

CEE

Les Dix essaient de discipliner les aides à l'exportation

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne souhaite une plus grande transparence dans les crédits à l'exportation liés à une aide aux pays en *développement*. Dans une proposition adressée le 27 février aux Etats membres, elle demande que les crédits mixtes dont la partie de l'aide atteint 25 % soient préalablement notifiés aux pays partenaires de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Actuellement cette obligation n'est faite que lorsque l'« *élément don* » ne dépasse pas 20 %.

Jusqu'à une date récente il était considéré qu'un tel seuil ne pouvait être atteint que dans des cas extrêmement rares. Or la pratique de ces dernières années a révélé que certains pays exportateurs octroyaient souvent des conditions plus avantageuses dans leurs ventes au tiers-monde. Les Etats-Unis ont engagé une bataille à ce sujet, en demandant que l'information porte désormais sur des crédits plus importants, une aide pouvant aller jusqu'à 50 %.

La France, qui est le pays le plus visé par Washington, a déjà refusé toute modification aux dispositions actuelles. Les ministres des affaires étrangères des Dix doivent de nouveau se saisir de ce dossier le 18 mars dans le cadre de la préparation de la session ministérielle de l'OCDE les 11 et 12 avril prochain.

MARCEL SCOTTO.

LE PRIX DE L'ACIER RELEVÉ

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a décidé d'augmenter, à partir du 1er avril prochain, les prix minima de l'acier. Ainsi, Bruxelles répond partiellement à la demande formulée à la fin janvier par les maîtres de forges de la CEE groupés au sein d'Eurofer.

La Commission explique sa décision par la nécessité pour les entreprises d'augmenter leurs recettes afin de consolider l'effort de restructuration alors que la demande de *produits sidérurgiques sera à peine* supérieure cette année à celle de 1984. Bruxelles a voulu, en outre, tenir compte de la hausse rapide et inattendue des prix des matières premières en raison de la flambée du dollar. – *M. S.*

Malgré le poids de la dette extérieure

LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS A ÉTÉ PRATIQUEMENT ÉQUILIBRÉE EN 1984

La balance des paiements courants a pratiquement été équilibrée en 1984, n'ayant finalement été déficitaire – en données brutes – que de 265 millions de francs au lieu des 600 millions annoncés initialement (*le Monde* du 25 janvier). Cette balance avait enregistré des soldes négatifs de 33,8 milliards de francs en 1983 et de 79,3 milliards en 1982. Elle avait été excédentaire en 1979 (+ 22,1 milliards), en 1978 (+ 31,6 milliards) et en 1975 (+ 11,5 milliards).

Le résultat de 1984 provient pour l'essentiel du net redressement du commerce extérieur (– 35,2 milliards – en termes de balance des paiements – contre – 63,9), ainsi que du fort surplus de tourisme (+ 27,6 milliards contre + 22,4 en 1983 et + 12,1 en 1982). Dans ce secteur, la croissance des recettes (+ 18,2 %) a plus que compensé l'augmentation des dépenses (+ 15,6 %).

Toutefois, globalement, les échanges invisibles ont dégagé un excédent plus faible que précédemment (+ 2,8 milliards contre + 4,3), en raison notamment de la dégradation du poste « Intérêts, dividendes et autres revenus de capital » (– 12,9 milliards contre – 7,3), qui subit le poids du remboursement de la dette extérieure.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,1700	10,1900	+ 145	+ 155	+ 230	+ 255	+ 275	+ 375
$ can.	7,3803	7,4055	– 13	+ 10	– 63	– 25	– 466	– 344
Yen (100)	3,9251	3,9359	+ 132	+ 142	+ 284	+ 302	+ 846	+ 896
DM	3,0449	3,0555	+ 123	+ 131	+ 242	+ 255	+ 639	+ 682
Florin	2,6933	2,7022	+ 86	+ 91	+ 165	+ 176	+ 448	+ 485
F.B. (100)	15,1565	15,2090	+ 2	+ 38	– 19	+ 63	– 356	– 121
F.S.	3,5822	3,5931	+ 155	+ 167	+ 295	+ 312	+ 859	+ 918
L (1 000)	4,9040	4,9156	– 162	– 146	– 341	– 313	–1 132	–1 055
£	11,0395	11,0816	– 311	– 270	– 607	– 540	–1 282	–1 116

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 5/8	8 7/8	9 1	9 1/4	9 3/8	10	10 1/8
DM	5 7/8	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16	6 3/8	6 1/2
Florin	6 1/2	6 3/4	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7	7 1/16	7 3/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 9/16	10 7/8	10 9/16	10 7/8	10 7/8	11 3/16
F.S.	1 7/8	2 1/8	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16
L (1 000)	13 3/4	14 1/2	14	14 3/8	14 1/4	14 5/8	15 1/4	15 1/2
£	13 3/4	14 1	14	14 1/8	13 15/16	14 1/16	13 3/16	13 5/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 1/4	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Les nuages noirs du CNPF

La hausse des prix en janvier a été moins forte qu'on ne le craignait ; en 1984, la balance des paiements courants a été presque équilibrée ; les réserves des changes se sont accrues de près de 27 milliards de francs ; aujourd'hui, le dollar redescend de ses sommets ; le prix du pétrole baisse sur le marché libre. Autant de vents favorables, semble-t-il, dans les voiles gouvernementales. M. Bérégovoy ne se cache plus d'espérer, de vouloir même, une croissance plus forte pour l'économie française.

Las ! Voilà que le CNPF ramène des nuages noirs dans ce ciel si clair. *« Aujourd'hui, notre conviction profonde est que l'économie française continue d'évoluer au ralenti à travers des phases courtes d'accélération et de repli, sans reprise ni récession véritables. Si elle se redresse lentement, notre économie ne progresse pas vraiment »*, a affirmé M. Guy Brana, vice-président de l'organisation patronale, au cours d'une conférence de presse qu'il tenait ce jeudi 28 février.

L'assainissement se fait au prix d'un freinage de l'activité, a souligné M. Brana, en faisant la critique de la situation : l'inflation se ralentit mais la France reste en retard sur ses grands concurrents. Le déficit commercial a été réduit mais nos parts de marché s'effritent depuis deux ans et la chute des grands contrats d'équipement civils nous rend plus vulnérables encore.

Reprenant en détail ses déclarations au *Monde* (1), le vice-président du CNPF démontre que les investissements des entreprises ne sont pas ce que l'on dit, qu'en tout cas — le trait ne manque pas de force — ils sont bien inférieurs à ce que prévoyait le neuvième Plan. Il reconnaît qu'« *indiscutablement* » la situation financière des entreprises s'est améliorée, mais il soutient que l'amélioration a été plus tardive et donc moins forte qu'il n'a été affirmé : elle n'a débuté, selon lui, qu'en 1984, et non en 1983. De toute manière, poursuit-il, elle a été insuffisante pour compenser les pertes des années précédentes. Il fait même le calcul : *« Si depuis 1979 les entreprises avaient pu conserver un taux d'épargne normal (11,5 de la valeur ajoutée), elles disposeraient aujourd'hui d'une capacité d'auto financement supplémentaire de l'ordre de cent quatre-vingt milliards de francs, soit l'équivalent des deux tiers d'une année d'investissement. »*

Bref, *« l'économie française n'est pas en mesure de profiter pleinement de la reprise des autres, de la reprise mondiale, ni en mesure de déclencher une accélération de la croissance intérieure »*.

En marge de la copie que le gouvernement juge globalement satisfaisante, le CNPF inscrit en substance : les résultats en matière d'inflation et de commerce extérieur sont très précaires et insuffisants.

Tableau noirci à plaisir ? On le pense rue de Rivoli. Mais le CNPF n'entend-il pas répliquer, lui, à une peinture qu'il juge un peu trop rose ? C'est bien ce qu'on laisse comprendre avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Voir l'interview de M. Guy Brana que *le Monde* a publiée le 20 février.

● **Travail temporaire : le syndicat professionnel PROMATT propose un comité de liaison à l'UNETT.** — A l'occasion de son assemblée générale annuelle, le 27 février, le Promatt (syndicat des professionnels du travail temporaire) a sans doute mis fin aux difficultés provoquées par le départ de l'un de ses plus importants adhérents, la société Manpower (*le Monde* du 9 février). Un nouveau président, M. Georges Bessis, de la société Interdomus, a été élu.

La société Ecco, qui s'était éloignée du PROMATT, a décidé de siéger au conseil d'administration. Par une motion finale, l'assemblée générale a fait un pas en direction de l'autre organisation patronale, l'UNETT, en proposant un comité de liaison. Cet organisme pourrait être chargé d'organiser *« une représentation unitaire de la profession »*, favoriserait *« l'étude en commun des dossiers de la profession »* et poursuivrait *« la politique contractuelle »* engagée depuis deux ans.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LES CONTRATS FORMATION-RECHERCHE D'EMPLOI

Le « oui, mais » de M. Gattaz

C'est le 4 mars, après son conseil exécutif, que le CNPF fera connaître sa réponse aux demandes de négociations sur les contrats de formation-recherche d'emploi (CFR) présentées par quatre organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC et CGC).

Mais son président, M. Yvon Gattaz, a déjà fait une déclaration sur le sujet le 27 février, à l'occasion de l'émission « Grand forum *Paris Match*-radios libres » dont il était le premier invité. *« Négocier sur les CFR, pourquoi pas ? Nous sommes prêts à en discuter, mais il faut que l'on sache que nous ne donnons pas un oui franc et massif »*, a-t-il indiqué, reprenant en l'occurrence les propos prudents de M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF, selon lequel le patronat n'avait jamais refusé des négociations.

Le CNPF se montre réservé à l'égard de ce projet gouvernemental sur trois points. *« Ne risque-t-il pas de s'agir d'une formation parking ? »*, s'est interrogé M. Gattaz, qui a également évoqué les frais d'un tel dispositif pour les entreprises et l'UNEDIC qui *« va être en déficit dès mai ou juin prochain »*.

A propos de la reprise éventuelle des négociations sur la flexibilité, M. Yvon Gattaz a précisé que cela dépendait des organisations syndicales qui devront faire *« des propositions significatives donnant des souplesses aux entreprises et créant des emplois pour les chômeurs »*.

● **La CGT organise une quinzaine d'action à EDF.** — La CGT organise une quinzaine d'action à EDF à partir du 4 mars. Des arrêts de travail pourraient être décidés, mais sans qu'ils entraînent des coupures de courant. La CGT veut protester contre la *« désindexation »* des salaires sur les prix, le manque de personnel, les *« atteintes »* aux libertés syndicales, la suppression des points d'accueil de la clientèle.

● **Belfort : 479 suppressions d'emplois à Alsthom-Atlantique.** — Le ministère du travail a autorisé Alsthom-Atlantique à supprimer 479 emplois dans son usine de Belfort (7000 salariés) dans le cadre d'une convention FNE (Fonds national pour l'emploi). 231 ouvriers, 160 agents de maîtrise, 88 cadres seront concernés.

AGRICULTURE

LES TRANSFERTS DE QUOTAS LAITIERS ENTRE RÉGIONS SONT AUTORISÉS

Le conseil des ministres de l'agriculture de la Communauté est parvenu, mardi 26 février, à un accord sur l'aménagement des quotas laitiers qui donne satisfaction à la France. Les Etats membres seront autorisés à transférer des quotas d'une région à une autre. Le système initialement adopté fixait des quotas de production par laiterie. Compte tenu de l'inégalité des cessations d'activité, selon les régions, certaines entreprises laitières n'étaient pas en mesure de remplir leur quota, tandis que d'autres risquaient d'être soumises à des pénalités pour cause de dépassement des volumes autorisés. Il fallait que les Dix se mettent d'accord pour autoriser des transferts entre les zones déficitaires et les zones excédentaires.

L'arrangement prévoit aussi que les laiteries des zones de montagne pourront se regrouper pour opérer des péréquations. Le commissaire européen, M. Andriessen, avait averti les Dix que la Commission suspendrait les avances aux Etats membres pour les paiements d'avril s'ils ne parvenaient pas à se mettre d'accord. Cet aménagement devrait sinon supprimer, du moins aplanir, les difficultés apparues en divers endroits où des entreprises qui ont des marchés risquaient de se retrouver avec pas assez de lait pour les honorer.

En France, pour faciliter la mise en œuvre de la politique communautaire de maîtrise de la production de lait, le gouvernement avait proposé en juin 1984, des primes pour ceux qui souhaitaient abandonner cette production. Plus de cinquante mille demandes avaient été déposées. Au 20 février 1985, les dossiers de quarante mille cinq cents bénéficiaires, correspondant à une somme de 741 millions de francs et à 1,4 milliard de litres de lait ont été réglés par le CNASEA (Centre national d'aménagement des structures des exploitations agricoles). Le nombre des cessations de livraison de lait effectives s'élève à quarante et un mille, tandis qu'il y a eu plus de cinq mille exploitants qui, soit n'ont pas donné suite à leur demande, soit ne remplissaient pas les conditions d'attribution.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CHARGÉE D'ÉTUDES, 29 ans. Maîtrise de psychologie (Paris-V) + certificat psychologie du travail. Statistiques, marketing CNAM. Marketing ADETEM. anglais, espagnol. Expérience recrutement. Marketing en consultante indépendante.

RECHERCHE situation dans entreprise souhaitant créer, développer ou étoffer son service commercial ou marketing. PARIS/RP (déplacements France) BCO/JCB 625.

J.H., 23 ans. Diplômé ESC + Université américaine. Commerce international et marketing. Anglais, espagnol courants. Stages effectués en Arabie Saoudite, USA, France. Secteurs importation de biens consommables. Publicité. Goût de la vente et des contacts, adaptabilité.

CHERCHE à s'intégrer auprès de sociétés à vocation internationale pour son service marketing, publicité, export, promotion des ventes. Grande disponibilité. Paris/RP. Tous déplacements étranger acceptés. BCO/GR 626.

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL. F. 26 ans. DESS. Stage formation compl. gestion du personnel. Anglais, espagnol. 1 an d'expérience au sein de PME (recrutement, formation, organisation du travail, gestion commerciale). Mise en place d'un système informatique. Adaptabilité. Grande responsabilité.

RECHERCHE collaborations auprès de consultants d'entreprise et organismes de formation, intervenant sur les thèmes relations humaines, organisation, communications, recrutement. BCO/JCB 627.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN. Organisation. 42 ans. Formation 14 ans aux USA. Anglais courant. 23 ans expérience informatique. Organisation et gestion dans le tertiaire (banque, assurances, caisse de retraite, téléprocessing, comptabilité, statistiques, réduction frais généraux...). Adaptabilité à tous langages gros systèmes IBM. Connaissances techniques CICS/COBoL, VSAM, DLI + tous systèmes d'exploitation DOS,VSE, OS... sens du contact et du travail en équipe.

RECHERCHE patron ou entreprises désirant utiliser compétences et dynamisme en vue de créer, améliorer et maintenir son traitement informatique. Paris. BCO/JCB 628.

ANPE

ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél : 285-44-40, poste 33 ou 26.

F. Attachée direction, 43 ans, exp. assurances, immobilier, marketing, comptabilité et secrétariat. Relations publiques. Écr. s/nº 6.711 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cause licenciement économique MÉCANICIENNE hautement qualifiée
REF : Leo Marciano cherche employeur pour sélection
Tél. : 004-17-11 . 085-07-58, après 18 h 30.

ASSURANCES

J. H., 34 a., très sér., expér. 7 ans, AUTO-FLOTTES, guichet., etc., rech. poste simil. ou différ. avec poss. évolution. Écrire nº 9.230/M Parfrance, 4, rue Robert-Estienne, Paris-8e qui transm. ou 254-15-19.

Fme 39 ans, secrétaire dact., sér., polyval., exp. banc., vérificat.-conseil de promoteur en bâtim. et service commerc. Rech. POSTE STABLE. Étud. toutes prop. Régions Limours, Orsay, R.E.R. lig. B. Mme BLOND, 33, Les Aulnettes, 91640 BRIIS-SOUS-FORGES. Tél. : 490-75-81 apr. 19 h 30.

travail à domicile

J'effectue travaux dactylographiques, corrections, rédaction, rewriting. Tél. : 258-49-47.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend RENAULT 9 TSE. Année 83, 35 000 kms, parfait état général. Prix Argus. Tél. : 705-88-76.

plus de 16 C.V.

BMW 635 CSi 81
gris métal, 75.000 km, jtes BAS, rétro droit VT, 85. 135 000 F. Tél. : 084-42-98.

MERCEDES 280 SE 78
Peint. métal., toit vinyl BA intérieur velours, climatis. Tempomat. Tél. : 084-42-98.

Particulier vend superbe BMW 735 I. 1980. Moteur neuf 2.8 l 16 r.v. Alarme option. ETAT EXCEPTIONNEL. Prix : 90 000 F. Tél. (84) 48-64-80

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

3e arrdt

EXCEPTIONNEL
RUE DE TURENNE (près)
Immeuble. neuf s/jardin. 83 m², 996 000 F sans frais d'enregistrement. K. de Rosen. 272-40-19.

5e arrdt

NEUF
JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate.
Reste 2 appts de 4 et 5 P. + un DUPLEX, 6e et 7e étages, 5 PIÈCES avec 158 m² de TERRASSE. Visite témoin tous les jours de 14h à 19 h, sauf mercredi et dimanche.

11e arrdt

Parmentier tt cft, 703-32-44
LOFT 8 P., 950 000 F.

13e arrdt

LOFT
TÉL. : 329-58-65.

15e arrdt

CAMBRONNE
150 m² GRAND STANDING dble réception, 3 chbres, 2 bns, 8e étage, immeuble récent, parking. GARBI. Tél. : 567-22-88

VILLAGE SUISSE
Immeuble p. de t. 3 p. 65 m² r-de-ch., clair., 650 000 F
GARBI : 567-22-88

16e arrdt

PTE DAUPHINE PRÈS
Très grand standing, étage élevé. Somptueuse réception, 4 ch., studio, service, parking. FRANK ARTHUR. 562-01-69.

7, RUE BOSIO
Propriét. vd ds imm. p. de t. en rénov. 4 pces libres. Sur place ce jour, 14 h. à 17 h.

16e, DERN. APPT. NEUF STD. Finitions personnalisées. GRAND 3 P. TERRASSE Px intér. Tél. 504-81-47.

92 Hauts-de-Seine

Mo BOURG-LA-REINE, vrai 4 P., séj. + 3 chbres. Imm. 74 600.000 F. 661-32-11.

SCEAUX métro Bourg-la-Reine exceptionnel 5 p., immeuble bourgeois, garage, chff. individuel + grand jardin privatif. 1.050.000 F. T. 661-32-11.

94 Val-de-Marne

(94) SAINT-MAURICE près bois appt 88 m², balcons plein sud, 2 parkings, séjour 38 m², 2 ch. cuisine équipée, 2 bains. Px 865 000 F. T. 365-16-02.

Province

38 L'ALPE-D'HUEZ
Propriétaire vend dans belle résidence rénovée SUD au pied des pistes, studios. La Chaumière, chemin de la Chapelle. Tél. : (76) 80-61-20.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS — 227-44-44.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard, Paris-5e
Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour DIRIGEANTS CADRES EMPLOYÉS, IMPORT. STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE recherche appts 2 à 8 p., studios, villas Paris, banl., libres suite ou 2 à 3 mois. Loyers assurés possib. Tél. : 504-48-21 référ. J. M.

Région parisienne

Pr Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44

terrains

Recherche TERRAIN A BATIR, banlieue SUD Paris, même av petite maison. 938-87-27.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire
75011 PARIS. T. 355-61-58.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et de tous services.
Tél. : 355-17-60.

GARE DE LYON dans immeuble indép. petits bureaux meublés entièr. installés et décorés. Direct. pptaire. Tél. : 329-58-65.

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation. Business Buro T (1) 346-00-65

fonds de commerce

Ventes

A vendre raison familiale 20 mn Sud-Bordeaux, sur 2 ha, terrain clôt., mais. bourg 10 p., un étage, caves voûtées, avec partie commerce, hôtellerie, 10 ch., bains, 2 s. restaurant + dép., parc, étang, terrain et bâtiments, 90 F le m². Écr. s/nº 8993 *le Monde* Pub service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris

Les verres Schott: des applications de moins 7000 m à plus 7000 000 000 000 m du niveau de la mer.

∞
10^{13}
10^{12}
10^{11}
10^{10}
10^{9}
10^{8}
10^{7}
10^{6}
10^{5}
10^{4}
10^{3}
10^{2}
0
10^{2}
10^{3}
10^{4}

Voici quelques exemples de notre savoir-faire:

Nous offrons l'assortiment de verres optiques le plus varié du monde.

Notre miroir de télescope placé dans le satellite Météosat permet de prendre des photos de très bonne définition pour la météorologie.

Le système optique de télédétection en stéréoscopie à bord du satellite Spot est équipé de verre Schott.

Notre verre Laser et notre verre optique sont utilisés pour la production d'énergie par fusion nucléaire.

Notre verre anti-reflets protège les chefs-d'œuvre au Musée du Louvre.

Nos ampoules pharmaceutiques de haute qualité sont au service de la santé publique.

Les panneaux de signalisation à messages variables par fibres optiques Schott renforcent la sécurité du réseau routier français.

Nous étudions et concevons de grandes installations pour la chimie fine de synthèse en verre borosilicaté Duran®.

Notre verre contre l'incendie Pyran® protège la Tour Eiffel.

Notre verre spécial intervient dans l'exploration des fonds marins.

Notre vitrocéramique Zerodur® monté dans le système de navigation de l'Airbus contribue à sa fiabilité.

Schott a créé le verre plat le plus fin du monde.

1884 – 1984
SCHOTT
CENTENAIRE SCHOTT

Combien d'entreprises peuvent proposer des produits destinés à un champ d'application aussi large?

Partenaire de l'industrie française, Schott est engagé dans toutes les technologies de pointe: de l'exploration de l'univers et des mers à la biotechnologie, l'électronique et la médecine. Mise au point de nouvelles technologies pour la production d'énergie. Recherches dans les secteurs chimiques et pharmaceutiques.

En France, les 7 entreprises du Groupe Schott emploient près de 1000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 550 millions de francs. Un grand nombre de nos produits fabriqués en France sont destinés à l'exportation.

Schott dans le monde: 50000 produits, 40 unités de production, représenté dans 100 pays, un chiffre d'affaires de plus de 4,5 milliards de francs.

Maison fondée il y a 100 ans par Otto Schott, Ernst Abbe et Carl Zeiss.

Schott France, SFAM, SOFAM, Verrerie du Velay, La Verrerie Médicale, Moderne Mécanique, VTF Industries.

SCHOTT FRANCE
6, rue des Bateliers, 92110 Clichy



N° 1 des verres spéciaux en Europe.

AFFAIRES

LE SOUTIEN A LA CRÉATION D'ENTREPRISES

« Technopoles » et pépinières

Créer des emplois de technologie, c'est un métier. Un maire, un conseiller général ne peuvent improviser pour attirer des investissements, aider à la création de *jeunes entreprises, installer* une « Silicon Valley » aux portes de leur ville, dans leur canton. Ils font de plus appel à des spécialistes (la décentralisation les y pousse) qui vendent leurs services, et *parfois du rêve*...

Pour l'heure, ce « marché » semble réservé à quelques compagnies... américaines, comme Control Data. Cette entreprise d'informatique effectue des études pour les collectivités pour 4 millions ou 5 millions de francs. Or ce « savoir-faire » existe en Europe.

C'est à partir de cette constatation que M. Pierre Laffitte, président de l'association Sophia-Antipolis, a eu l'idée de créer Technopole Service, association qui *« a pour objet de rendre service à toutes les organisations qui veulent créer un parc scientifique, un centre de transfert de technologie ou une pépinière d'entreprises en diffusant le savoir-faire de ses membres* (1) ». L'idée a séduit des grands groupes comme Elf ou Saint-Gobain, mais aussi des banques françaises et étrangères.

M. Pierre Laffitte est le créateur en 1969 de Sophia-Antipolis près de Nice, où 5 000 emplois directs ont été créés. D'autres « technopoles » sont nées depuis autour des universités de Grenoble, Paris-Sud, Rennes, Strasbourg, Lyon et bientôt Metz.

L'idée la plus neuve que M. Laffitte veut diffuser est celle de « pépinière ». Il s'agit de faciliter la création d'entreprises d'innovation. Des locaux et des services (dactylographie, informatique, télécommunications, comptabilité...) sont loués à prix *coûtant et partagés par plusieurs* jeunes créateurs. Certaines tentatives dans ce sens ont été faites par des chambres de commerce ou les « boutiques de gestion », mais l'avantage est ici *d'établir une étroite liaison avec les « réservoirs de compétences »* technologiques et commerciales des facultés ou des grandes écoles.

« Il existe déjà une centaine de pépinières aux Etats-Unis », note M. Laffitte, qui espère en créer une cinquantaine en France. Des contacts ont été pris avec les écoles des Mines de Paris, d'Alès, mais aussi à Grenoble, à Compiègne ou à Douai. *« Si elles obtiennent des subventions des collectivités locales ou de l'Etat — 1 à 2 millions de francs, — chaque pépinière pourrait recevoir cinq ou dix entreprises, au début. »* Y aurait-il en France un regain du goût d'entreprendre ?

E.L.B.

(1) Technopole Service. Association de 1901. Pour toute correspondance : 60, boulevard Saint-Michel, 75272 Paris Cedex 06.

Quand M. Chevènement reparle de politique industrielle...

Question piège... Où se trouve en France la concentration industrielle la plus importante ? Dans le Nord, le long de la vallée sidérurgique de la Moselle ou dans le triangle Grenoble- Lyon-Saint-Etienne ? Ni ici ni là. C'est l'aire urbaine Belfort-Héricourt-Montbéliard, au nord de la Franche-Comté, à cheval sur les départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

C'est en tout cas M. Jean-Pierre Chevènement qui l'affirme. Présentant les objectifs de l'Aire urbaine 2000, une association créée il y a un an à peine et qu'il préside, le ministre de l'éducation nationale a déclaré le 27 février : *« Trop peu de gens savent que cette zone de trois cent vingt mille habitants a le plus fort pourcentage de population active employée dans l'industrie : 76,5 % alors que la moyenne nationale n'est que de 57,5 %. Cette zone est, en importance, la quinzième agglomération urbaine, avant Saint-Etienne, Nancy ou Montpellier. »*

Dominé par des élus socialistes alors que le conseil régional est présidé par M. Edgar Faure (UDF-radical), ce bassin d'emploi homogène et très dense constitue un pôle urbain, industriel et exportateur de premier plan. L'industrie gravite autour de trois grands noms : Peugeot, Alsthom et Bull.

Mais la crise, même si elle a déferlé ici plus tard qu'en Lorraine ou dans d'autres pôles de conversion, commence à provoquer des effets dévastateurs.

En regroupant leurs forces et en conjuguant leurs politiques économiques, les cinq collectivités locales constitutives de cette Aire urbaine 2 000 cherchent à attirer l'attention du gouvernement sur les régions de l'arc nord-est du pays.

L'Aire urbaine 2 000 projette d'aller vendre ses atouts en Allemagne, au Japon et à Paris pour attirer des investisseurs. Elle va créer, en liaison avec la région de Franche-Comté, l'Etat et les grandes entreprises concernées (on attend l'accord imminent de Peugeot), un centre de recherche industriel.

Il s'agit d'administrer la preuve que les régions de forte densité industrielle, qui ont eu jusqu'à maintenant, la chance d'échapper aux grands sinistres charbonniers, sidérurgiques ou navals, méritent, elles aussi, une attention des pouvoirs publics. Avertissement au gouvernement qui, la semaine prochaine, doit se saisir du dossier de l'aménagement du territoire.

F. GROSRICHARD.

LE REDRESSEMENT DE BULL « SE CONFIRME »

Le groupe d'informatique Bull a réduit ses pertes en 1984 à 489 millions de francs contre 625 millions l'année précédente. Cette somme représente 3,6 % du chiffre d'affaires (13,6 milliards de francs, lui-même en croissance de 16,8 % contre 5,4 % en 1983). Ces résultats *« confirment le redressement du groupe amorcé en 1983 »*, selon Bull.

L'amélioration financière a été obtenue alors que les dépenses d'investissement industriel et commercial se sont accrues de 74 % (1,1 milliard) et que 1,4 milliard a été versé à la recherche et au développement (dont 333 millions financés par des contrats publics d'études). Le groupe estime qu'un retour à l'équilibre est possible dès cette année.

L'hôtellerie française lance la « chambre à 100 F »

Une nuit dans un hôtel silencieux, propre et confortable pour un billet de 100 F. L'inauguration, le 27 février 1985, par M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, de l'hôtel Balladins, à Evry, a donné le coup d'envoi de cette mini-révolution hôtelière.

L'équation est simple. Plus de 50 % de la population française ne peut accéder à l'hôtel; il s'agit de voyageurs de commerce ou d'employés dont l'indemnité journalière de déplacement est de l'ordre de 250 F, dont 130 F environ pour la chambre et le petit déjeuner, voire de 80 F pour certaines catégories de *fonctionnaires*. Les entreprises serrent au maximum les frais de déplacement. Il existe donc un vaste marché dû à la conjonction d'une clientèle nouvelle et d'une clientèle aux moyens modestes.

De l'autre côté, huit cent mille chambres, dites de préfecture, classées une étoile ou non homologuées — 60 % du parc français — sont souvent bruyantes, vétustes et inconfortables, Mal gérés dans de nombreux cas; ces établissements sont parfois contraints de fermer leurs portes. Les plus dynamiques passent en deux étoiles... et augmentent leurs prix : plus de mille chambres disparaissent ainsi chaque année dans ces catégories. Objectif des groupes financiers ou hôteliers : proposer *dans des hôtels de chaîne* de petite taille et de confort simple une chambre propre, neuve et silencieuse.

En acquérant chacun 11 % des parts du holding familial Pargest au capital de 7 500 000 F, présidé par M. Robert Azoulay, le groupe Paribas, l'Union d'études et d'investissements, (filiale du Crédit agricole), et la Préservatrice foncière (groupe Worms) ont montré tout l'intérêt que les milieux financiers portaient à ce nouveau marché. 150 Balladins sont déjà *prévus*. 12 sont en construction, 15 seront en exploitation fin 1985 et 35 à 40 seront ouverts en 1986. Localisations retenues : la région parisienne, des « métropoles » régionales mais aussi de petites localités.

Du côté du groupe Accor (Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis), les ambitions ne sont pas moindres. Après plus de deux ans d'études, sa filiale Hotec, créée en avril 1984, vient de mettre en chantier à Marne-la-Vallée son premier hôtel à l'enseigne Formule 1. Le premier groupe hôtelier français lance ainsi sa trentième marque avec pour objectif une capacité de quatre mille chambres en deux ans et plus de cent établissements fin 1989. Hotec — comme Pargest — envisage dès que son « décollage » sera terminé, de se développer à l'étranger où il n'existe qu'une seule chaîne de ce type, à l'enseigne Courtyard, du groupe américain Mariott.

Alors que Pargest et Hotec vont faire appel dans un premier temps à leurs fonds propres avant de développer des formules en gestion ou en franchise, Corextel, *chaîne* privée créée en juillet 1984, lancera d'emblée en franchise ses hôtels Confortel.

Pour tous, un prix « cible » de 100 F ou guère plus, déterminé par les enquêtes, comme celle réalisées en 1984 par la SOFRES à l'occasion du Salon professionnel Equip'hôtel. Selon cette étude, les Français estiment raisonnable de débourser en moyenne 113,50 F pour une nuit en chambre double, hors petit déjeuner.

M. D.

● **Méridien en Chine.** — Après le groupe Accor, numéro un français de l'hôtellerie, en octobre 1984, c'est au tour de la chaîne *Méridien*, filiale d'Air France, de chercher à prendre pied sur le sol chinois. Un groupe financier de Hongkong, Great Eagle, négocie actuellement une option sur un terrain de Pékin.

En annonçant ces objectifs, M. Bruyant, PDG de la Société des hôtels Méridien (SHM), n'a pas caché sa satisfaction de pouvoir afficher — pour la septième année consécutive — un exercice 1984 bénéficiaire à hauteur de 30 millions de francs pour la société mère SHM

Le groupe Méridien (SHM et filiales) a enregistré un résultat positif consolidé de 45 millions de francs (contre 40 millions en 1983), ces résultats étant comptabilisés avant impôts. Dans le même temps, le chiffre d'affaires a atteint 135 millions de francs (dont 84 % à l'exportation) pour la société mère.

OFFICIER MINISTÉRIEL
VENTE PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

VENTE SUR SAISIE IMMOB. au PALAIS DE JUSTICE DE NANTERRE le MERCREDI 6 MARS 1985 à 14 heures
UN APPARTEMENT Bâtiment B dans immeuble à **NEUILLY-S/SEINE**
(92) 74, rue Pauline-Borghèse
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adresser pour renseignements à Me Gabriel BLIAH, avocat au barreau de PARIS, 43, rue de Richelieu, tél. 296-29-32 et 296-03-74 ; Me Marcel WISLIN, avocat postulant ancien avoué, 7, avenue de Madrid, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE - Au greffe des criées du Tribunal de grande instance NANTERRE, et sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS de JUSTICE d'EVRY (91) R. Mazières le MARDI 12 MARS 1985 à 14 h
UNE MAISON sise à BIÈVRES
(Essonne)
1, Chemin des Jonnières, Résidence « La Roseraie » LOT N° 2 sur sous-sol, jardin cadastré pour 875 m². MAISON INOCCUPÉE
MISE A PRIX : 270 000 F
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Renseignements : Me TRUXILLO, Avocat. Tél. : 079-39-45. Au greffe du Tribunal de Grde Instance d'EVRY. Visite sur place le SAMEDI 9 MARS 1985 de 8 H 30 à 10 H.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 14 MARS 1985, à 14 heures EN TROIS LOTS, dans un immeuble sis à
PARIS (6e), 22, bd Saint-Michel et 75, bd Saint-Germain
1er lot : APPARTEMENT de 6 pièces principales
CAVE - au 2e étage du bâtiment A
MISE A PRIX : 850.000 F
2e lot **CHAMBRE** au 1er ét. s./cour — Mise à prix : 30.000 F
3e lot **GARAGE DOUBLE** R.-de-c. cour — Mise à prix : 20.000 F
S'adresser à Me Etienne KLING, avocat associé, 5, rue du Colonel-Moll, à PARIS (17e), tél. 380-11-32. Me Stéphane GUILLOTEAU, avocat, 68, avenue d'Iéna à PARIS (16e), tél. 720-07-07.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de VERSAILLES Palais de Justice, le MERCREDI 13 MARS 1985 à 9 H30, EN UN SEUL LOT
UNE MAISON à USAGE D'HABITATION avec TERRAIN
sise à
PORCHEVILLE (Yvelines) 4, Rue Pierre-Petit Lotissement des Malides
MISE A PRIX : 100 000 F.
Pour tous renseignements s'adresser à Me EMMANUEL GUEILHERS, Avocat, 21, rue des États-Généraux à Versailles, tél. : 950-02-62.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE DE NANTERRE, LE MERCREDI 13 MARS 1985 à 14 h
. sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire, EN 3 LOTS
DANS UN IMMEUBLE à COURBEVOIE
(Hauts-de-Seine)
24, rue Lambrechts et 1, rue Jules-Lefebvre
1er LOT **2 LOGEMENTS** au 1er ét. esc. B — 4 caves - M. à P. : 35.000 F
2e LOT **UN LOGEMENT** au 3e ét. esc. B — MISE A PRIX : 30.000 F
3e LOT **UN LOGEMENT au 2e étage, esc. B** MISE A PRIX 50.000 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 115.000 F
LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION
S'ad. pr rens. à Me Gustave JOHANET, avocat, 43, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. 766-03-40. Me Marcel WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid, 92200 Neuilly-s.-Seine, tél. 747-25-30. Me Didier CALMELS, syndic, place de l'Hôtel-de-Ville, 130, r. du 8-Mai-1945, 92021 Nanterre Cedex, tél. 724-40-13.

Vente après L.B. au Pal. de justice de Nanterre, mercredi 13 mars 1985 à 14 h
EN UN LOT
PARCELLE DE TERRE A GOUSSAINVILLE
(Val-d'Oise)
Route de Roissy sans numéro, lieudit « La Voie Rosière »
Voie communale n° 3, d'une contenance de 1 674 mètres carrés, sur laquelle se trouve un **BATIMENT A USAGE D'ENTREPOT** non terminé.
MISE A PRIX : 400.000 F avec faculté de baisse immédiate
S'adresser pour tous renseignements à Me Gustave JOHANET, avocat associé de la SCP Y. NEVEU et autres, 43, av. Hoche, 75008 Paris, tél. : 766-03-40 - Me Marcel WISLIN, avocat, 7, av. de Madrid, 92200 Neuilly-sur-Seine, tél. : 747-25-30 - Me Didier CALMELS, syndic, place de l'Hôtel-de-Ville, 130, rue du 8-Mai-1945, 92021 Nanterre Cedex, tél. : 724-40-13.

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE, au Palais de justice à Paris le JEUDI 7 MARS 1985, à 14 h
EN UN SEUL LOT
La jouissance exclusive et particulière de :
UNE PARCELLE DE TERRAIN de 550 m² env.
sur laquelle est édifié UN PETIT PAVILLON élevé d'un simple rez-de-ch. à usage de bureaux et magasin d'exposition, dans imm.
46, QUAI DE JEMMAPES, PARIS (10e)
MISE A PRIX : 1.200.000 F
S'adresser pour tous renseign. à : Me Jean-Serge LORACH, avocat, 2, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. 720-75-75.

VENTE SUR PUBL. JUDICIAIRES au PAL. de JUSTICE de VERSAILLES, 3, pl. André-Mignot le MERCREDI 13 MARS 1985 à 9 H 30, EN UN SEUL LOT
UN BATIMENT à USAGE INDUSTRIEL
Commune de
HOUILLES (Yvelines)
78, rue du Réveil-Matin
avec cour bitumée, le tout d'une cont. de 517 m² cad. Sect. AS n° 167
LIBRE. MISE A PRIX : 500 000 F.
Cabinet de Me Xavier SALONE, Avocat, 19, rue Sainte-Sophie, 78000 VERSAILLES. Tél. 950-01-69. Me SCHMITT, Syndic à la L.B. Sté HERBIN-BRUCELLE, demeurant à VERSAILLES, 78000, 44, rue Carnot, téléphone : 950-46-56.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
Le MARDI 12 MARS 1985, à 14 h 30 à la Chambre des notaires de Paris
4 APPARTEMENTS et 1 CHAMBRE
(dont 1 APPART. de 72 m² env. avec TERRASSE de 135 m² env.)
à PARIS (16e), entre
LE BOULEVARD SUCHET ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
Me Yves BONNEL, not. 79, bd Malesherbes, Paris (8e). Tél. 294-16-08

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS
LE JEUDI 7 MARS 1985 A 14 HEURES
en 25 lots
dans immeuble 1, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
à VINCENNES (Val-de-Marne)

Lots nos 1 et 2 : BOUTIQUES louées	Mise à prix : 100.000 F ch.
Lots nos 4, 7 et 8 : APPARTEMENTS loués	Mise à prix : 30.000 F ch.
Lots nos 5, 16 et 19 : APPARTEMENTS libres	Mise à prix : 30.000 F ch.
Lot no 3 : LOGEMENT libre	Mise à prix : 20.000 F
Lot no 6 : APPARTEMENT loué	Mise à prix : 40.000 F
Lot no 9 : Une CAVE occupée	Mise à prix : 200 F
Lot no 10 : IMMEUBLE libre	Mise à prix : 50.000 F
Lot no 11 : Petit IMMEUBLE loué	Mise à prix : 8.000 F
Lot no 12 : Un PAVILLON loué	Mise à prix : 50.000 F
Lot no 13 : Un BATIMENT loué	Mise à prix : 30.000 F
Lots nos 14, 15, 18, 20 à 22 : APPART. loués	Mise à prix : 25.000 F ch.
Lot no 17 : APPART. et DÉB. loués	Mise à prix : 25.000 F
Lots nos 23, 24, 25 : CAVES	Mise à prix : 500 F ch.

Maître TOURAILLE, avocat à PARIS-9e, 48, rue de Clichy, tél. : 874-45-85. Maître Patrick MIZON, syndic à PARIS, 60, bd de Sébastopol.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY

Le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre dernier, a décidé le lancement d'une augmentation de capital dont il a arrêté les conditions : il sera émis une action nouvelle au prix de 60 francs pour cinq actions anciennes, la souscription aura lieu du 4 mars au 5 avril 1985.

Le conseil a examiné les comptes provisoires de l'exercice 1984 qui feront ultérieurement l'objet d'un arrêté définitif, mais dont les grandes lignes sont déjà connues avec certitude.

Le chiffre d'affaires s'élève à 2963 millions de francs, en augmentation de 18 % sur 1983, et le chiffre consolidé à environ 3650 millions de francs.

Le résultat net enregistre, d'une part, des plus-values d'environ 30 millions de francs réalisés notamment à l'occasion de l'absorption de la filiale immobilière Imrey et, d'autre part, des frais de restructurations industrielles réalisées cette année, ainsi que d'importantes provisions décidées par le conseil afin de ne pas laisser à la charge de l'exercice suivant le coût des opérations de restructuration décidées en fin d'année 1984 et dont la réalisation s'étendra sur 1985. Ces frais et provisions exceptionnels se montent à 53 millions de francs.

Après ces écritures et après environ 45 millions d'amortissements, le résultat de l'exercice est un bénéfice d'environ 32 millions de francs.

Ainsi, les principales mesures de restructuration industrielle prévues par le plan d'Aussedat Rey auront été mises en place dès l'exercice 1984 qui aura pris en charge la plus grande partie des coûts correspondants.

Par ailleurs, la société a décidé de se séparer de son département « Cartes Statistiques » dont l'importance réduite ne pouvait plus correspondre à ses objectifs. Ce département a fait l'objet d'une cession aux dirigeants responsables de cette activité avec effet au 1er avril 1985.

D'autre part, poursuivant sa politique de développement de produits nouveaux, Aussedat Rey a porté à 100 % sa participation dans la société Corimex, s'assurant ainsi des moyens industriels destinés au développement des nouvelles technologies de traitement et de télétransmission de l'information.

CPR
COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Le conseil d'administration réuni le 27 février 1985, a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Les bénéfices nets, après provisions et impôts, s'élèvent à 126 638 000 F dont 44 300 000 F provenant du résultat de l'exercice 1983 de la Société en commandite simple Paresco-Gestion & Cie, spécialisée dans le financement des obligations et entièrement gérée par la C.P.R.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée pour le 24 avril prochain, de distribuer un dividende de 57 537 000 F, soit 25 F par action (plus avoir fiscal de 12,50 F) le reliquat venant renforcer les fonds propres qui atteindront près de 600 000 000 de francs.

Par ailleurs, le conseil a été informé que les bénéfices de la filiale Paresco-Gestion & Cie ont atteint, pour 1984, un résultat net de 108 535 000 F laissé en report à nouveau dans les comptes de *cette société*.

Cette importante progression des résultats est le fruit d'une politique de diversification. Le développement de ces activités, y compris celles de Paresco-Gestion, a pu être assuré par les progrès du traitement informatique des opérations *sans augmentation des effectifs*, maintenus à 161 personnes.

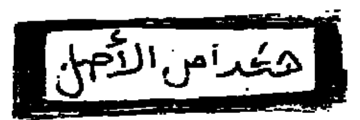
Enfin, M. H. Lasseron, vice-président directeur général de la Banque financière parisienne (BAFIP) a été coopté comme *administrateur* en remplacement de M. P. Henniqueau démissionnaire pour raisons de convenances personnelles.

SEFIMEG

Inscription obligatoire des actions au nominatif

Il est rappelé aux actionnaires que par suite des décisions de l'assemblée générale extraordinaire et du conseil d'administration réunis le 7 juin 1984, les actions de la société doivent être obligatoirement inscrites au nominatif à compter du 22 mars prochain pour pouvoir faire l'objet de négociations en bourse, recevoir les dividendes et participer aux diverses opérations sur titres.

En conséquence, les propriétaires d'actions au *porteur sont tenus* de demander à leur intermédiaire financier habituel (banque, agent de change...) l'inscription de leurs titres, soit en compte de « nominatif administré » tenu par l'intermédiaire habilité, soit en compte de « nominatif pur » tenu par par le service des titres de la société 64, rue de Lisbonne - Paris 8e (tél. 561-98-18).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 février

Baisse

Le repli précipité du dollar a, mercredi, rendu la Bourse de Paris assez nerveuse. De nouveaux dégagements se sont produits et, amorcé la veille, le mouvement de baisse s'est poursuivi en s'accentuant même assez sensiblement. L'ampleur des pertes n'a cependant pas été très importante et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un repli légèrement supérieur à 0,8 %.

D'une façon générale, le marché n'apprécie guère les situations monétaires troubles. En l'occurrence, et s'il venait à se poursuivre au rythme pris ce jour, le repli du dollar pourrait créer de sérieux désordres, en tout cas affaiblir le franc que la veille M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, disait bien défendu par la force du billet vert. Or qui dit affaiblissement dit aussi hausse des taux d'intérêt. Autour de la corbeille, ce risque n'était pas pris à la légère et certains parlaient également du danger que pourraient constituer des ventes étrangères, américaines en particulier, d'actions françaises. On n'en est pas encore là. Pour l'instant, la Bourse garde son sang-froid. Certains se disaient même satisfaits de la voir baisser. « Cela favorisera des initiatives d'achats ultérieurs », *disaient-ils en se frottant les mains.*

Premier effet du recul de la monnaie américaine : la devise-titre s'est fortement alourdie. Elle s'est échangée entre 10,75 F et 10,85 F contre 11,13 F - 11,25 F.

Autre conséquence : l'or est rapidement remonté à Londres. Son prix a été fixé à 290,75 dollars l'once (+ 5 dollars).

A Paris, toutefois, le lingot a baissé : 95 500 F (– 1 300 F). Le phénomène est naturel dans la mesure où le prix de l'or est déterminé en fonction du cours du dollar.

Le napoléon a encore gagné 3 F à 580 F. Le volume des transactions a augmenté : 10,23 millions de francs contre 7,51 millions.

NEW-YORK

Rechute ?

L'amélioration aura été passagère. Wall Street a eu de nouveau mercredi un passage à vide. Pourtant la séance avait bien commencé, et le « Dow » s'était rapproché de la barre des 1 300. Mais, progressivement, le marché allait par la suite reperdre tout le terrain gagné et même au-delà. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 5,08 points à 1 281,02. Au plus haut de la journée, il avait atteint la cote 1 295,27.

Rechute ? Autour du « Big Board », les professionnels s'interrogeaient sur l'interprétation à donner au comportement du marché. A l'évidence, le repli précipité du dollar a jeté un sérieux froid et incité de nombreux opérateurs à prendre leur distance. Réflexe de prudence habituel. Mais l'événement n'a pas créé la panique. A cet égard, la relative minceur des échanges est significative. L'activité a seulement porté sur 107,69 millions de titres contre 114,15 la veille. D'autre part, la baisse du dollar a favorisé une vive reprise des valeurs pharmaceutiques. En fait, le marché semble surtout avoir réagi aux informations qui ont circulé au sujet de la réduction des dépenses budgétaires. Cette réduction serait plus importante que prévu : 64 milliards de dollars au lieu de 50 milliards. Enfin, la lourdeur des valeurs à revenu fixe a ravivé les craintes d'une tension monétaire. Des spécialistes n'excluaient cependant pas la possibilité de voir la Bourse se raffermir très prochainement.

VALEURS	Cours du 26 fév.	Cours du 27 fév.
Alcoa	36 7/8	36 3/4
A.T.T.	21 1/4	21 1/8
Boeing	65 3/8	65 1/4
Chase Manhattan Bank	52 3/8	52 5/8
Du Pont de Nemours	53	52 1/2
Eastman Kodak	69 3/4	69 3/4
Exxon	47 3/4	48
Ford	44 1/4	44 3/8
General Electric	64 3/8	63 3/4
General Foods	59 3/8	59 1/4
General Motors	77 7/8	78 1/4
Goodyear	28 3/8	28 3/8
I.B.M.	134 1/2	132 7/8
I.T.T.	31 1/2	29 3/4
Mobil Oil	29 3/4	30 1/8
Pfizer	38 1/2	39 1/4
Schlumberger	41 5/8	41 7/8
Texaco	35 1/2	36 1/4
U.A.L. Inc.	46 5/8	47 1/8
Union Carbide	39 1/2	39
U.S. Steel	27 3/8	27 1/4
Westinghouse	31 1/4	31
Xerox Corp.	44 3/4	45 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS SA. — Le bénéfice net pour 1984 devrait progresser de 46,3 % pour atteindre 300 millions de francs environ pour un chiffre d'affaires de 11,8 milliards de francs (+ 5 %).

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE-CPR. — Le bénéfice net après provisions et impôts pour 1984 s'élève à 126,63 millions de francs (contre 101,31 millions). Il inclut une somme de 44,3 millions de francs provenant du *résultat dégagé en 1983 par la société* Paresco-Gestion spécialisée dans le financement des obligations et entièrement gérée par la CPR. Cette progression des profits est imputée à la politique de diversification. Le dividende net est porté de 20 F à 25 F.

INSERM-ROUSSEL-UCLAF. — L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et Roussel-Uclaf ont signé un accord-cadre de collaboration dans les domaines de la recherche intéressant les médicaments et les bio-technologies. Les opérations pourraient prendre la forme de collaboration sur des programmes scientifiques, de prestations de recherche à la demande de l'un des partenaires, de transferts de produits, de technologies ou de formation de personnels, de diffusion de l'information.

MARTELL. — Le fabricant de cognac va augmenter son capital et émettre des obligations convertibles pour soutenir les efforts d'investissements du groupe.

Les actionnaires ont autorisé le directoire à réaliser ces deux opérations. Le capital sera augmenté d'un montant maximum de 200 millions de francs par émissions d'actions en numéraires ou incorporation de réserves. Pour l'emprunt convertible, la barre a été fixée à 300 millions de francs.

Cet apport de fonds est destiné à soutenir l'effort d'investissement entrepris par le groupe depuis plusieurs années (plus de 100 millions de francs lors de l'exercice 1983-1984). Une attribution d'actions gratuites pourrait avoir lieu avant la fin de 1985.

Le groupe Martell prévoit une progression de 15 % de son chiffre d'affaires en 1984-1985 (juillet-juin). Il a été de 1,17 milliard de francs en 1983-1984, dont 97 % à l'exportation, pour un bénéfice de 132 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	26 fév.	27 fév.
Valeurs françaises	109,4	108,4
Valeurs étrangères	112,7	112,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 fév.	27 fév.
Indice général	204,2	202,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 février .... 10 9/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 fév.	28 fév.
1 dollar (en yens)	261,10	259

BOURSE DE PARIS Comptant 27 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 30	1 233
5 %	43 65	0 370
3 % amort. 45-54	72	1 734
Emp. 7 % 1973	7820	..
Emp. 8,80 % 77	116 80	6 775
9,80 % 78/93	85 60	6 202
8,80 % 78/86	96 90	1 881
10,80 % 79/94	98 40	6 237
13,25 % 80/90	103 70	9 801
13,80 % 80/87	105 67	5 104
13,80 % 81/89	108 10	1 664
16,75 % 81/87	111 60	7 847
16,20 % 82/90	116 25	2 042
16 % juin 82	115 90	11 573
E.D.F. 7,8 % 61	143 80	1 444
E.D.F. 14,5 % 80-92	105	9 832
Ch. France 3 %	140 80	..
CNB Bques janv. 82	102 49	1 905
CNB Paribas	102 80	1 906
CNB Suez	102 85	1 905
CNI janv. 82	102 40	1 905

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	114	....
A.G.F. (St Cent.)	1375	1430
A.G.P. Vie	8300	8600
Agr. Inc. Madag.	75	....
Amrep	64	65 50
André Roudière	345 60	350
Applic. Hydraul.	315 20	317
Arbel	65 75	65
Artois	953	970
At. Ch. Loire	10 40	10 50
Aussedat-Rey	96 10	95 20
Avenir Publicité	1075	1090
Bain C. Monaco	216	216 10
Banania	580	557 o
Banque Hypoth. Eur.	330	329 80
B.G.I. (ex Sogepal)	243 30	245
Blanzy-Ouest	507	510
B.N.P. Intercontin.	151	152
Bénédictine	2530	2428 o
Bon-Marché	236	....
Cafil	567	569
Cambodge	326	325
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	182	185
Caout. Padang	455	....
Carbone-Lorraine	200	208 d
Carnaud S.A.	520	520
Caves Roquefort	1172	1220 d
C.E.G.Frig.	340	340
C.E.M.	39 95	40
Centen. Blanzy	929	920
Centrest (Ny)	110 50	112
Cerabati	41 50	42
C.F.C.	278 80	267 60
C.F.F. Ferrailles	375	375
C.F.S.	699	....
C.G.V.	141 10	....
Chambon (M.)	480	477
Chambourcy (M.)	987	1036
Champex (Ny)	122 70	124
Chim. Gde Paroisse	110 40	106
C.I. Maritime	510	506
Ciram (B)	182	....
Clause	671	670
Cofradel (Ly)	526	....
Cogifi	318	319 90
Comiphos	234 50	225 10
Comp. Lyon-Alem.	295	....
Concorde (La)	510	509
C.M.P.	17 80	17 80
Conte S.A. (Li)	57 60	58 50
Crédit (C.F.E.L.)	270	270
Créd. Gén. Ind.	557	555
Cr. Universel (Cie)	561	566
Créditel	145	144 40
Darblay S.A.	400	397
Darty Act. d. p.	990	980
De Dietrich	440	435
Degremont	149	136 o
Delalande S.A.	900	900
Delmas-Vieljeux	1072	1080
Dév. Rég. P.d.C (Li)	182	182
Didot-Bottin	605	600
Dist. Indochine	896	932
Drag. Trav. Pub.	139 40	133 80
Duc-Lamothe	151	158
Eaux Bass. Vichy	1600	1600
Eaux Vittel	1110	1110
Ecco	3870	3850
Economats Centre	550	550
Electro-Banque	336	336
Electro-Financ.	530	529
Elf-Antargaz	210	209 10
E.L.M. Leblanc	1272	1285
Ernault-Bretagne	152	152
Entrepôts Paris	405 10	400 50
Epargne (B)	1010	1080 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	626	629
Eurocom	927	900
Europ. Accumul.	39 90	40
Eternit	635	630
Exor	1700	1700
Ferm. Vichy (Ly)	112	....
Finalens	160	160
FIPP	134 60	140 d
Fnac	401 20	400
Focep (Chât. eau)	940	940
Foncière (Cie)	330	330
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1851	1820
Foncina	284	281
Forges Strasbourg	237	245 50
Forinter	1251	1270
Fougerolle	54 90	53
France I.A.R.D.	190	180
France (La)	1178	1180
Frankel	252	246
Fromageries Bel	1071	1083
From. Paul Renard	820	852 d
GAN	2488	2440
Gaumont	590	600
Gaz et Eaux	1495	1480
Gerry S.A.	488	480
Gér. Arm. Hold.	61 45	64 60
Gerland (Ly)	637	662
Gévelot	296 60	286
Gr. Fin. Constr.	286	286
Gds Moul. Corbeil	98	98
Gds Moul. Paris	405	405
Groupe Victoire	1495	1460
G. Transp. Ind.	183	182 50
Hutchinson	260	260
Hydro-Energie	....	....
Hydroc. St-Denis	46 10	49
Immindo S.A.	318	318
Imminvest	237 10	....
Immobail	388	386
Immobanque	700	695
Immob. Marseille	3615	3700
Immofice	411 20	412 10
Industrielle Cie	1361	1340
Invest. (Sté Cent.)	899	899
Jaeger	167	165
Lafitte-Bail	395	400
Lambert Frères	58 20	57
Lampes	135 10	135 10
La Brosse-Dupont	269 50	268
Lille-Bonnières	321 50	335
Locabail Immob.	605	595
Loca-Expansion	309	309
Locafinancière	388	360
Locatel	336 40	336
Lordex (Ny)	117 10	....
Louis Vuitton	730	725
Louvre	802	802
Luchaire S.A.	400 50	400
Machines Bull	53	52 05
Magasins Uniprix	119	123
Magnant S.A.	72	....
Maritimes Part.	179	180 50
Marocaine Cie	38	....
Métal Déployé	385	385
M. H.	90 50	94 30
Mors	180	179 90
Navel Worms	145	....
Navig. (Nat. de)	68	69
Nicolas	388 30	403 80
Nobel Bozel	8 20	....
Nodet-Gougis	85	85
OPB Paribas	184 50	184
Optorg	138 80	136
Origny-Desvroise	158	160
Palais Nouveauté	433	445
Paris France	192	195
Paris-Orléans	180	153 60
Part. Fin. Gest. Im.	525	525
Pathé-Cinéma	217 80	214
Pathé-Marconi	150	150
Piles Wonder	529	....
Piper-Heidsieck	411	415
P.L.M.	120 50	119 50
Porcher	200	202 90
Prouvost ex-Lain.R.	152 60	152
Providence S.A.	540	538
Publicis	2020	1940
Raff. Souf. R.	156 50	158
Rassorts Indust.	98 80	109 10
Révillon	435	430 50
Ricqlès-Zan	142	....
Rochefortaise S.A.	149 90	143 90
Rochette-Cenpa	58 50	61
Rosario (Fin.)	183	....
Rougier et Fils	104 30	108 50
Rousselot S.A.	1369	....
Sacer	57	....
Saclor	23 15	24 05
SAFAA	208	208
Safic-Alcan	288	287
SAFT	353 60	354
Saunier-Duval	19 90	20
Saint-Raphaël	87 30	90 80
Salins du Midi	326	328
Santa-Fé	174 90	170
Satam	81 10	80
Savoisienne (M)	88	....
SCAC	171 80	178

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	356	332
S.E.P. (M)	189	190
Serv. Equip. Véh.	33	33
Sicli	48	52 50 d
Sicotel	355	342
Sintra-Alcatel	558	540
Sinvim	185	183 10
Siph (Plant. Hévéas)	258	260
SMAC Aciéroïd	128 90	125
Sté Générale (c. inv.)	569	570
Sofal financière	522	523
Soffo	239 80	241
Soficomi	630	656 d
S.O.F.I.P. (M)	92 10	....
Sofragi	887	887
Soudure Autog.	135 20	152 20
Sovabail	650	650
Speichim	140	....
S.P.I.	405	410
Spie Batignolles	192	192
Stemi	410	425
Taittinger	1250	1250
Testut-Aequitas	550	528
Tour Eiffel	360	358
Ufiner S.M.D.	97 70	96
Ugimo	316	316
Ugine Gueugnon	43	41 30
Uniball	735	740
Unidel	137	136
U.A.P.	3077	2953
Union Brasseries	69 50	....
Union Habit.	....	....
Un. Imm. France	370	370
Un. Ind. Crédit	415	415
Usinor	7 30	7
U.T.A.	665	680
Vicat	330	330
Virax	102	103 20
Waterman S.A.	340	340
Brass. du Maroc	155 60	....
Brass. Ouest-Afr.	28 30	28 30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	341	....
Akzo	324	....
Alcan Alum.	303	....
Algemeene Bank	1139	1139
American Brands	711	744
Am. Petrofina	650	....
Arbed	255	....
Asturienne Mines	125	....
Banco Central	109	103 50
Banco Santander	84 90	84 80
Bco Pop Espanol	120	120
Banque Ottomane	836	....
B. Régl. Internat.	26300	27650
Barlow Rand	56	....
Blyvoor	86	92 90
Bowater	....	....
Br. Lambert	359 90	....
Caland Holdings	100	95
Canadian-Pacific	468 70	461 70
Commerzbank	548	....
Dart. and Kraft	1000	985
De Beers (port.)	50 10	....
Dow Chemical	316	310
Dresdner Bank	646	638
Femmes d'Auj.	60 20	57 20
Finoutremer	250	....
Gén. Belgique	300	294
Gevaert	580	....
Glaxo	136	132 50
Goodyear	310	298
Grace and Co	443	....
Gulf Oil Canada	136 80	135
Hartebeest	48	52 80
Honeywell Inc.	697	680
Hoogoven	188 40	186 20
I. C. Industries	365	362
Int. Min. Chem	440	440
Johannesburg	880	....
Kubota	13 10	13 50
Latonia	270	261
Mannesmann	540	....
Marks-Spencer	15 90	16
Midland Bank Plc	43	43 10
Mineral-Ressourc.	78 10	81 10
Nat. Nederlanden	780	800
Noranda	145 40	144 50
Olivetti	31 85	31 50
Pakhoed Holding	195	194
Pfizer Inc.	430	440
Pirelli	15 50	15 40
Procter Gamble	630	601
Ricoh Cy Ltd	38	....
Rolinco	195 40	195 50
Robeco	214 60	213 50
Rodamco	392	391
Shell fr. (port.)	89 50	....
S.K.F. Aktiebolag	212	....
Sperry Rand	522	534
Steel Cy of Can.	172 10	173
Stilfontein	95	95
Sud. Allumettes	281	....
Tenneco	425	422 50
Thorn EMI	55	54 50
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	18	18 05
Vieille Montagne	760	800
Wagons-Lits	406	400
West Rand	47	45 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1880	1800
Calberson	340	338
C.D.M.E.	780	780
C. Equip. Elect.	297	298
Dafsa	284	282 30
Dauphin O.T.A.	2000	2019
Filipacchi	560	560
Guy Degrenne	735	728
Marlin Immobilier	331	338
Métallurg. Minière	224 90	224
M.M.B	390	389
Om. Gest. Fin.	295	296
Petit Bateau	325	325
Petrofigaz	740	750
Pochet	1549	1560
Poron	326	320
S.C.G.P.M.	300	300 50
Sofibus	227	232
Sovac	795	782

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Bozie	295	....
Cellulose du Pin	86	86
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	508	510
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	185	203
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	121	120 10
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	124 10	124
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	174	....
Thann et Mulhouse	92	....
Total C.F.N.	43	40 o
Ufinex	333	335

SICAV 27/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	284 36	271 47
Actions-Investiss.	290 61	277 34
Actions sélectives	416 30	397 42
Aedificandi	428 48	409 06
A.G.F. 5000	284 97	272 05
Agimo	456 02	435 34
A.G.F. Interfonds	379 69	362 47
Altefi	229 20	218 81
A.L.T.O.	199 18	190 15
Amérique Gestion	500 62	477 92
A.M.I.	234 15	223 53
Assoc. St-Honoré	12142 33	12081 92
Associc	22158 27	22158 27
Bourse-Investiss.	334 77	319 59
Bred Associations	2260 13	2253 37
Capital Plus	1407 16	1407 16
Columbia (ex W.I.)	786 12	750 47
Convertimmo	303 92	292 23
Cortal court terme	10353 41	10353 41
Cortexa	1000 46	955 09
Credinter	413 54	394 79
Croiss. Immobil.	419 76	400 73
Démétar	11931 97	11931 97
Drouot-France	395 71	388 22
Drouot-Investiss.	784 46	748 89
Drouot-Sécurité	203 76	194 51
Drouot-Sélection	123 84	118 22
Energie	247 41	236 19
Eparcic	55646 08	55635 01
Epacourt Sicav	6880 74	6863 58
Epargne Associations	24908 54	24834 04
Epargne-Capital	6260 76	6188 78
Epargne-Croiss.	1372 38	1310 16
Epargne-Industr.	487 32	465 22
Epargne-Inter	689 54	639 18
Epargne-Long-Terme	1218 06	1162 82
Epargne-Oblig.	191 23	182 56
Epargne-Unie	988 27	943 46
Epargne-Valeur	369 54	352 78
Eparoblig	1137 85	1135 58
Eurocic	8657 22	8264 65
Euro-Croissance	447 80	427 49 ◆
Europe Investiss.	1175 72	1122 41 ◆
Financière Plus	20619 30	20578 14
Foncier Investiss.	748 44	714 50
Foncival	188 65	181
France-Garantie	299 04	293 18
France-Investiss.	462 57	441 59
France-Net	111 24	108 74
Fr.-Obl. (nouv.)	413 92	405 80
Francic	267 97	255 82
Fructidor	248 89	237 60
Fructifrance	495 77	473 29
Fructivar	67175 02	67007 50
Fructi-Associations	1123 90	1121 86
Fructi-Première	11253 02	11088 72
Gestilion	60033 19	59883 48
Gestion Associations	125 73	122 86
Gestion Mobilière	606 16	578 67
Gest. Rendement	489 10	466 92
Gest. Sél. France	455 68	435 02
Haussmann-Epargne	1079 58	1079 58
Haussmann Oblig.	1358 60	1296 99
Horizon	840 18	815 71
I.M.S.I.	443 26	423 16
Indo-Suez Valeurs	640 78	611 72
Ind. française	12094 02	11856 88
Interoblig.	10364 21	9956 97
Intersélect France	312 20	298 04
Intervaleurs Indust.	444 82	424 65
Invest. net	11924 07	11900 27
Invest. Obligataire	14083 85	14055 74
Invest. Placements	854 66	815 90
Invest. St-Honoré	711 02	678 78

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	124 28	118 63 ◆
Laffitte-crt-terme	121977 64	121977 64
Laffitte-Expansion	699	667 30
Laffitte-France	231 72	221 19
Laffitte-Japon	230 48	220 03
Laffitte-Oblig.	149 93	143 13
Laffitte-Placements	111903 98	111792 17
Laffitte-Rend.	200 22	191 14
Laffitte-Tokyo	1023 76	977 33
Lion-Associations	10981 47	10981 47
Lion-Institutionnels	21579 27	21525 46
Liouplus	58222 52	57846 06
Livret portefeuille	514 45	499 47
Mondiale Investissem.	360 97	360 97
Monecic	56773 08	56773 08
Multi-Obligations	418 78	399 79
Mutuelle Unie Sél.	111 33	106 28
Natio.-Assoc.	6082 30	6070 16
Natio.-Epargne	13299 55	13167 87
Natio.-Inter.	961 29	917 70
Natio.-Obligations	457 47	436 73
Natio.-Placements	60154 77	60154 77
Natio.-Valeurs	550 30	525 35
Oblicoop Sicav	1125 12	1103 06
Obliion	1127 93	1076 78
Oblisem	152 40	150 15
Orient-Gestion	113 08	107 95
Pacifique St-Honoré	423 89	404 67
Paneurope	562 98	537 46
Paribas Epargne	13197 15	13144 57
Paribas Gestion	584 85	558 33
Patrimoine-Retraite	1325 40	1299 41
Phénix Placements	255 89	254 62
Pierre Investiss.	506 17	483 22
Placement crt-terme	61222 18	61222 18
P.M.E. St-Honoré	295 79	282 38
Province Investiss.	312 87	312 87
Rendem. St-Honoré	12275 96	12214 88
Revenus Trimestriels	5388 57	5308 94
Sécur. Mobilière	384 75	367 30
Sél. court terme	12353 18	12261 22
Sélec. Mobil. Div.	334 82	326 65
Sélection-Rendem.	183 98	179 49
Sélect. Val. Franç.	226 75	216 47
Sicav-Associations	1189 13	1186 76
S.F.I. fr. et étr.	493 20	470 84
Sicavimmo	561 38	535 92
Sicav 5000	244 29	233 21
Slivafrance	373 47	356 53
Slivam	348 01	332 23
Slivarente	207 84	198 42
Slivinter	341 69	326 20
S.I.-Est	1119 74	1068 96
S.I.G.	856 01	816 82
S.N.I.	1074 03	1025 33
Sokinvest	481 64	459 80
Sogepargne	341 95	329 59
Sogevar	899 44	858 65
Soginter	1184 19	1130 49
Soleil Investiss.	449 41	429 03
Technocic	1152 42	1100 16
U.A.P. Investiss.	379 38	362 18
Uni-Associations	107 94	107 94
Unifrance	303 25	289 50
Unifoncier	840 70	802 58
Uni-Garantie	1183 82	1159 47
Unigestion	713 91	681 54
Uni-Japon	1142 01	1090 22
Uni-Régions	1798 07	1716 53
Unirente	1910 99	1848 15
Univer	149 82	149 82
Univers-Obligations	1149 13	1111 34
Valorem	405 41	387 03
Valorg	1252 88	1251 64
Valrel	134800 68	134685 99

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1641	4,5 % 1973	1645	1635	1639	– 0 36
4075	C.N.E. 3 %	4070	4061	4061	– 0 22
1430	Electricité T.P.	1444	1445	1451	+ 0 48
1038	Renault T.P.	1039	1045	1044	+ 0 48
1615	Rhône-Poul. T.P.	1642	1641	1639	– 0 18
1239	St-Gobain T.P.	1238	1235	1235	– 0 08
1209	Thomson T.P.	1232	1232	1232	....
255	Accor	264	260	260	– 1 51
635	Agence Havas	630	630	630	....
625	Air Liquide	627	624	624	– 0 47
790	Als. Superm.	813	820	830	+ 2 09
104	A.L.S.P.I.	106 50	105 10	106	– 0 46
225	Alsthom-Atl.	225 50	228	225 50	....
200	Applic. gaz	205	200	200	– 2 43
890	Arjom. Prioux	907	910	902	– 0 55
855	Aux. Entrepr.	852	859	856	+ 0 46
1080	Av. Dass.-Br.	1090	1075	1080	– 0 91
295	Bail-Equipem.	289	290	290	+ 0 34
685	Bail-Investiss.	679	680	680	+ 0 14
695	Cie Bancaire	678	679	680	+ 0 34
187	Bazar H.-V.	183	181 10	181 10	– 1 03
290	Béghin-Say	283	281	280	– 1 06
570	Bic	564	549	545	– 3 36
330	B.I.S.	342	341	336	– 1 75
1270	Biscuit (Géné.)	1260	1230	1230	– 2 38
1720	Bongrain S.A.	1646	1636	1637	– 0 54
840	Bouygues	845	841	841	– 0 62
2420	B.S.N.	2465	2435	2435	– 1 21
1960	Carrefour	1955	1855	1900	– 2 81
890	Casino	893	888	885	– 0 89
555	Cedis	569	580	580	– 1 93
550	Cetelem	547	546	548	+ 0 18
805	C.F.A.O.	807	813	808	+ 0 12
112	C.F.D.E.	120	119 50	117	– 2 50
655	C.G.I.P.	650	640	639	– 1 69
445	Chargeurs S.A.	427 50	431	431	+ 0 81
37	Chiers-Châtill.	46	47	47	+ 2 17
345	Ciments franç.	358	358	358	....
1260	C.I.T. Alcatel	1252	1255	1255	+ 0 23
1260	Club Méditerr.	1202	1175	1172	– 2 49
142	Codetel	138 10	136	136	– 1 52
285	Cofimeg	266	265 10	265 10	– 0 33
230	Colas	228	220	220	– 3 53
174	Compt. Entrepr.	174 80	174 80	174 80	....
435	Compt. Mod.	408	408	408	....
780	Créd. Foncier	742	740	740	– 0 26
320	Crédit F. Imm.	318 50	327	317	+ 0 15
670	Crédit Nat.	680	670	670	– 1 47
250	Crouzet	258	249	252	– 2 32
2320	Damart-Servip	2305	2290	2280	– 0 65
1190	Darty	1205	1190	1173	– 2 65
825	Docks France	832	810	810	– 2 64
188	D.M.C.	186 90	188	183	– 2 08
580	Dumez	609	616	616	+ 1 14
585	Eaux (Gén.)	570	552	555	– 2 63
240	Elf-Aquitaine	245	245 80	244	– 0 40
230	— (certific.)	236 90	234 80	234 80	– 0 88
1390	Epeda-B-Faure	1365	1365	1365	....
2840	Essilor	2910	2900	2900	– 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
535	Esso S.A.F.	540	542	543	+ 0 55
1340	Eurafrance	1288	1270	1265	– 1 78
900	Euromarché	901	880	865	– 3 99
1030	Europe n° 1	1000	990	993	– 0 70
1110	Facom	1122	1119	1106	– 1 42
680	Fichet-bauche	685	693	693	+ 1 16
193	Finextel	195	193 10	193 80	– 0 61
370	Fives-Lille	382	380	379	– 0 78
59	Fonderie (Gén.)	57 50	57 50	57 30	– 0 34
81	Fraissinet	80 50	81	81	+ 0 62
270	Francarep	275 10	275 10	275 20	+ 0 03
295	Gal. Lafayette	285	281	281	– 1 40
880	Gén. Géophys.	872	867	865	– 0 80
250	GTM-Entrepose	251	252	252	+ 0 39
310	Guyenne-Gasc.	324 80	323	323	– 0 55
1820	Hachette	1760	1760	1760	....
455	Hénin (La)	449	450	450	+ 0 22
81	Imétal	85	87	87	+ 2 35
450	Imm. Plaine-M.	447 50	447	447	– 0 11
1740	Inst. Mérieux	1690	1690	1690	....
490	Interbail	500	499	499	– 0 20
2200	Intertechnique	2150	2125	2125	– 1 16
180	J. Lefebvre	204	200	201	– 1 47
900	Lab. Bellon	880	888	888	+ 0 90
420	Lafarge-Coppée	420	425	422	+ 0 47
910	Lebon	985	1000	1000	+ 1 52
2080	Legrand	2098	2078	2077	– 1
925	Leroy	905	880	870	– 3 86
345	Locafrance	353	351	352	– 0 28
745	Locindus	740	743	745	+ 0 67
755	Lyonn. Eaux	749	752	748	– 0 13
198	Mais. Phénix	220	219	212 90	– 3 22
1300	Majorette (Ly)	1295	1305	1305	+ 0 77
106	Manurhin	109 50	109 50	108 90	– 0 54
191	Mar. Wendel	195	197 50	197 50	+ 1 28
1880	Martell	1935	1930	1930	– 0 25
1880	Merlin-Gerin	1690	1689	1689	– 0 05
1620	Matra	1690	1651	1638	– 3 07
845	Michelin	825	825	825	....
2280	Midi (Cie)	2251	2240	2230	– 0 93
240	Midland Bk S.A.	229	226	226	– 1 31
71	M.M. Penarroya	83	88 60	88 50	+ 6 62
1980	Moët-Hennessy	1943	1890	1900	– 2 21
500	Mot. Leroy-S.	493 50	485	482	– 2 33
103	Moulinex	111 50	112 50	111 60	+ 0 08
....	Mumm	750	740	742	– 1 06
340	Navig. Mixtes	350	350	349	– 0 28
77	Nord-Est	76 20	77 80	77	+ 1 04
465	Nordon (Ny)	490	475	475	– 3 06
135	Nouvelles Gal.	135	139 70	139 90	+ 3 62
790	Occident. (Gén.)	783	776	769	– 1 78
275	Olida-Caby	282 50	276	276	– 2 30
990	Omn. F. Paris	995	1000	1000	+ 0 50
215	Opfi-Paribas	214	217 50	218	+ 1 86
2400	Oréal (L')	2420	2415	2415	– 0 20
158	Paper. Gascogne	151	158	158	+ 4 63
920	Paris-Réescomp	900	910	904	+ 0 44
315	Pechelbronn	342	341 20	341 90	– 0 02
720	Penhoet	792	792	792	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
720	Pernod-Ricard	734	729	724	– 1 36
260	Pétroles (Fse)	265 20	264 50	264 50	– 0 26
64	— (certific.)	65 80	65	65	– 1 21
121	Pétroles B.P.	119	117	117	– 1 68
290	Peugeot S.A.	275	272	271 50	– 1 27
53	Poclain	50 50	50	49 80	– 1 38
500	Poliet	503	500	500	– 0 59
166	Pompey	175	169	169	– 3 42
450	P.M. Labinal	455	455	455	....
1920	Presses Cité	1895	1890	1885	– 0 52
1100	Prétabail Sic.	1106	1100	1101	– 0 45
300	Primagaz	297	297 60	293 10	– 1 31
198	Printemps	192 80	195 80	194	+ 0 62
1470	Promodès	1461	1447	1447	– 0 27
260	Radiotechn.	262	264	263	+ 0 38
79	Raffin. (Fse)	81	78	79	– 2 46
1270	Redoute (La)	1285	1275	1270	– 1 16
1500	Roussel-Uclaf	1550	1585	1540	– 0 64
1290	Roussel-C.N.I.	1285	1290	1300	+ 1 16
2280	Rue Impériale	2380	2390	2390	+ 0 42
179	Sade	186	190	190	+ 2 15
1310	Sagem	1409	1410	1410	+ 0 07
355	St-Louis B.	354	352	346	– 2 25
2320	Salomon	2390	2400	2410	+ 0 83
605	Sanofi	637	641	633	– 0 62
280	S.A.T.	290	280	280	– 3 44
550	Saupiquet Cie	565	560	560	– 0 88
132	Schneider	135 90	134 90	134	– 1 39
82	S.C.O.A.	82 80	83	84	+ 1 44
123	S.C.R.E.G.	129	130	129 50	+ 0 38
435	Seb	422	421	420	– 0 47
315	Sefimeg	319 60	315	315	– 1 40
990	S.F.I.M.	940	929	930	– 1 06
58	S.G.E.-S.B.	62 40	62 50	60 50	– 3 04
680	Sign. Ent. El.	681	681	680	– 0 14
595	Silic	608	600	601	– 1 15
380	Simco	381	383	384	+ 0 78
220	Simnor	224	220 50	220 50	– 1 56
2000	Skis Rossignol	1998	1920	1922	– 3 85
610	Siminco	645	645	645	....
2750	Sodexho	2755	2765	2770	+ 0 54
450	Sogerap	509	490	500	– 1 76
460	Sommer-Allib.	453	445 10	445	– 1 76
535	Source Perrier	538	529	528	– 1 85
250	Synthelabo	260	258	259	– 0 38
580	Talcs Luzenac	591	600	595	+ 0 67
2380	Tél. Elect.	2415	2400	2390	– 1 03
495	Thomson-C.S.F.	503	497	491 50	– 2 28
2140	T.R.T.	2201	2195	2195	– 0 27
390	U.F.B.	395	390	390	– 1 26
715	U.I.S.	729	725	725	– 0 54
325	U.C.B.	319 50	319	318	– 0 46
240	Valéo	239	238	238	– 0 41
102	Vallourec	100	99	98	– 2
2500	V. Clicquot-P.	2520	2550	2550	+ 1 19
900	Vinipix	910	900	900	– 1 09
925	Elf-Gabon	949	941	940	– 0 94
200	Amax Inc.	201 80	200 50	200 50	– 0 64
455	Amer. Express	463	465	454	– 1 94
235	Amer. Teleph.	234	231 50	230 10	– 1 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
131	Anglo Amer. C.	118 10	122 50	122 50	+ 3 72
885	Amgold	839	848	868	+ 3 21
635	BASF (Akt)	644	640	640	– 0 62
660	Bayer	660	660	660	....
370	Buffelsfont.	354	365 80	365 50	+ 3 24
24	Charter	24 15	24 50	24 10	– 0 20
580	Chase Manh.	583	561	556	– 4 63
380	Cie Pétr. Imp.	360 50	352	352	– 2 35
50	De Beers	47 45	49 60	50 05	+ 5 47
1360	Deutsche Bank	1305	1328	1328	+ 1 76
89	Dome Mines	82 60	84 70	84 70	+ 2 54
270	Driefontein Ctd	253 10	261 50	260	+ 2 72
585	Du Pont-Nem.	592	574	574	– 3 04
750	Eastman Kodak	778	765	756	– 2 82
81	East Rand	77 30	79 60	79	+ 2 19
355	Electrolux	359	359	359	....
350	Ericsson	323 10	318	318	– 1 57
520	Exxon Corp.	531	521	521	– 1 88
485	Ford Motors	489 50	480	483	– 1 32
246	Free State	217 60	232	229 10	+ 5 28
132	Gencor	127 50	136 40	136 10	+ 6 74
295	Gén. Belgique	300	294	294	– 2
685	Gén. Electr.	694	692	692	– 0 28
865	Gen. Motors	880	850	854	– 2 96
61	Goldfields	57 50	58 40	58 80	+ 2 26
37	Gd Metropolitain	34 60	35	35	+ 1 15
147	Harmony	134 50	140	138	+ 2 60
36	Hitachi	36 60	36	35 90	– 1 91
645	Hoechst Akt.	638	642	640	+ 0 31
102	Imp. Chemical	103 80	101	101	– 2 69
148	Inco. Limited	141 70	140 10	140 30	– 0 98
1450	IBM	1488	1455	1450	– 2 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
106	Ito-Yokado	107	104 10	103 60	– 3 17
380	ITT	359 50	347	348	– 3 19
68	Matsushita	66 60	65 70	65 50	– 1 65
1070	Merck	1105	1084	1098	– 0 63
900	Minnesota M.	945	920	920	– 2 64
305	Mobil Corp.	330	321	321	– 2 72
24900	Nestlé	24490	24700	24680	+ 0 77
124	Norsk Hydro	122	121	122 50	+ 0 40
1150	Petrofina	1142	1140	1140	– 0 17
960	Philip Morris	980	976	971	– 0 91
174	Philips	172	171 90	171 90	– 0 05
270	Pres. Brand	242	257	250	+ 3 30
305	Président Steyn	269 90	282 50	280	+ 3 74
295	Quilmès	304	299 10	299	– 1 64
1000	Randfontein	910	965	965	+ 6 04
590	Royal Dutch	576	575	575	– 0 17
80	Rio Tinto Zinc	74 90	75	75	+ 0 13
187	St Helena Co	175 10	187 70	185	+ 5 65
460	Schlumberger	451 20	447	447	– 0 93
92	Shell transp.	92	90 10	90 10	– 2 06
1820	Siemens A.G.	1765	1778	1780	+ 0 84
181	Sony	192 50	191	188	– 2 33
285	T.D.K.	265	265	262 50	– 0 94
17 50	Toshiba Corp.	18 15	17 60	17 55	– 3 30
995	Unilever	964	966	967	+ 0 31
475	Unit. Techn.	468 50	468	469	+ 0 10
975	Vaal Reefs	874	936	935	+ 6 97
400	West Deep	388	408	403	+ 3 86
320	West Hold.	289	298	297	+ 2 76
485	Xerox Corp.	499 50	491 70	491 70	– 1 56
2 09	Zambia Corp.	2 09	2 10	2 12	+ 1 43

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 814	10 175	9 800	10 400
ECU	6 796	6 791	....	....
Allemagne (100 DM)	305 790	305 550	294	314
Belgique (100 F)	15 180	15 177	14 800	15 700
Pays Bas (100 fl.)	289 750	270	260	280
Danemark (100 krd)	85 330	85 040	80	88
Norvège (100 k)	107 470	107	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 030	11 110	10 650	11 450
Grèce (100 drachmes)	7 500	7 240	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 880	4 960	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 150	358 500	348	369
Suède (100 krs)	108 680	107 150	105	112
Autriche (100 sch)	43 530	43 500	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 542	5 510	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 630	5 515	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 559	7 305	7 100	7 450
Japon (100 yens)	4 058	3 923	3 810	3 990

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/2
Or fin (kilo en barre)	96800	96000
Or fin (en lingot)	96800	95500
Pièce française (20 fr)	580	583
Pièce française (10 fr)	465	.....
Pièce suisse (20 fr)	562	565
Pièce latine (20 fr)	552	550
Souverain	696	693
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	2050	2070
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3630	3600
Pièce de 10 florins	580	574

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LIVRES

CULTURE

ÉCONOMIE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 28 février, 19 h 20

Partir en préretraite

GUY HERZLICH
et ALAIN LEBAUBE
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé
par FRANÇOIS KOCH

LE DÉBAT SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le PS accuse le RPR d'« organiser la désobéissance »

Quelque peu absents du débat politique sur la Nouvelle-Calédonie, animé essentiellement jusqu'à présent par l'opposition, les socialistes font donner les grandes orgues. Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi soir 27 février, a pris rapidement le relais du porte-parole du gouvernement, Mme Georgina Dufoix, qui, au terme du conseil des ministres, avait dénoncé l'attitude des dirigeants du RPR. « *A Paris et sur place,* (ils) *continuent à jeter de l'huile sur le feu et à encourager les actions illégales, donc antirépublicaines* », avait déclaré Mme Dufoix (*nos dernières éditions du 28 février*).

Le bureau exécutif du PS estime que le RPR, « *qui se proclame volontiers le défenseur des institutions de la Ve République, prend la redoutable responsabilité de défier ces institutions* (...). *Depuis des semaines, les représentants de ce parti qui s'est toujours présenté avec ostentation comme le parti de l'ordre soufflent sur le feu du désordre* (...). *Le RPR appelle ouvertement à désobéir à la légalité républicaine et ses chefs vont sur place organiser cette désobéissance.* »

Trente et une personnalités de gauche – dont MM. Jean Ellenstein, Henri Fiszbin, anciens membres du PCF ; Gérard Delfau, membre du secrétariat du PS ; Max Gallo, ancien ministre – ont lancé un appel pour « *la recherche persévérante, quels que soient les obstacles et les difficultés, d'une solution pacifique et démocratique fondée sur le dialogue. La reconnaissance du peuple canaque et de son droit à la souveraineté sur sa terre peut et doit se concilier avec le respect des droits de toutes les populations vivant sur le territoire* » (1).

« *Il existe sans doute pas de formule miracle* », capable de dénouer l'imbroglio néo-calédonien : c'est le sentiment de M. Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République a déclaré mercredi devant les présidents des associations antillo-guyanaises de Paris que « *l'appartenance à la République française demeure pour les départements et les territoires d'outre-mer la plus sûre garantie de leur liberté et même la seule garantie. La départementalisation demeure le cadre le plus favorable à la solution des questions de développement ainsi qu'à la réduction des inégalités* ».

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, est plus catégorique. « *M. Pisani a échoué,* dit-il. *Le moment est venu pour lui de penser à la pêche à la ligne.* » Quant au Centre national des indépendants et paysans (CNIP), il a adressé « *ses félicitations et ses vœux aux cinq patriotes français entrés dans la résistance contre la dictature pisaniste* ». « *Ce qui s'impose,* affirme le CNIP, *c'est non pas l'expulsion de Français mais l'expulsion de M. Pisani.* »

(1) Appel des 31 pour une solution pacifique et démocratique en Nouvelle-Calédonie : Gérard Delfau, 80, rue de l'Université, 75007 Paris.

Deux Syriens détournent sur Vienne un avion de la Lufthansa

Un Boeing-727 de la compagnie allemande Lufthansa, en route pour Damas, a été détourné le mercredi 27 février en début d'après-midi, peu après son décollage de Francfort. L'équipage, menacé par deux Syriens en cours d'expulsion vers leur pays d'origine, a posé l'appareil à Vienne. Après cinq heures de négociations, au cours desquelles les trente-trois passagers avaient été libérés, les deux pirates se sont rendus aux autorités autrichiennes ; celles-ci leur avaient promis de ne pas les renvoyer en Syrie où, selon eux, leur qualité d'opposants politiques leur vaudrait la peine de mort.

Les deux hommes seront jugés en Autriche pour avoir violé, par cet acte de piraterie, les conventions internationales sur la navigation aérienne ; mais, selon des déclarations officieuses d'autorités viennoises, ils pourraient bénéficier de l'asile dans le pays une fois leur peine de prison purgée.

Cette affaire attire l'attention, une fois encore, sur la « filière berlinoise » utilisée chaque année par quelque dix mille à quinze mille étrangers pour pénétrer en RFA et y demander l'asile. C'est par l'ancienne capitale allemande, en effet, que les deux pirates, Esam Fachr El-Din Agha Bdahi et Gamal Khalaf, étaient arrivés en Europe. Ils avaient atterri à Berlin-Est où, selon maintes informations, les autorités de la RDA acceptent, dans le cas de candidats à l'asile à l'Ouest, des pièces d'identité grossièrement falsifiées. Puis ils avaient, comme tant d'autres, gagné Berlin-Ouest par le métro, sans contrôle. Les deux Syriens avaient engagé une procédure de demande d'asile – formalité qui prend d'ordinaire deux ans. Mais, comme dans la majorité des cas, leur demande avait été refusée ; les deux Syriens avaient, le 26 février, été envoyés à Francfort pour expulsion immédiate. – (*AFP, AP, Reuter, UPI.*)

Le prix 1984 de la Fondation de France à MM. Philippe Taquet et Guy de Thé

La Fondation de France a attribué son prix scientifique pour 1984 à M. Philippe Taquet, professeur au Museum national d'histoire naturelle, et au professeur Guy de Thé, directeur de recherches au CNRS (faculté de médecine Alexis-Carrel de Lyon) et professeur associé de santé publique à l'université Harvard (Boston, Etats-Unis).

Le prix scientifique de la Fondation de France est attribué chaque année à un ou deux hommes de science qui ont le souci de la bonne vulgarisation. Les deux lauréats de 1984 sont, effectivement, des scientifiques de très haut niveau, qui consacrent une partie de leur temps à vulgariser leurs recherches et les progrès de la connaissance.

M. Taquet est un paléontologiste, spécialiste des dinosaures, qui va recueillir et étudier, un peu partout dans le monde, les fossiles de ces animaux qui ont prospéré pendant 165 millions d'années pour s'éteindre quelque 60 millions d'années avant l'apparition des premiers hominiens.

M. de Thé, cancérologue, a très largement contribué à prouver que certaines formes de cancer sont favorisées par des facteurs climatiques, géographiques, ethniques et économiques. Pour parvenir à ce résultat, il est allé, dans des conditions parfois difficiles, en Ouganda, en Chine, à Hongkong, à Singapour, et il a relaté ses voyages de recherches dans un livre *Sur la piste du cancer* (Flammarion), mi-reportage, mi-enquête, qui instruit le profane sans jamais l'ennuyer.

A TF 1

UN SUJET SUR LES COURSES HIPPIQUES DÉPROGRAMMÉ POUR LA SECONDE FOIS

Le sujet consacré à l'« affaire Allaire », relatif aux courses de chevaux truquées de Cagnes-sur-Mer en 1976-1977, a été supprimé du sommaire de l'émission mensuelle de TF 1 « Contre-enquête », diffusée mercredi 27 février. Pour ses auteurs, le journaliste Jean Hatzfeld et le réalisateur Gérard Trembasiewicz, ce reportage a été « *manifestement censuré* » car il dénonçait de « *graves irrégularités* » survenues au cours du procès. A la direction de TF 1, on déclare que « *ce sujet mettant des personnes gravement en cause et une nouvelle procédure judiciaire étant en cours, il est apparu indispensable de procéder à son remplacement* ». Le même reportage avait été déjà déprogrammé le 29 janvier dernier.

Selon *Libération*, auquel collabore Jean Hatzfeld, « *les personnes gravement mises en cause étaient deux inspecteurs (anonymes) de la police des jeux, le secrétaire général du PMU et deux drivers de Grosbois* ».

Toujours selon ce quotidien, le PMU est soupçonné d'avoir fait pression sur la direction de la première chaîne en menaçant de lui retirer l'exclusivité des courses de quarté et même l'émission « Casaques et bottes de cuir ». Ce que dément le directeur du PMU, M. Pierre Carrus, en indiquant qu'il avait eu vent de ce reportage mais ne l'a pas visionné.

La section CFTC de TF 1 a, pour sa part, dénoncé la « *censure de ce reportage de « Contre-enquête* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Challenger : pas avant le 7 mars.* – Le lancement de la navette spatiale américaine Challenger, avec à son bord le Français Patrick Baudry, a été retardé d'au moins trois jours : il interviendra « *au plus tôt* » le 7 mars, à 14 h 33 (heure de Paris), a confirmé, mercredi 27 février, un porte-parole de la NASA (*le Monde* du 28 février). Ce report a été provoqué par une défaillance d'une batterie sur un des satellites de télécommunications que la navette doit emporter dans sa soute (*nos dernières éditions*). A la NASA, on n'exclut pas que le tir de Challenger soit encore retardé, si la réparation de la batterie défectueuse prend plus de temps que prévu.

● *Recours de Mme Dufoix contre une décision du Conseil de Paris.* – Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a demandé au préfet de Paris d'introduire un recours devant le tribunal administratif contre la décision du Conseil de Paris refusant aux étrangers le bénéfice de l'allocation de congé parental pour le troisième enfant (*le Monde* des 29 novembre et 15 décembre 1984). Cette allocation, de 2000 F par mois, est accordée pour deux ans par la Mairie de Paris au parent qui s'arrête de travailler pour élever un troisième enfant. La décision en cause, votée le 26 novembre par la majorité RPR et UDF du Conseil, précise que, cette allocation devant être « *un outil privilégié de la politique démographique que la ville entend mener* », « *il convient de limiter le bénéfice de cette prestation aux Français* ».

Le numéro du « Monde » daté 28 février 1985 a été tiré à 439 819 exemplaires

Sur le vif

Dehors !

Non, mais faut pas se gêner ! Vous avez vu la façon dont ils ont viré le préfet à Saint-Pierre-et-Miquelon ? Ils ont été le chercher dans son bureau – allez ouste, dehors ! Ils l'ont sorti sous les yeux sidérés des gendarmes, à qui le pauvre homme a demandé de surtout pas intervenir : ça risquerait de les ennerver encore plus. Ils l'ont conduit au port et ils l'ont embarqué sur un bateau : direction Terre-Neuve.

Vous me direz : à voir ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie, c'est pas étonnant. Ça, c'est bien vrai ! Le coup des cinq expulsés gentiment prévenus quarante-huit heures à l'avance du sort qui les attend, c'est pas piqué des hannetons. Tout juste si on leur a pas envoyé un carton. Alors, eux, peinards, ils ont fait tranquillement leurs valises et ils ont offert un pot aux copains avant de prendre le maquis des familles. Avouez que ça passe les bornes du ridicule. Moi, si j'étais Pisani, j'oserais plus me montrer.

En Guadeloupe, ça va faire pareil, c'est sûr et certain. Ils se rebiffent, ils revendiquent, et ils se fichent de notre gueule sur tous les murs à toutes les occasions. Quand j'y étais, c'était en pleine campagne électorale, avant les dernières municipales, ils avaient marqué partout à la craie : moi pas voté, moi pas francé.

La Corse, le Pays basque, j'en parle même pas. Non, ce qui m'inquiète, c'est la Creuse. A la place du commissaire du gouvernement de la République, je serais pas tranquille. Je connais des gens aux Renseignements généraux, ils font rapport sur rapport. Il y a des réunions secrètes dans les arrière-salles des cafés, un mouvement de libération nationale, un réseau clandestin qui commence à s'agiter sérieusement. D'accord, ils se bagarrent entre eux : autonomie, indépendance, Front de libération nationale de la Creuse et tout et tout. Il y a même un petit groupe très soudé qui va chaque année, sur invitation, passer ses vacances en Libye.

Pourvu que les Ardennes et la Corrèze ne soient pas touchées !

CLAUDE SARRAUTE.

L'écrivain André Beucler est mort

Le journaliste, écrivain et scénariste André Beucler est mort le mardi 26 février à Nice. Il venait d'avoir quatre-vingt-sept ans (le 24 février).

La vie d'André Beucler, qu'il aimait à raconter avec humour, était toute la mémoire littéraire de l'entre-deux guerres. Ami de Gaston Gallimard, Saint-Exupéry, Giraudoux, Saint-John Perse, Joseph Kessel, Léon-Paul Fargue, il a décrit dans ses souvenirs leurs « *nuits légendaires* » et le parcours qui l'avait mené, lui, de Saint-Pétersbourg où il était né (son père, universitaire, y avait été détaché) à Saint-Germain-des-Prés. « *Il témoigne d'un art de vivre et de penser en passe d'être révolu* », écrivait Bertrand Poirot-Delpech à propos de son dernier livre, *Plaisirs de mémoire* (*le Monde* du 24 décembre 1982). « *Nous avons oublié ce que c'était d'éprouver sa liberté jusqu'à l'effroi,* ajoutait-il, *et de pousser la générosité jusqu'à la dilapidation. A côté du grand « Jef » brisant des verres au son des violons tsiganes, prodigue et ouvert au vent des steppes, comme notre génération littéraire actuelle (...) paraît calfeutrée dans ses à-valoir et ses poutres apparentes, égoïste, frileuse, combinarde, cachexique !* ».

André Beucler avait publié son premier roman, *la Ville anonyme* en 1925, suivi d'une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels *Gueule d'amour*, pour terminer par ses Mémoires, *De Saint-Pétersbourg à Saint-Germain-des-Prés* et *Plaisirs de mémoire* (Gallimard) dont le dernier volume a paru en 1982. André Beucler avait appartenu en 1939 au cabinet de Jean Giraudoux, alors haut commissaire à l'information. Il avait été à deux reprises, en 1958 et en 1981, lauréat de la Société des gens de lettres.

LA CATASTROPHE DE FORBACH

Grève des mineurs CGT, CFTC et CFDT le 4 mars en Lorraine

La CGT, la CFTC et la CFDT ont lancé le 27 février un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures pour le lundi 4 mars dans les houillères du bassin de Lorraine pour « *exiger une meilleure prise en compte de la sécurité dans les mines* ». Comme la CGC, FO a décidé de ne pas s'associer à ce mouvement de grève mais demande à la direction que le 4 mars donne lieu à « *une journée d'action sur la sécurité* » afin de contrôler partout l'état des installations, des matériels et des équipements. La direction des Houillères de Lorraine a indiqué aux syndicats que la journée de vendredi, où se déroulerontt les obsèques, sera chômée et payée – entre 90 % et 100 % du salaire maximal – en signe de deuil. M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a fait savoir qu'il se rendrait aux obsèques.

● *Heurts à Paris entre pompiers CGT et policiers : deux blessés.* – Cent cinquante sapeurs-pompiers professionnels CGT, qui manifestaient, mercredi 27 février à Paris, à l'occasion de la *réunion* du conseil supérieur de leur profession au ministère de l'intérieur, se sont heurtés au barrage de policiers qui gardaient les accès avoisinants. Un sapeur-pompier et un gardien de la paix ont été légèrement blessés.

A B C D E F G